



HAL
open science

Les volontaires français décédés sous l'uniforme allemand : étude sociologique et quantitative

Simon Barbier

► **To cite this version:**

Simon Barbier. Les volontaires français décédés sous l'uniforme allemand : étude sociologique et quantitative. Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04513093

HAL Id: dumas-04513093

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04513093>

Submitted on 20 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



BARBIER Simon

Mémoire rédigé avec le soutien financier du Mémorial de Caen

Mémoire de Master 2

**LES VOLONTAIRES FRANÇAIS DÉCÉDÉS SOUS
L'UNIFORME ALLEMAND : ÉTUDE SOCIOLOGIQUE ET
QUANTITATIVE**

Sous la direction de Gaël EISMANN



Russland, Soldaten der französischen Legion (Russie, soldat de la légion française)

novembre 1941, Propagandakompanien der Wehrmacht - Heer und Luftwaffe, archives fédérales allemandes

Année universitaire 2022-2023

Master 2 Histoire-recherche

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice de recherche Gaël Eismann qui m'a orienté vers ce sujet ainsi que Jean-Luc Leleu. Leurs regards exigeants ainsi que leurs conseils, sans concessions, furent essentiels pour réaliser ce travail.

Je remercie également toute l'équipe de la DAVCC, qui m'a accueilli pendant de nombreux mois, et tout particulièrement Alain Alexandra et Julia Quellien pour leur disponibilité et l'attention qu'ils m'ont porté. D'autre part, le Mémorial de Caen pour l'aide financière qu'il m'a accordée.

Un remerciement aussi à Edouard, Alexy et Jeanne qui ont traversé la même épreuve et avec qui j'ai partagé des moments importants durant ces années.

À Mona et à ma famille, qui m'ont accompagné et soutenu. Sous oublier mon père sans qui j'aurais remplacé les cartes par des tableaux.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p.5
<u>PARTIE 1: PROFIL CIVIL DES VOLONTAIRES FRANÇAIS</u>	p.27
Chapitre 1: Origines géographiques, âge et lieux de vie	p.27
a. Lieux de naissance	p.27
b. Derniers lieux de résidence	p.34
c. Années de naissance	p.38
d. Les lieux de vie	p.44
Chapitre 2: Situations professionnelles et familiales avant l'engagement	p.50
a. Situations professionnelles	p.50
b. Mariés et célibataires	p.58
Chapitre 3: Date et âge au moment de l'engagement	p.61
a. Années des engagements	p.61
b. Âge à l'engagement	p.67
<u>PARTIE 2: LE FRONT</u>	p.69
Chapitre 4: Pertes à travers le temps et les lieux	p.69
a. Les années de décès	p.69
b. Pertes LVF	p.73
c. Pertes SS	p.76
d. Les lieux de décès	p.79
Chapitre 5: Circonstances et types de décès.....	p.86
a. Les causes	p.86
b. Localisation des blessures chez les légionnaires	p.99
c. Variations des pertes en fonction des affrontements	p.102

Chapitre 6: Unité, grade et temps de survie	p.105
a. Composition du régiment 638	p.105
b. Hiérarchie des pertes	p.109
c. Temps de survie au front	p.114
<u>PARTIE 3: APRÈS LA MORT</u>	p.116
Chapitre 7: Gestion des corps et honneurs rendus	p.116
a. Sépultures	p.116
b. Citations et autres décorations	p.120
Chapitre 8: Mention Mort pour la France	p.124
a. Obtention de la MPF	p.124
b. Retrait de la MPF et jugements	p.131
Chapitre 9: Enjeux autour des familles de volontaires	p.134
a. Des aides pour les familles	p.134
b. Démarches administratives et regards sur les engagements	p.138
Conclusion	p.144
Inventaire des sources	p.148
Bibliographie	p.150
Annexes	p.160

En 2015 paraît un ouvrage intitulé *La Seconde Guerre mondiale*, dans lequel l'historien Jean Quellien écrit ceci à propos de la collaboration dans l'Europe nazie: "Dans l'Europe occupée et vassalisée, la collaboration avec l'Allemagne a pris des formes bien différentes. Dans tous les pays - ou presque - des partis ou des groupements extrémistes, souvent apparus avant la guerre, affichent des idées calquées sur le fascisme ou l'hitlérisme, et prônent, sur cette base, une collaboration étroite avec l'Allemagne nazie dont ils épousent le combat¹."

En l'occurrence, c'est bien cette idée d'adoption du combat de l'Allemagne qui nous intéresse, à travers l'engagement d'une poignée de Français dans la machine de guerre du Reich. Une participation qui représente la forme de collaboration la plus poussée, car il n'est alors plus seulement question d'être en accord avec les idéaux nazis et ainsi de favoriser l'entrée de la France au sein d'une Europe nouvelle, mais bien de participer physiquement à la guerre que mène Hitler. La LVF, ou plutôt Légion des volontaires français contre le bolchevisme, incarne cet engagement dans la collaboration militaire entre la France et l'Allemagne. Cette unité est le produit de ces partis auxquels Jean Quellien fait allusion, des partis de la droite radicale française de l'époque qui, en juin 1941, se sont accordés pour bâtir une légion capable de combattre aux côtés des troupes régulières allemandes.

Le régiment LVF ouvre ainsi la voie vers l'engagement de plusieurs dizaines de milliers de Français du côté de l'Allemagne. De surcroît, cette unité représente l'une des plus importantes contributions françaises en matière d'effectif puisqu'elle rassemble 10 000 hommes sur les 30 000 ayant combattu pour le Reich². Les deux tiers restants se divisent au sein d'un ensemble d'unités variées parmi lesquelles nous pouvons citer la division SS Charlemagne, une des mieux "connues"³, ainsi que la *Sturmbrigade Frankreich*. Elles réunissent à elles deux environ 10 000 individus⁴. Le dernier foyer important se situe au sein de la Milice qui devait comprendre quelques milliers d'hommes. Au total, de récentes études dénombrent 8000 morts dans les rangs de la LVF/SS ainsi que plus de 4000 dans la Milice⁵ entre l'année 1941 et l'année 1945. Les pertes sont donc importantes car environ un combattant sur trois est décédé au cours de son engagement dans l'armée allemande. Toutefois, il ne faut pas omettre le fait qu'une autre partie de ces volontaires est disséminée

¹ QUELLIEN Jean, *la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Tallandier, 2015, p. 461.

² AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, *Infographie de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2018, p. 149.

³ LAMBERT Pierre Philippe, *Les Français Sous Le Casque Allemand : Europe 1941-1945*. Paris: J. Grancher, 1994, p. 17.

⁴ GIOLITTO Pierre, *Volontaires Français Sous L'uniforme Allemand*. Paris, Perrin, 1999, p. 524.

⁵ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op.cit. p. 149.

dans des formations annexes. En effet, des historiens rappellent qu'en plus des unités militaires que nous venons d'évoquer, 2000 autres Français sont placés à des postes en lien avec la *Luftwaffe* ainsi qu'au sein de formations paramilitaires du NSDAP désignées sous le terme de NSKK. Plus de 5000 font partie de l'organisation *Todt* (unité de génie militaire et civile) et est probable que plus de 2000 autres Français aient été impliqués dans la *Kriegsmarine*⁶. Ces Français se sont ainsi battus sur la plupart des fronts où l'armée allemande était présente. Cependant, il convient de nuancer cela puisque la guerre à l'est représente le principal secteur. On y retrouve les éléments les plus volumineux que sont la LVF ainsi que les unités SS citées plus haut. A titre de comparaison, les Français ayant combattu en Afrique du Nord dans le cadre de la Phalange Africaine ne dépassent guère les 300 individus. De plus, cette unité (adjoindue à la LVF) constituée fin 1942 est dissoute après ses premiers combats durant le mois d'avril 1943. Dans sa globalité, le front de l'Ouest est plus limité en effectif. C'est dans ce cadre que des milliers de miliciens ont rejoint l'armée allemande, et ont pris le chemin de la retraite avec elle. Néanmoins, il est nécessaire de garder à l'esprit que plusieurs milliers de Français se sont trouvés dans des unités disparates auxiliaires de la *Wehrmacht* sur les théâtres de guerre de l'ouest.

Notre intérêt se portera sur les Français tombés au cours de la guerre dans le camp de l'Axe. De fait, ce mémoire a pour objectif d'étudier les parcours de ces individus, de leur naissance à leur décès afin d'éclairer une facette de la collaboration peu étudiée. Les membres de la LVF seront les plus présents au sein de ce travail car ils font partie de la première unité française combattant pour l'Allemagne. Elle marque ainsi logiquement le début de notre cadrage historique, soit le mois de juin 1941. De plus, c'est cette organisation qui réunit le plus d'hommes et qui prend part aux combats sur la plus large durée de la guerre, soit un peu plus de 3 ans (dissolution le 1er septembre 1944). Ajoutons que les sources qui nous donnent la possibilité de réaliser ce travail, sont composées en grande partie par des individus décédés sous l'uniforme de la LVF. C'est pour ces raisons que nous accordons à ce régiment une place centrale dans notre champ d'étude. Toutefois, notre intention est de poursuivre cette réflexion jusqu'à la fin de la guerre puisque nous souhaitons effectuer un traitement de l'ensemble des unités françaises ayant combattu avec l'Allemagne. Enfin, il convient de noter qu'une part de cette étude concerne les années de l'avant ou de l'après-guerre dans le but de compléter les faits qui ont eu lieu entre 1941 et 1945. Nous

⁶ AGLAN Alya, *La France à L'envers : La Guerre de Vichy, 1940-1945*, Paris: Gallimard, 2020, p. 496.

pouvons à présent revenir sur le contexte général de la Seconde Guerre mondiale du point de vue français, de manière à déboucher par la suite sur celui de la création du régiment LVF.

Après le choc de mai 1940, l'historien Marc Bloch tente de comprendre les raisons de cette *Étrange Défaite*, titre de son œuvre majeure, et nous fait part de son incompréhension : "Nous venons de subir une incroyable défaite. A qui la faute ?"⁷. En effet, cet échec est une immense surprise pour les Français, mais également pour une partie du monde qui voyait en la France l'armée la plus puissante de son temps. Toutefois, la 3^e République a bien perdu la guerre, c'est un autre régime qui apparaît suite à la prise de pouvoir de celui que l'on nomme le vainqueur de Verdun: "Après un accès légal au pouvoir - comme président du Conseil désigné par le président de la République, le 16 juin 1940 - Pétain obtient, avec la complicité active de Laval, la légalisation de son pouvoir personnel par le vote de l'écrasante majorité des députés et sénateurs réunis à Vichy"⁸. Pétain étant devenu chef de l'Etat français, il est désormais libre de mettre fin à la guerre. C'est chose faite le 22 juin 1940, date à laquelle un armistice est signé entre les deux belligérants. Quant à la France, son territoire est fracturé en deux par une ligne de démarcation. L'historien Yves Durand propose quatre types de dispositifs au sein de l'Europe allemande : annexions, administration directe, tutelle de gouvernements locaux, satellites et neutres⁹. La situation française est cependant unique dans l'Europe d'Hitler puisque le nord du pays est sous administration militaire allemande, tandis qu'au sud l'Etat de Vichy est "officiellement libre"¹⁰. Toutefois, la souveraineté de Vichy s'exerce en principe sur l'ensemble du territoire. Ce régime repose sur le projet d'une vaste réforme de la société française, elle est dirigée par un chef qui détient la "quasi-totalité des pouvoirs"¹¹. Un régime que l'on qualifie d'autoritaire se met progressivement en place, il fonctionne sur une active Collaboration d'Etat encouragée par le dauphin du maréchal, Pierre Laval. Le 24 octobre a lieu la rencontre de Montoire entre Pétain et Hitler, il y est décidé que la France collaborera avec l'Allemagne mais sans en définir concrètement les limites. Elle ne débouche sur "aucun effet concret favorable"¹² pour la nation. De fait, la France se trouve dans une position imprécise. Vichy souhaite plus d'indépendance afin d'atténuer le poids de la défaite et la pression allemande. On pense par exemple à une baisse des frais d'Occupation ou bien à un retour de prisonniers retenus en Allemagne. Darlan, lorsqu'il arrive à la tête du

⁷ BLOCH Marc, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1946, p. 55.

⁸ DURAND Yves, *Le nouvel ordre européen nazi, La Collaboration Dans l'Europe Allemande, 1938-1945*. Bruxelles, Éditions Complexe, 1990.

⁹ Ibid.

¹⁰ COINTET Jean Paul, *Histoire de Vichy*, Paris, Plon, 1996, p. 120.

¹¹ Ibid, p. 103.

¹² Ibid, p. 163.

gouvernement au début de l'année 1941, tente de mettre en place la politique du "donnant-donnant" avec l'Allemagne à travers notamment la recherche d'une collaboration militaire. Dans le même temps de cette Collaboration d'Etat, des Français provenant de partis politiques de droite et favorables à la mise en place d'un régime totalitaire, s'efforcent de pratiquer de leur côté une collaboration qui dépasse celle de Vichy. On parle alors de "collaborationnistes".

Les partisans qualifiés de collaborationnistes, en raison de leurs convictions plus radicales, veulent que la France devienne une véritable alliée de l'Allemagne et participe à la guerre avec elle. De plus, ils souhaitent que la France adopte un régime fascisant comme l'Italie et l'Allemagne avec un parti unique. Pascal Ory démontre au sein de son ouvrage phare *Les collaborateurs* que le terme de "collaborationnisme" a l'avantage de "restreindre l'ambiguïté du terme accoutumé de collaborateur"¹³ puisque, "Tout Français resté sur un territoire occupé par l'armée allemande [...] a, à quelque degré, "collaboré" avec elle"¹⁴. Le collaborationnisme est l'apanage de plusieurs activistes ayant formé des partis comme le RNP (Rassemblement National Populaire) ou le MSR (Mouvement Social Révolutionnaire). On trouve à leur tête, des figures telles que Déat, Deloncle, Constantini et Henriot. Il y a également la Ligue Française, Groupe collaboration, Parti franciste et le PPF (Parti Populaire Français) présidé par Doriot. Ces différents partis siègent à Paris, où ils se placent sous les autorités militaires allemandes ainsi que sous l'influence de l'ambassadeur Otto Abetz qui s'en sert "comme contre poids, voire comme moyen de pression vis-à-vis de Vichy"¹⁵.

En juin 1941, les collaborationnistes français regardent le déroulement de l'opération Barbarossa avec admiration. La guerre contre l'URSS doit être une guerre salvatrice, les propos de Marcel Déat, pilier de la LVF, illustrent cette vision au lendemain de l'offensive allemande: "En se jetant à l'assaut du colosse russe, le chancelier a sauvé l'Europe."¹⁶

Se dégagent alors plusieurs caractéristiques propres aux collaborationnistes. Tout d'abord, celle qui unit les chefs des partis, soit une haine profonde de l'URSS et du communisme. C'est d'ailleurs cette haine qui permettra de trouver rapidement un accord entre les partis pour fonder une troupe capable de combattre le communisme directement sur le terrain. L'anti-communisme "joue désormais pleinement son rôle de principal facteur

¹³ ORY Pascal, *Les collaborateurs: 1940-1945*. Paris: Éditions du Seuil, 1976, introduction.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ LELEU, PASSERA QUELLIEN, DAEFFLER, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale atlas historique*, fayard, ministre de la défense, 2010, p. 94.

¹⁶ Ibid, p.11.

¹⁷ Ibid, p.9.

idéologique commun aux collaborateurs, aux collaborationnistes et aux Allemands.”¹⁸. S’ajoute à cet anticommunisme farouche, la fascination et le soutien pour l’occupant allemand. Philippe Burrin résume cette idée: “Une attirance évidente pour sa capacité [*du nazisme*] à produire de l’énergie et de la force, pour la volonté totalitaire qu’il applique à l’alignement et au dressage de son peuple”¹⁹. En effet, l’Allemand symbolise le renouveau de l’homme européen, il possède une virilité exacerbée grâce à sa participation à la guerre et à ses nombreuses victoires. C’est d’ailleurs la preuve pour les collaborationnistes que le système politique dans lequel ils se trouvent est défaillant car perdant face aux régimes totalitaires. A l’opposé, la démocratie, symbole de défaite, est aux abois selon Aleksandr Vershinin²⁰. Pour ce dernier, le collaborationnisme français de 1940-1945 correspond à une profonde crise identitaire et à une remise en question des idéaux et valeurs de la Troisième République. Ce n’est d’ailleurs pas un hasard si Marc Bloch écrit que le “triomphe des Allemands”²¹ est surtout lié à une victoire intellectuelle. Enfin, P. Burrin précise certaines caractéristiques du fascisme français: “le serment de fidélité et le salut bras levé, ritualisation de l’esprit de bande à travers l’hymne du parti et l’appel des morts, valorisation de la violence utilisée pour s’imposer à l’adversaire et l’humilier [...] éloge de l’héroïsme et de la foi [...] association, il est vrai, avec les puissances fascistes”²². Ici, on relève de nombreuses similitudes et inspirations du fascisme en France qui tente de correspondre aux modèles allemands et italiens.

Jacques Doriot, un des principaux représentants du collaborationnisme, s’inscrit dans cette idée. Après des espoirs déçus au parti communiste, ce dernier dérive vers l’extrême droite et fonde le Parti Populaire Français le 28 juin 1936. Mais il se démarque surtout pour son engagement dans la LVF où il est exposé au feu en 1943 et 1944. La seconde figure majeure de cette sphère collaborationniste est Marcel Déat, chef du Rassemblement National Populaire depuis 1941. Il est, tout comme Doriot, un anti-communiste forcené qui croit fermement en les bienfaits de la politique allemande. Ces deux personnages sont “les deux

¹⁸ DURAND Yves, *Le nouvel ordre européen nazi*, La Collaboration Dans l’Europe Allemande, 1938-1945. Bruxelles: Éditions Complexe, 1990, p. 240.

¹⁹ BURRIN Philippe, *La France à L’heure Allemande : 1940-1944*. Paris: Éditions du Seuil, 1995, p. 417.

²⁰ VERSHININ Aleksandr, “Français à la recherche d’eux-mêmes : « la légion des volontaires français contre le bolchevisme » au front de l’Est (1941-1944).” *Guerres mondiales et conflits contemporains* 275, no. 3, 2019, p. 55–67.

²¹ BLOCH Marc, op.cit. p. 66.

²² BURRIN Philippe, *Fascisme, Nazisme, Autoritarisme*. Paris: Éd. du Seuil, 2000, p. 259.

seuls à s'être dotés d'appareils partisans structurés, les deux seuls qui bénéficiaient d'une certaine audience, alors que celle des autres "chefs" était devenue bien faible."²³.

Cette idée prend sens lorsque l'on observe le nombre d'adhérents des partis. Le RNP de Déat plafonne à 10 000 adhérents tandis que celui de Doriot atteint les 30 000 membres pendant l'année 1942. Le PPF possède 28,5 % des adhérents tandis que le RNP en dénombre 39 %, on constate ainsi que ces deux partis regroupent à eux deux plus de 60 % des membres de partis politiques durant la guerre²⁴. Les deux chefs de partis souhaitent se faire remarquer par Hitler afin d'obtenir son accord pour constituer un parti unique sur le territoire français. Cependant, les dignitaires allemands n'ont pas confiance en ces personnalités. Doriot pense être le plus à même d'être choisi: il se dit prêt à mettre en place un régime totalitaire en France. Néanmoins, il est vu par les Allemands comme un orateur ayant trop d'envergure. Pour eux, il représente le risque de redonner à la France un souffle nationaliste trop important, qui pourrait engendrer un redressement du pays contre l'occupant. Hitler préfère ainsi le duo Pétain/Laval à "Doriot le tribun"²⁵.

Ces deux partis collaborationnistes ne sont pas isolés, l'on peut citer également la Ligue Française de Costantini et le Mouvement Social Révolutionnaire dirigé par Deloncle. Ces deux mouvements ont moins d'adhérents, mais conservent une certaine importance puisque Deloncle est à l'initiative de la réunion des quatre principaux partis en juillet 1941. Cette réunion par la suite devenue périodique, est bien connue puisqu'elle figure en Une du journal d'extrême droite nommé *Matin*, sur lequel on peut lire au-dessus des quatre photos des différentes figures du collaborationnisme: *Les chefs de partis se réunissent pour coordonner leurs efforts et renforcer leur activité*²⁶. Cette réunion incarne le point de départ du sujet qui nous intéresse, puisque c'est durant cet événement que les représentants ont accepté, de façon unanime, de fonder une Légion capable de soutenir l'effort de guerre allemand tout en combattant le bolchevisme.

La LVF est donc bien "la fille des partis"²⁷, qui naît des suites de l'invasion de l'URSS par la *Wehrmacht* le 22 juin 1941. Les réussites sur le terrain des divisions d'infanteries et de panzers allemands parviennent aux collaborationnistes, et les confortent

²³ AZEMA Jean-Pierre, *Vichy-Paris, Les Collaborations : Histoire et Mémoires*, Bruxelles André Versaille, 2012, p. 121.

²⁴ LELEU, PASSERA QUELLIEN, DAEFFLER, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale atlas historique*, fayard, ministre de la défense, 2010, p. 95.

²⁵ Ibid, p.124.

²⁶ Le Matin. (1941, 10 octobre). *Les chefs de partis se réunissent pour coordonner leurs efforts et renforcer leurs activités* [Photographie]. Gallica.

²⁷ GIOLITTO Pierre, op.cit. p. 7.

dans l'idée que Moscou tombera avant la fin de l'année 1941. Il devient alors primordial de participer à la victoire de l'Allemagne s'ils veulent que la France obtienne une place de choix au sein de l'Europe à venir. Philippe Burrin résume ainsi l'objectif des partis : "Dans ce milieu de nationalistes, la collaboration doit naturellement redonner à la France sa puissance, étant entendu que celle-ci sera coordonnée ou associée à celle du vainqueur."²⁸.

Dans le même temps, le gouvernement français rompt les relations diplomatiques avec Moscou une semaine après le début de l'invasion. Le RNP envoie une lettre au maréchal Pétain et Doriot "propose d'emblée [...] l'autorisation de créer une légion de volontaires"²⁹. Le régime de Vichy se trouve alors dans une situation complexe: il est favorable à une collaboration avec les nazis, mais espère des concessions en échange, à l'image du retour des prisonniers français contre le STO. Le désir de Vichy est de "se faire admettre dans l'Europe de Hitler"³⁰. A ces questions politiques s'ajoute une volonté de rapprochement entre la France et l'Allemagne pour une cause commune: la lutte contre le bolchevisme. Pétain "est aussi passionné que Darlan par cette guerre contre le bolchevisme."³¹. Toutefois, le Maréchal reste conscient des effets qu'une collaboration militaire avec l'Allemagne pourrait entraîner sur l'opinion publique française. En effet, bâtir une unité composée de soldats français destinés à mourir sous les couleurs de l'Allemagne peut paraître offensant, voire inconcevable pour la population.

Le gouvernement de Vichy ne souhaite donc pas prendre, du moins officiellement, part à la création de la LVF au grand dam des principaux chefs collaborationnistes. Malgré ce qu'en pensent certaines personnalités importantes telles que Darlan, le gouvernement ne préfère pas fournir d'aide matérielle, à moins que l'Allemagne se décide à proposer à la France une alliance militaire. Il se contente d'un soutien "moral"³² qui se traduit notamment par des propos forts et hautements symboliques du Maréchal dans un message adressé au colonel de la LVF, à la veille de son départ: "n'oubliez pas que vous détenez une part de notre honneur militaire [...] C'est votre pays que vous protégez ainsi en sauvant également l'espoir d'une Europe réconciliée"³³. Des mots porteurs d'une forme d'espoir aux yeux du monde collaborationniste puisque le Maréchal associe à la LVF "l'honneur" de l'armée française et l'espérance d'une réconciliation de l'Europe.

²⁸ BURRIN Philippe, *La France à L'heure Allemande : 1940-1944*. Paris: Éditions du Seuil, 1995, p. 417.

²⁹ GIOLITTO Pierre, op.cit., p. 15.

³⁰ PAXTON Robert Owen, BERTRAND Claude, HOFFMANN Stanley, *La France de Vichy : 1940-1944*, Paris: Éditions du Seuil, 1973, p. 73.

³¹ Ibid, p. 126.

³² Ibid.

³³ Affiche, *Message du Maréchal Pétain chef de l'Etat au colonel commandant la Légion*, 1941, Musée Carnavalet Histoire de Paris.

Toutefois, une unité française en soutien aux Allemands "revêt un caractère politique plus que militaire"³⁴. En effet, les quelques milliers d'hommes supplémentaires fournis par la LVF sont une goutte d'eau dans l'océan de trois millions de soldats qui se lancent à l'assaut de l'URSS. De plus, Hitler a une opinion négative du soldat français, et plus largement de la France qu'il hait et qu'il considère comme l'ennemi principal de l'Allemagne³⁵. Pour Hitler, "le soldat français et le soldat anglais sont considérablement plus mauvais que pendant la première guerre mondiale"³⁶. Le chef de l'Allemagne ne voit pas l'intérêt de s'encombrer de soldats étrangers, du moins durant cette première phase du conflit. Les propos de Goebbels provenant de son journal du 15 février 1942 à propos de la LVF présentent également l'avantage d'être clair sur la question: "il est du reste caractéristique que les Français ne fassent en aucune manière leur preuve sur le front de l'Est. Ce peuple ne vaut plus rien. Il a perdu sa puissance militaire. Une nation morbide, avide de plaisirs, qui a bien mérité sa catastrophe"³⁷. L'argumentation tourne essentiellement autour de la défaite de la France et de l'incapacité d'un peuple à reprendre les armes en raison d'un prétendu affaiblissement de la société. Malgré ces divergences, l'ambassadeur du troisième Reich à Paris, Otto Abetz, parvient à convaincre son dirigeant de l'intérêt de fonder une Légion contre le bolchevisme. Toutefois, Hitler émet des conditions: bloquer le recrutement à 15 000 légionnaires et interdire au gouvernement de Vichy d'offrir "son soutien officiel [...] l'action doit apparaître comme une libre initiative lancée par les groupements politiques de la zone occupée."³⁸. Le but de l'opération est de ne pas donner l'illusion que Vichy puisse faire la guerre avec les Allemands en tant qu'allié, le statut de vainqueur et de vaincu doit être conservé aux yeux des élites allemandes.

Ainsi débute la prétendue croisade européenne, terme offrant "un habile camouflage de la puissance continentale allemande"³⁹. La collaboration semble être utilisée comme un moyen de passer du camp des vaincus à celui des vainqueurs. La guerre contre les bolcheviques, mais également contre le reste des ennemis de l'Allemagne est alors pensée de manière à revoir à la hausse la place de la France en Europe, et ainsi améliorer ses perspectives d'avenir.

³⁴ LAMBAUER Barbara, *Otto Abetz et Les Français : Ou L'envers de La Collaboration*, Paris, Fayard, 2001, p. 399.

³⁵ JACKEL Eberhard, MEUNIER Denise, GROSSER Alfred, *La France dans l'Europe de Hitler*, Paris, Fayard, 1968, compte rendu de Sigmann Jean.

³⁶ GIOLITTO Pierre, op.cit. p. 19.

³⁷ AGLAN Alya, *La France à L'envers : La Guerre de Vichy, 1940-1945*, Paris, Gallimard, 2020, p. 489.

³⁸ Ibid.

³⁹ Ibid.

Si le gouvernement français reste méfiant concernant la création de la LVF, on observe qu'il tente dans le même temps de se rapprocher de l'Allemagne entre 1940 et 1942. Le choc de Mers el Kebir joue un rôle important dans cette évolution diplomatique. Il permet à Vichy de désigner les Anglais comme les nouveaux adversaires en insistant notamment sur la thématique de la perfide Albion. De cette façon, les conditions de l'armistice sont suspendues puisque l'empire français est directement menacé. Cela permet alors la "renaissance d'une flotte, d'une aviation et d'une armée motorisée, spécialement tournée vers la défense de l'empire"⁴⁰. La défense de l'empire est souhaitée dans un principe de co-belligérance avec l'Allemagne sous l'ère Laval, puis, après son éviction en décembre 1940, elle prend une forme plus neutre. Robert Paxton résume ainsi la situation : "il est évident que l'Allemagne s'intéresse uniquement à une aide militaire française en Afrique [...] sans accorder aucune des concessions que sollicite Darlan."⁴¹. En effet, l'amiral soutient une politique visant à obtenir des concessions en échange d'un soutien logistique au Reich. Par "concessions", il entend par exemple un retour massif des prisonniers de guerre français retenus dans les *Stalags* depuis la défaite de 1940.

Hitler écoute les propositions françaises, conscient que leur flotte est encore puissante et représente un atout de taille pour mener la guerre en Méditerranée. Il n'a pas fait de la France un pays secondaire à cause des impératifs stratégiques de l'époque, "de façon à empêcher le gouvernement de quitter la métropole et d'apporter à l'Angleterre le renfort de sa flotte et de son empire"⁴². Pour illustrer ces deux années de collaboration, Claude d'Abzac-Epezy écrit que "Le combat en commun a été évité et la fiction de neutralité préservée"⁴³. Ces difficultés dans les rapports entre Vichy et Berlin ouvrent alors la voie à une autre forme de collaboration, sans participation directe de Vichy: la collaboration privée. Otto Abetz "y voit un moyen de contourner l'échec de la collaboration d'Etat, ainsi relancée de manière privée."⁴⁴

Pendant ces premières années de guerre à l'Est, le parcours de la LVF est chaotique puisqu'elle subit des pertes très importantes lors des premiers combats en décembre 1941, devant Moscou. Ce premier échec est accompagné d'un retrait de la ligne de front le 7 décembre sur décisions de l'Etat major allemand. Au début de l'année 1942, le régiment 638 est envoyé en Biélorussie pour mener une guerre contre les partisans soviétiques. Ses

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ PAXTON Robert Owen, BERTRAND Claude, HOFFMANN Stanley, op.cit., p. 128.

⁴² BURRIN Philippe, *La France à l'heure Allemande : 1940-1944*, Paris: Éditions du Seuil, 1995, p. 271.

⁴³ ABZAC-EPEZY Claude, op.cit.

⁴⁴ AGLAN Alya, op.cit., p.91.

bataillons sont utilisés par les Allemands pour sécuriser les axes de communications reliant Varsovie à Moscou en Biélorussie, une mission moins glorieuse que la croisade initialement prévue.

La situation peut se résumer ainsi : “la légion devient la vitrine de la collaboration, jouet entre les mains de l’ambassade, plus qu’une unité dont la valeur militaire serait estimée des Allemands qui l’ont instruite et constamment épurée au point de réduire les effectifs à deux bataillons”⁴⁵. Benoist Méchin, secrétaire d’Etat de Laval en août 1942 souhaite utiliser cette unité. Il pense que le potentiel de la LVF est gâché par les Allemands et y voit une occasion pertinente de reproduire le modèle de la *division Azul* en Espagne. Il dévoile son ambition d’offrir à la collaboration militaire un souffle nouveau. Néanmoins, après la validation par Pétain et les premiers recrutements, Hitler interdit la formation d’une Légion tricolore le 17 septembre 1942 sous prétexte que cela est contraire à l’armistice : “Ainsi donc, la LVF, aux mains des Allemands, l’a emporté sur la Légion tricolore qui se vouait aux mains des Français.”⁴⁶.

Après des premières années de guerre à l’Est où la LVF représente l’unique unité française se battant avec les Allemands, la fin de l’année 1942 marque un développement des engagements car d’autres formations voient le jour. La Phalange Africaine est instituée en novembre 1942. Elle compte environ 300 individus et rejoint les Allemands en mars 1943. L’objectif de cette nouvelle unité consiste à défendre la Tunisie et l’empire français des Alliés. Puaud, futur commandant de la LVF et de la Charlemagne, est placé à la tête de cette troupe. Désignée comme étant une “réplique peu flatteuse”⁴⁷ de la LVF par les historiens, elle est dissoute après la perte des deux tiers de ses effectifs lors de son premier combat en avril 1943.

Quelques mois plus tard, c’est le corps motorisé national-socialiste (NSKK) qui ouvre ses bureaux de recrutement aux citoyens français, venant ainsi rejoindre les Belges et Hollandais déjà présents. Sa mission initiale est de former un personnel pour le transport de matériel à destination de la *Luftwaffe* mais il est par la suite transformé en unité combattante. L’on dénombre “sept compagnies françaises”⁴⁸ pour environ 2000 Français engagés dans cette unité. A ces effectifs s’ajoutent la présence de 2000 hommes dans la *Kriegsmarine* ainsi que probablement plusieurs milliers dans la *flak* (DCA) allemande et l’organisation TODT.

⁴⁵ AGLAN Alya, op.cit. p. 495.

⁴⁶ Ibid, p. 229

⁴⁷ GIOLITTO Pierre, op.cit. p. 306.

⁴⁸ Ibid, p. 393.

Le 22 juillet 1943, Laval signe un décret octroyant le droit aux Français de s'engager dans la première unité SS française, la *Sturmbrigade Frankreich*. S'il était déjà possible de s'engager dans une unité SS "bien longtemps avant l'opération Barbarossa"⁴⁹, la nouveauté réside dans le fait qu'il est désormais plus aisé de le faire et qu'il s'agit d'une troupe regroupant exclusivement des Français. Cette première unité de SS français rassemble entre 1000 et 1500 hommes. Comme la LVF avant, ils doivent défendre un idéal européen face à une guerre qui échappe à l'Allemagne. Ils participent à d'âpres combats face aux Soviétiques durant le mois d'août 1944 et les survivants sont envoyés à Greifenberg, lieu de création de la Division Charlemagne. Cette dernière unité SS a pour vocation de réunir l'ensemble des volontaires français, dispersés au sein de l'armée allemande. Les rescapés SS sont rejoints par ceux de la LVF afin de préparer une importante fusion. A cette date, les effectifs de la LVF sont faibles, ils atteignent difficilement les 2000 membres. Ces derniers ont suivi l'armée allemande dans sa vaste retraite engendrée par l'opération *Bagration* et se sont retrouvés en première ligne sur la Bobr, non loin de la Bérézina. La division Charlemagne reçoit également le renfort de 800 marins⁵⁰ et de quelques milliers de miliciens (environ 2500⁵¹) fuyant la France. De fait, cette division est un assemblage hétéroclite de volontaires français, à la valeur militaire difficile à évaluer. Ajoutons à cette liste que plus de 3000 individus⁵² proviennent de la NSKK, de la *Kriegsmarine* ainsi que de l'organisation TODT que nous évoquions plus haut. La division Charlemagne représente donc le dernier foyer de combattants français se battant pour le Reich. Ces hommes sont envoyés sur le front meurtrier de Poméranie au mois de février 1945. La plupart y laissent la vie ou choisissent la désertion, toutefois, une faible proportion a continué le combat jusqu'à Berlin.

A présent, si l'on souhaite poser un regard plus global sur le poids de cette participation française dans le camp de l'Allemagne, l'on réalise qu'elle est infime. En effet, sur un total de 324 000 hommes combattants au sein de légions, les combattants français ne représentent que 22 000 hommes⁵³. A titre de comparaison, les contingents espagnols sont parvenus à réunir au total 47 000 soldats. Ensuite, le tableau n'est guère plus avantageux pour ce qui est de la SS. En s'accordant sur un effectif total de 580 000 hommes, on dénombre uniquement 8000 Français, alors que la Belgique comptabilise 18 000 volontaires et les Pays Bas plus de 25 000. Cependant, il est difficile d'évaluer cette participation avec précision en

⁴⁹ LAMBERT Pierre Philippe et LE MAREC Gérard, op.cit., p. 101.

⁵⁰ Ibid, p. 119.

⁵¹ GIOLITTO Pierre, op.cit., p. 461.

⁵² Ibid, p. 462.

⁵³ Ibid, p. 168.

raison des nombreux transferts et refontes d'unités qu'il y eut tout au long de cette période. Ce que l'on peut avancer avec certitude, c'est bien l'idée que la France incarne le plus faible pourvoyeur de volontaires "proportionnellement à la population de chaque pays"⁵⁴. Si l'on observe le conflit dans son étendue, la France dénombre 218 103 soldats tombés, dont 3,7 % sous l'uniforme allemand en tant que volontaires⁵⁵. Par ailleurs, rappelons que les Alsaciens Mosellans sont exclus de cette étude en raison du caractère forcé de leur incorporation dans l'Armée allemande à partir de 1942. Finalement, il est intéressant de constater que cette faible contribution des volontaires français se ressent dans la place qu'on lui accorde aujourd'hui au sein de l'historiographie.

Des historiens ont posé les bases de nos questionnements, parmi eux, citons Philippe Carrard. Il écrit dans l'introduction de son ouvrage *Nous avons combattu pour Hitler*⁵⁶ quelques lignes au début des années 2000 qui illustrent une première difficulté: "En effet, parmi les nombreuses études qui ont exploré la mémoire de Vichy, peu ont abordé celle de la collaboration militaire"⁵⁷. Ces mots sont pertinents sur plusieurs points. D'abord, la mémoire de Vichy, comme il l'entend, s'est profondément renouvelée depuis les travaux de Robert Paxton dans les années 1970 avec la fin du mythe de l'épée et du bouclier. Depuis cette date, de nombreux spécialistes de cette période se sont illustrés pour l'apport de leur écrit, à l'exemple de Cointet, Azéma ou encore Rouso. Si leurs écrits ont contribué à mieux connaître le régime de Vichy, sous ses facettes politiques notamment, ils ne consacrent que quelques pages ou quelques lignes à l'objet de notre étude. C'est d'ailleurs compréhensible puisque ces ouvrages sont des synthèses, soit des condensés d'informations sur cette période et ne peuvent pas étudier avec précision toutes les facettes de la collaboration. Ils n'ignorent pas cette participation militaire, mais font le choix de ne pas développer ce sujet, sans doute par manque de sources et de travaux existants à leur époque ou bien pour des questions de controverses trop importantes ? Philippe Carrard esquisse les tensions qui peuvent exister au sein de l'esprit de l'historien: "il est loisible de se demander s'il est prudent de consacrer un livre entier à la mémoire de la collaboration militaire, alors que le projet, peut impliquer, fût-ce de manière indirecte, la réhabilitation d'individus et de points de vue qui ont perdu toute légitimité après la guerre"⁵⁸. Concernant la crainte de réhabilitation, il fait très

⁵⁴ MERGLEN Albert, *Soldats français sous l'uniforme allemand, 1941-1945. LVF et Waffen SS français*, Revue d'Histoire de la deuxième guerre mondiale n°108, 1977.

⁵⁵ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op.cit.

⁵⁶ CARRARD Philippe, *Nous avons combattu pour Hitler*, A. Colin, Paris, 2011.

⁵⁷ Ibid, p. 14.

⁵⁸ Ibid, p. 15.

probablement allusion aux ouvrages de Jean Mabire et Eric Lefebvre, écrits entre les années 1970 et 2000⁵⁹.

Ces ouvrages représentent les premiers textes portant directement sur les volontaires français. Ils se divisent en trois tomes concernant la LVF, d'autres portent sur les Français dans la SS⁶⁰. Le danger est qu'ils ne sont pas des textes d'historiens, les sources ne sont pas citées avec clarté et il en ressort une forte empathie non dissimulée pour les épreuves traversées par ces soldats. Par exemple, pour retracer le parcours du régiment, ils prétendent utiliser les journaux de marche de l'unité, la presse de l'époque ainsi que des témoignages. Cependant, on n'ignore comment ils se sont procurés les journaux de marche de l'unité car le centre d'archives n'est pas précisé. Il est en réalité plus probable qu'ils utilisent essentiellement des témoignages écrits et oraux des survivants. Un recours trop important aux témoignages (surtout lorsqu'il s'agit de récits d'anciens collaborateurs) coïncide avec un risque accru d'écrire une histoire biaisée car les témoins donnent, de manière inévitable, un avis subjectif de leur vécu. S'ajoute à ces faiblesses concernant les sources, un problème lié directement à l'auteur. A cet égard, des historiens reviennent sur l'attrait⁶¹ de Mabire pour la civilisation allemande à travers "le rêve nordique". L'on relève également certaines allusions à propos de la race du nord qui serait "vecteurs de valeurs positives". Cela nous invite alors à prendre de grandes précautions à la lecture de ces ouvrages qui dérivent vers une forme d'héroïsation militaire. Aujourd'hui, s'il est difficile de s'appuyer sur ces écrits, soulignons à leur décharge qu'ils furent les premiers à une période où les écrits majeurs, c'est-à-dire, ceux portant avant tout sur l'Histoire de Vichy, n'évoquaient que rarement la présence de Français dans l'armée allemande.

Parallèlement à ces écrits plus ou moins fantasmés des parcours militaires, d'autres ouvrages virent le jour à propos du monde collaborationniste. Sur cette question, le travail de Pascal Ory⁶² s'avère être une référence. Néanmoins, il ne consacre qu'un court chapitre à la collaboration armée au sein duquel il dresse un rapide portrait des engagés dans la LVF. D'autres travaux se concentrent plus spécifiquement sur des personnalités du collaborationnisme comme Doriot ou Marcel Déat⁶³. A ce sujet, Doriot, l'une des figures

⁵⁹ LEFEVRE Eric et MABIRE Jean, *Par -40° devant Moscou : la LVF 1941*, Fayard, 1985.
La légion perdue : face aux partisans, 1942, J. Grancher, 1995. *Sur les pistes de la Russie centrale : les Français de la LVF : 1943*, Grancher, 2003.

⁶⁰ MABIRE Jean, *La division Charlemagne*, J. Grancher, 1974.

⁶¹ MARPEAU Benoît. "Le rêve nordique de Jean Mabire." *Annales de Normandie* 43, no. 3, 1993: 215-241.

⁶² ORY Pascal, op.cit.

⁶³ COINTET Jean Paul, *Marcel Déat. Du socialisme au national socialisme*, Paris, Perrin, 1998.

emblématiques de la LVF, fut traité par l'historien allemand Wolf⁶⁴ en 1969 qui cherchait à comprendre la dérive politique de cet homme. Ajoutons à cela l'écrit de Philippe Burrin intitulé: *La Dérive Fasciste : Doriot, Déat, Bergery : 1933-1945* paru en 1986⁶⁵. Il y développe un chapitre s'articulant autour du parcours de Doriot et sur son intention de faire de la LVF une main armée pour prendre le pouvoir en France après la guerre. Une année plus tard, Henri Rousso insiste sur des questions politiques et sur les luttes de pouvoir des partis (PPF et RNP principalement) au sein de son ouvrage intitulé *La collaboration*. Ces livres offrent des clés de compréhension à propos des idées fascistes et des sphères collaborationnistes qui ont constitué des sources de motivation de premier plan dans l'engagement d'une part des volontaires. A ce propos, le volume de Pierre Philippe Lambert⁶⁶ présente l'intérêt de consacrer un chapitre par parti et mouvement ayant existé et pris part à la Collaboration.

Dans le courant des années 1990, la question de la collaboration militaire revient à plusieurs reprises au sein d'ouvrages aux objectifs variés. De façon récurrente, ils évoquent brièvement les volontaires de la LVF et s'en tiennent la plupart du temps à des éléments de connaissances habituels. Parmi eux, l'on peut citer le travail de Alain Corvisier⁶⁷, grand spécialiste de l'armée française qui développe un court chapitre ne s'attachant finalement qu'à décrire les principales unités françaises ayant servi sous commandement allemand. La LVF se retrouve ainsi mêlée à la Phalange africaine et à la SS. Quelques paragraphes présentent ces unités avec des chiffres sur les effectifs et des bilans de leur passage au front. Dans le même temps, des historiens publient des écrits sur l'Occupation. Ils se révèlent intéressants pour nous dans leur description des rapports entre Français et Allemands. Dominique Veillon s'inscrit dans un registre similaire dans son traitement de la survie des Français⁶⁸. En revanche, Philippe Burrin tente de répondre à des questions nouvelles au sein de *La France à l'heure allemande*. Il cherche à comprendre les origines sociales des collaborateurs et s'appuie sur des échantillons de légionnaires et de SS. Son ouvrage se révèle essentiel pour interpréter les motivations qui conduisent à s'engager dans l'armée allemande. D'un point de vue général, ces textes renseignent sur l'atmosphère qui règne, sur les nouveaux rapports de force et enjeux pour les Français. Ils contribuent ainsi à forger l'idée

⁶⁴ WOLF Dieter, et Chatenet Georgette. *Doriot : Du Communisme à La Collaboration*. Paris, Fayard, 1969.

⁶⁵ BURRIN Philippe. *La Dérive Fasciste : Doriot, Déat, Bergery : 1933-1945*. Éditions de Seuil, 1986.

⁶⁶ LAMBERT Pierre Philippe, *Partis et Mouvements de La Collaboration Paris 1940-1944*, Paris, J. Grancher, 1993.

⁶⁷ MARTEL André, *Histoire Militaire de La France, tome 4, De 1940 à Nos Jours*, Paris: Presses universitaires de France, 1994, p. 70-72.

⁶⁸ VEILLON Dominique, *Vivre et survivre en France 1937-1945*, Paris, Histoire payot, 1995.

que l'on se fait de la population française de cette époque, et apportent les premiers éléments de réponse sur ceux qui décident de franchir le pas de la collaboration armée. En matière de travaux universitaires, retenons le mémoire de Jean-François Cera⁶⁹ de l'université de Nice qui cherche à comprendre les raisons de l'engagement des français au sein de la LVF et de la SS. En s'appuyant sur des témoignages, il tente de mieux comprendre les origines sociales, leur effectif et l'influence de la politique dans les rangs.

L'année 1999 marque une avancée majeure grâce à l'étude de Pierre Giolitto. Deux ans après un livre consacré à la Milice⁷⁰, il publie un écrit visant à traiter l'histoire des volontaires français de façon complète et en suivant la chronologie des faits⁷¹. Ainsi, il entreprend de "mettre au jour les raisons qui ont conduit ces Français à prendre place dans les différentes formations militaires allemandes"⁷². Par la suite, il retrace l'histoire du régiment LVF en s'appuyant sur de nombreuses archives ainsi que des témoignages tout en conservant une distance critique. Dans le même temps, il évoque abondamment les unités SS Charlemagne et la *Sturmbrigade Frankreich*. Son ouvrage s'affirme alors comme le plus abouti dans la thématique des volontaires français sous le drapeau allemand. Il peut être complété par *Les Français sous le casque allemand*, de Lambert, paru en 1994. Ce livre se veut cette fois plus synthétique car il mentionne toutes les unités ayant intégré des Français. Son propos se concentre abondamment sur l'organisation des unités ainsi que sur l'uniformologie. On y trouve par ailleurs des renseignements moins courants sur la DCA ferroviaire ou bien la garde wallonie, unité belge ayant également accueilli des Français.

Après ces deux ouvrages importants, les années 2000 sont caractérisées par des recherches qui semblent mieux tenir compte de la LVF et des autres unités de volontaires français. En 2001, Le livre de Barbara Lambauer consacre une vingtaine de pages à la LVF. L'historienne y dévoile essentiellement les enjeux politiques au sein de l'unité et nous rappelle que sur le plan militaire, la LVF est "insignifiante"⁷³. C'est probablement une des raisons qui expliquent sa faible présence dans l'historiographie. L'ouvrage *Hitler et la France*⁷⁴ s'inscrit également dans cette lignée. Les deux spécialistes y développent tout au long de ces écrits les objectifs de l'Allemagne dont celui d'affaiblir la France et ainsi freiner le recrutement de volontaires.

⁶⁹ CERA Jean-François, *les raisons de l'engagement de volontaires français sous l'uniforme allemand*, mémoire de maîtrise, Université de Nice, 1992.

⁷⁰ GIOLITTO Pierre. Histoire de La Milice. Paris: Perrin, 2002.

⁷¹ GIOLITTO Pierre, op.cit.

⁷² Ibid, p. 519.

⁷³ LAMBAUER Barbara, op.cit. p. 415.

⁷⁴ COINTET Jean-Paul, *Hitler et la France*, Paris, Perrin, 2014.

Les atlas et infographies accordent eux aussi une place plus grande à cet aspect de la collaboration. Parmi eux, citons l'ouvrage des historiens de Caen⁷⁵, nous invitant à regarder la France de Vichy sous l'angle des chiffres et des cartes à travers un ensemble de thématiques. De plus, l'intérêt est qu'il s'appuie sur des travaux de master et de doctorat afin de questionner des aspects très précis. Ainsi, le chapitre sur la place des partis collaborationnistes en fonction des départements se révèle particulièrement utile pour traiter notre sujet. Pour compléter, l'infographie sous la direction de l'historien Jean Lopez⁷⁶ est tout aussi importante par son abondance de données chiffrées concernant (sous la forme de graphique le plus souvent) la plupart des questions militaires. On y retrouve un chapitre sur le poids de la collaboration française. En ce qui concerne ces aspects militaires, citons également l'ouvrage de l'historien Richardot⁷⁷ consacré à l'armée allemande, dans lequel il écrit plusieurs pages sur la place des étrangers dans cette armée. Toutefois, on peut regretter le fait qu'en dehors de la LVF, il n'évoque que très peu les autres unités de volontaires français, notamment la division SS Charlemagne. A la même époque, Robert Forbes a rédigé un livre faisant écho aux travaux des années précédentes puisqu'il fourmille de témoignages d'anciens volontaires français des unités SS. Toutefois, il participe à une forme d'apologie de la lutte qu'ils ont menés⁷⁸ et se rapproche davantage de Mabire sur ce point. A propos de la *Waffen SS*, les recherches de Jean Luc-Leleu⁷⁹ sont à prendre en compte, notamment dans la compréhension de son organisation et de son ouverture aux autres pays. Enfin, pour compléter notre cheminement concernant les enjeux militaires, Bene⁸⁰ et Claude d'Abzac-Epezy⁸¹ apportent des notions importantes à travers les tentatives de rapprochement militaires entre la France et l'Allemagne de 1940 à 1942.

Ces années voient également quelques historiens étudier ces volontaires français sous le prisme de leur comportement. C'est le cas de l'historien Vershinin⁸² qui dévoile de potentielles pistes afin de mieux cerner les personnalités qui se cachent derrière le terme de légionnaire. Il y évoque notamment un dégoût de la République ainsi que l'importance de la mission de croisade européenne dans les esprits. Ensuite, ne manquons pas d'évoquer

⁷⁵ LELEU, PASSERA QUELLIEN, DAEFFLER, op.cit.

⁷⁶ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op.cit.

⁷⁷ RICHARDOT Philippe, *Hitler, ses généraux et ses armées : Wehrmacht, Waffen SS et production de guerre*, Economica, 2008.

⁷⁸ FORBES Robert. *Pour l'Europe : les volontaires français de la Waffen-SS*, l'Aencre, 2005.

⁷⁹ LELEU Jean-Luc, *La Waffen SS: soldats politiques en guerre*, Perrin, 2007.

⁸⁰ BENE Krisztián, *La Collaboration Militaire Française dans La Seconde Guerre Mondiale*, Talmont-Saint-Hilaire: Éd. Codex, 2012.

⁸¹ ABZAC-EPEZY Claude, op.cit.

⁸² VERSHININ Aleksandr, op.cit.

l'approche intéressante de l'auteur de *Les archives Keystone sur la LVF*, qui se démarque des autres travaux car il retrace le parcours du régiment 638 au front de l'Est en s'appuyant uniquement sur des archives photographiques⁸³.

La France à l'envers paru en 2020 confirme qu'une nouvelle place est accordée à notre thématique. On retrouve ainsi un chapitre au sein de cette synthèse, conçue pour évoquer les parcours de ces "engagés au patriotisme hors frontière"⁸⁴. Soulignons le fait que l'historienne évoque la plupart des unités ayant compris des Français tout en essayant de les quantifier. Les recherches actuelles sur la période comprennent davantage d'informations sur l'histoire de ces volontaires, l'écrit de Pierre Giolitto y a fortement contribué. On constate alors que l'histoire de ces Français ayant combattu aux côtés des Allemands est désormais mieux comprise et plus présente au sein des écrits traitant de la collaboration. Aujourd'hui, nous connaissons avec précision les itinéraires des unités les plus importantes comme la LVF et la Charlemagne. Les questionnements concernant leurs histoires au front, la manière dont elles sont nées et leurs effectifs furent abordés à plusieurs reprises. Néanmoins, si le sujet est plus présent, les approches des chercheurs sont encore limitées et il n'y a pas de réelles avancées. Comme nous l'avons observé au cours de cette esquisse historiographique, la majorité des historiens privilégie une histoire par le haut en s'appuyant abondamment sur les travaux des prédécesseurs tels que Giolitto et Lambert. De fait, les sources utilisées sont de moins en moins renouvelées. Nous sommes régulièrement confrontés à un résumé du parcours de la LVF et de la SS, accompagné de quelques écrits de témoins. Ce recours aux témoignages est moins massif que dans les premiers ouvrages comme ceux de Mabire, mais il reste bien là. Pour comprendre les individus, la récente étude de Carrard s'interroge sur la véracité des témoignages: "la difficulté est de déterminer si leurs témoignages sont dignes de confiance et sur quels points ils pourraient être mis en doute"⁸⁵. Le témoignage pose très vite des complications, le simple fait qu'ils soit écrit laisse insinuer que son auteur possède un certain niveau d'érudition, ce qui n'est pas représentatif du reste des volontaires. Il détient de toute évidence une part de subjectivité malgré la "toute bonne foi"⁸⁶ du témoin. Sur ce sujet, les écrits les plus célèbres sont ceux de Marc Augier, qui utilisait le pseudonyme de Saint Loup⁸⁷. Si nous utilisons ces derniers, car il est important de poser un regard humain sur ces

⁸³ DARD Olivier, *Les archives Keystone sur la LVF*, Grancher, 2005.

⁸⁴ AGLAN Alya, op.cit., p. 496.

⁸⁵ CARRARD Philippe, op.cit. p. 69.

⁸⁶ LELEU Jean-Luc, *Tenter une nouvelle approche méthodologique : Analyser la bataille au prisme des pertes humaines*, Histoire des opérations militaires : sources, objets, méthodes sous la direction de Hervé Dréville, Service historique de la Défense, 2018.

⁸⁷ AUGIER Marc dit Saint Loup, *les volontaires*, Presse de la cité, Paris, 1963.

faits, leur participation controversée dans la guerre nous amène à leur accorder une place limitée au sein de nos recherches.

Aujourd'hui, il est troublant de constater qu'une part encore trop importante des écrits présents dans le paysage historiographique soit le fruit d'individus trop impliqués par cette question, et adoptant pour certains un regard dénué d'objectivité. Ici, l'enjeu est alors à la fois de questionner ces années d'écriture, mais également de venir compléter les travaux plus récents et mieux documentés. Pour cela, notre démarche consiste en une histoire par le bas, soit une étude portant directement sur le parcours de ces volontaires. Cela se traduit ainsi par une analyse quantitative portant sur l'histoire des membres de la LVF ainsi que des autres unités de volontaires français.

Durant notre recherche des sources existantes, nous avons relevé plusieurs centres d'archives se répartissant entre la France et l'Allemagne. La DAVCC, Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains, représente notre principale source de recherche. Elle est située à Caen et dépend directement du service historique de la défense. Le lieu est composé des archives militaires, principalement des dossiers individuels, qui recouvrent l'ensemble des conflits du XX^e siècle aux années 2000. Le fond qui nous intéresse est classé sous la cote AC 21P, il regroupe environ 1500 dossiers de volontaires français ayant combattu avec les Allemands, ces dossiers sont rangés dans 31 boîtes et portent le titre de LVF. En réalité, on y découvre également des Français engagés dans la *Waffen SS*, la Milice ainsi que d'autres unités de l'armée allemande. Ces 31 boîtes se divisent en deux types de dossiers. Le premier ensemble regroupe des documents administratifs qui relatent le décès d'un individu au sein d'une unité allemande, ils sont réparties en 17 boites et rassemblent 1189 individus. Nous analyserons l'ensemble des dossiers qui constituent ce premier corpus. Un dossier comprend une somme d'informations très aléatoires, cela va d'une simple date de naissance et de disparition au dossier chargé d'une trentaine de pages. De façon générale, ils sont composés de documents administratifs émanant des autorités allemandes et françaises. Ils relatent les causes de la mort, le régiment de l'individu et invalident la mention mort pour la France (cela concerne les LVF). De plus, ils mobilisent également des informations personnelles grâce à des actes de mariages, de naissance et certificat de domicile. Ils sont complétés par des documents émanant des tribunaux et de la gendarmerie, car ces anciens militaires font fréquemment l'objet de recherche après guerre. La deuxième catégorie de documents placés à la DAVCC correspond aux dossiers de pensions des volontaires ayant demandé l'octroi d'une rente après une blessure au front, il s'agit principalement de

membres de la LVF. Cependant, on y trouve également quelques demandes d'aide provenant des veuves, nous offrant une perspective différente pour analyser les familles des soldats tombés. Nous utiliserons ces 305 dossiers, clôturant ainsi les archives disponibles sur notre thématique à la DAVCC.

A Vincennes, le service historique de la Défense contient des documents concernant la LVF classés sous la cote GR 28 P12. Elles portent le noms de "Fichiers de la LVF" et regroupent plusieurs fiches à propos des volontaires incorporés à Versailles, site de la caserne de la Légion. Ces documents évoquent les volontaires reconnus aptes et inaptes ainsi que ceux qui furent incorporés à Guéret et à Montargis. La cote suivante, GR 28 P13, rassemble des archives émanant des services secrets. On y trouve principalement des bulletins de renseignements, de la correspondance provenant de membres de la Phalange Africaine, LVF, NSKK, ainsi que de la division Charlemagne. Etant donné que ces archives ne traitent pas des pertes chez les volontaires français mais plutôt de leur état civil, nous n'en ferons pas usage.

En Allemagne, les sources archivistiques sont divisées entre deux centres. A Berlin, la *Bundesarchiv* possède des rapports personnels contenant par exemple les adresses et grades des individus, soit des éléments déjà présents à Caen. Toutefois, on y trouve aussi des carnets de maladie, journaux militaires et un index des pertes. Ces archives regroupées au département PA sont actuellement en travaux pour encore deux années. Donc nous n'exploiterons pas ces dossiers au sein de ce travail. Le second centre est aux archives militaires de Fribourg, c'est à cet endroit que sont entreposés les journaux de marche du régiment 638.

Ayant pour idée initiale de centrer cette étude sur le régiment 638, nous avons par la suite fait le choix d'élargir notre champ tant les dossiers entreposés à la DAVCC présentent un potentiel évident pour étudier cette question dans sa globalité. De plus, un travail strictement centré sur la LVF aurait été difficile car on observe finalement que les soldats circulent beaucoup entre les unités de l'armée allemande. Lorsque les survivants de la LVF sont reversés dans la division Charlemagne en 1944, il n'est pas aisé de le savoir car ce n'est jamais mentionné au sein des dossiers.

Alors, comment étudier ces milliers d'hommes ? Notre orientation principale est de centrer cette recherche sur le cheminement de ces individus qui ont intégré les rangs allemands. L'objectif, derrière cette volonté de faire une histoire par le bas, consiste à revenir sur les enjeux de cette collaboration, en traversant des thématiques sociales et militaires, de manière à interpréter sous un angle différent ce qu'ils ont traversé durant la guerre. De plus,

aucune étude n'a encore évoqué les volontaires français sous le prisme des chiffres. Notre volonté est alors d'apporter des résultats tangibles pour situer les pertes des volontaires dans le temps. Pour ce faire, on se demandera de quelles façons une minorité de Français fut amenée à mourir volontairement dans l'armée allemande et quels furent les enjeux de ce parcours controversé sur le front et dans les mémoires ? Une interrogation qui prendra sens au fil de trois questionnements simples. Tout d'abord, qui sont ces individus et pourquoi décident-ils de rejoindre le camp allemand ? Quel est leur parcours militaire par rapport au reste de l'armée allemande et comment analyser ces pertes ? Enfin, quels sont les enjeux de la mémoire à travers l'obtention de la mention "Mort Pour la France" et quelles furent les réactions des familles de ces volontaires ?

Pour répondre à ces interrogations, l'utilisation de méthodes quantitatives se révèle être une des solutions les plus efficaces afin d'analyser le parcours d'un millier d'individus. Notre travail consiste à saisir des éléments précis se trouvant dans chaque dossier, par exemple un lieu de décès, de façon à par la suite réunir toutes ces données et en faire une synthèse. Cette phase de recherche se nomme la "saisie et le codage"⁸⁸. Il en ressort des statistiques que nous mettrons en forme à l'aide de différents tableaux et graphiques. Une fois que les informations d'une thématique particulière sont rassemblées, le chercheur peut effectuer des comparaisons entre les individus et ainsi dégager les grandes tendances qui se dessinent. En étudiant le corpus entier de la DAVCC, nous pourrions interroger sa représentativité par rapport aux 12 000 Français qui sont tombés aux côtés des Allemands durant la guerre. Notre corpus représente ainsi un peu moins de 10 % des pertes enregistrées durant le conflit. L'étude quantitative présente l'avantage de poser un regard différent sur certains affrontements, elle permet par exemple de "décrypter et analyser les différentes formes de pertes pour mieux appréhender une campagne militaire"⁸⁹. En effet, ces dossiers ont l'intérêt de dévoiler des informations précises telles que la date et le lieu de la mort. En nous référant aux types de morts des volontaires, nous pouvons quantifier les données et dès lors être mieux renseigné sur la façon de pratiquer la guerre. On pense par exemple aux armes qui causent le plus de pertes dans les rangs LVF, mais également aux ravages des maladies. Il sera dès lors intéressant d'apporter quelques réponses mais surtout de confronter nos résultats à l'historiographie présente.

En plus de cette étude des pertes, ces dossiers nous apportent des clés de compréhension dans le cadre d'une approche sociologique de ces volontaires. Nous pourrions

⁸⁸ LEMERCIER Valérie, ZALC Claire, *Méthodes Quantitatives Pour L'historien*. Paris: La Découverte, 2010.

⁸⁹ LELEU Jean-Luc, *op.cit.*, p. 6.

ainsi mieux percevoir la place de ces individus dans la société française des années 40, et questionner les dernières recherches à ce sujet. Ajoutons à ces considérations quantitatives, que de nombreux dossiers représentent une somme d'informations conséquentes qui nous renseigne également sur la manière dont ces volontaires étaient perçus par les témoins de cette période. On pense notamment aux lettres des proches, certes rares, mais dévoilant des éléments sur la vie d'un individu (on y trouve parfois les causes d'un engagement) ainsi que sur ceux qui ont laissé ces écrits.

Cependant, et le lecteur s'en doute, cette étude ne pourra pas apporter un éclairage exhaustif sur toutes les questions qui entourent les volontaires français dans l'armée allemande. On pense notamment à l'importance du "conditionnement idéologique"⁹⁰, sujet nécessitant d'avoir un accès à la pensée de ces individus. Or, les dossiers de décès ne contiennent aucune trace de la correspondance que pouvaient entretenir ces derniers avec leurs proches. Les limites de cette recherche reposent sur le fait que nous devons nous restreindre, la plupart du temps, à des données administratives. De fait, les partis politiques du monde collaborationniste que nous avons évoqués durant notre introduction ne pourront pas faire l'objet d'une analyse en raison de l'impossibilité de quantifier leur importance chez les acteurs de cette collaboration. Toutefois, il sera possible de contourner ces difficultés en étudiant la provenance de ces derniers sur le territoire en fonction de l'influence des partis collaborationnistes présents au sein des départements, et déterminer s'il y a une concordance.

Un autre point faible de nos archives réside dans l'inégalité de nos dossiers en matière de volume. Pour l'exprimer plus clairement, certains dossiers de décès ne contiennent quasiment aucune donnée, si ce n'est une date de naissance, un nom et une ville d'origine. Le traitement devient dès lors bien difficile car on ne peut pas savoir si l'individu en question était un engagé de la LVF ou bien un Français ayant intégré une autre unité. Cela nous amène d'ailleurs à préciser que cette inégalité de contenu entre les dossiers se fait sentir entre les LVF et non LWF. En effet, les dossiers de légionnaires sont plus fournis que les autres unités, on peut supposer que c'est dû au fait que de nombreux légionnaires sont morts au milieu du conflit, soit à une époque où l'administration allemande était encore en mesure de traiter les dossiers de décès au front. A mesure que l'on avance dans le conflit, les administrations sont dépassées par le nombre de victimes et c'est une des raisons qui expliquent le manque de contenu de nombreux dossiers de Français ayant combattu dans la SS par exemple. Ajoutons à cela, la difficulté à connaître l'unité dans laquelle ont combattu ces individus. A ce sujet, les

⁹⁰ LELEU Jean-Luc, *La Waffen-SS : Soldats Politiques En Guerre*, Paris, Perrin, 2007, p. 441.

trois indicateurs qui apparaissent sur l'intitulé des dossiers sont "LVF" ou "Légion tricolore", ils désignent la même unité. Le deuxième est "SS" et le troisième, plus rare, s'intitule "Milice". Ainsi, le chercheur connaît, lorsqu'il n'y a pas d'erreur, le genre de dossier qu'il souhaite analyser. A ces problèmes d'identification, s'ajoutent des difficultés importantes pour déceler la profession des combattants, qui est souvent la grande absente. Enfin, un des derniers obstacles est dû au fait qu'au cours de leur engagement, certains soldats ont changé d'unité à plusieurs reprises et il est souvent impossible de le savoir sans témoignage annexe. Cela pose problème lorsqu'on sait qu'environ un millier de LVF ont intégré la division Charlemagne au milieu de l'année 1944. Malgré ces difficultés, les différences de volume qui peuvent se faire sentir au sein des dossiers font aussi partie intégrante de cette recherche, et le chercheur doit accepter que ce manque de données soit finalement inhérent à cette étude.

A présent, nous pouvons revenir sur les principales thématiques qui vont organiser notre analyse. Dans un premier temps, nous mettrons l'accent sur les origines socio-professionnelles des volontaires français. L'objectif, au sein de cette première approche du sujet, est de dresser le profil civil des futurs volontaires avant leur engagement. Ce travail prendra une forme chronologique puisque nous aborderons dans les pages suivantes, leur passage au front. Ici, il sera question d'étudier les types de décès que l'on rencontre, les lieux dans lesquels cela se produit tout en replaçant ces pertes dans le temps en comparaison avec celles des Allemands. L'enjeu consiste à mieux percevoir les difficultés que les volontaires ont rencontrés durant les combats, et dans une plus large mesure, le visage de la guerre qu'ils ont mené et subi. Enfin, notre dernière partie retracera la gestion de ces dossiers de décès. Elle proposera d'étudier les principaux sites de sépultures de ces hommes ainsi que la mémoire qu'ils ont laissée sous le prisme des familles et de l'Etat. Nous y verrons le retrait de la mention mort pour la France, la manière dont les proches ont vécu ces décès, les formes de dégradations que l'Etat a mis en place mais également les recherches effectuées pour appliquer des sanctions.

Partie 1: Profil civil des volontaires français

Chapitre 1: Origines géographiques, âge et lieux de vie

a. Lieux de naissance

Dans ce premier chapitre, nous nous concentrerons sur la vie des volontaires avant de contracter un engagement dans l'armée allemande de façon à définir en détail leur profil civil. A ce titre, c'est sans doute l'un des aspects les plus importants à analyser car le terrain reste peu exploré, à l'inverse de la thématique militaire. En effet, seulement une poignée d'historiens ont posé un regard sur le passé des volontaires au moment où ils étaient encore des civils, afin de mieux appréhender leur identité et comprendre les raisons d'un tel engagement. Dans ce domaine, l'apport de Philippe Burrin⁹¹ n'est pas négligeable car il nous renseigne, chiffres à l'appui, sur les situations professionnelles des futurs légionnaires. Quelques années plus tard, Pierre Giolitto⁹² reprend le travail de son prédécesseur tout en s'attachant à dégager les grands axes d'analyse. Il s'intéresse ainsi à leurs convictions, places dans la société mais également à leurs âges.

L'étude des lieux de naissances pourrait paraître inutile car les hommes qui se sont engagés comme volontaires dans l'armée allemande ont des parcours de vie qui ne sont pas inéluctablement figés au sein de cet espace de naissance. Toutefois, l'échelle du département nous donne l'occasion de voir large et limite le risque de proposer une carte qui n'aurait aucun intérêt en raison du mouvement propre à chaque foyer. On pense par exemple au départ des ruraux vers les villes, phénomène important puisqu'à partir de 1926⁹³, la population urbaine est plus nombreuse que celle vivant à la campagne. Ici, l'on partira du principe que si l'on saisit un département de naissance, les probabilités que l'individu ne passe pas sa jeunesse au sein de ce même département, ou au moins la région, sont plus faibles. Ceci étant dit, il faut admettre que cette carte puisse ne pas être représentative, car nous ignorons si chaque individu a passé au moins les dix huit premières années de sa vie dans son département de naissance. Une fois ce risque pris en compte, il peut être intéressant de construire une analyse en gardant cette question à l'esprit : le département de naissance peut-il avoir une influence dans les engagements de ces hommes vers l'armée allemande ? Cette question sous-tend l'idée que ces volontaires se sont forgés une opinion, ou furent peut être plus influençables, dans des lieux qui furent plus propices au développement de la

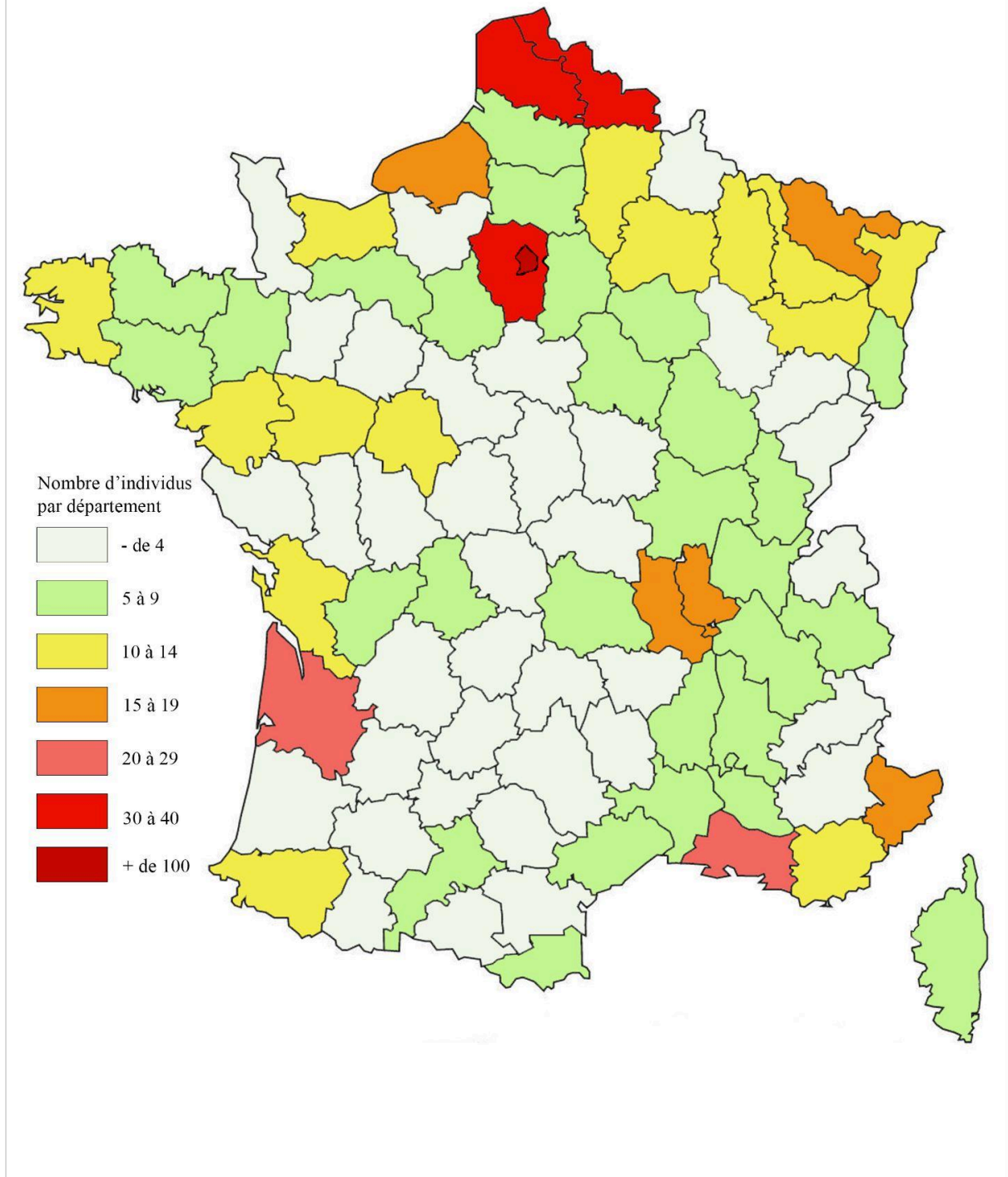
⁹¹ BURRIN Philippe, *La France à L'heure Allemande : 1940-1944*. Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 440.

⁹² GIOLITTO Pierre. *Volontaires Français Sous L'uniforme Allemand*. Paris: Perrin, 1999, chapitre 3 "des soldats perdus".

⁹³ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, op. cit., p. 17.

collaboration. Le questionnement est similaire à celui que nous proposerons lors de l'analyse du dernier lieu de résidence d'un individu avant son engagement, ce dernier sera d'ailleurs sûrement plus pertinent en raison de sa fiabilité car en général l'administration confirme qu'un individu n'a pas changé de lieu de vie avant son départ. Cependant, l'avantage d'étudier les lieux de naissances repose également dans le fait que c'est une donnée, en comparaison aux autres, extrêmement bien renseignée au sein des dossiers de décès.

Lieux de naissance des volontaires



Sources: DAVCC Caen, 988 individus (corpus de 1189 dossiers). Fond de carte des départements de la France, modifié manuellement.

Les lieux de naissance des volontaires français sont, pour une grande majorité, à mettre en relation avec les densités de population présentes dans la France des années 30. En effet, on constate que les départements de naissance qui rassemblent des masses importantes de futurs engagés sont la Seine, la Seine-et-Oise, le Nord ainsi que le Pas-de-Calais. Ces territoires sont également ceux qui possèdent les plus fortes densités de population en 1936⁹⁴, avec plus de 100 habitants au kilomètre². Le département de la Seine se distingue immédiatement car on y dénombre 174 naissances de futurs volontaires, ce qui représente presque 15 % de notre corpus (17,6 % en retirant les 201 dossiers inconnus). Ce résultat est pertinent puisque la population de Paris s'élève à plus de 2,8 millions en 1936 sur un total d'environ 40 millions de Français au même moment. Dans sa globalité, le département de la Seine devait compter autour des 5 millions d'habitants en 1936, il réunissait 12,5 % de la population. On remarque alors que cette forte concentration des naissances dans ce département est accentuée chez les volontaires. Le Pas-de-Calais, le Nord ainsi que la Seine-et-Oise regroupent chacun plus de 30 individus. Les départements suivants sont les Bouches-du-Rhône ainsi que la Gironde avec plus de 20 naissances. La présence de grandes villes comme Bordeaux et Marseille jouent également un rôle dans ces fortes concentrations de volontaires. Les historiens démontrent que le collaborationnisme est un phénomène principalement urbain (Voir chapitre plus bas), cela expliquerait pourquoi les départements ayant des grandes villes se démarquent sur cette carte.

Néanmoins, la comparaison avec les densités de population n'explique pourtant pas tout puisque certains départements connus pour des densités plus faibles ressortent davantage. Par exemple, la Gironde possède une densité de population réduite par rapport aux départements cités plus haut, et connaît un solde de mortalité élevé dans les années 30. Pourtant, elle s'illustre sur cette carte comme le cinquième département de notre corpus. D'autre part, le scénario contraire se produit avec les départements du Finistère, Loire et Rhône. En effet, le Finistère ne dépasse pas les 11 naissances, et les deux départements suivants n'atteignent pas les 20 naissances alors que Lyon (capitale du Rhône) est la deuxième plus grande ville du pays. Les autres territoires de l'est du pays sont visibles sur cette carte, mais on y dénombre guère plus de 10 naissances, ce qui n'est pas représentatif de la répartition de la population. Dans le Sud, les départements de Montpellier et de Toulouse sont eux aussi sous-représentés sur cette carte avec chacun à peine plus de 5 naissances. Cependant, si l'on relève les départements qui réunissent le plus de naissances sur cette carte,

⁹⁴ Ibid. p. 16.

il faut bien admettre qu'ils ont tous un poids démographique élevé dans les années 30. Pour illustrer cela, signalons la Seine-Inférieure, la Moselle ainsi que les Alpes-Maritimes, qui regroupent une somme importante de naissances, notamment grâce aux villes de Nice et Rouen.

A présent, si l'on porte un regard sur cette carte en y ajoutant la ligne de démarcation qui vient diviser la France entre Zone occupée et Zone libre, on comprend que l'espace sous occupation allemande est bien plus représenté. On y dénombre en effet 20 départements ayant au minimum 10 naissances de volontaires contre seulement 5 pour la Zone libre. Mais si la Zone occupée est plus peuplée, la présence de l'armée ainsi que de l'administration allemande a très certainement favorisé les enrôlements de volontaires. La mise en place d'une propagande visant à développer progressivement l'idée d'invincibilité de ses troupes a éventuellement encouragé l'arrivée de recrues. De plus, le Nord et le Pas-de-Calais ont fait l'objet d'une occupation renforcée, avec une plus forte concentration d'unités à travers la domination de l'*Oberfeldkommandantur* de Lille, ignorant "les conventions d'armistices et l'existence de l'État français"⁹⁵. On distingue ainsi une relation entre les lieux de naissances et les départements ayant fait l'objet d'une occupation allemande plus encadrée. Le nord de la France illustre cette idée mais également les départements de l'est dont une partie ont vécu entre les influences françaises et allemandes de 1870 à 1940. Par ailleurs, une récente étude a démontré que 2428 alsaciens ont rejoint l'armée allemande volontairement, dont plus de 800 une unité SS⁹⁶. Il est alors pertinent de signaler une augmentation des naissances en Moselle ainsi que dans le Bas-Rhin. Le sud de la France, s'il est moins peuplé que le nord, possède pourtant des départements aux fortes densités tels que l'Hérault, le Gard ou les Pyrénées-Orientales. Pourtant, l'on constate que la part des naissances de volontaires y est bien moins représentée, à l'exception de certaines zones géographiques aux vastes aires urbaines. Finalement, la Zone occupée est donc bien plus touchée, et ce au-delà des densités de population, à l'exemple de la Meuse et la Marne, plus faible démographiquement mais dépassant les 10 naissances de futurs engagés. A ces aspects démographiques, s'ajoute ensuite la question de la place des mouvements collaborationnistes au sein des différents départements.

"A l'automne 1941, les Allemands estiment à 30 ou 40 % la part des idéalistes"⁹⁷ écrit Burrin lorsqu'il évoque les volontaires de la LVF. De fait, cette proportion d'idéalistes était

⁹⁵ Ibid. p. 55.

⁹⁶ DIEBOLD Geoffrey, « Les volontaires alsaciens dans les troupes du III^e Reich », *Raison présente*, vol. 211, no. 3, 2019, p. 79-87.

⁹⁷ BURRIN Philippe, op. cit., p. 439.

probablement sous l'influence d'un parti collaborationniste particulier. Certaines zones de la France sont plus propices au développement des partis d'extrême droite, et cela fait sens lorsque l'on dresse un parallèle avec les naissances relevées sur cette carte. Encore une fois, ce sont les grandes villes qui sont marquées par un développement des partis collaborationnistes, avec néanmoins des variations en fonction de la situation géographique. La Zone occupée se distingue par une "implantation des principaux mouvements... plus dense"⁹⁸, au sud s'exerce des jeux d'influences entre la Milice et le SOL⁹⁹ (Service d'Ordre Légionnaire). La côte ouest est caractérisée par la domination du Groupe Collaboration au sein des partis collaborationnistes, avec une certaine présence en Gironde et en Loire-Inférieure. De fait, on retrouve de nombreuses naissances au sein de ces deux départements, cependant elles sont plus faibles dans le département de Nantes. En outre, le PPF de Doriot se distingue par son influence sur la frontière est. Ce dernier semble avoir une assise dans les Alpes-Maritimes (en rouge sur notre carte) ainsi que dans les Vosges et la Savoie, mais ces deux départements paraissent moins présents sur ce corpus. Les mouvements collaborationnistes sont également implantés au sein des départements normands, on notera que la Seine-Inférieure, très touchée, est également un des territoires qui compte le plus de naissances. Enfin, le Pas-de-Calais ainsi que la Seine sont l'apanage du RNP de Déat et sont identifiés comme étant des zones de naissances très importantes. Ainsi, la plupart des départements mis en avant sur cette carte sont marqués par la présence des partis collaborationnistes. Paris, symbole de la diversité de ces mouvements extrêmes et foyer de la LVF, en est le parfait exemple.

Après cet aperçu de la répartition du collaborationnisme en France, l'on pourrait se demander s'il existe une corrélation avec l'influence du maréchalisme. On pense notamment au discours de Pétain ouvertement favorable à la LVF, et affirmant que les légionnaires détiennent une part de l'honneur militaire du pays. Toutefois, la Zone libre est bien plus favorisée par l'influence du vainqueur de Verdun. Les destinations du Maréchal lors de ses voyages à la rencontre des Français illustrent bien cette inégalité puisque la Zone occupée est peu fréquentée. On peut tout de même signaler que la Seine-et-Oise ainsi que la Seine-Inférieure, départements du Nord marqués par de nombreuses fêtes en l'honneur du Maréchal¹⁰⁰, sont aussi des lieux de naissances majeurs des volontaires.

⁹⁸ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, op. cit., p. 94.

⁹⁹ Le SOL est une organisation paramilitaire de Vichy sous la direction de Darnand.

¹⁰⁰ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, op. cit., p. 90.

Enfin, il convient d'évoquer les combattants nés dans des pays étrangers¹⁰¹ puisqu'ils représentent 115 individus, soit 9,7 % du total (11,7 % si l'on retire le nombre d'inconnus) de cette étude. Parmi plus d'une vingtaine de pays, figure en premier plan l'Allemagne. En effet, les volontaires détenant des origines outre-Rhin se portent au nombre de 29. On peut alors aisément expliquer ce résultat en imaginant que ces hommes avaient conservé un lien fort avec leur pays maternel (la pratique probable de la langue pouvait faciliter l'intégration). L'ouverture de l'armée allemande aux Français était peut-être une occasion de renouer avec ces origines. Le sentiment de trahison que certains ont ressenti lorsqu'il fallut revêtir l'uniforme des "arrogants vainqueurs de 1940"¹⁰² atténué, il était alors plus simple pour eux de contracter un engagement dans une unité vouée à se battre aux côtés des Allemands. Ajoutons que cette présence de membres d'origines germaniques est élevée si on la compare avec la répartition des nationalités étrangères en France dans les années 30. Les résultats de 1936 dénombrent plus de 50 000 Allemands en métropole, très loin derrière les Italiens (720 000), Polonais (422 000) et Espagnols (253 000)¹⁰³. Au total, les Allemands sont alors la 8^e nationalité étrangère en France. On peut donc considérer que leur présence parmi les volontaires français s'expliquent avant tout par un sentiment d'adhésion à la culture allemande et aux enjeux de l'époque.

Après l'Allemagne, 19 naissances sont rapportées en Algérie, 11 en Pologne ainsi que 8 au Maroc. Ces deux pays africains sont à l'époque des colonies françaises, il est donc pertinent de les retrouver. Ensuite, la place des Polonais s'explique sans doute par le poids de l'immigration des populations de leur pays vers la France évoqué plus haut. On peut également supposer qu'il y ait un ressentiment envers la Russie, en raison des multiples guerres envers leur peuple depuis plusieurs siècles. Toutefois, ces engagements restent étonnants car ces individus rejoignent l'armée d'une nation qui reste l'agresseur principal de la Pologne. Les autres pays sont anecdotiques tant ils sont variés, on retrouve par exemple 7 Belges, 6 Italiens et 6 Russes. Par ailleurs, on notera que la très faible présence des engagés d'origines italiennes, alors qu'il s'agit de la première nationalité étrangère en France, nous prouve bien qu'un contrat dans l'armée d'Hitler n'est pas uniquement une question pécuniaire. Par ailleurs, la présence de ces quelques individus nés en Russie illustre peut-être davantage, une volonté d'agir contre un régime politique opprimant, qu'une lutte contre leur pays natal.

¹⁰¹ Voir tableau annexe 1.

¹⁰² GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 91.

¹⁰³ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, op. cit., p. 20.

b. Derniers lieux de résidence

A présent, nous pouvons poursuivre cette analyse en nous intéressant aux dernières traces avant l'engagement. Cette deuxième carte s'attache ainsi à retracer les derniers lieux de résidence en conservant l'échelle du département. Toutefois, cette donnée se fait plus rare au sein des dossiers étudiés, on regrette ainsi l'absence de 200 individus supplémentaires.

Pour commencer, soulignons le fait que cette carte nous dévoile des zones géographiques presque identiques à la carte précédente. Cela renforce alors l'intérêt d'évoquer les lieux de naissances, et confirme que les individus mènent une vie, pour la grande majorité, au sein de leur département de naissance. De plus, cette carte se démarque davantage car malgré une masse de données plus faible que la précédente, elle parvient à accentuer un phénomène déjà souligné: la domination des grandes unités urbaines. Aussi, on recense encore plus d'individus résidents au sein du département de Paris. Il en va de même pour les Bouches-du-Rhône où Marseille s'impose davantage puisque nous y relevons 30 domiciles de volontaires. D'autres départements du sud sont également en augmentation, mais cela reste à la faveur des grandes villes comme Lyon, à la démographie plus élevée que Saint-Etienne. Ainsi, l'on relève un foyer à Nice dans les Alpes-Maritimes et également en Haute-Garonne. Dans un registre identique mais au nord, le département de Lille recense plus d'individus et atteint les 40 volontaires tandis que le Pas-de-Calais, s'il reste pourvoyeur, est marqué par une baisse. On observe également une légère diminution en Seine-et-Oise, qui exprime probablement de manière implicite une domination de Paris (de même avec Lille au Nord). En définitive, la capitale rassemble 23,6 % des 764 volontaires qui composent cette carte, ce qui représente 6 % supplémentaires proportionnellement à la première carte. En y ajoutant les engagés vivants en Seine-et-Oise, il y aurait alors au moins 1 individu sur 4 vivant dans une zone géographique en lien avec Paris. En outre, le placement de la caserne des LVF à Versailles, doit jouer un rôle et contribuer à une influence plus grande de la Légion au sein de la Seine-et-Oise. Les départements de l'est de la France sont, de manière logique, moins visibles puisque trois sont annexés directement au Reich. Plus à l'ouest, la Seine-Inférieure ainsi que la Loire-Inférieure sont également en recul, cela peut paraître surprenant car ce sont des lieux plus enclins au collaborationnisme. La Seine-Inférieure reste tout de même un des départements les plus pourvoyeurs en Normandie avec le Calvados qui lui aussi est identifié comme ayant une plus forte proportion de partis collaborationnistes en son sein. L'historien Giolitto a donc vu juste lorsqu'il écrit que les "plus nombreux des engagés sont parisiens. Mais la Seine, la Seine-et-Oise, la Bretagne et surtout le Midi ont

également fourni leur contingent de *Waffen SS*¹⁰⁴. Si nos résultats concordent avec tous les territoires cités, la Bretagne ne semble pas être bien représentée sur cette carte, ni dans la précédente. Cela peut s'expliquer par la prédominance des dossiers LVF au sein de notre corpus sur les autres unités telles que la SS évoqué par l'historien.

Nous pouvons désormais analyser cette carte en l'associant aux lieux de domicile des travailleurs volontaires. Les similarités entre ces deux types d'individus sont frappantes car l'on remarque qu'ils vivent dans des zones géographiques semblables. La Seine, la Seine-et-Oise, le nord de la France, la Gironde, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, la Meurthe-et-Moselle ainsi que la Loire et le Rhône sont des départements qui s'illustrent comme les principaux pourvoyeurs de travailleurs volontaires¹⁰⁵. Si l'on regarde ensuite la carte ci-dessous, au sujet des combattants, on constate que ce sont exactement les mêmes territoires qui sont touchés. En acceptant qu'il y ait une différence avec la Saône-et-Loire, le Loiret et la Seine-et-Marne, tous les départements qui suivent sont identiques. Françoise Passera évoque les travailleurs volontaires comme des individus aux parcours "chaotiques, semés d'échecs et de ruptures avec l'environnement familial... peu encadrés socialement"¹⁰⁶. De plus, la recherche d'un emploi est pressante en raison de la montée du chômage en 1940. On peut alors dresser des parallèles évidents avec les individus qui s'engagent dans l'armée allemande, bien souvent eux aussi "perdus"¹⁰⁷ et victimes d'une situation sociale délicate. L'historienne démontre également qu'ils sont issus des départements urbains, et ajoute que les espaces industriels de la Zone occupée sont les plus touchés. Un paradoxe apparaît néanmoins, les départements affichant les salaires mensuels urbains les plus importants au regard du reste du pays sont également ceux qui livrent la majorité des volontaires, combattants comme travailleurs¹⁰⁸. Les inégalités sont grandissantes entre les départements urbains et ruraux, les salaires les plus bas sont situés au sein des "petites propriétés de l'Ouest, du centre et du Sud Ouest"¹⁰⁹, soit les régions les moins touchées par le volontariat.

Pour terminer, l'on peut déceler une forme de cohérence entre les domiciles des volontaires et le Service d'ordre légionnaire, organisation paramilitaire au service du régime de Vichy. En effet, les villes qui réunissent le plus grand nombre d'adhérent au SOL sont Nice, Marseille et Lyon. Les départements de ces mêmes villes sont bien visibles, comme on peut le voir sur la carte ci-dessous. De plus, il est fort probable que des membres du SOL

¹⁰⁴ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 406.

¹⁰⁵ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, op. cit., p. 118.

¹⁰⁶ Ibid., p. 119.

¹⁰⁷ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 70.

¹⁰⁸ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, op. cit., p. 105.

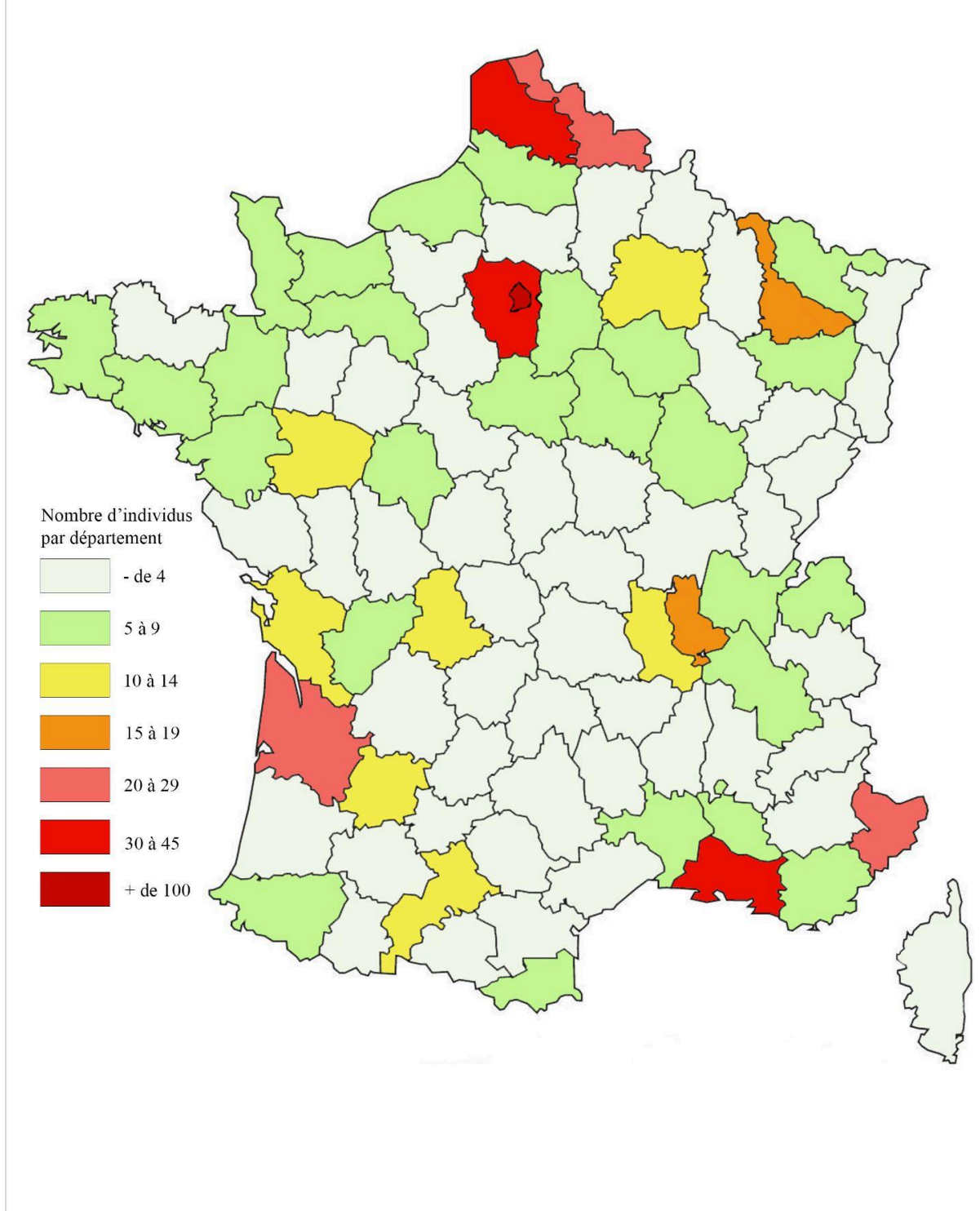
¹⁰⁹ Ibid., p. 104.

aient rejoint des unités de volontaires français en raison de la pression de leur chef Darnand. Effectivement, ce dernier invita ses hommes à rejoindre la Légion tricolore lors de l'investiture du SOL en 1942 et "exalte le courage et la combativité du peuple allemand"¹¹⁰. Durant le mois de juillet de cette même année, la Légion tricolore a également ouvert ses portes à la Légion française des combattants ainsi qu'aux Chantiers de la jeunesse. Cependant, on admet que les adhérents à la Légion française des combattants sont peu à s'engager parmi les volontaires. Cela se confirme carte en mains, car les départements avec un fort taux d'adhérents à la LFC ne sont pas des lieux de résidence privilégiés des volontaires que nous étudions¹¹¹. Il en va de même pour les Chantiers de la jeunesse, où l'essentiel des sites sont localisés dans des départements fournissant moins de futurs soldats pour l'Allemagne.

¹¹⁰ GIOLITTO Pierre, *op. cit.*, p. 208.

¹¹¹ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, *op. cit.*, p. 92.

Derniers lieux de résidence des volontaires



Sources: DAVCC Caen, 761 individus provenant du corpus de 1189 dossiers. Fond de carte identique à la précédente.

c. Années de naissance

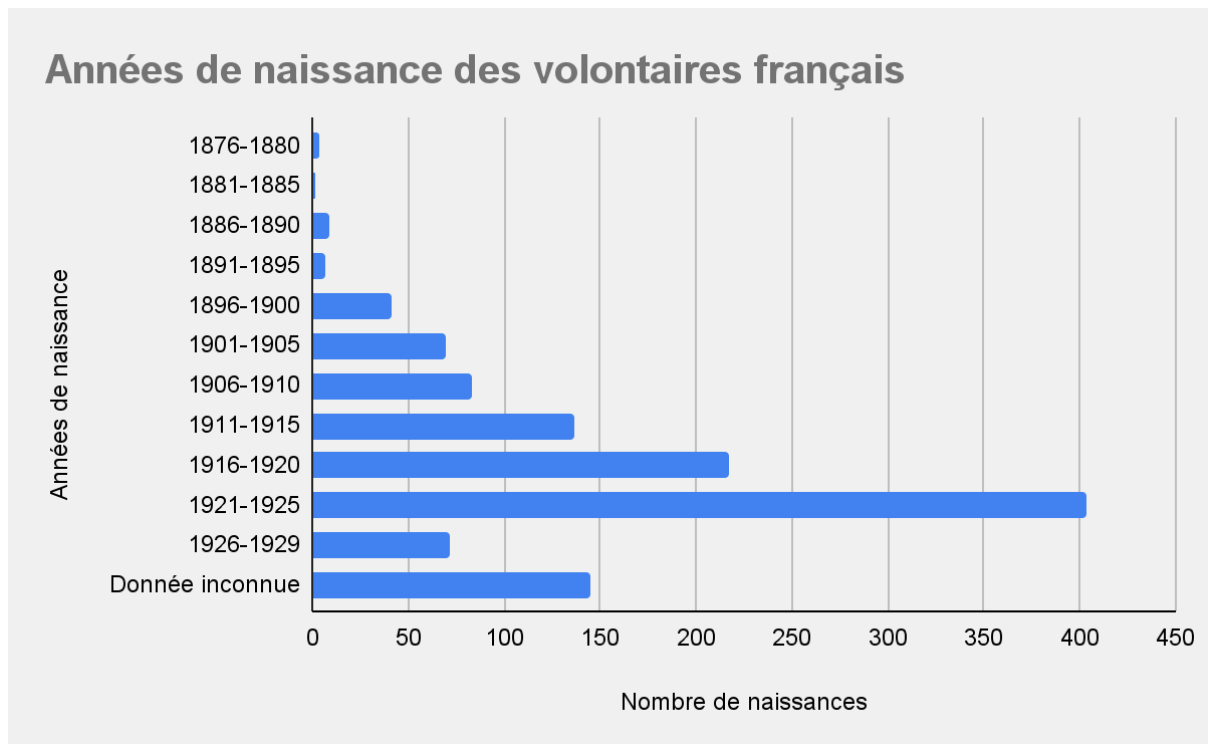
Les unités de volontaires au centre de notre recherche, à savoir la LVF et la SS, sont connues pour leur aspect bigarré. Les historiens mettent en avant les écarts d'âge, parfois ahurissant, entre les soldats de la légion vieillissants et les SS juvéniles. Sur le graphique ci-dessous, nous avons rassemblé tous les individus de notre corpus derrière le terme général de volontaire français afin de nous représenter la répartition des classes d'âge. L'avantage pour étudier cette question, se trouve dans la quantité très importante de données présentes au sein de notre corpus. En effet, la date de naissance d'un individu est une information qui ne fait que rarement défaut à l'appel, le résultat est donc représentatif puisque nous avons rassemblé plus de 1000 dates de naissance sur les 1189 dossiers du corpus.

Les effectifs nous apparaissent marqués par la jeunesse des combattants, nés pour l'essentiel entre 1916 et 1925. Les années allant de 1921 à 1925 sont surreprésentées puisqu'elles correspondent à une période de naissance de plus d'un tiers des individus de ce corpus. Il s'agit d'hommes ayant entre 19 et 23 ans en 1944. Ils sont suivis par un second groupe qui dépasse les 200 individus, nés dans l'intervalle 1916/1920. Plus de la moitié des effectifs des volontaires sont globalement des hommes jeunes puisque la répartition des âges se situe entre 18 et 27 ans, si l'on prend comme point de repère l'année 1943. La part des hommes plus âgés comprend un quart du corpus qui s'estime, en simplifiant les traits, à des hommes ayant aux alentours de la trentaine d'années au milieu du conflit. Enfin, on notera qu'environ 70 membres du corpus sont extrêmement jeunes car ils sont nés entre 1926 et 1929, il peut donc s'agir d'hommes et d'adolescents ayant pour une partie, moins de 18 ans au moment de l'engagement.

Ainsi, le total des volontaires semble globalement composite, avec toutefois une proportion non négligeable d'hommes jeunes ayant une vingtaine d'années. La part des volontaires dépassant la trentaine d'années se révèle plus vaste que celle des engagés sortant tout juste de leur minorité. De fait, le tableau ci-dessous nous indique que les militaires nés au minimum en 1925 représentent 11 % du total de notre corpus. On peut alors en déduire que l'engagement dans une unité de l'armée allemande fut, pour une large majorité, le choix d'hommes âgés de plus de vingt ans, et possédant tous leurs moyens pour peser l'enjeu d'un ralliement aux forces allemandes.

L'historien Rass, démontre que sur un échantillon de 2291 soldats d'une division engagée sur le front de l'Est, les années de naissances 1913 et 1914 sont les plus récurrentes

car elles reflètent 24 % de l'ensemble¹¹². On remarque alors qu'il y a une différence de taille avec les volontaires français car le regroupement des individus nés entre 1911 et 1915 correspond à peine à 13 % de notre échantillon. De plus, Rass relève environ 10 % d'individus nés entre 1921 et 1925. Ces mêmes années équivalent à 33,6 % (plus de 400 personnes sur les 1189) des volontaires français de notre étude. Cette différence nous permet alors de nuancer nos propos. Les volontaires français apparaissent plus jeunes en comparaison avec un échantillon d'une division allemande du front de l'Est.



Sources: DAVCC Caen, corpus de 1189 dossiers.

Cependant, si l'on désire comparer cet échantillon de Rass avec une unité française qui a également combattu sur le front de l'Est pendant une durée similaire, la LVF paraît correspondre davantage à l'exercice. Le tableau ci-dessous permet de mettre l'accent sur l'âge des volontaires en fonction de leur unité. Il sépare les individus en trois colonnes, la première porte sur les LVF et regroupe plus de la moitié du corpus, la deuxième sur les SS et la dernière regroupe ceux ayant rejoint des unités disparates dans l'armée allemande.

A première vue, la LVF comporte une importante quantité de jeunes recrues car 26 % d'entre eux sont nés entre 1921 et 1924. Encore une fois, cela reste bien plus important que

¹¹² RASS Christoph, "Menschenmaterial" : *Deutsche Soldaten an der Ostfront : Innenansichten einer Infanteriedivision 1939-1945*, Schönigh, 2003, p. 423.

les individus de l'échantillon de Rass puisqu'ils sont à peine 9 %¹¹³ à être né dans le même laps de temps. La LVF, alors qu'elle est souvent raillée en raison de l'ancienneté de ses membres, possède finalement un réservoir d'hommes (très) jeunes bien plus important en comparaison à la 253^e division allemande. On peut également poursuivre dans cette voie et vérifier si la proportion d'hommes ayant plus de 30 ans (30 ans au minimum en 1941) est en corrélation entre les deux unités. Le résultat est surprenant car il n'y a presque aucune différence, on dénombre à 20,8 % les légionnaires nés entre 1900 et 1911 contre 20 % pour les hommes de la 253^e division. En fait, le véritable contraste entre ces unités se dissimule sur deux classes d'âges: les jeunes soldats dont l'âge laisse supposer un manque d'expérience fondamental, et ceux qui commencent à être âgés pour pratiquer la guerre. Alors, si le gros des effectifs de la LVF est représenté par des soldats nés entre 1912 et 1920, cette part est bien plus mince par rapport aux militaires de la 253^e division. En réalité, les troupes de la LVF nés durant cette période forment un total de 33,9 % contre 62 % au sein de la division allemande en question¹¹⁴. Une des différences fondamentales entre une unité allemande classique et un régiment de volontaires français cantonné à faire de la lutte anti-partisane sur le même front, se situe probablement sur cette question de l'âge. On retrouve alors très bien l'aspect hétéroclite de la LVF dont parlent Burrin et Giolitto à travers cette propension à englober l'ensemble des classes d'âges, à l'inverse de la 253^e division allemande, composée d'une grande majorité d'hommes étant né entre 1912 et 1920, et se trouvant ainsi dans la force de l'âge pour combattre. Néanmoins, ce n'est pas uniquement cette question de l'âge qui fait de la LVF une unité médiocre, il s'agit ici d'une des nombreuses causes qui ne jouent pas en la faveur de ce régiment.

Ensuite, les SS français semblent en tout point plus jeunes que leurs prédécesseurs de la LVF. Les hommes étant nés avant 1920 sont proportionnellement moins nombreux en comparaison à la LVF et la tendance s'inverse après 1921. En effet, on compte seulement 1 % d'individus nés avant 1899 contre 4 % chez la LVF, 10 % nés entre 1900-1911 contre deux fois plus chez les légionnaires. Enfin, 22 % des effectifs des SS français sont nés entre 1912-1920 pour 33 % au sein de la Légion. Les gros bataillons de la SS sont alors représentés par des hommes très jeunes nés entre 1921 et 1926, et même après. On dénombre alors plus de 56 % de SS français ayant au maximum 22 ans en 1943, les plus jeunes sont encore des mineurs. Si l'on s'intéresse à la plus jeune classe d'âge de notre tableau, il y a une différence

¹¹³ Ibid., p. 423.

¹¹⁴ Ibid., p. 423.

de 14 % entre la LVF et la SS, cela illustre donc parfaitement la grande jeunesse ambiante au sein des recrues de SS français.

Cette jeunesse s'inscrit ainsi dans la lignée des autres unités SS que compte l'armée du Reich, même s'il existe de grandes disparités en fonction du type d'unité. A ce propos, la 17^e division d'infanterie motorisée SS possède en 1944 59 % de combattants nés en 1925 et 1926¹¹⁵. La situation des SS français, dont 21 % de l'effectif est né après 1924, paraît dès lors moins critique. En observant l'évolution de la *Waffen SS* tout au long du conflit, on constate deux faits: la SS a augmenté en effectif de manière exponentielle, mais son réservoir humain n'a cessé de rajeunir ou de vieillir. En 1940, plus de la moitié des membres de la division SS "*Totenkopf*" sont nés entre 1901 et 1912¹¹⁶. On constate ici la ressemblance avec la 253^e division d'infanterie qui comptait également une vaste part de ses troupes nés durant une période similaire. A la fin de l'année 1943, la présence des moins de 20 ans a explosé au sein des unités SS, à l'image de la 9^e division blindée de SS qui voit la part des soldats de 21 à 31 ans chuter au profit de combattants plus jeunes ou plus âgés¹¹⁷. Il y a donc un sillon qui se creuse au sein des unités SS en 1944, les classes d'âges qui étaient les plus présentes au début de la guerre sont ravagées par le conflit avec l'URSS, responsable de 81 % des pertes de l'armée allemande avant le 6 juin 1944. Ainsi, le tableau ci-dessous démontre que les SS français ont une trajectoire équivalente aux restant de la *Waffen SS*. Celle-ci mettant l'accent sur un réservoir d'hommes très jeunes (nés à partir de 1921), puis laissant place à un dernier tiers composé d'individus plus âgés, en infériorité numérique. Toutefois, si la propension à engager de très jeunes combattants est inhérente à la SS de la fin de guerre, ce phénomène apparaît comme moins accentué chez les volontaires français engagés dans la *Sturmbrigade* et la Charlemagne.

Les dernières données dont nous disposons font référence aux autres volontaires français, ceux dont les régiments ou divisions ne furent pas précisés, ou bien trop peu nombreux pour être représentés sur ce tableau. Il s'agit de miliciens, de membres du NSKK, de marins de la *Kriegsmarine*, d'artilleurs de la *Flak* et certains se sont également engagés dans des régiments classiques de la *Heer*. Ces destins, trop uniques pour faire l'objet ici d'une quantification précise, apparaissent comme étant un combiné de la LVF et des unités SS. De plus, plus de 30 % de ces individus n'ont pas de date de naissance sur le dossier qui leur est dédié. Quoiqu'il en soit, l'on peut retenir la présence supérieure d'hommes ayant une

¹¹⁵ LELEU Jean-Luc, *Combattre en dictature: 1944, la Wehrmacht face au débarquement*, Perrin, Paris, 2022, annexe 13.

¹¹⁶ LELEU Jean-Luc, *La Waffen-SS: soldats politiques en guerre*, Perrin, Paris, 2007, annexe 14.

¹¹⁷ Ibid, annexe 15.

quarantaine d'années comparée aux unités précédentes. C'est probablement dû au fait que pour intégrer des unités telle que le NSKK (ravitaillement des troupes), les exigences des recruteurs étaient moins élevées. Néanmoins, la part des individus nés entre 1921 et 1924 se positionne en tête de cette colonne, ce qui laisse penser que l'engagement dans l'armée de l'occupant reste l'apanage d'individus jeunes, en quête d'un moyen de s'élever de leur condition sociale ou de vivre une expérience nouvelle.

Répartition par âge des volontaires français selon leur unité

Années de naissance	LVF	SS	Autres unités	Données inconnues	<u>Total des unités</u>
1899 et avant	27	5	18	0	50
	4,1 %	1,82 %	7,28 %		4,2 %
1900-1911	137	29	28	1	195
	20,85 %	10,58 %	11,33 %		16,4 %
1912-1920	223	61	39	2	325
	33,94 %	22,26 %	15,78 %		27,33 %
1921-1924	173	103	55	1	332
	26,33 %	37,59 %	22,26 %		27,92 %
1925 et après	51	60	28	3	142
	7,76 %	21,89 %	11,33 %		11,94 %
Donnée inconnue	46	16	79	4	145
	7 %	5,83 %	31,98 %		12,19 %
<u>Total</u>	657	274	247	11	1189
	100 %	100 %	100 %		100 %

Sources: DAVCC Caen, corpus de 1189 dossiers.

d. Les lieux de vie

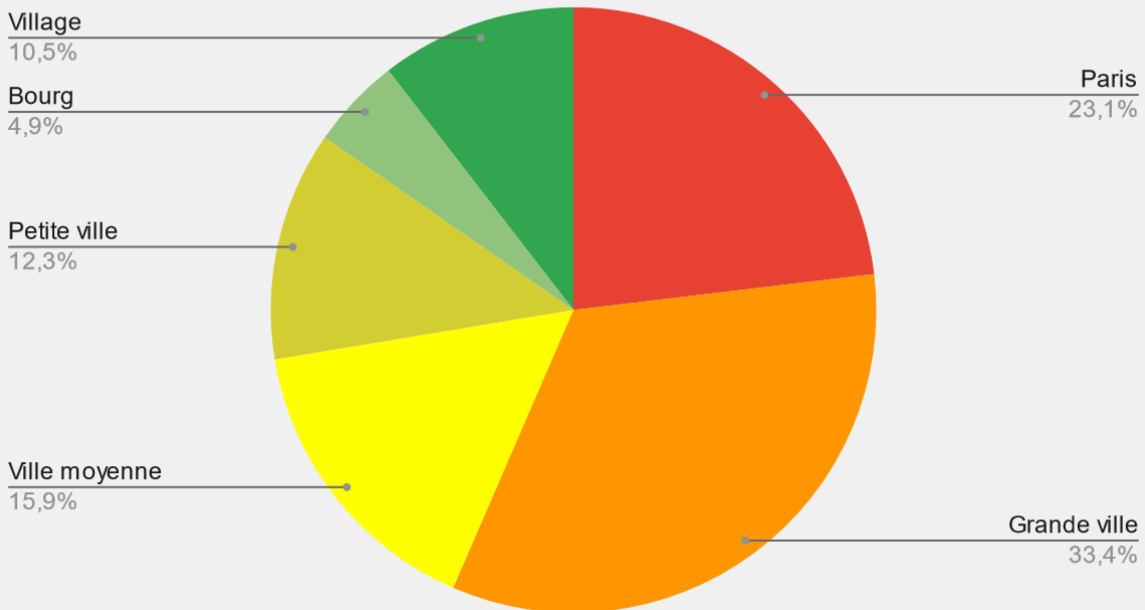
Le phénomène du collaborationnisme est “essentiellement urbain”¹¹⁸ à 80 %. Une des raisons avancées par les historiens consiste à dire que les idées politiques n’atteignent pas ou difficilement les campagnes, notamment parce que les partis émergent et se développent dans les villes. Philippe Burrin détaille ce propos et affirme que la “vie urbaine se caractérise par une séparation des lieux de résidence, de travail et de loisirs, elle multiplie les réseaux de relations et les occasions d’un engagement politique”¹¹⁹. En effet, un partisan de la collaboration vivant en zone rurale est plus susceptible d’être stigmatisé. À l’inverse, il est plus aisé de se fondre dans la masse démographique du milieu urbain. Ce constat s’applique visiblement lui aussi aux hommes qui se sont engagés aux côtés des Allemands puisqu’en s’appuyant sur les types d’habitat avant l’incorporation, nous constatons qu’une grande majorité de ces derniers proviennent effectivement des villes.

Pour faire cette analyse, nous avons utilisé la définition de l’INSEE qui prévoyait qu’une commune de moins de 2000 habitants pouvait être considérée comme une commune rurale. Ensuite, nous avons découpé les différents ensembles urbains de façon à produire une échelle plus détaillée allant du bourg à la grande ville (les données chiffrées de chaque ville existent pour l’année 1936 et 1946). Cette façon de procéder a le défaut d’être relativement “archaïque” car nous cantonnons notre définition d’une unité urbaine à son importance démographique. Sans vouloir réduire les aspects géographiques, notre volonté consiste principalement à comprendre si les volontaires vivaient dans des ensembles démographiques importants, car le phénomène de collaborationnisme se retrouve essentiellement dans les grandes villes.

¹¹⁸ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, op. cit., p. 95.

¹¹⁹ BURRIN Philippe, op. cit., p. 433.

Répartition des volontaires en fonction de l'habitat



Sources: DAVCC Caen, 554 individus (corpus de 1189 dossiers).

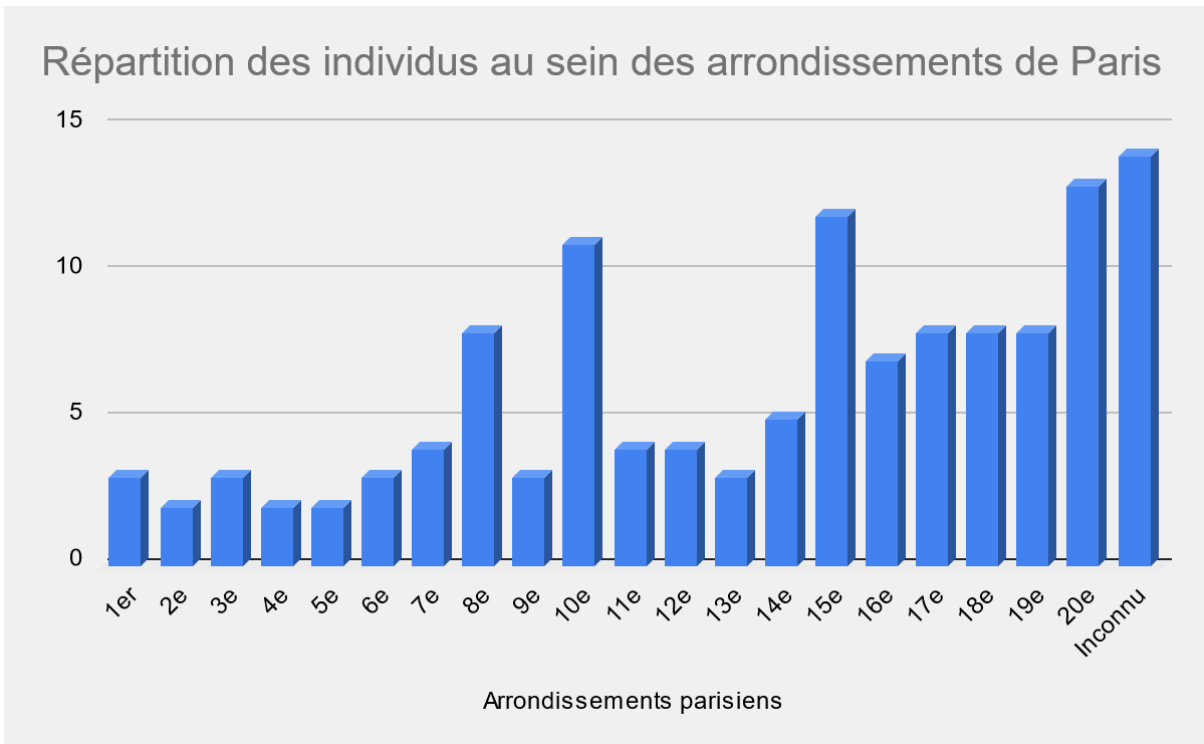
Ici, les volontaires vivant au sein d'une zone rurale, un village (moins de 2000 habitants) ou un bourg (entre 2000 et 5000 habitants pour ce dernier), représentent à peine un cinquième de cet échantillon. Cela coïncide avec les propos de Jean Quellien et Philippe Burrin lorsqu'ils évoquent les espaces marqués par la présence du collaborationnisme sur le territoire français. Toutefois, il convient de nuancer nos résultats puisque la part écrasante de l'urbain sur le rural peut aussi s'expliquer par le fait que les villages ne sont probablement pas toujours renseignés dans les dossiers. En effet, une part non négligeable de ces derniers ne comprend qu'un département sans précision de la commune. Donc il faut admettre que cette analyse puisse détenir quelques biais. Si les historiens démontrent que le collaborationnisme est majoritairement urbain, les volontaires eux n'étaient pas tous issus des partis collaborationnistes. Toutefois, ces résultats conservent une forme de pertinence puisque l'on sait que de nombreux jeunes engagés furent l'objet d'une influence d'un entourage certainement lié au collaborationnisme sans être impliqués directement eux-mêmes au sein d'un parti. C'est d'ailleurs l'argument de plusieurs familles au sein de ce corpus qui déplorent la présence d'amis plus âgés, ou alors des effets de groupes, pouvant entraîner un jeune homme n'ayant pas la maturité ou le recul nécessaire à s'engager dans une unité allemande. Quoi qu'il en soit, l'on peut retenir que le monde rural est bien moins impliqué que les villes dans l'envoi de volontaires.

Les grandes villes sont ainsi le lieu de vie de plus de 50 % des engagés, ajoutons à ce constat que la capitale regroupe quasiment à elle seule le quart de cet échantillon. Sur cette question, Burrin écrit que la région parisienne “regroupe une bonne partie des effectifs de chaque parti”¹²⁰, il ajoute que la moitié des adhérents du Groupe Collaboration vivaient à Paris, soit près de 21 000 personnes. Dès lors, la principale observation que l’on puisse faire consiste à dire que la localisation des membres des différents partis est intimement liée aux lieux de vie des volontaires. Cela signifie qu’il est probable qu’une partie de ces engagés provient directement des mouvements collaborationnistes de la capitale et des autres grandes villes. La LVF représente à ce sujet l’exemple le plus criant, du fait qu’elle est née elle-même de l’action des partis, “La plupart (les volontaires LVF) viennent de leur propre mouvement”¹²¹ note Burrin, affirmation qui prend sens car plus de 80 % des engagés sur ce graphique vivaient en ville. D’autre part, cette omniprésence des villes est en corrélation avec les lieux de résidence que nous évoquions plus haut, à travers les départements pourvoyeurs. Ajoutons que l’influence des partis favorise l’engagement de ceux qui sont qualifiés “d’idéalistes” par la plupart des auteurs (Aglan, Giolitto et Burrin). C’est alors cette provenance des grands centres urbains qui renforce l’idée que la ville est un terreau plus propice à la construction politique. Enfin, l’on peut dresser un parallèle intéressant avec l’envoi de travailleurs volontaires car 38,8 %¹²² de ces derniers provenaient de la région parisienne, on découvre ici que cette prépondérance de Paris est similaire pour les engagés dans l’armée allemande. Si l’on décide d’approfondir ce développement sur Paris, il est possible de dresser un tableau des arrondissements les plus pourvoyeurs en hommes.

¹²⁰ Ibid, p. 433.

¹²¹ Ibid, p. 439.

¹²² GARNIER Bernard, QUELLIEN Jean, PASSERA Françoise, *La main-d'œuvre française exploitée par le IIIe Reich : actes du colloque international*, Caen, 13-15 décembre 2001, Centre de recherche d'histoire quantitative, 2003, p. 113.



Sources: DAVCC Caen, 128 individus (corpus de 1189).

Alors, existe-t-il une logique dans la répartition des individus en fonction des arrondissements dans lesquels ils vivent ? Tout d'abord, le siège de la LVF se trouvait au 19 rue Saint George dans le 9^e arrondissement. Le comité central y a transféré à partir de 1942 "l'ensemble des services centraux de l'association: Secrétariat général, Recrutement, Propagande, Service sociale, Amis de la LVF"¹²³ (Précisons ici que le comité central était déjà situé dans le 9^e avant ce changement de rue). Cependant, on constate en observant nos résultats que cet arrondissement fait partie des plus discrets puisqu'à peine 5 volontaires y habitent. La parenthèse de la Légion tricolore ne modifie pas vraiment cette observation puisque son commissariat général est situé dans le 17^e et son secrétariat général est à l'exact emplacement de celui de la LVF. Il est donc difficile d'établir un véritable lien entre l'emplacement du siège de la LVF et la zone d'habitat des volontaires.

La corrélation difficile à établir avec la LVF mérite toutefois plus de nuances lorsque l'on s'interroge sur les différentes zones de sièges des principaux partis collaborationnistes. Pour commencer, notre hypothèse fonctionne difficilement avec le PPF de Doriot car il est situé 10 rue des pyramides dans le 1^{er} arrondissement. Délicat d'établir une connexion car il s'agit d'un arrondissement au sein duquel moins de 5 individus de cet échantillon ont vécu avant de s'engager. Cependant, le MSR d'Eugène Deloncle possède un siège dans le 8^e

¹²³ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 26.

arrondissement, et apparaît alors comme un espace plus impliqué si l'on se réfère à ce graphique. Enfin, le RNP de Marcel Déat se démarque en tête de cette liste car il était situé au sein du 20^e arrondissement rue Boyer. A ce sujet, ajoutons que le RNP était l'un des partis les plus influents dans la sphère collaborationniste du département de la Seine. En effet, une étude démontre que sur un échantillon de plus de 5600 collaborateurs, 39 % en étaient membres¹²⁴. Le PPF de Doriot, pourtant majoritaire chez les hommes du 1^{er} bataillon de la LVF¹²⁵, marque un retrait dans la ville de Paris (il se positionne après le RNP et représente la 2^e principale influence¹²⁶), ville la plus influente dans l'envoi de volontaires. Ces trois partis représentent les partis fondateurs de la LVF, leurs chefs ont tour à tour exercé la présidence de l'unité avec Deloncle, Doriot et Déat. Ainsi, l'on peut supposer qu'il soit naturel que la zone d'influence du RNP se ressente au sein de son propre arrondissement. Néanmoins, et Burrin l'explique, si la LVF est "chapeauté par les partis parisiens... Les recrues, ils ne les fournissent qu'en petit nombre"¹²⁷. Alors regardons si le poids de la population des différents arrondissements joue un rôle dans nos résultats.

Les arrondissements ne sont pas tous égaux en matière de démographie. Les années 40 sont marquées par un pic démographique de plus de 200 000 habitants pour le 20^e, or, le 9^e possède à la même période deux fois moins d'habitants. C'est encore plus criant pour le fief du PPF qui rassemble à peine plus de 40 000 habitants avant 1940. Enfin, le 15^e arrondissement dépasse les 200 000 habitants, on ignore le poids démographique du 10^e car les données de l'INSEE datent de 1968 et évoquent 113 000 individus. Alors, en s'intéressant aux statistiques à notre disposition sur les différents arrondissements de la capitale, nous pouvons porter sur nos premiers résultats un certain recul puisqu'il est fort probable que le poids démographique de chaque espace de Paris joue pleinement son rôle. A ce titre, les deux premiers arrondissements (le 20^e et le 15^e) de notre graphique sont également les plus importants en matière de démographie. On peut donc questionner le rôle des milieux sociaux dans l'enrôlement de volontaires.

Le Paris de l'avant guerre a plusieurs visages. L'étude de Goglin¹²⁸ évoque une vaste partie populaire de la ville qui s'étend du 10^e arrondissement au 20^e en excluant le 16^e et une partie du 17^e. La première remarque qui vient consiste alors à dire que le Paris populaire est source de plus d'engagements avec des arrondissements plus pourvoyeurs que les premiers.

¹²⁴ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, op. cit., p. 95.

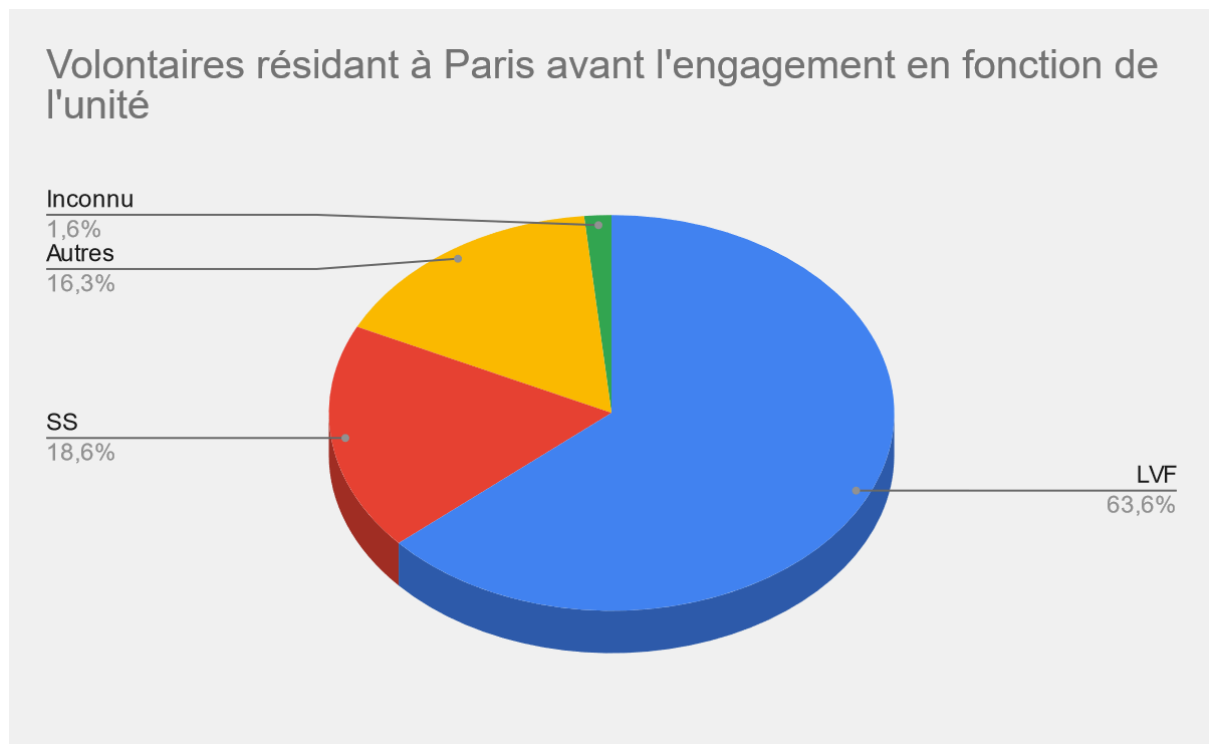
¹²⁵ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 86.

¹²⁶ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, op. cit., p. 95.

¹²⁷ BURRIN Philippe, op. cit., p. 439.

¹²⁸ GOGLIN Jean-Marc, *Au cœur des petits et des pauvres de Paris. 1930-1946*, HAL, 2017, p. 10.

De plus, lors de la débâcle de 1940, plus de la moitié des 3 millions d’habitants de Paris prennent la fuite dans le cadre de l’exode, davantage les plus aisés que ceux “des arrondissements populaires”¹²⁹. Cela signifie que les quartiers plus aisés, plus faibles démographiquement, ont perdu encore plus d’habitants. En ce qui concerne le niveau de vie, nous avons peu insisté sur le fait que la population des années noires est en souffrance, les pénuries de vivres sont importantes et le rationnement fait des victimes. La pauvreté est de plus en plus forte au sein du 20^e arrondissement, en raison notamment de la ration de viande qui passe de plus de 100 à 60 grammes en 1944¹³⁰. L’historien Dominique Veillon décrit les fortes inégalités entre les arrondissements les plus riches (7^e, 8^e, 9^e et 16^e) qui reçoivent plus de 50 % des colis (compléments de rations envoyés par les familles) par habitants au détriment des plus pauvres¹³¹. Cette souffrance liée à la dégradation du niveau de vie est très certainement une des raisons de nombreux engagements, à ce sujet, Giolitto rappelle l’importance de la solde d’un légionnaire, supérieure à celle d’un travailleur en Allemagne¹³². Finalement, ces quelques indicateurs démontrent que la logique des engagements est probablement plus à mettre en relation avec le niveau de vie et la démographie, en raison de la difficulté à cerner l’influence des infrastructures collaborationnistes dans Paris.



Sources: DAVCC Caen, échantillon de 128 individus (corpus 1189 dossiers).

¹²⁹ Ibid, p. 27.

¹³⁰ Ibid, p. 34.

¹³¹ VEILLON Dominique, *Vivre et survivre en France 1937-1945*, Paris, Histoire payot, 1995, p. 176.

¹³² GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 46.

Le graphique suivant nous éclaire davantage sur les résultats de cette première observation puisque si Paris est la première résidence des volontaires, la capitale n'est pas l'apanage exclusif de la LVF. En effet, l'on pourrait penser qu'une partie écrasante des habitants de Paris s'engage dans le régiment LVF car la capitale est l'épicentre des partis collaborationnistes, ayant pour la plupart contribué à la création de l'unité. Toutefois, la présence de légionnaires est loin d'être écrasante car environ 40 % des individus de cet échantillon ont rejoint une autre unité de l'armée allemande. Ajoutons également que la part des LVF est plus grande au sein de notre étude car elle représente 657 individus contre 521 SS et autres (une part restant inconnue). On peut donc supposer que cette majorité aurait été moins flagrante si les archives avaient été plus précises et si nous avions eu un nombre identique de combattants à comparer. Malgré cela, ce graphique témoigne d'une certaine logique face à cette supériorité quantitative des légionnaires vivants dans Paris, qui illustre une forme de réussite (relative) de la propagande faite par le monde collaborationniste en faveur de la LVF. Cette approche centrée sur les lieux de vie des volontaires nous conduit désormais à détailler le profil socioprofessionnel de ces derniers.

Chapitre 2: Situations professionnelles et familiales avant l'engagement

a. Situations professionnelles

La première partie de ce chapitre consiste à dresser un aperçu de la place qu'occupent les volontaires au sein de la société en s'intéressant aux professions qu'ils exercent. Cependant, ce chapitre présente de grandes lacunes car sur la totalité de notre corpus, nous avons décelé la profession de 168 individus uniquement. Le chiffre s'élève à 270 si l'on élargit notre axe d'analyse aux différentes situations possibles (STO, prisonnier dans les *Stalags*, travailleur volontaire...) avant un engagement dans l'armée allemande. Cette absence de données traduit plusieurs points. Tout d'abord, la question de la profession d'un individu n'est pas importante aux yeux des administrations qui gèrent les dossiers de décès. En effet, ces dernières sont chargées d'annoncer un décès, d'évoquer ses circonstances et surtout de préparer la transcription du décès sur l'acte civil. Finalement, on retrouve les données essentielles de l'état civil ainsi que celles étant en rapport avec le parcours militaire. Que ce soit l'administration de l'armée allemande, de la LVF ou les Anciens combattants, aucune n'indique le métier du défunt. On peut néanmoins trouver cette information d'une manière indirecte. Par exemple, les registres de mariage (lorsqu'ils sont présents) dévoilent la

profession du marié, sinon, ce sont les témoignages de l'entourage à travers les lettres ou procès verbaux de gendarmerie qui peuvent faire allusion au passé professionnel d'un volontaire. Enfin, ce chapitre s'achèvera sur la situation familiale des volontaires à travers une analyse des mariés et célibataires. Pour cette question, nous avons des résultats plus importants car environ 40 % des dossiers contiennent une petite fiche supplémentaire, servant visiblement de complément d'informations¹³³ et dévoilant cette donnée dans une case intitulée "situation familiale".

Pour poursuivre notre cheminement visant à comprendre les raisons d'un engagement dans les armées du Reich, la profession d'un individu semble être une étape importante. En effet, elle nous renseigne sur l'appartenance sociale d'un individu, sur son niveau de vie et délivre des clés pour imaginer les raisons d'un engagement. Le tableau ci-dessous présente un classement des types de professions et classe les individus selon l'unité qu'ils ont intégré.

Si l'on se concentre sur les hommes tombés dans la LVF, on observe une très forte présence des militaires et des policiers car ils représentent quasiment 30 % des 126 individus. Ce premier résultat est intéressant à bien des égards puisqu'il fait sens avec les propos de nombreux historiens qui rapportent, selon les sources allemandes, que la LVF est composée de trois grandes catégories d'individus: Les "idéalistes", les "militaires" de carrière et enfin les "chômeurs et aventuriers"¹³⁴. Ce premier chiffre semble ainsi être en accord avec les sources de l'époque car le chiffre de 30 % se rapproche fortement du tiers de cette catégorie. D'autre part, le fait qu'il y ait autant de militaires pourrait faire penser légitimement que la LVF est une unité de valeur en raison de l'expérience apportée par ces derniers. Toutefois, on insiste sur la présence d'anciens combattants ayant participé à la guerre de 14-18 ce qui participe au caractère "composite"¹³⁵ de la formation.

A cette proportion importante de militaires s'ajoute ensuite la présence de la classe ouvrière qui englobe 15 % des membres de ce premier échantillon. En s'appuyant sur des recherches diverses dans plusieurs départements, Giolitto relève aussi la forte influence des ouvriers. Néanmoins, il constate que cette influence varie fortement en fonction des spécificités propres à chaque territoire. Par exemple, les légionnaires provenant du Calvados sont essentiellement des ouvriers agricoles, de bâtiments et d'usine. La classe ouvrière représente seulement 15 % de l'échantillon des Alpes-Maritimes¹³⁶. L'historien note

¹³³ Voir annexe 3.

¹³⁴ AGLAN Alya, op. cit., p. 494.

¹³⁵ BURRIN Philippe, op. cit., p. 440.

¹³⁶ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 85.

également les propos du journal *l'Illustration* qui rapporte que 90 % des légionnaires proviennent d'un travail manuel (sur un échantillon de 200 personnes). Il est donc difficile d'établir avec certitude la véritable place de chaque corps de métiers au sein de cette étude tant notre corpus est lacunaire et tant les résultats varient selon les territoires. Pascal Ory rapporte que dans le département de la Côte d'Or, il y aurait 24 employés sur 48 professions, et de nombreux salariés agricoles et chômeurs dans la Vienne¹³⁷. Enfin, il ajoute que "la petite bourgeoisie et le lumpenproletariat ont sans doute fourni les plus gros contingents"¹³⁸. La contribution de cette dernière catégorie englobant des personnes en marge de la société se confirme difficilement ici car nous avons relevé environ 4 % d'individus sans profession. Néanmoins, l'on peut supposer que si une situation de chômage n'est que rarement précisée dans les dossiers, elle transparaît probablement à travers ces absences de données. De plus, l'année 1940 est marquée par un pic du taux de chômage avec 960 000 demandes d'emploi non satisfaites¹³⁹, ce n'est donc pas un hasard si la moitié des recrues LVF sont enregistrées au moment de sa création en 1941.

Le nombre d'ouvriers est plus significatif au sein des autres unités (colonne SS et autres unités), on réalise par exemple que sur les 41 individus, 11 sont des ouvriers, soit le quart. Et si l'on pousse l'analyse plus loin, il serait judicieux de prendre en compte les hommes qui ont travaillé en Allemagne car c'est en majorité la main-d'œuvre provenant de la classe ouvrière qui fut utilisée. Les ouvriers sont "incontestablement les principales victimes des réquisitions de main-d'oeuvre pour l'Allemagne sur l'ensemble de la période"¹⁴⁰. Ce sont ainsi des centaines de milliers de travailleurs (650 000 selon Quellien¹⁴¹) qui sont envoyés en Allemagne entre 1942 et 1944, principalement des ouvriers, des paysans ainsi que des artisans en raison de leur aptitude pour exercer des tâches manuelles et soutenir l'économie de guerre allemande. S'ajoutent à ces travailleurs forcés, ceux qui ont choisi un départ volontaire. Cette catégorie est bien moins nombreuse mais les sources ne s'accordent pas pour statuer sur leur nombre. Les Allemands recensent plus de 260 000 départs alors que Bernard Herzog se contente du chiffre de 46 000 travailleurs volontaires¹⁴². Ici, il est intéressant de montrer que la majorité de travailleurs ayant rejoint des unités LVF, SS et autres, sont des travailleurs volontaires. Ainsi, on peut supposer qu'il s'agissait pour eux

¹³⁷ ORY Pascal, op. cit., p. 243.

¹³⁸ Ibid, p. 243.

¹³⁹ WIEVIORKA Olivier, LE GAC Julie, OLLIVIER Anne-Laure, SPINA Raphaël, *la France en chiffres de 1870 à nos jours*, Perrin, Paris, 2015, p. 172.

¹⁴⁰ GARNIER Bernard, QUELLIEN Jean, PASSERA Françoise, op. cit., p. 78.

¹⁴¹ Ibid, p. 84.

¹⁴² Ibid, p. 111.

d'une manière d'éviter un retour difficile en France, pays qu'ils ont trahi aux yeux de leur entourage. Sur la cinquantaine de travailleurs volontaires trouvés au sein de notre corpus, la grande majorité a contracté un engagement dans une unité autre que la LVF, cela nous conduit alors à penser que cet engagement s'est produit vers la fin de la guerre. Il y a donc plusieurs possibilités: soit c'est un engagement dans un élan de soutien envers l'Allemagne (avec une rémunération attrayante), soit l'individu a le sentiment qu'il est trop tard pour un retour en France. Il faut aussi prendre en compte la pression des SS, qui poussent à rejoindre leur unités ouvertes aux soldats étrangers au fur et à mesure que la situation s'aggrave sur le front. À ces multiples possibilités s'ajoutent les effets de l'Épuration en France qui, même si les travailleurs volontaires sont moins frappés (73 % des dossiers classés sans suites), prend la forme de différentes sanctions ou humiliations allant de la surveillance de domicile à la dégradation nationale à vie¹⁴³. À propos de la population de travailleurs volontaires, on dénombre à près de 47 % la part des ouvriers ainsi qu'à 18 % celle des artisans¹⁴⁴. On peut en conclure que la représentation de la classe ouvrière est bien plus importante si l'on ajoute les travailleurs forcés et volontaires à notre étude. D'autre part, Philippe Burrin note les pourcentages importants de 36 % d'ouvriers LVF et de 43 % d'ouvriers SS¹⁴⁵, ce qui se rapproche également de notre échantillon si l'on admet qu'environ la moitié de la proportion des travailleurs en Allemagne étaient des ouvriers de métiers. On atteint le chiffre de 34 % si l'on ajoute à la catégorie des ouvriers qui s'engagent dans la SS (et autres unités mais la SS représente le gros de la colonne) tous les types de travailleurs en Allemagne présents au sein de ce tableau. D'autres recherches centrées sur des départements de la France ont constaté que les SS français provenaient en majorité de la classe ouvrière. C'est le cas dans les Alpes-Maritimes où il y aurait 30 % d'ouvriers et presque 50 % dans l'Orne en comptant les ouvriers agricoles¹⁴⁶. En comparaison avec des divisions allemandes, on compte une moyenne de 18 % d'ouvriers au sein de la SS *Panzerdivision Hohenstaufen* ainsi que 21 % chez la 12^e division de *Volksgrenadier*¹⁴⁷. Ces moyennes diffèrent des SS français et se rapprochent davantage de celle des ouvriers LVF car leur part s'élève à environ 21 % (tableau ci-dessous) si l'on ajoute les catégories des travailleurs volontaires et forcés (en les divisant par deux comme pour le calcul précédent). Cette présence importante de la classe ouvrière est également rapportée par l'historienne Simonin, qui dresse ce constat: "les couches

¹⁴³ Ibid p. 558.

¹⁴⁴ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, op. cit., p. 119.

¹⁴⁵ BURRIN, op. cit., p. 547.

¹⁴⁶ GIOLITTO, op. cit., p. 407.

¹⁴⁷ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op. cit., p. 75.

supérieures et moyennes pratiquent une collaboration civile, les ouvriers une collaboration à dominante militaire”¹⁴⁸.

Les corps de métiers en rapport avec la campagne sont plus faibles, et cela de manière cohérente car nous avons vu que la grande majorité des engagés volontaires dans l’armée allemande proviennent des espaces urbains. En cumulant les salariés et ouvriers agricoles incorporés au sein de la LVF, nous parvenons à un total de 8,5 %, ce qui concorde avec les 10 % de volontaires habitants des villages (voir graphique plus haut). Ces résultats contrastent fortement avec les 30 % de Français actifs compris dans la population active de 1936 qui travaillent en milieu rural¹⁴⁹. Ils viennent ainsi confirmer le faible poids des campagnes françaises dans l’envoi de combattants pour l’Allemagne. On notera toutefois une variation de nos résultats avec ceux de Philippe Burrin qui, sur un échantillon de 148 individus engagés à la LVF, atteint les 20 %¹⁵⁰ de métiers en lien avec la terre. La cause est probablement une plus forte représentation d’un département agricole tel que le Calvados au sein d’un des échantillons.

La part des cadres, employés et fonctionnaires s’élève à 18 % au sein des soldats de la LVF. Elle est proche des 15 % chez l’échantillon LVF de Burrin donc il y a un certain rapprochement. De plus, si l’on s’arrête sur la population active de 1936, le chiffre se porte à 16 %¹⁵¹. Alors, on remarque que la place des professions “du monde du bureau”¹⁵² au sein de la LVF, correspondent davantage à la répartition de l’ensemble de la population. De fortes différences apparaissent avec les partis collaborationnistes qui rassemblent de leur côté “les gros bataillons”¹⁵³ des classes moyennes et supérieures (36 %). Au contraire, les volontaires français proviennent davantage des classes plus modestes comme le soulignent les historiens. Par ailleurs, Philippe Burrin ne relève aucun patron parmi les LVF et SS (industrie et commerce). Il en va de même pour notre tableau ci-dessous, alors que le chiffre est de 13 % pour la population active de 1936. Cette catégorie du patronat est présente en nombre dans les milieux de la collaboration, il y a donc une vraie rupture entre l’engagement partisan et militaire. Ensuite, la petite bourgeoisie dont parlent Giolitto et Burrin se retrouve probablement davantage à travers les cadres, militaires de carrière gradés ainsi que dans les

¹⁴⁸ SIMONIN Anne, *Le déshonneur dans la République : une histoire de l'indignité 1791-1958*, Paris, Bernard Grasset, 2008, p. 567.

¹⁴⁹ BURRIN, op. cit., p. 548.

¹⁵⁰ Ibid, p. 547.

¹⁵¹ Ibid, p. 547.

¹⁵² Ibid, p. 433.

¹⁵³ Ibid, p. 433.

professions libérales (cette dernière représente plus de 5 % de notre échantillon LVF contre 4 % sur celui de Burrin).

N'oublions pas d'évoquer les étudiants, illustrant la jeunesse des incorporés. On dénombre 6 % d'étudiants dans la LVF ainsi que 4,7 % dans les autres unités de l'armée allemande. De son côté, Philippe Burrin recense dans le même ordre 2,7 % et 5,6 %¹⁵⁴ (pour la SS uniquement). Encore une fois, les chiffres diffèrent suivant les études, on rapporte par exemple 9 % d'étudiants parmi les engagés dans les Alpes Maritimes¹⁵⁵. Toutefois, les unités de volontaires français présentent la particularité de regrouper un nombre plus important d'étudiants que dans le reste de l'armée allemande. La moyenne de la *Wehrmacht* est de 3,75 % ainsi que de 4 % au sein de la *Waffen-SS*¹⁵⁶. Toutefois, il faut bien préciser que la comparaison entre une armée de conscription et des unités de volontaires étrangers ne peut pas être mise sur la même échelle. Ici, l'intérêt consiste surtout à montrer les disparités existantes entre un régiment tel que le 638^e et le reste de l'armée allemande. D'une manière évidente, elles sont représentatives de la société allemande puisqu'on y retrouve toutes les catégories socio-professionnelles (avec des disparités entre la SS et la *Wehrmacht*). Il y a par exemple une proportion bien plus importante d'agriculteurs au sein de l'armée allemande alors qu'ils sont très peu nombreux chez les volontaires français, qui proviennent principalement des unités urbaines. Par ailleurs, on notera la faible présence (6 %) des commerçants et artisans dans nos résultats, alors qu'ils représentent 15 % de l'échantillon des LVF de Philippe Burrin. Cet écart s'explique probablement par le très faible (et étonnant) pourcentage d'anciens militaires chez l'historien (3 %).

Enfin, il reste à évoquer les prisonniers de guerre de 1940 ainsi que les travailleurs forcés et déportés. Ils sont plus de 10 % pour la LVF et quasiment 25 % pour les autres unités de volontaires. Ils nous invitent alors à nous demander pourquoi ces derniers rejoignent l'armée allemande alors qu'ils furent avant tout victimes de ces derniers. Nous pouvons prendre un cas qui illustre cette pluralité des raisons d'un engagement. Le lieutenant Jean Labuze¹⁵⁷ de la LVF était prisonnier des Allemands après la bataille de France en 1940, il est relâché en raison de ses racines alsaciennes. Toutefois, il décide de s'enfuir vers le centre de la France afin d'éviter le STO, puis il rejoint la LVF. Si ce type de situation est bien spécifique, certains individus préfèrent effectivement rejoindre une unité militaire afin de fuir

¹⁵⁴ BURRIN Philippe, op. cit., p. 547.

¹⁵⁵ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 85.

¹⁵⁶ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op. cit., p. 75.

¹⁵⁷ Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 242 478.

une situation précaire en métropole, ou d'éviter justement le STO. En l'occurrence, s'agit-il d'une question financière ou peut-on l'envisager comme une volonté de vivre une "aventure" et ainsi éviter une vie de labeur dans une usine allemande. Pour les quelques cas suivants de prisonniers qui rejoignent les Allemands, c'est probablement avant tout un moyen de quitter le *Stalag*. Giolitto écrit que cette forte présence des prisonniers ainsi que des travailleurs chez la SS s'explique par une volonté de "retrouver la liberté" et illustre également un "intérêt financier"¹⁵⁸. Concernant cette question, on remarque qu'il y a une majorité de prisonniers qui rejoignent une unité SS, alors que le nombre d'individus LVF est plus important dans notre échantillon (163 pour 105). Cela nous conduit à penser que ces engagements se produisent principalement vers la fin de la guerre étant donné que la première unité SS est accessible à partir de 1943. Il est possible qu'il s'agisse d'hommes qui ne peuvent plus rester dans les camps après plusieurs années d'enfermement, peut-être même qu'ils pensent prendre la fuite dès que possible après l'engagement (il y eut de nombreux cas de désertions). Toutefois, il n'est bien sûr pas à exclure que certains ont souhaité rejoindre les rangs du vainqueur de 1940 par conviction, s'inscrivant ainsi parmi la catégorie des idéalistes. Cependant, il persiste la question des travailleurs du STO. Une fois de plus, il est fort probable que les raisons économiques jouent un rôle important. La décision de rejoindre une unité de volontaires français peut également prendre la forme d'une fuite en avant. On peut imaginer qu'un requis au STO qui souffre des conditions de travail en Allemagne, préfère rejoindre une unité combattante qui lui accordera, et ce n'est pas accessoire, un salaire plus important malgré les risques. Sur cet aspect, Giolitto démontre qu'un légionnaire père de famille peut toucher jusqu'à 3400 francs mensuellement, "ce qui est beaucoup plus qu'un ouvrier travaillant en Allemagne"¹⁵⁹. L'auteur du *Bezen Perrot* nous conforte dans cette hypothèse, il insiste sur le fait que l'engagement est lié à l'argent tout en rappelant que c'est également une manière d'éviter d'aller au STO¹⁶⁰.

En dernière remarque, il convient de souligner la part très faible de jeunes hommes provenant des Chantiers de la jeunesse, organisation fondée par Vichy en 1940 dans le but de contrebalancer la suppression du service militaire. Ici, on dénombre seulement 4 individus sur les 270 de cet échantillon dont 3 ayant intégré la LVF. Alors que les délégations de la LVF s'installent dans ces camps et que de nombreux cadres proposent aux jeunes de regarnir les rangs de la Légion durant des sessions, le recrutement est au ralenti: "malgré les

¹⁵⁸ GIOLITTO, op. cit., p. 407.

¹⁵⁹ GIOLITTO, op. cit., p. 46.

¹⁶⁰ HAMON Kristian, *Le Bezen Perrot : 1944, des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand* bezen perrot, Fouesnant, Paris, 2004, p. 15.

encouragements du commissaire général, les engagements d'hommes des chantiers dans la LVF demeurent minimes¹⁶¹. On peut donc considérer que ces résultats illustrent cet échec des délégations LVF ainsi qu'une forme d'aversion qui règne envers le régiment au sein de ces camps.

Professions et situations des volontaires avant l'engagement

Profession avant l'engagement	LVF	SS et autres unités	Unité inconnue
Patrons de l'industrie et du commerce	0	0	0
Artisans, commerçants	8 6,3 % <u>4,9 %</u>	2 <u>1,9 %</u>	0
Agriculteurs	3 2,3 % <u>1,8 %</u>	2 <u>1,9 %</u>	0
Salariés agricoles	8 6,3 % <u>4,9 %</u>	2 <u>1,9 %</u>	0
Professions libérales	7 5,5 % <u>4,2 %</u>	4 <u>3,8 %</u>	1
Cadres, employés, fonctionnaires	23 18,2 % <u>14,1 %</u>	6 <u>5,7 %</u>	0
Ouvriers	19 15 % <u>11,6 %</u>	11 <u>10,4 %</u>	0
Domestiques	1 0,7 % <u>0,6 %</u>	0	0
Étudiants	10 7,9 % <u>6,1 %</u>	5 <u>4,7 %</u>	0
Armées, police	37 29,3 % <u>22,6 %</u>	3 <u>2,8 %</u>	0
Clergé	1 0,7 % <u>0,6 %</u>	0	0
Sans professions	5 3,9 % <u>3 %</u>	4 <u>3,8 %</u>	0

¹⁶¹ PECOUT Christophe. « Pour une autre histoire des Chantiers de la Jeunesse (1940-1944) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 116, no. 4, 2012, pp. 97-107.

Autres	4 3,1 % <u>2,4 %</u>	2 <u>1,9 %</u>	0
Total	126 100 %	41	1

Situation avant l'engagement	LVF	SS et autres unités	Unité inconnue
Travailleurs volontaires	14 <u>8,5 %</u>	37 <u>35,2 %</u>	0
Travailleurs forcés, STO	9 <u>5,5 %</u>	13 <u>12,3 %</u>	0
PG de 1940, déportés politiques	11 <u>6,7 %</u>	13 <u>12,3 %</u>	1
Chantiers de la jeunesse française	3 <u>1,8 %</u>	1 <u>0,9 %</u>	0
Total (professions et situations)	163 <u>100 %</u>	105 <u>100 %</u>	2

Sources: DAVCC Caen, 270 individus (corpus de 1189 dossiers).

b. Mariés et célibataires

Nous pouvons à présent prendre en considération les situations familiales de ces hommes à travers l'analyse des mariés et célibataires. Entre 1935 et 1945, la France voit sa population diminuer de 41 à 39 millions d'habitants. Le nombre de mariage n'y échappe pas, ils sont au nombre de 342 000 en 1930, 284 000 en 1935 et ils tombent à 177 000 en 1940, soit au début du conflit¹⁶². C'est en 1945 qu'on assiste à une explosion des mariages avec la Libération et la fin du conflit. De fait, la guerre marque une baisse significative des mariages liée aux pertes de 1940 qui provoquent la captivité de millions de Français. A première vue, l'on pourrait alors supposer que les hommes qui sont restés au pays ont plus de chances de se marier étant donné qu'une part importante de la population masculine se trouve dans les *Stalags*. Finalement, on constate une faible différence entre le nombre de mariés et de célibataires. Le graphique ci-dessous nous indique une légère majorité de célibataires parmi les volontaires. Cependant, si l'on se tourne vers une unité classique de l'armée allemande du

¹⁶² WIEVIORKA Olivier, LE GAC Julie, OLLIVIER Anne-Laure, SPINA Raphaël, op. cit., p. 25.

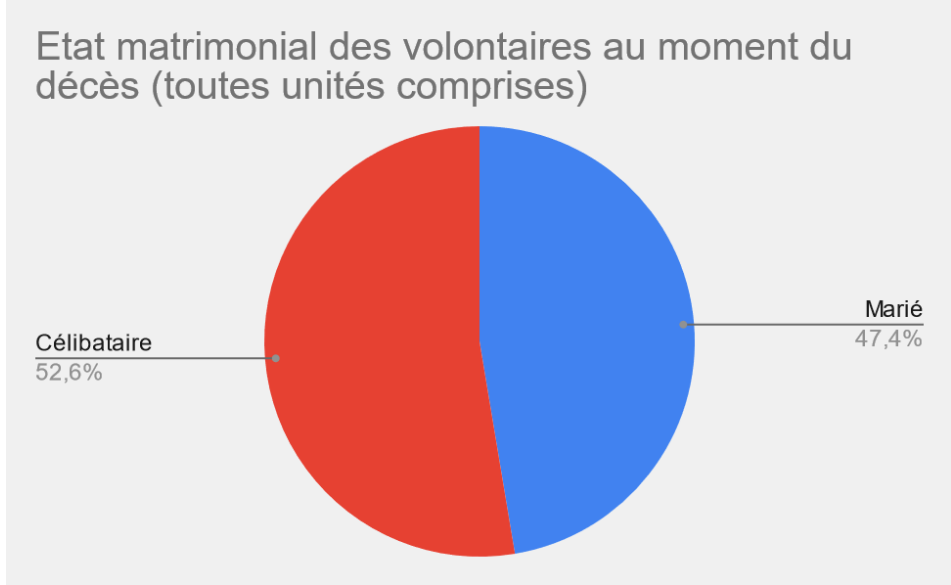
front de l'Est afin d'établir des points de comparaison avec les volontaires français, on observe une grande différence. En effet, l'historien allemand Rass établie sur un échantillon de 2200 individus, 36 % de soldats mariés contre 60 % de célibataires¹⁶³. Il y a ainsi bien plus d'hommes mariés au sein des unités de volontaires français. Ce fait est d'autant plus surprenant puisqu'il s'agit tout de même d'un engagement sur un temps long à l'avenir incertain qui éloigne ces individus de leur famille. A ce sujet, Giolitto n'est donc pas dans l'erreur lorsqu'il écrit que "la moitié sont mariés" à l'évocation des légionnaires. Supposons alors que ce chiffre important d'hommes mariés parmi les volontaires s'explique par la précarité financière de nombreuses familles de l'époque. Le taux de chômage étant très important en 1940, il est ainsi possible qu'une part de ces individus s'engagent dans l'optique de subvenir aux besoins de leur famille et éviter de tomber dans la pauvreté. D'un autre point de vue, le fait qu'un homme marié quitte son foyer pour rejoindre l'armée allemande peut aussi être la cause d'un mariage en peine. Philippe Burrin souligne cet aspect lorsqu'il écrit qu'une grande part des légionnaires sont "des gens en rupture de ban ou de mariages"¹⁶⁴, peu après il ajoute qu'ils "sont brouillés avec leurs familles, reçus de façon glaciale lorsqu'ils rentrent en permission"¹⁶⁵. Le cas du LVF Joseph Simon illustre bien ce type de situation car il s'engage dans le régiment 638 afin de fuir des poursuites pour adultère selon son ex-femme¹⁶⁶. Finalement, ce résultat vient contrebalancer les propos des Allemands, affirmant qu'un tiers des LVF sont des hommes en marge de la société. Gardons de préférence à l'esprit que cela fait partie de l'aspect hétéroclite des volontaires français.

¹⁶³ RASS Christoph, op. cit., p. 111.

¹⁶⁴ BURRIN Philippe, op. cit., p. 440.

¹⁶⁵ Ibid, p. 440.

¹⁶⁶ Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 242 907.



Sources: DAVCC Caen, 494 individus (corpus de 1189 dossiers).

A présent, si l'on approfondit cette question en départageant les mariés et célibataires selon leur unité d'appartenance, les résultats requièrent de l'attention. En effet, il y a une majorité d'hommes célibataires au sein de la LVF, s'élevant à 204 sur un ensemble de 371 légionnaires compris dans le tableau ci-dessous. Il est alors bien difficile de prétendre que Giolitto exagère lorsqu'il écrit que "la moitié (les légionnaires) sont mariés"¹⁶⁷ puisque la différence n'est pas assez marquée. Néanmoins l'on peut s'interroger sur ce résultat qui, avec un corpus plus complet, pourrait éventuellement confirmer cette prééminence des hommes célibataires au sein de la LVF et ainsi remettre en cause les dires de l'historien. Cet écart, s'il semble léger, est d'autant plus surprenant lorsqu'il est mis en comparaison avec les volontaires engagés dans la SS et autres unités car ils sont une majorité d'hommes mariés (53 %). Pourtant, les individus engagés au sein de la SS sont des hommes plus jeunes que les légionnaires de la LVF. Giolitto écrit sur ces derniers qu'ils "sont le plus souvent dépourvus de toute responsabilité familiale"¹⁶⁸. Le tableau plus bas nous montre effectivement que la moyenne d'âge à l'engagement est respectivement de 23 ans contre 25 ans. D'autre part, soulignons que le regroupement titré "SS et autres unités", se compose d'une écrasante majorité de SS. Cette différence peut s'expliquer sur plusieurs points. Le premier consiste à rappeler que les engagements dans la SS se produisent à partir de 1943, soit à un moment où le nombre de mariages est plus conséquent que lors de l'année 1940 (210 000 mariages en

¹⁶⁷ GIOLITTO, op. cit., p. 72.

¹⁶⁸ GIOLITTO, op. cit., p. 406.

1943¹⁶⁹). Ensuite, les statistiques détaillées de l'INSEE dévoilent que durant toute la période de la guerre, la proportion des hommes célibataires âgés entre 21 et 23 ans est en baisse alors qu'elle augmente à partir de 26 ans¹⁷⁰. Cette tendance à l'augmentation du célibat chez les hommes de plus de 26 ans chute immédiatement avec la fin de la guerre. Si l'on compare en fonction de l'année le nombre d'hommes mariés ayant entre 20 et 24 ans, on observe qu'ils sont plus de 97 000 en 1941 contre 255 000 en 1944¹⁷¹. On peut donc expliquer cette proportion d'hommes mariés légèrement plus importantes au sein d'unités, normalement plus jeunes, par les conséquences exceptionnelles du conflit dont l'absence de millions de Français prisonniers après la bataille de France. Événement qui favorise alors les hommes jeunes, ayant échappé à la campagne de 1940. S'ajoute à ces conséquences de la défaite, les nombreux retards et annulations de mariages que l'on dénombre par centaines de milliers¹⁷².

État matrimonial des volontaires par unité

	LVF	SS et autres unités	Unité inconnue
Mariés	167 (45 %)	64 (52,8 %)	2
Célibataires	204 (55 %)	57 (47,2 %)	0

Sources: DAVCC Caen, 494 individus (corpus de 1189 dossiers).

Chapitre 3: Date et âge au moment de l'engagement

a. Années des engagements

C'est à partir de juillet 1941 que les bureaux de recrutement s'ouvrent pour la LVF, au moment de l'invasion de l'URSS par l'Allemagne. Dès le début, ce n'est pas une réussite aux yeux des collaborationnistes. Il est difficile d'évaluer l'engouement provoqué par la LVF, Déat parle de 10 000 inscriptions en juillet 1941 alors que les Renseignements généraux l'évalue à 1000¹⁷³. L'historien Pierre Giolitto explique de son côté que les différents partis sont dans l'affabulation totale. A l'image des prétendues 10 000 inscriptions de Déat, de

¹⁶⁹ WIEVIORKA Olivier, LE GAC Julie, OLLIVIER Anne-Laure, SPINA Raphaël, op. cit.

¹⁷⁰ DAGUET Fabienne, *Un siècle de démographie française : structure et évolution de la population de 1901 à 1993*, Ministère de l'économie et des finances, INSEE, Paris, 1995, partie détaillée sur la population totale par sexe, âge et état matrimonial selon l'année.

¹⁷¹ Ibid, partie détaillée sur la population totale par sexe, âge et état matrimonial selon l'année.

¹⁷² ROHRBASSER Jean-Marc, ROUSSO-ROSSMANN, *1939-1945, une démographie dans la tourmente*, Paris, Ined éditions, 2015, chapitre sur la France.

¹⁷³ AGLAN Alya, op.cit.

nombreuses autres têtes pensantes de la LVF commencent à proposer des chiffres sans fondements. Abetz par exemple prétend que cette légion sera plus vaste que la *division Azul* avec au moins 80 000 hommes en effectif. Toutefois, un rapport secret des Renseignements généraux vient nuancer ce propos et rapporte: “les efforts déployés par les chefs du mouvement anti-bolchevique dans le but d'exciter l'enthousiasme populaire et d'accélérer le recrutement des volontaires se sont heurtés à l'indifférence quasi générale du public, aussi bien en zone occupée qu'en zone libre”¹⁷⁴.

L'opinion française n'est pas prête à s'accorder sur une participation militaire de la France avec l'Allemagne. Philippe Burrin, lorsqu'il évoque cette question de l'opinion française, nous en dresse un panorama accablant pour Vichy et l'Allemagne. Il démontre qu'après l'automne 1940, “l'aggravation de l'occupation” ainsi que “la perspective d'un hiver éprouvant”¹⁷⁵ se fait ressentir. Il croise les événements puis explique que, parallèlement aux difficultés de la vie des Français liée à l'Occupation, la résistance britannique (victoire de la bataille d'Angleterre puis résistance en Afrique du Nord) mais également dans les mois qui suivent, les débuts de la Résistance sous l'impulsion de De Gaulle, ne font pas le jeu de l'Allemagne et des collaborationnistes. L'hostilité envers les Allemands s'amplifie, l'offensive de l'URSS en 1941, “puis les exécutions d'otages accroissent l'ampleur et la fermeté de cette tendance”¹⁷⁶. Ces exécutions choquent considérablement l'opinion publique. La LVF fait donc son apparition à un moment qui ne lui est point favorable. Enfin, le débarquement des Alliés en Afrique du Nord achève de “discréditer la collaboration”¹⁷⁷.

Le climat politique dans lequel s'organise le recrutement de la LVF est donc fortement défavorable. Le recrutement étant en stagnation, Deloncle, à la tête du comité central de la LVF, se permet de dire assez audacieusement que tous les membres directeurs de la LVF s'engageront et iront au front. L'objectif est de motiver les membres de partis à suivre leurs chefs et ainsi jouer sur leur fierté et leur sens de l'honneur. Les deux principaux personnages qui montent au front sont “le prestigieux Doriot”¹⁷⁸ et Clementi, directeur du journal d'extrême droite *Le Pays libre*. Toutefois, cette tentative visant à engendrer plus de départs pour la LVF s'avère être vaine car les demandes n'affluent pas plus qu'à l'ordinaire. A cela s'ajoutent quelques tentatives d'escroqueries. Certains s'engagent dans la LVF sous un faux nom puis reviennent après quelques mois afin de toucher les primes.

¹⁷⁴ GIOLITTO Pierre, op.cit., p. 48.

¹⁷⁵ BURRIN Philippe, op.cit., p. 186.

¹⁷⁶ Ibid, p. 186.

¹⁷⁷ Ibid, p. 186.

¹⁷⁸ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 50.

Pour s'engager, il faut être de souche aryenne, (prouver que l'on est pas juif). Être adulte et avoir entre 18 et 30 ans, ou bien jusqu'à 40 ans pour les officiers. En ce qui concerne les volontaires mineurs, il faut une autorisation paternel. S'y ajoute la nécessité d'avoir une bonne condition physique, cela passe par une bonne dentition, ne pas être en dessous des 1 mètre 60 et posséder une bonne vision. La question de la dentition est la raison qui élimine le plus de candidats. Le 1^{er} jour à la caserne de Versailles, au quartier général de la LVF, 1679 volontaires sont présents. 800 sont éliminés lors de la visite médicale dont 70 % pour mauvaise denture. Les médecins allemands présents sur place prétendent qu'une mauvaise denture provoque une ration alimentaire insuffisante. Jean Mabire évoque également ce fait, mais il ne tient pas compte de la rigidité des Allemands sur l'importance de posséder une bonne denture. Il voit plutôt dans ces refus une volonté d'écartier les "moins motivés" ainsi que les "cas sociaux"¹⁷⁹ qui représentent une part importante des individus désirant s'engager.

Le comité central organise une prise d'armes le 27 août 1941. Ironie de l'histoire, c'est à cette occasion que le drapeau français est hissé pour la première fois depuis la défaite. Brinon, un des fondateurs de la LVF mais également un de ceux qui ont permis à "Pierre Laval d'entrer en contact avec Otto Abetz"¹⁸⁰, s'exprime à ce sujet sans dissimuler sa fierté: "grâce à la Légion nous avons connu l'immense joie de revoir le drapeau de notre pays flotter à Versailles". On observe donc ici le grand paradoxe de cette Légion. Ceux qui en font partie intégrante ont le sentiment de défendre les intérêts de la France à travers un engagement dans les rangs de l'Allemagne. Cette cérémonie ne passe pas inaperçue car Laval, alors qu'il assistait aux côtés des chefs de partis est victime d'un attentat, Marcel Déat est également touché mais c'est sans gravité pour les deux hommes. Peu de civils sont venus sur place pour assister au défilé, ce qui pèse dans le moral de nombreux soldats¹⁸¹.

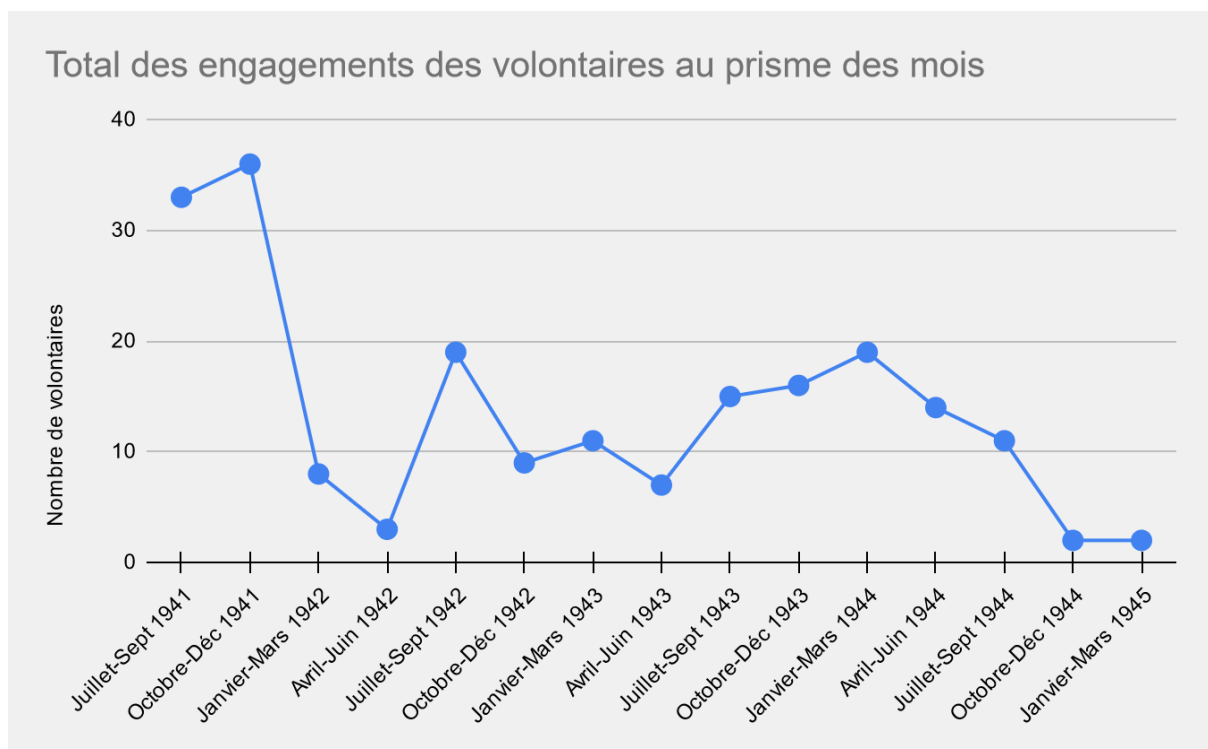
Le premier contingent composé des soldats du 1^{er} bataillon part le 29 août 1941. Si les historiens insistent sur l'aspect laborieux du recrutement, ce sont néanmoins ces premiers mois qui représentent une forme d'âge d'or pour la LVF. En effet, le pic d'engagement est atteint vers la fin de l'année 1941, entre le mois d'octobre et de décembre. Le graphique ci-dessous nous indique que ce plafond ne sera jamais dépassé, même lorsque d'autres unités comme la SS sont créées. Le mois de décembre 1941 est caractérisé par l'apparition du III^e bataillon de la LVF, qui regroupe 950 hommes et représente ainsi le "contingent le plus

¹⁷⁹ LEFEVRE Eric et MABIRE Jean, *Par -40° devant Moscou : la LVF 1941*, Grancher, 2004, p. 21.

¹⁸⁰ ROUSSO Henry, *La collaboration*, MA Éditions, Paris, 1987, p. 45.

¹⁸¹ GIOLITTO Pierre, op.cit., p. 99.

important de tous ceux ayant quitté Versailles entre 1941 et 1944”¹⁸². L’engouement chez les milieux collaborationnistes engendrés par l’opération *Barbarossa* ainsi que la montée du chômage, qui touche près de 500 000 hommes¹⁸³ au début de l’année 1941, joue probablement un rôle très important dans cette relative efficacité du recrutement. L’année 1942 est caractérisée par une chute très importante du recrutement jusqu’à partir du mois de juin. Cette chute est équivalente à celle de la courbe du chômage qui tombe drastiquement et passe au-dessous de la barre des 100 000 chômeurs au mois de juin 1942¹⁸⁴. Ce véritable passage à vide s’explique également par un arrêt quasi total du recrutement de la LVF au printemps 1942. A cette époque, il n’y a que deux bataillons (1500 hommes¹⁸⁵).



Sources: DAVCC Caen, 205 individus (corpus de 1189 dossiers).

Le rebondissement dans les engagements a lieu à partir de l’été 1942, date durant laquelle une “intense propagande”¹⁸⁶ est mise en place afin de favoriser la création de la Légion tricolore. Finalement, c’est la LVF qui bénéficie de ces nouvelles recrues, alors qu’elle était, comme on peut le voir sur ce graphique, dans une phase de fragilité. Lors de l’annulation du projet de Légion tricolore, ce sont par exemple près de 800 légionnaires du

¹⁸² Ibid, p. 147.

¹⁸³ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, op. cit., p. 105.

¹⁸⁴ Ibid, p. 105.

¹⁸⁵ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 148.

¹⁸⁶ Ibid, p. 208.

camp de Guéret qui décident de se joindre à la LVF¹⁸⁷ au début de l'année 1943. Cette hausse n'est toutefois pas vraiment visible, l'échantillon étant probablement trop mince pour l'illustrer. La hausse des engagements au cours de l'été 1942 peut également être mise en lumière avec l'augmentation du nombre des départs vers l'Allemagne des travailleurs volontaires, atteignant son apogée au mois de juillet 1942. Durant l'année suivante apparaît une nouvelle unité appelée la Phalange Africaine, elle regroupe à peine 300 hommes pour les combats de Medjez el Bab. Sa faible contribution est invisible au sein de ce graphique et correspond davantage à une baisse du recrutement entre janvier et avril 1943. Enfin, on observe une dernière phase dans les engagements de volontaires à partir de l'été 1943, et qui se poursuit jusqu'aux environs de mars 1944. Cela correspond à l'ouverture de plus en plus d'unités allemandes aux soldats étrangers ainsi qu'à la création de nouvelles unités. La *Sturmbrigade SS Frankreich* en fait partie, elle est constituée en novembre 1943, et conduit à une hausse des recrutements aux environs de janvier 1944. Au même moment, la 33^e division Charlemagne est créée, elle recrute plusieurs milliers de Français jusqu'à l'automne 1944 où un important contingent de rescapés LVF vient grossir ses rangs. On constate bien l'influence des unités SS dans la répartition du recrutement de volontaires sur le graphique ci-dessous, d'abord en retrait en 1943, elles rejoignent presque la LVF en 1944. On y trouve également la présence de miliciens, qui décident (contraint pour beaucoup à cause de leur participation active à la collaboration) de fuir la France à la Libération pour rejoindre l'armée de l'ancien occupant, mise en déroute. Ainsi, c'est logiquement après juin 1944 que le nombre de volontaires chute drastiquement jusqu'à un effondrement presque total en décembre 1944. Les rares engagements qui ont lieu par la suite sont souvent le résultat de la fuite des miliciens, qui intègrent la SS.

L'association de ces engagements avec l'évolution de la guerre a son importance car il semble que les défaites de l'Allemagne, de plus en plus critiques, ne freinent pas les enrôlements de Français dans son armée. Si l'on assiste bel et bien à une chute des engagements, cela ne tient que pour la LVF. Le graphique ci-dessous illustre ce lent déclin de la première unité de volontaires français en regroupant les engagements par année. Néanmoins, il nous apparaît que cette chute de la LVF ouvre finalement la voie à d'autres unités, qui deviennent progressivement plus attractives. De plus, rappelons ici qu'au sein de notre corpus, la LVF représente la moitié des dossiers, la SS un quart environ et le dernier étant une association de miliciens et d'autres unités. Alors, si nous avons bénéficié d'une

¹⁸⁷ Ibid, p. 229.

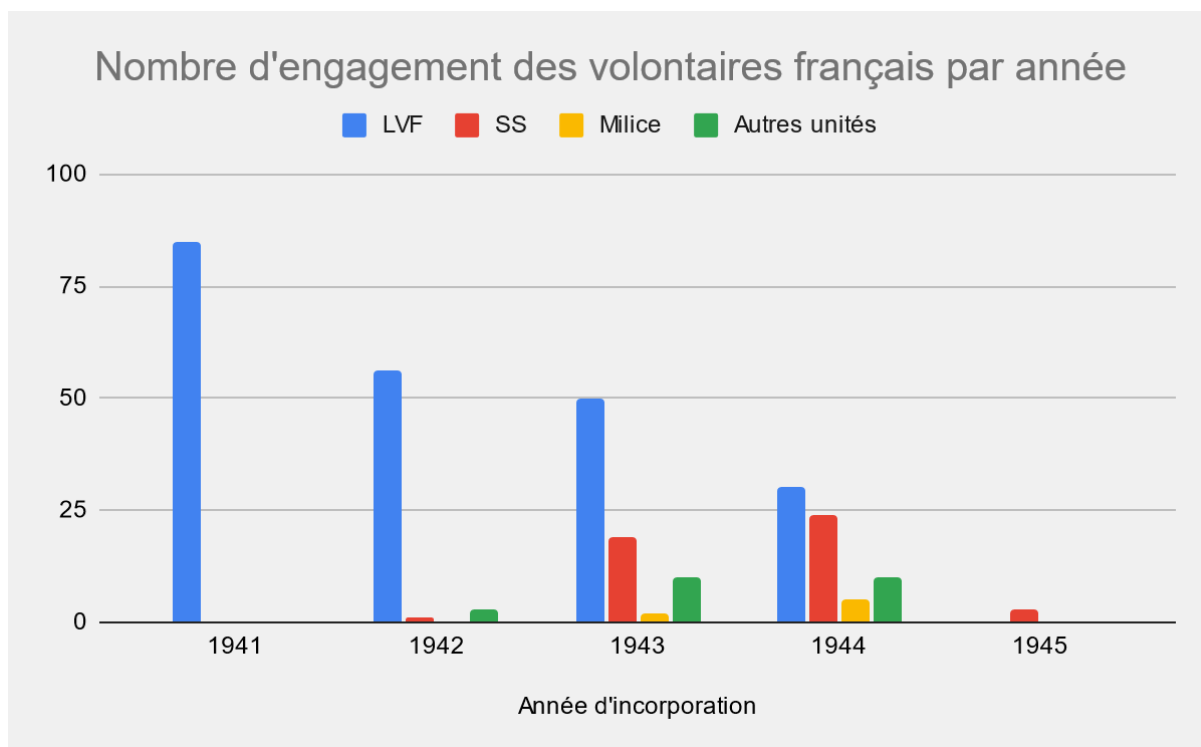
proportion de SS équivalente à celle des légionnaires, il est fort probable que les SS auraient dépassé les légionnaires durant l'année 1944. Cette année marque une augmentation des recrutements chez les SS, alors que l'Allemagne est en recul sur le front de l'Est, après les échecs cuisants de Stalingrad début 1943 et de Koursk durant l'été, sans évoquer les défaites en Afrique du Nord et en Italie.

Cette trajectoire allant à contre-courant de l'évolution du conflit peut s'interpréter par un manque fondamental d'informations. En effet, le service de la *Propaganda Abteilung* œuvre durant toute la période de l'Occupation, il a pour but de convaincre les Français de la supériorité allemande. Parmi les objectifs de cette propagande allemande en France, les historiens rappellent l'importance de "souligner l'invincibilité de l'armée allemande"¹⁸⁸. On peut donc imaginer que cette désinformation, combinée à la jeunesse des recrues SS, influence les engagements entre 1943 et 1944. D'autre part, cette augmentation des effectifs de SS français s'inscrit dans un processus bien plus massif de recrutement de la SS s'étendant sur une grande partie de l'Europe. Les effectifs de la *Waffen SS* se portent ainsi aux environs de 246 000 hommes à la fin de l'année 1942 et atteignent 594 000 hommes en juin 1944¹⁸⁹. Les phases de recrutements les plus importantes de la SS concordent également avec l'augmentation du nombre de recrues de volontaires français dans ses rangs, entre le début de l'année 1943 et le mois de juin 1944. De plus, l'année 1943 représente également une forte année d'incorporation pour les combattants allemands capturés en Normandie, puisque cela concerne 31,8 %¹⁹⁰ d'entre eux. Enfin, les deux plus grandes opérations de la guerre, *Bagration* à l'Est et *Overlord* à l'Ouest, interviennent au milieu de l'année 1944, ce qui vient fermer progressivement l'arrivée de Français au sein de la SS.

¹⁸⁸ ROSSIGNOL Dominique, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain*. Presses Universitaires de France, « Politique d'aujourd'hui », 1991, p. 49 à 74.

¹⁸⁹ LELEU Jean-Luc, *La Waffen-SS: soldats politiques en guerre*, op. cit., p. 1087.

¹⁹⁰ LELEU Jean-Luc, *Combattre en dictature: 1944, la Wehrmacht face au débarquement*, op. cit., annexe 14.



Sources: DAVCC Caen, échantillon de 298 volontaires (corpus de 1189 individus).

b. Âge à l'engagement

Nous évoquions la jeunesse des SS français pour expliquer en quoi c'est un facteur qui, probablement, favorise l'engagement au sein de l'armée allemande alors que la fin de la guerre approche. Le tableau ci-dessous vient confirmer cet aspect juvénile des Français qui rejoignent la SS ainsi que d'autres unités allemandes. En effet, un contraste apparaît avec les légionnaires puisqu'au moment d'intégrer leur unité, les volontaires SS sont plus jeunes de deux années en moyenne. Cette différence s'inscrit dans le discours des historiens qui soulignent d'un côté l'aspect hétéroclite de la LVF comparé aux jeunes de la SS, allant parfois jusqu'à confectionner de faux papiers pour intégrer le rang. "Le recrutement à la Waffen SS est plus jeune que celui de la LVF"¹⁹¹ peut-on lire. Le régiment 638 atteint ici une moyenne d'âge à l'engagement de 25 ans, résultat qui toutefois dissimule un certain écart entre des hommes très jeunes et une seconde partie se distribuant entre différentes classes d'âge. On dénombre environ 48 % d'hommes ayant moins de 22 ans (en comptant les engagés mineurs) et 20 % ayant plus de 33 ans. L'historien Philippe Burrin développe l'idée que cette disparité des âges s'explique par la "dimension générationnelle"¹⁹² de

¹⁹¹ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 405.

¹⁹² BURRIN Philippe, op. cit., p. 440.

l'anti-bolchevisme. Quant à Pierre Giolitto, il ajoute qu'une forte partie des premiers engagés furent des hommes d'âge mûre "imprégnés d'anticommunisme"¹⁹³ depuis longtemps. Cette moyenne de 25 ans semble ainsi se positionner entre deux principales classes d'âge. La moyenne des engagés dans le Calvados est établie à 24 ans et elle dépasse probablement les plus de 26 ans chez les engagés venant des Alpes-Maritimes¹⁹⁴, ce qui concorde avec ces résultats.

Pouvons-nous voir des similitudes avec des unités classiques de l'armée allemande ? Il est de fait très difficile d'effectuer des comparaisons car cela dépend fortement de l'année du conflit. Pour illustrer cela, la part des moins de 22 ans de la 12^e division de grenadiers du peuple est de 70 % en 1943 et retombe à 37 % en 1945¹⁹⁵. Il y a donc des fluctuations très importantes en fonction du temps mais également selon le type de division. Parmi un ensemble de 10 divisions allemandes prises dans la bataille de Normandie en 1944, Jean-Luc Leleu dénombre à plus de 31 % la part des 18 et 19 ans. Cette proportion d'hommes très jeunes au sein d'une division est encore plus grande chez les SS. Ainsi, la 17^e division d'infanterie motorisée SS détient 59 % d'hommes ayant entre 18 et 19 ans contre 11,3 % pour la 243^e division d'infanterie¹⁹⁶. Ce décalage entre SS et unité "classique" se retrouve d'une certaine manière au sein des unités de volontaires français entre SS et LVF, avec toutefois des contrastes moins prononcés. En l'occurrence, les SS français se distinguent car plus de 60 % ont moins de 22 ans l'année de l'incorporation (66 % ont moins de 25 dans les Alpes-Maritimes¹⁹⁷) contre 48 % chez les LVF. Pour ceux ayant plus de 33 ans, l'écart se précise pour les SS français qui ne sont que 11 %, résultat quasiment identique aux 12 % de SS sur le tableau du chapitre 1.

L'ancien légionnaire Saint-Loup plaisante à propos du fait que la *Sturmbrigade Frankreich* compte des "vieux de 25 ans" et ajoute que la moyenne d'âge est de 20 ans¹⁹⁸. Par la suite, il est précisé que les hommes de plus de 30 ans sont probablement des officiers de carrière. A propos de l'Orne: "sur les 23 *Waffen SS* que compte le département en 1944, 6 ont moins de 20 ans, 8 entre 20 et 25 ans et 9 plus de 25 ans"¹⁹⁹. Ces quelques résultats semblent se rapprocher de cette moyenne de 23 ans obtenue avec notre échantillon de 76 individus. De fait, les propos de Saint-Loup s'inscrivent bien entendu dans un registre d'exagération, mais

¹⁹³ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 84.

¹⁹⁴ Ibid, p. 84.

¹⁹⁵ LELEU Jean-Luc, *La Waffen-SS: soldats politiques en guerre*, op. cit., p. 1115.

¹⁹⁶ LELEU Jean-Luc, *Combattre en dictature: 1944, la Wehrmacht face au débarquement*, op. cit., annexe 13.

¹⁹⁷ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 405.

¹⁹⁸ Ibid, p. 405.

¹⁹⁹ Ibid, p. 405.

ils reflètent néanmoins la grande jeunesse qui pouvait régner chez les SS français, se traduisant par un manque d'expérience. On peut supposer que l'arrivée des milliers de rescapés LVF au sein de la division Charlemagne a contribué à remonter la moyenne d'âge, et ainsi nuancer ce manque d'expérience des SS français principalement dû à leur aspect juvénile.

Âge des volontaires lors de l'année d'engagement en fonction de leur unité

Âge au moment de l'engagement	LVF	SS et autres unités
Engagés mineurs	11 (5 %)	5 (6,6 %)
18-22 ans	97 (43,7 %)	41 (53,9 %)
23-27 ans	45 (20,3 %)	11 (14,5 %)
28-32 ans	20 (9 %)	6 (7,9 %)
33 ans et plus	45 (20,3 %)	9 (11,8 %)
Non renseigné	4 (1,8 %)	4 (5,3 %)
Total	222 (100 %)	76 (100 %)
Âge moyen	25,2	23,5

Sources: DAVCC Caen, 298 individus, base identiques au graphique ci-dessus représentant le total des engagements suivant les années (corpus de 1189 individus).

Partie 2: Le front

Chapitre 4: Pertes à travers le temps et les lieux

a. Les années de décès

Après avoir contracté un engagement au sein de l'armée allemande, les volontaires français doivent prêter serment à Hitler. Les combattants de la LVF sont les premiers à se soumettre à cet acte au cours d'une cérémonie. Les conditions des Allemands sont douloureuses pour une partie de la troupe puisque le serment à Hitler est obligatoire sous peine de diverses sanctions. Au début, un refus entraîne un retour immédiat en France et une exclusion de l'unité. Cependant, la proportion de refus est croissante, au point que les Allemands haussent le ton et décident d'envoyer des légionnaires dans des prisons en Prusse

Orientale tandis que d'autres subissent directement des "bastonnades"²⁰⁰ humiliantes à l'intérieur des casernes. Un légionnaire écrit: "Aujourd'hui dimanche, nous avons prêté serment. C'est une cérémonie que tu connais. la neige tombait et la bise était froide. Nous avons tous pensé à la France. Pourvu que tous les Français comprennent bien le geste des Volontaires contre le bolchevisme!"²⁰¹. D'autres se persuadent que ce serment n'a aucune valeur: "Moi, je considère que je n'ai pas prêté serment parce qu'en levant le bras je n'y ai pas pensé."²⁰². On constate alors l'apparition d'un problème de conscience chez certains soldats, hésitant à s'impliquer de cette manière sous peine d'être vu comme des traîtres. Les Allemands sont toutefois au fait de ces problèmes liés au serment. Pour cette raison, ils expliquent aux Français qu'il s'agit d'un serment non pas envers le chancelier mais au chef des armées, donc un serment qui prend fin en même temps que les opérations. La différence avec les Allemands réside dans le fait que ces derniers ont fait serment à vie, dans le domaine militaire comme civil.

Au sein des unités SS, le serment s'accompagne d'un tatouage avec le groupe sanguin en lettre gothique. Il y a alors un pas de plus dans l'engrenage car en cas de défaite de l'Allemagne, "ceux qui ont combattu pour elle seront aisément identifiables, étant à jamais marqués dans leur chair"²⁰³. Pierre Giolitto ajoute que ce serment est bien plus radical en comparaison à celui des légionnaires car il correspond davantage à une intégration dans l'armée allemande en élevant Hitler au niveau de dieu, et en délaissant ainsi l'idée qu'il serait le chef des armées européennes. A la fin de l'année 1944, c'est au tour des rescapés de la Milice de prêter serment à Hitler avant de partir au front sous l'uniforme de la division Charlemagne.

Le serment effectué, les volontaires sont envoyés sur les théâtres d'opérations. Le graphique ci-dessous a pour tâche de présenter ces années de combats sous le prisme des pertes, avec toujours cette distinction entre les membres de la LVF, SS et unités diverses. Fin 1941, les premiers bataillons du régiment 638 partent vers le front de l'Est.

C'est ce régiment qui enregistre la quasi-totalité des pertes de volontaires français durant ses trois premières années de guerre aux côtés des Allemands. L'année 1941 semble moins meurtrière que celles qui suivent car nous relevons une cinquantaine de pertes. Toutefois, cette proportion de pertes n'est pas aussi faible qu'elle n'y paraît car le régiment est engagé au combat uniquement sur le dernier mois de l'année. En 1942, on constate une

²⁰⁰ GIOLITTO, op. cit., p. 112.

²⁰¹ Ibid, p. 114.

²⁰² Ibid, p. 115.

²⁰³ Ibid, p. 439.

élévation du nombre de morts chez les légionnaires, qui s'accroît encore en 1943. On situe également quelques pertes au sein de la SS, il s'agit probablement de la *Sturmbrigade*, fondée au cours de l'été 1943. On peut supposer que ces premiers morts au sein de la SS française surviennent dans les camps d'entraînements. En ce qui concerne les autres unités, on dénombre quelques tués sous l'uniforme de la Phalange Africaine, tombés lors des affrontements en avril 1943 en Tunisie²⁰⁴. L'année suivante représente une véritable hécatombe, 441 combattants y perdent la vie au sein de multiples unités. Cette année rassemble plus de 44 % des pertes des volontaires français. L'offensive *Bagration* à l'Est se ressent ici singulièrement, elle provoque la dissolution de la LVF ainsi que l'affaiblissement de la *Sturmbrigade* en Galicie, qui est meurtrie dès les premiers jours de combat. Il y a également un grand nombre de morts qui se répartissent dans des unités différentes. A ce sujet, nous avons relevé plus de 20 miliciens tombés²⁰⁵ aux côtés des Allemands dans les mois qui ont suivi le Débarquement. En dehors des autres unités de volontaires évoquées (NSKK, Todt...), on retrouve également des individus aux destins singuliers, décédés dans des régiments classiques de la *Wehrmacht* ou sur mer avec la *Kriegsmarine*. Enfin, 1945 marque l'écrasement de la division Charlemagne en Poméranie, dernier bastion important des volontaires. Dans le même temps, certains sont tués dans le cadre de l'Épuration en France ou décèdent des suites de mauvais traitements pendant la captivité.

D'un point de vue comparatif, les pertes de volontaires français sont similaires en tout point avec celles des troupes allemandes. En effet, les années 1941 et 1942 représentent près de 17 % des tués²⁰⁶ sur l'ensemble du conflit pour l'armée allemande, contre 15 % pour les Français de notre étude. En 1943, les dommages s'établissent respectivement à 15 % contre 19 %. Ici, on observe surtout l'augmentation générale des pertes, la *Heer* déplore 200 000 morts²⁰⁷ supplémentaires au regard de l'année précédente tandis que la LVF (toutes proportions gardées), même si elle est à l'arrière du front, perd environ 50 hommes de plus par rapport à 1942. Le tournant survient en 1944 puisque l'Allemagne atteint le chiffre vertigineux de 1 454 507 morts, correspondant à 33 % des pertes totales. Du côté des Français, le schéma est similaire mais accentué car les chiffres s'élèvent à 44 %²⁰⁸. Cette année désastreuse pour l'armée allemande transparait ainsi davantage chez les Français qui la composent. L'arrivée des premiers SS au front, la déroute de la LVF ainsi que les effets de la

²⁰⁴ Voir annexe 9 sur la répartition chronologique des pertes des unités restantes et inconnues.

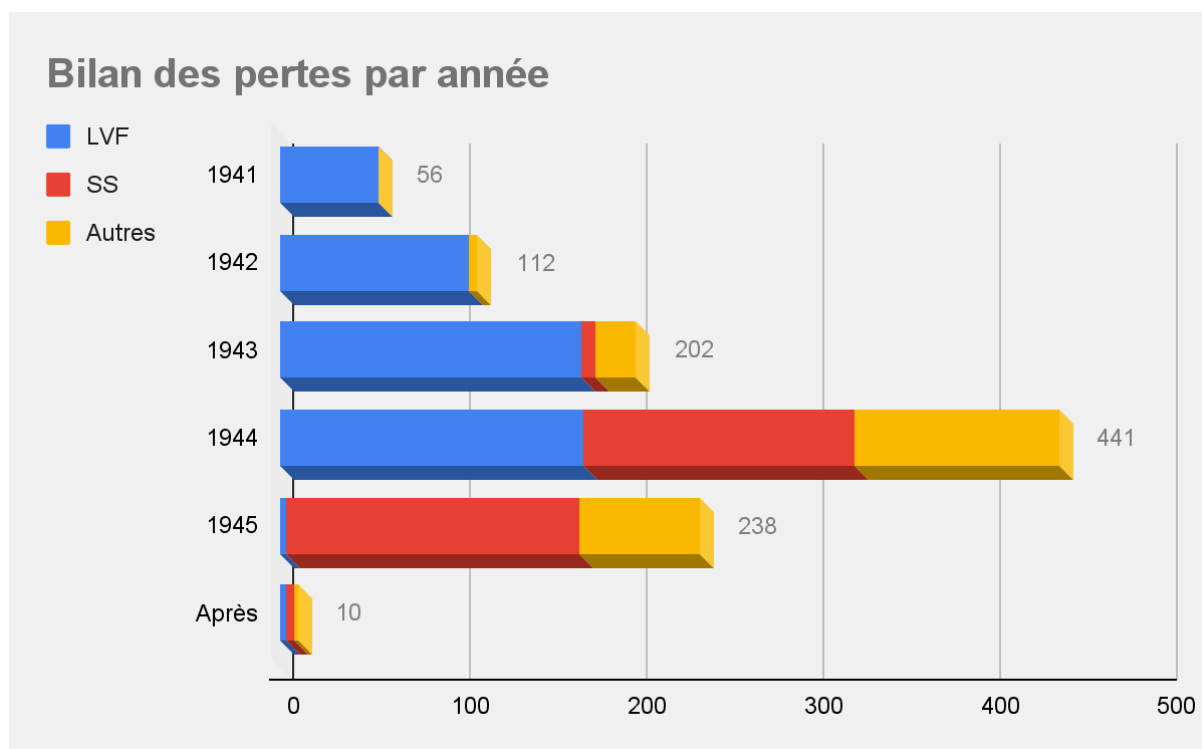
²⁰⁵ Ibid.

²⁰⁶ OVERMANS Rüdiger, *Deutsche militärische Verluste im Zweiten Weltkrieg*, München, Oldenburg, 1999, p. 270.

²⁰⁷ Ibid, p. 270.

²⁰⁸ Ibid, p. 270.

Libération jouent certainement un rôle dans cette amplification des pertes. Après la Libération, les pertes de volontaires baissent considérablement car il ne reste pour ainsi dire plus que les survivants de la SS et des miliciens éparpillés, les recrutements sont définitivement coupés. 22 % des volontaires de notre étude sont tombés durant les premiers mois de l'année 1945 contre 29 % pour le total des forces allemandes. Au final, il n'y a donc pas de contrastes majeurs mais plutôt une relation qui prend forme de 1941 à 1945, avec quelques particularités propres aux Français. Les statistiques des pertes démontrent que les volontaires français ont payé un lourd tribut dans le même temps que les armées du Reich, avec une aggravation des morts entre 1944 et 1945 qui coïncide logiquement avec l'évolution du conflit. On constate ainsi que plus de 67 % des volontaires français sont tombés durant les deux dernières années de la guerre. Pour approfondir les différentes étapes qui ont conduit à ce constat, nous pouvons à présent nous intéresser à ces pertes au fil des mois.



Sources: DAVCC Caen, 1059 individus (corpus de 1189 dossiers), les dates inconnues ne sont pas représentées.

Bilan des pertes en pourcentage

1941	1942	1943	1944	1945	Après
5,2 %	10,5 %	19 %	44,6 %	22,4 %	0,9 %

Pourcentages du graphique ci-dessus.

b. Pertes LVF

Les combattants décédés sous l'uniforme de la LVF nous offrent la possibilité de retracer le parcours de l'unité sur le front de l'Est. L'année 1941 est marquée par le départ du régiment 638 vers l'URSS. Les premiers contingents arrivent au camp de Deba en septembre, on évoque la présence de 2600 soldats²⁰⁹ à la fin du mois d'octobre. Durant ces deux mois, les soldats subissent une préparation dense dans un laps de temps extrêmement réduit, "peut-on parler d'instruction, tellement elle sera rapide ?" écrit Mabire²¹⁰. De plus, les conditions y sont difficiles à cause du froid et les vivres manquent souvent, cela peut se traduire par les trois pertes relevées entre septembre et octobre sur le tableau ci-dessous. Le régiment part en direction de Smolensk à partir du 28 octobre, il est versé au sein de la 7^e division allemande et compte deux bataillons. Le 23 novembre, les Français atteignent le village de Djukowo, situé à près de 60 kilomètres de Moscou. Les Allemands donnent l'ordre d'attaquer le 1^{er} décembre au général Labonne, à la tête de la LVF (il est remercié à la suite de cette bataille), et de s'emparer du village. Le I^{er} bataillon est envoyé en première ligne avec pour seul appui feu des mortiers qui n'atteignent pas les cibles et sans aucun soutien de l'aviation ou des blindés. Labonne, qui semble dépassé par la situation, décide de faire traverser à ses hommes un lac gelé, les Russes saisissent l'occasion pour frapper les Français avec leur artillerie. L'historien Rolf-Dieter Müller compare les assauts français à ceux de l'époque de Frédéric le Grand, soit deux siècles avant²¹¹, pour tourner en ridicule cette opération. Un ensemble d'éléments ont joué contre les légionnaires du 1^{er} au 7 décembre. D'abord, le froid extrême, puis le manque de cohésion des compagnies LVF combiné à une attaque sans véritable soutien. Enfin, le choix étrange des généraux allemands de lancer un assaut de ce type avec une troupe à la qualité douteuse. Au final, les Russes contre-attaquent et le régiment est retiré du front pour "insuffisance d'organisation et d'effectifs"²¹². Les conséquences de ce premier affrontement ne sont pas bien renseignées, Giolitto parle de 40 morts et Mabire évoque "la cinquantaine au moins"²¹³. Il reste difficile de savoir s'il y a davantage de morts puisque nous ne disposons probablement pas de l'entièreté des dossiers de légionnaires tués. Mais les chiffres avancés par les chercheurs se situent non loin de nos résultats, puisqu'on relève 52 légionnaires tombés entre novembre et décembre, dont 50 pour le mois de décembre. Quoi

²⁰⁹ GIOLITTO, op. cit. p. 107.

²¹⁰ LEFEVRE Eric et MABIRE Jean, op. cit. p. 23.

²¹¹ MÜLLER Rolf-Dieter, *An der Seite der Wehrmacht : Hitlers ausländische Helfer beim "Kreuzzug gegen den Bolschewismus"*, 1941 - 1945, Berlin, C. Links, 2007, p. 126.

²¹² GIOLITTO Pierre, op. cit. p. 125.

²¹³ LEFEVRE Eric et MABIRE Jean, op. cit. p. 375.

qu'il en soit, décembre 1941 est un des mois les plus meurtriers pour la LVF. D'autre part, il nous invite à se questionner sur les intentions des Allemands lorsqu'ils décidèrent d'envoyer cette unité sans expérience et sans soutien sur les lignes russes. Un baptême du feu bien surprenant, ayant surtout décrédibilisé cette nouvelle unité de volontaires français.

Au début de l'année 1942, le régiment subit quelques pertes au cours de sa retraite en direction du camp de Kruszyna en Pologne. En mars, il est affecté à la lutte contre les partisans soviétiques en Biélorussie ainsi qu'à la frontière de la Russie, aux environs de l'*oblast* de Smolensk. Il est alors impossible d'identifier une quelconque bataille puisqu'il s'agit essentiellement d'une guerre d'escarmouches qui oppose bien souvent des sections d'une dizaine de volontaires à des groupes de partisans. Toutefois, l'on peut détecter une élévation de l'intensité des combats selon le moment de l'année. Par exemple, le III^e bataillon participe à des opérations d'une plus grande envergure avec la IV^e armée allemande au mois de mai, on constate ici une augmentation des pertes qui montent à 26 hommes alors qu'elles étaient au nombre de 8 pour les mois précédents. En août, "le 3^e bataillon participe à deux opérations d'encerclement et de ratissage baptisées *Viereck* et *Eule*"²¹⁴. Cependant, c'est un échec car ils ne rencontrent pas les partisans, cela se confirme sur le tableau avec un taux de mortalité plus faible durant l'été. Les deux bataillons de la LVF étant séparés, le I^{er} participe à l'opération *Grief* dans le même temps, mais si l'opération est une réussite, "ils n'ont échangé que de rares coups de feu avec d'invisibles adversaires"²¹⁵. Au mois de septembre a lieu le massacre de Kalinin au sein duquel une vingtaine d'hommes y laissent la vie. Saint Loup prétend qu'un traître du nom de Cadiou, après avoir rejoint les partisans, aurait tendu une embuscade et anéanti un groupe de légionnaires²¹⁶. Cela explique ainsi la hausse des morts que nous observons au cours des mois de septembre et octobre 1942.

Les combats se font de plus en plus intenses et meurtriers au cours de l'année 1943, les décès augmentent de 13 %. Pour cause, les Allemands lancent des attaques massives à partir du mois de mai dans le cadre de l'opération *Cottbus*, mobilisant 16 000 hommes dans la région de Borisov. L'objectif consiste à provoquer le maximum de pertes possibles aux partisans de manière à "transformer la région en zone morte"²¹⁷. En réalité, les populations sont massacrées et les villages brûlés par des unités telle que la brigade *Dirlewanger*. Le 11 août, une centaine de légionnaires sont victimes d'une embuscade alors qu'ils faisaient

²¹⁴ GIOLITTO Pierre, op. cit. p. 172.

²¹⁵ Ibid, p. 176.

²¹⁶ AUGIER Marc, *Les volontaires*, Presse de la cité, Paris, 1963.

²¹⁷ CEROVIC Masha, *Les Enfants de Staline : La Guerre Des Partisans Soviétiques, 1941-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 2018, p. 215.

marche vers Krugloje. Entre mai et août 1943, les pertes de la LVF sont sévères, un peu moins de 100 hommes meurent (un homme sur cinq sur le total dont nous disposons) durant ces phases de combats. De plus, les objectifs visant à affaiblir les partisans ne sont pas atteints, et ces derniers reviennent dans les terres ravagées par les Allemands pour y fonder de nouveaux “bastions”²¹⁸.

Les premiers mois de 1944 sont marqués par l’arrivée du général Puaud, ce dernier lance l’opération *Maroc* à partir de fin janvier. C’est la dernière grande offensive contre les partisans, elle explique la hausse des tués que nous constatons ici. Le taux de mortalité ne fait que monter jusqu’à atteindre son paroxysme durant les mois de mai et juin. A partir de mai, les partisans, “de plus en plus nombreux, organisés et agressifs”²¹⁹, multiplient les assauts à l’encontre des bataillons de la LVF. Mais c’est au mois de juin que le régiment subit les plus lourdes pertes car il fait face à l’Armée rouge pour une seconde fois, le long de la rivière Bobr située non loin de la Bérézina. Après 36h de combats, les légionnaires ne peuvent plus contenir les assauts soviétiques et battent en retraite. On évoque 41 morts et une vingtaine de blessés²²⁰, ce qui doit correspondre à la réalité puisque 31 décès ont lieu au mois de juin. La 253^e division comptabilise également la plus grande hausse de tués sur le front de l’Est dans le même temps que la LVF²²¹, puisque toutes les armées allemandes battent en retraite. Le régiment continue de perdre des fantassins durant sa marche vers le camp de Wildflecken au sein duquel 1200 rescapés sont versés dans la division Charlemagne. Les quelques cas de décès LVF que l’on trouve après la dissolution du régiment, sont dus au fait que certains légionnaires sont décédés dans des camps, donc ils ne sont probablement pas morts sous l’uniforme SS. D’autre part, on constate une augmentation du nombre de décès au cours de l’année 1944 sans précision du mois. Ce phénomène s’explique par la déroute de l’armée allemande, conjuguée à l’accroissement des pertes (1 400 000 hommes dans l’année), qui placent l’administration chargée de traiter les décès dans l’incapacité totale de suivre le rythme.

Finalement, deux éléments se démarquent de ce tableau. D’abord, ce sont les combats face à une armée régulière accompagnée d’un appui feu important qui ont causé le plus de dommages au régiment (sur un temps court), à Djukowo et sur le Bobr. Ensuite, si la répartition des pertes de la LVF apparaît au premier regard différente de l’armée allemande, cela s’explique avant tout par sa dissolution prématurée. Le début de l’année 1944

²¹⁸ Ibid, p. 229.

²¹⁹ GIOLITTO Pierre, op. cit. p. 358.

²²⁰ GIOLITTO Pierre, op. cit. p. 365.

²²¹ RASS Christoph, op. cit. p. 74.

s'accompagne d'une forte élévation du nombre de tués, ne cessant qu'après la dissolution complète de l'unité. De fait, si le régiment avait subsisté, l'on peut supposer que l'année 1944 aurait creusé davantage ses effectifs, versés ensuite dans la *Waffen-SS*. Par ailleurs, le passage d'une unité de la *Wehrmacht* à une division SS provoque des réticences que Giolitto porte au nombre de 75. Les réfractaires sont envoyés au camp de Dantzig à la fin de l'année, on peut alors supposer qu'il s'agisse d'une partie des dernières pertes LVF.

Répartition chronologique des pertes LVF

	Janvier/ Février	Mars/ Avril	Mai/ Juin	Juillet/ Août	Sept/ Octobre	Nov/Déc	Sans précision du mois	Total
1941	/	/	/	/	3	52	1	56 (10,9%)
1942	14	8	26	8	26	19	6	107 (20,85%)
1943	8	15	48	47	28	16	9	171 (33,3%)
1944	29	31	58	24	5	1	24	172 (33,5%)
1945	1	1	1	1	/	/	/	4 (0,7%)
Après	/	/	/	/	/	/	3	3 (0,5%)

Sources: DAVCC Caen, 513 combattants de la LVF du corpus des 1189 individus (certains sont compris dans le tableau suivant car tombés sous l'uniforme SS et les inconnus ne sont pas présents).

c. Pertes SS

Les pertes des volontaires français engagés dans la SS sont aisément identifiables car elles sont principalement liées aux batailles. La *Sturmbrigade Frankreich* est formée et entraînée durant la deuxième partie de l'année 1943, les quelques morts que nous avons relevé durant cette période sont alors des cas singuliers. Notamment celui du SS Amilakvari²²², illustrant bien cet aspect, puisqu'il fut tué lors d'un raid aérien en juillet 1943, alors qu'il était à Düsseldorf. Pendant le passage au camp de Networschitz au début de

²²² Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 241 887.

l'année 1944, plusieurs individus décèdent. Saint Loup raconte que les conditions sont “effroyables”²²³, la température est en dessous de -20 degrés et le “ravitaillement arrive mal”²²⁴. De plus, l'entraînement est effectué avec de vrais projectiles et des chars T-34, l'auteur évoque également des morts par noyade. Les types de décès ne sont que rarement renseignés pour les SS, mais l'on peut supposer qu'ils sont en corrélation avec les conditions dangereuses de l'entraînement militaire. La *Sturmbrigade* arrive sur le front de Galicie en Août 1944 et, comme on peut le voir sur ce tableau (ci-dessous), ses effectifs subissent des pertes très élevées. Giolitto écrit que “10 % des douze cents hommes engagés ont été tués ou blessés”²²⁵ et Forbes évoque environ une centaine de morts²²⁶. En tout, près d'un tiers des 333 combattants de ce tableau sont décédés durant cette période, ce qui nous invite à penser que les pertes dépassent les chiffres des hypothèses citées précédemment. 46 volontaires français sont décédés le 21 août 1944, c'est exactement à ce moment que “se déroulent les plus durs et les plus meurtriers combats”²²⁷. Le 22, les rescapés de l'unité sont écrasés sous un déluge de feu soviétique et battent en retraite. La tournure des combats, obligeant les rescapés à fuir ou mourir sur place, a par conséquent produit un réel manque de données dans les sources. Pour illustrer notre propos, le 21 août, Noël de Tissot, journaliste connu pour son implication dans le collaborationnisme, est tué dans des conditions obscures. On prétend qu'il est mort au combat alors que son dossier ne contient pas les causes de son décès dans le détail²²⁸ et se contente simplement d'une date de décès. L'on doit alors se contenter des témoignages.

Les rescapés de la *Sturmbrigade*, établis aux environs de 1000 hommes, sont rassemblés avec ceux de la LVF à la fin de l'année 1944 pour former la future division Charlemagne. Durant la phase d'entraînement de l'unité à Wildflecken, les soldats souffrent du froid ainsi que de la pauvreté des rations. Mabire écrit que “le moral reste à l'image de la température: au-dessous de zéro.”²²⁹ et ajoute, “au camp de Wildflecken, des accidents se succèdent. Stupides et sanglants.”²³⁰. Ces conditions difficiles combinées à l'inexpérience des miliciens (le contingent arrive en novembre) provoquent ainsi plusieurs morts et désertions au sein du camp. Nous constatons ici 28 décès pendant les 4 derniers mois de 1944. Durant cette période, certains volontaires engagés dans la SS perdent également la vie en France, éliminés par des FFI. D'autres meurent lors des mitraillages et bombardements des

²²³ GIOLITTO Pierre, op. cit. p. 443. (cite Saint Loup *Les volontaires*, p. 36).

²²⁴ Ibid, p. 443.

²²⁵ Ibid, p. 450.

²²⁶ FORBES Robert, *Les volontaires français de la Waffen-SS*, Paris, l'Aencre, 2005, p. 163.

²²⁷ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 452.

²²⁸ Sources: DAVCC Caen, dossier côte 21 P 242 961.

²²⁹ MABIRE Jean, *La division Charlemagne*, Paris, J. Grancher, 1974, p. 213.

²³⁰ Ibid, p. 226.

Alliés. Sans oublier qu'une forte proportion de combattants de la *Sturmbrigade* décèdent de leurs blessures dans les hôpitaux allemands, plusieurs mois après les combats de Galicie.

La division est envoyée au combat à partir du mois de février 1945, en raison de l'offensive soviétique en Poméranie. Les premiers volontaires sont tués durant la bataille de Hammerstein. Sous équipés, ils rencontrent une force conséquente de chars et sont très vite bousculés. A l'image des LVF à Djukowo, ils se trouvent sans appui feu: "Pas un blindé, pas un canon, pas un avion ! Il faudra se débrouiller avec nos quelques tubes de PAK (canon antichar)."²³¹. Par contre, les pertes sont plus conséquentes qu'en décembre 1941, et s'établiraient autour des 500 morts et d'un millier de disparus²³². De fait, une augmentation des tués est confirmée (tableau ci-dessous) mais c'est vraisemblablement les mois suivants qui sont les plus meurtriers. En mars, les troupes de la Charlemagne sont progressivement détruites dans différentes localités bordant la Baltique. Elles sont encerclées à Korlin puis à Belgard, où le général Puaud est probablement capturé par les Russes. Le dernier combat en Poméranie se déroule à Dantzig, les survivants sont remplacés au début du mois d'avril. Ils seraient environ 250²³³ à se battre dans Berlin. Cette fin de guerre intense est bien visible puisque plus de 80 morts sont identifiés en mars/avril ainsi que 23 durant les derniers mois. Au total, 166 volontaires décèdent durant les derniers mois de la guerre, ce qui correspond à la moitié des individus compris dans cet échantillon. On constate également un accroissement des décès sans précision du mois, élément qui illustre une fois de plus l'incapacité de l'administration à prendre en compte avec précision les décès. Par ailleurs, il est envisageable qu'une part des tués retenus dans le tableau des unités inconnues²³⁴ auraient dû se trouver au sein des SS car on y observe une augmentation dans le même temps où les combats de Poméranie et de Berlin ont lieu. Toutefois, par manque de données en raison de la débâcle militaire et administrative de fin de guerre, nous n'avons pas pris le risque de placer ces combattants parmi les SS.

Il y a une singularité dans la *Waffen-SS* française puisque les pertes se répartissent équitablement entre 1944 et 1945. Alors que la *Waffen-SS* dans sa globalité, a perdu plus de 120 000 hommes en 1944 contre moins de 100 000 lors de la dernière année du conflit. Cette différence s'explique principalement par l'emploi des volontaires français dans deux grands affrontements, le premier en août 1944 et le second en mars 1945. Cette étude nous démontre

²³¹ Ibid, p. 255.

²³² GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 486.

²³³ Ibid, p. 505.

²³⁴ Voir annexe 9.

ainsi que les pertes en Galicie, moins traitées dans l'historiographie par rapport à celles de Poméranie ainsi que de Berlin, ont toutefois un poids considérable puisqu'elles sont autant, si ce n'est plus nombreuses.

Répartition chronologique des pertes SS

	Janvier/ Février	Mars/ Avril	Mai/ Juin	Juillet/ Août	Sept/ Octobre	Nov/Déc	Sans précision du mois	Total
1943	/	2	/	2	2	2	/	8 (2,4%)
1944	7	8	9	98	15	13	4	154 (46,2%)
1945	35	83	23	7	2	1	15	166 (49,8%)
Après	2	2	1	/	/	/	/	5 (1,5%)

Sources: DAVCC Caen, échantillon de 333 combattants français tués sous l'uniforme SS (19 cas ne sont pas dans le tableau car il n'y a aucune date mais l'échantillon se porte à 352).

d. Les lieux de décès

Poursuivre cette analyse des pertes sous le prisme des lieux nous offre la possibilité de nous représenter l'utilisation des volontaires français sur les différents théâtres de guerre. Cela permet également de compléter cette approche centrée sur les dates de décès, et nous invite à évoquer des lieux dont l'évidence n'était pas dévoilée par les tableaux ci-dessus.

Les principaux territoires se situent en toute logique sur le front de l'Est, dans les différentes zones de l'URSS jusqu'aux régions allemandes. On dénombre alors au total 822 volontaires français décédés dans un pays du front de l'Est, en comptabilisant les pertes en Allemagne puisque l'immense majorité des individus de ce corpus sont tombés face aux troupes soviétiques. Le résultat est donc cohérent puisque les unités de volontaires n'ont jamais été envoyées sur un théâtre de guerre à l'Ouest, à l'exception de la Phalange Africaine (une poignée d'hommes) ainsi que de la Milice (peu représentée dans nos dossiers). On retrouve ainsi 141 décès à l'Ouest ainsi que 226 individus dont le lieu est inconnu.

Parmi les pertes positionnées à l'Ouest, 81 sont en France. Il s'agit pour la majorité de miliciens²³⁵ ayant trouvé la mort durant les combats qui ont suivi le débarquement, puis lors de l'Épuration. Une phase de représailles intense qui fut possible le temps que le gouvernement provisoire de De Gaulle reprenne la gestion du pays. A la suite des ces quelques miliciens tués, viennent s'ajouter des pertes de combattants d'unités diverses qui décèdent dans les hôpitaux français à cause des blessures et maladies du front (12 pertes). Enfin, la dernière portion se compose d'individus aux destins singuliers, qui s'inscrivent à contre-courant de ce travail quantitatif. On retrouve ainsi le cas d'un dénommé Markowiak²³⁶, *panzergrenadier* SS tombé durant la bataille de Caen en juin 1944, individu unique au milieu des dossiers de volontaires. Il existe aussi quelques cas rares d'ex LVF, qui sont retrouvés morts après la Libération à l'exemple de Henri Triaux²³⁷, abattu par des FFI (selon les témoins) à Limoges en 1944. D'autres sont mêmes tués durant l'Occupation, victimes d'attentats de la Résistance comme un certain Tatarinoff²³⁸, assassiné le 11 mars 1944 devant la caserne de la LVF à Versailles. Enfin, nous pouvons prendre le cas de Paris puisqu'il illustre parfaitement cette diversité, bien difficile à quantifier. Parmi les 12 individus décédés dans la capitale, nous avons relevés deux cas de suicide. Puis, un LVF ainsi que trois SS morts dans des conditions inconnues à des dates variables. Un autre LVF est décédé à l'hôpital tandis qu'un individu sans précision de son unité serait mort contre les FFI. Enfin, quatre membres de la LVF ont été exécutés à la suite du jugement d'un tribunal de guerre allemand. Le motif de l'exécution est connu pour l'un d'entre eux, accusé d'avoir simulé une opération de police en tenue allemande pour voler de l'or²³⁹. On peut supposer qu'il s'agisse de cas de désertions pour les exécutions suivantes mais cela ne reste qu'une hypothèse. Cette diversité se retrouve essentiellement dans les pays qui n'ont pas connu d'opérations militaires importantes avec des unités de volontaires français.

Toutefois, l'Italie s'inscrit en faux sur ce point car l'essentiel des Français retrouvés morts dans cette zone furent tués au cours d'un même fait d'arme le 18 avril 1945. L'administration italienne expose les faits²⁴⁰: deux autocars contenant un groupe de Français provenant de Tirano et se dirigeant vers Grossio furent interceptés par des partisans italiens. A la suite de plusieurs échanges de tirs dont des frappes de mortier, les survivants de l'embuscade furent fait prisonniers par les partisans. Cependant, à cause de la rébellion d'un

²³⁵ Voir annexe 9.

²³⁶ Dossier côte 21 P 242 621.

²³⁷ Dossier côte 21 P 242 974.

²³⁸ Dossier côte 21 P 242 939.

²³⁹ Dossier côte 21 P 242 555.

²⁴⁰ Voir annexe 9.

Français qui tua un résistant italien, il y eut une réaction de panique et le groupe fut mitraillé par deux partisans. Ainsi, sur les 32 Français décédés en Italie, 22 d'entre eux sont morts durant cette embuscade, 9 tombes sont signalées dans un premier temps, puis d'autres corps sont retrouvés par la suite. L'administration ignore l'unité de ces hommes et s'en tient à un engagement dans la *Wehrmacht*. Toutefois, il est certain qu'il s'agissait de miliciens, puisque Darnand s'est rendu en Italie avec quelques centaines d'entre eux et était présent lors d'une embuscade sur Grosio ayant provoqué la mort de plusieurs de ses hommes²⁴¹. D'autres pertes sont signalées dans le Tirano, où il y eut également des affrontements entre miliciens et partisans italiens. Il ne fait alors aucun doute que l'ensemble de ces Français tués en Italie faisaient partie de la Milice.

Enfin, de l'autre côté de la Méditerranée s'est joué un affrontement entre la Phalange Africaine, ne comportant qu'une centaine d'hommes, et les forces alliées. Les 15 morts signalés en Tunisie furent ainsi des membres de cette unité, ils sont tous décédés au mois d'avril 1943 durant les combats de Medjez-el-Bab. A propos des dernières pertes sur le front de l'Ouest, il s'agit de cas très spécifiques et mal renseignés. De façon récurrente, il est sobrement écrit qu'ils font partie de l'armée allemande et qu'ils sont morts dans un pays, sans précision de la région. A l'exception de ceux qui sont tombés en Grèce, où l'on sait simplement qu'ils furent tués au combat face à des partisans grecs.

Ainsi, la grande majorité des volontaires français a laissé la vie sur le front le plus important du conflit. Parmi les 822 décès identifiés à l'est, la Russie passe pour être le territoire le plus marqué, avec 187 pertes de volontaires. Toutefois, ce résultat est probablement faux car un grand nombre de lieux russes sont très mal orthographiés, au point qu'une partie est impossible à identifier. De plus, les administrations privilégient le mot "Russie" pour désigner le pays de décès, mais il est fort probable que cette formulation englobe également la Biélorussie et l'Ukraine. Ainsi, nous nous en tiendrons au chiffre de 300 soldats tués en Russie, Biélorussie et Ukraine (187 + 80 + 33) afin de ne pas commettre d'erreur sur cette question. Ce sont les membres du régiment 638 qui ont payé un lourd tribut. Parmi ces lieux de guerre, nous retrouvons Djukowo à 32 reprises, alors que 50 légionnaires sont tués au moment de cette bataille. Cette différence s'explique éventuellement par le manque de renseignements de certains dossiers, au sein desquels le lieu de Djukowo n'est pas précisé, alors que les individus en question ont trouvé la mort au début du mois de décembre 1941. Après ce combat, c'est le lieu de Wydrystcha qui revient au sein des dossiers de 21

²⁴¹ DELPERRIE de BAYAC Jacques, *Histoire de La Milice : 1918-1945*, Paris, Fayard, 1994, p. 613 (l'auteur évoque cet événement).

légionnaires. En octobre 1942, une vingtaine de soldats trouvent la mort sur ce territoire que l'administration positionne dans l'*oblast* de Smolensk. Ces hommes faisaient partie du I^{er} bataillon, il est écrit qu'ils sont tués au combat mais il n'y a pas de renseignements complémentaires sur les conditions de cet affrontement. L'hypothèse la plus vraisemblable serait de considérer qu'ils sont tombés dans l'embuscade tendue par un certain Cadiou (évoqué plus haut). En effet, si les données sont parcellaires, il est probable qu'il s'agisse des victimes du massacre de Kalinin car Pierre Giolitto évoque une commune de "Vidritza"²⁴², lorsqu'il situe l'embuscade. Le dernier site marquant du parcours de la LVF est la ville de Borisov, point clé situé entre les villes de Minsk et Smolensk. On y recense 29 décès, à répartir entre ceux qui ont eu lieu à l'hôpital militaire de la ville et ceux qui furent tués aux alentours lors d'escarmouches avec les partisans. Enfin, il est important de souligner les décès au sein des camps de prisonniers soviétiques, Kourak et Tambov, avec respectivement 8 et 14 pertes. Ces cas de morts des suites de captivités sont invisibilisés sur les tableaux précédents car il est extrêmement complexe pour les différentes administrations d'obtenir des informations sur ce sujet. Le camp de Tambov est tristement célèbre dans la mémoire française puisque des milliers d'Alsaciens y ont laissé la vie. Parmi eux, il existait alors une minorité de volontaires français, présents ici au nombre d'une vingtaine d'individus. Néanmoins, ils étaient certainement plus nombreux, car ils ne sont évidemment pas tous morts au front. Dès lors, on peut considérer que les dossiers ne contenant aucune donnée sur les conditions et l'année du décès, dissimulent peut-être une proportion importante de volontaires morts en tant que captifs. Enfin, ce faible taux de prisonniers s'explique par le fait que les Allemands ne cherchaient pas à se rendre aux Soviétiques. En effet, sur les 11 millions de prisonniers allemands, les Russes ont détenu 28 % du total, derrière les États-Unis et le Royaume-uni²⁴³.

Après les grands échecs du Reich en Russie et Biélorussie, la Pologne fut un lieu d'affrontements sanglants durant l'année 1944. La Poméranie ressort comme le territoire ayant le taux de décès le plus élevé de notre étude, avec 65 pertes. Ce résultat témoigne de l'intensité des combats, qui n'est pas comparable avec les affrontements de la LVF du début de la guerre à l'est. La défense de Stettin semble être un point sensible des opérations pour les hommes de la Charlemagne puisque 14 y sont morts. Une part importante des dossiers ne révèlent pas les causes du décès et indiquent majoritairement une disparition, ce qui renforce

²⁴² GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 178.

²⁴³ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op. cit., p. 152.

cette impression de débâcle de l'armée allemande. Ce sentiment se retrouve également dans les pertes situées en Allemagne ainsi qu'en Ukraine. De fait, alors que les combats d'août 1944 ravagent la *Sturmbrigade*, nous relevons plus de 60 tués à la frontière entre l'Ukraine et la Pologne dont 34 à Ruda, 17 à Wolika et 10 à Mokré. Cette dernière commune représente l'ultime bastion de l'unité, ravagée par l'artillerie et les attaques incessantes des fantassins soviétiques. Encore une fois, le fait de découvrir un taux de tué relativement faible dans des lieux pourtant meurtris par une bataille est significatif d'une débâcle. La majorité des corps restent sur place, et l'unité en fuite est dans l'incapacité de traiter ses pertes. Forbes résume bien cette méconnaissance de la situation: "On ne saura jamais quel fut le sort ultime de ces Français, ainsi submergés et écrasés"²⁴⁴. La commune de Ruda est moins évoquée, alors qu'elle représente le lieu de mort de la majorité des SS de la *Sturmbrigade* de notre corpus. Au vu de la date (du 20 au 22 août) des pertes de Ruda, nous pouvons en déduire qu'ils sont morts dans les mêmes affrontements. D'autre part, il est possible que cette commune, située légèrement en retrait du combat en terre polonaise, soit aussi un lieu d'inhumation.

Il reste à évoquer le cas des pertes en Allemagne, qui se chiffrent à 171 personnes durant le conflit. Contrairement à la Pologne et la Russie, l'analyse est plus complexe car aucun lieu de combat ne s'affirme véritablement avec un taux de tués important. Berlin apparaît comme la ville allemande la plus touchée par la guerre, pourtant le nombre de décès se porte au nombre de 10 seulement. Parmi ces volontaires, la moitié est décédée dans les combats entre avril et mai 1945. Trois sont morts dans un hôpital de la ville à des dates variables tandis qu'un autre individu est décédé en mars 1945 dans des conditions inconnues. Enfin, le dernier est mort de la tuberculose alors qu'il purgeait une peine de prison, il s'agissait d'un LVF. Cette diversité des morts n'est pas sans rappeler l'exemple de Paris, le lieu de décès doit alors être accompagné d'un contexte sans quoi il peut être trompeur. En croisant les dates des pertes signalées en Allemagne, on constate qu'elles apparaissent pour l'essentiel dans un climat d'effondrement de fin de guerre. En effet, 104 volontaires sont décédés en 1945 et 42 en 1944. Parmi ces 146 individus tués vers la fin du conflit, 89 portaient un uniforme SS. Cette majorité de SS est le fruit du rattachement des volontaires à la division Charlemagne fin 1944. En l'absence de lieu de combat identifiable, la forte présence de tués en 1945 ainsi que de SS nous apprend que l'essentiel des pertes en Allemagne furent causées lors de la dernière phase de la guerre. D'autre part, sur un total de 110 volontaires décédés dans un hôpital, 37 sont notifiés dans un hôpital allemand, ce qui

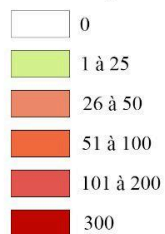
²⁴⁴ FORBES Robert, op. cit. p. 159.

représente ainsi plus de 33 % des pertes en établissement hospitalier. La principale caractéristique des pertes en Allemagne réside alors dans la variété des zones touchées, et renforce cette notion d'écroulement puisqu'on ne parvient pas à établir une ligne de front. Pour comprendre ces différents combats menés par les volontaires français, il nous faut alors chercher les détails de leur décès, et nous intéresser aux facteurs qui engendrent la mort.

Les lieux de décès des volontaires français



Nombre de pertes



Sources: DAVCC Caen, carte comprenant 832 volontaires (corpus de 1189 individus). À noter que 131 pertes sont signalées en plus sur le front de l'Est sans précision du pays. Fond de carte Europe 1939.

Chapitre 5: Circonstances et types de décès

a. Les causes

L'intérêt de ce chapitre consiste à poser un regard différent sur les "pratiques combattantes"²⁴⁵ des Français sur le front de l'Est. En effet, la plupart des écrits qui évoquent les batailles des volontaires abordent le sujet sous le prisme des témoignages, et se contentent d'un nombre de tués sans préciser la source (à l'exception de Giolitto). Ici, la prise en compte des fiches de décès de chaque individu nous offre la possibilité d'analyser ces pertes dans le détail puisque nous en connaissons la cause. Il devient alors possible de mieux s'imaginer les pratiques combattantes à partir des facteurs qui provoquent la mort, souvent liés aux armes mais également aux conditions de vie éprouvantes. La question est donc simple, mais l'approche plus difficile en raison du manque de données, nous obligeant à centrer ce chapitre sur les légionnaires tombés entre 1941 et 1944. En effet, les archives concernant les miliciens, SS et autres unités ne sont pas aussi riches et se contentent généralement d'un "tombé" ou "disparu", donnée bien maigre pour former la matière d'un tel chapitre. Malgré la difficulté à relever des données précises, un tableau concernant la SS est présent dans les annexes, et contient quelques singularités à évoquer.

Le premier tableau porte sur les causes de décès des membres de la LVF. Dans la même logique que les précédents, il est basé sur la dernière unité connue d'un individu le jour de sa mort. Ce détail est important puisqu'il explique les différences d'effectifs (une partie des légionnaires sont tués dans la SS) avec les tableaux de la première partie, qui se basaient sur la première unité des individus. Il existe une grande variété dans les causes de la mort, cela nous a conduit à répartir cet ensemble de possibilités en nous appuyant sur les travaux précédents des historiens. Dans cette classification, la première catégorie correspond aux tués au combat, il s'agit des décès causés par les affrontements mais nous ignorons de quelles manières l'événement s'est produit (arme utilisée, obus...). Après cela, découle un ensemble de circonstances visant à détailler une mort au combat, la principale cause étant les tirs des fantassins adverses. Ensuite, les disparus englobent ceux dont les corps ne sont jamais retrouvés, il peut très bien s'agir de déserteurs, de prisonniers ou même d'individus tués alors qu'ils étaient par exemple isolés du reste de la troupe. Les autres possibilités sont moins fréquentes, il y a les cas de morts par maladie, les fusillés par suite de jugement ou de

²⁴⁵ LELEU Jean-Luc, *Tenter une nouvelle approche méthodologique : Analyser la bataille au prisme des pertes humaines*, Histoire des opérations militaires : sources, objets, méthodes sous la direction de Hervé Dréviron, Service historique de la Défense, 2018.

manière expéditive. Il y a également ceux qui décèdent en captivité et ceux qui meurent (généralement à l'hôpital) des suites de blessures causées par les combats ou par un ensemble d'éléments. Enfin, il reste une minorité réunissant les cas les plus singuliers tels que les accidents (mauvaise manipulation d'arme), noyades et suicides.

Afin de comprendre au mieux la guerre que les légionnaires ont menée, un second tableau est positionné ci-dessous, sur une base similaire à celui que nous venons d'explicitier. Il vise à décliner les blessures causées par le front et repose sur une catégorisation pratiquement identique au premier. Bien entendu, il ne concerne pas directement notre sujet puisqu'il regroupe les blessures des volontaires ayant survécu à la guerre, du moins à leur passage à la LVF. A l'intérieur de ces dossiers, on découvre des témoignages d'anciens légionnaires, accusant une blessure du front dans l'espoir d'obtenir une pension puisque une partie d'entre eux se trouve dans l'incapacité physique de reprendre leur emploi initial. Établir les similitudes et contrastes entre les blessés et tués de la même unité devient alors pertinent si l'on souhaite développer au mieux ce chapitre portant sur les pertes.

Le premier constat consiste à dire que la LVF n'a nullement été épargnée par les combats. En effet, si l'on additionne les circonstances de décès causées par les affrontements, l'échantillon ci-dessous nous indique que près de 42,4 % des individus furent tués par l'ennemi. Plus de 17 % sont tués lors d'un combat sans autres renseignements, et moins de 19 % sont tués par les tirs des fantassins adverses. Le chiffre s'accroît encore à cause des morts causées par les mines, qui font également partie des dangers assimilables aux combats, puisque ce sont les partisans qui posent ces pièges. Enfin, il reste encore les tués par éclats de grenade, arme blanche ainsi qu'un unique soldat fauché par un tir de mortier. Nous relevons alors 42 % d'individus tombés entre 1941 et 1944 sous l'uniforme de la LVF à cause d'un affrontement. La statistique paraît dès lors élevée car l'on sait que la LVF fut assignée à la guerre anti-partisane, à priori moins dangereuse que les grandes batailles du front de l'Est. Pourtant, c'est bien cette lutte qui a occupé les hommes de la LVF durant plus de deux années, ne cessant d'affaiblir leur unité déjà bien en peine pour renouveler ses effectifs.

Plus étonnant encore, l'Armée rouge déplore 43,76 % de tués au combat en comptabilisant ses pertes totales²⁴⁶ (en excluant les morts des suites de blessures). Alors, si la comparaison paraît grossière, elle nous dévoile néanmoins l'exposition importante des Français dans l'engrenage meurtrier de la guerre à l'est. Dans l'autre camp, les chiffres

²⁴⁶ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op.cit. p. 154.

avancés par l'historien allemand Overmans²⁴⁷ diffèrent peu en ce qui concerne le nombre de tués. Ce dernier établit un total de 43,3 % de soldats allemands tués par les combats, soit 2 300 000 hommes. Sans ajouter le personnel mort des suites de blessures (dont beaucoup sont liées au combat), notre échantillon de 42,4 % laisse apparaître une légère différence de 1 % avec l'armée allemande contre 1,5 % avec l'Armée rouge. Une différence qui résulte éventuellement de la présence des légionnaires sur des zones militaires moins tendues, mais pas assez flagrante pour parler d'une plus faible exposition au feu. Cette proportion de tués au combat chez la LVF est ainsi en accord avec les pertes des deux armées qui se sont battus à l'est.

La majorité des pertes ont lieu lors des batailles, toutefois une partie des légionnaires perdent la vie pour d'autres raisons. Parmi elles, les maladies et les blessures emportent de nombreux individus dans un contexte où il est difficile de prodiguer des soins tant le nombre d'hommes touchés est grand (sans compter les capacités de la médecine d'époque ainsi que la logistique que cela requiert). L'armée allemande déplore ainsi 9,4 %²⁴⁸ de pertes liées à ces deux éléments. Pour les troupes russes, le bilan est encore plus élevé avec 9,2 % de soldats morts de leurs blessures ainsi que 4,6 % de maladies (les fusillés et accidents sont aussi compris). La LVF ne semble pas avantagée, le bilan se porte à 6,9 % de décès provoqués par les maladies ainsi que 7,2 % par les blessures. Au total, cela fait donc 14,1 % de pertes engendrées par ces deux causes, résultat largement plus élevé en comparaison à l'armée allemande. On peut alors se questionner sur les conditions de vie des volontaires de la LVF, puisque ces derniers reçoivent une assistance médicale visiblement moindre. Peut-être sont-ils plus enclins à mourir pour ces motifs à cause du rôle de leur unité, consistant à assurer les axes de communications entre les villes de Biélorussie jusqu'à Smolensk. Un tel objectif implique d'être en permanence en mouvement, l'unité n'est donc pas toujours à proximité d'hôpitaux militaires et se retrouve plus facilement isolée. Dès lors, un contraste survient avec l'essentiel des forces allemandes qui se battent sur une ligne de front fixe, avec un personnel médical sur leurs arrières. L'auteur de *Vae Victis*²⁴⁹, lorsqu'il évoque les péripéties dans la campagne russe, prétend que les marches dans les forêts enneigées sous la tempête étaient terribles car ceux qui arrêtaient de marcher étaient condamnés à mourir. Il est difficile d'établir une corrélation entre le froid et les décès, on la retrouve surtout dans les cas de blessures. Toutefois, il est probable que le froid soit surtout un facteur aggravant pour les

²⁴⁷ OVERMANS Rüdiger, op. cit., p. 335.

²⁴⁸ Ibid, p. 335.

²⁴⁹ Colonel Rémy, op.cit.

hommes déjà blessés ou malades, affaiblissant les compagnies dont une partie des fantassins ne peut plus combattre. S'ajoute à la nature des opérations isolant régulièrement les sections dans de vastes espaces, la faible motorisation au sein de l'armée allemande, ne permettant pas d'acheminer les blessés dans un court délai vers des zones de soins. Finalement, la LVF semble se positionner entre les armées allemandes et russes. Pour ces derniers, il est d'ailleurs fréquemment rappelé que les pertes liées aux blessures sont élevées en raison d'un "investissement insuffisant dans le système de santé"²⁵⁰. Et si les décès causés par les blessures apparaissent au premier regard inférieures à la LVF (4,6 % pour les Russes contre 7,2 % chez les légionnaires), ils dissimulent surtout le fait que les pertes soviétiques sont absorbées par les disparus et prisonniers, qui représentent plus de 42,3 % du total²⁵¹.

Ces pertes russes contrastent avec l'armée allemande qui déplore 24 %²⁵² de disparus (32,6 % en comptant les prisonniers). A une plus faible échelle, la LVF dénombre environ 21 % de disparus, probablement davantage si l'on ajoute les dossiers n'ayant aucun renseignement sur le décès d'un individu. Les disparitions peuvent être le résultat de causes multiples. Il peut s'agir d'un acte de désertion, soit un abandon du soldat qui décide de prendre la fuite pour des raisons diverses. Cela peut être également, pour de nombreux cas, la conséquence de l'impossibilité de retrouver les corps après un affrontement, ils sont ainsi classés comme disparus. A ce sujet, Pierre Giolitto explique que certains préfèrent s'engager dans la Légion pour échapper au STO et ensuite prendre la fuite dès qu'une occasion se présente²⁵³. Sans oublier les désertions causées par la dureté de l'entraînement dans les camps de Deba et de Kruszyna qui ont provoqué la fuite d'une partie des volontaires. En outre, il paraît évident qu'une partie de ces disparus ont fait le choix de fuir la guerre, surtout lorsque la déroute de l'Allemagne apparaissait comme évidente.

Parfois mêlés au sein des disparus, il y a les hommes capturés, qui finissent par perdre la vie dans un camp de prisonniers. Parmi les LVF, ils représentent une minorité qui s'élève à seulement 2,8 % de notre échantillon. A titre comparatif, 8,6 % des militaires allemands ne reviennent pas des camps, les pertes sont ainsi trois fois supérieures. Durant ce conflit, la Russie a fait environ trois millions de prisonniers allemands dont 300 000, soit 11,8 %, sont décédés pendant la captivité²⁵⁴. Un taux de morts qui est alors 17 fois supérieur si nous le comparons avec les décès allemands dans les camps américains. Pour comprendre cette

²⁵⁰ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op.cit., p. 154.

²⁵¹ Ibid, p. 154.

²⁵² OVERMANS Rüdiger, op. cit., p. 335.

²⁵³ GIOLITTO Pierre, op.cit., p. 81.

²⁵⁴ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op.cit. p.152.

hécatombe dans les rangs allemands, on insiste sur les conditions de vie déplorables qui règnent dans les camps russes. Mais ce sont surtout les transferts de prisonniers entre les camps qui engendrent souvent des décès à cause de la fatigue et des maladies. Ensuite, pour ce qui est de la vie dans les camps, le rythme de travail est intense. Les activités à l'intérieur et à l'extérieur du camp sont exténuantes, et pour accomplir les tâches de travail, les prisonniers ont une ration bien trop faible. Cela provoque ainsi des maladies. A ce sujet, une historienne évoque les différentes maladies chez les malgré-nous: "Un quart des détenus étaient atteints du typhus, 15 % de la tuberculose. La dysenterie infectieuse, la pneumonie et la pleurésie firent aussi des ravages"²⁵⁵.

Le nombre bien faible de légionnaires morts dans un camp de prisonniers se distingue pour probablement deux raisons. En premier lieu, il y a l'incertitude de l'information. En effet, nous ignorons le sort des disparus mais également ceux dont le dossier ne dévoile aucune donnée (10,7 % de l'échantillon). Ensuite, on peut raisonnablement avancer que la LVF, cantonnée à son rôle de guerre anti-partisane sur plus de deux ans, a eu moins de risque de subir un encerclement. C'est en général dans ce cas de figure que les soldats se rendent, à l'exemple de la 6^e armée allemande à Stalingrad. D'autre part, ce type de guerre ne laisse pas ou aucune place à la capture en raison de la difficulté à s'occuper d'un prisonnier. Alors que le groupe de partisans s'efforce de survivre dans des conditions très difficiles (au sein des forêts), on imagine aisément qu'il est complexe de s'encombrer d'un ennemi à nourrir. De plus, l'idéologie partisane n'envisage à aucun moment de faire de prisonniers. Au cours de leur serment, les partisans s'engagent surtout à "anéantir les occupants allemands sans discontinuer"²⁵⁶ dans une logique de vengeance pour les soviétiques qui sont tombés au combat. Par ailleurs, lorsque des légionnaires sont isolés et attaqués par des partisans qui sortent vainqueur, les survivants et blessés sont achevés. On rapporte plusieurs témoignages qui vont en ce sens: "Lorsque les partisans donnèrent l'assaut, ils achevèrent tous les blessés en s'acharnant particulièrement sur mon chef de section. Celui-ci fut retrouvé la tête écrasée et tué de quatre coups de baïonnette dans le coeur"²⁵⁷. On imagine alors que les légionnaires n'avaient pas intérêt à se rendre, étant au fait de ces atrocités. Enfin, l'on peut déduire que les quelques individus morts en captivité furent capturés essentiellement durant les phases de combat face à l'Armée rouge, en décembre 1941 mais surtout au cours de l'année 1944.

²⁵⁵ MOULLEC, Gaël. "Alliés ou ennemis ? Le GUPVI-NKVD, le Komintern et les « Malgré-nous », Le destin des prisonniers de guerre français en URSS (1942-1955)." Cahiers du monde russe 42, no. 2/4, 2007: 667-678.

²⁵⁶ CEROVIC Masha, *Les Enfants de Staline : La Guerre Des Partisans Soviétiques, 1941-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 2018, p. 97.

²⁵⁷ GIOLITTO Pierre, op.cit., p. 161. témoignage de Labat.

Les morts par accident sont plus nombreux que les morts en captivité. En effet, il y a près de 4,1 % de décès de ce type, en y ajoutant les noyades. Nous ne reviendrons pas sur les divers cas possibles, puisqu'un accident est par définition un événement qui survient dans des conditions exceptionnelles. Le mauvais maniement d'un fusil, d'une grenade qui se dégoupille involontairement, font partie de ces possibilités. Cependant, les cas de noyades sont intéressants car ils illustrent l'hostilité de l'environnement au sein duquel progressent les volontaires français. Les dossiers accusent régulièrement un brisement soudain de la glace. Les conditions météorologiques étant particulièrement violentes en Russie, durant la saison hivernale, de la glace se forme sur les cours d'eau. Avec des températures atteignant -40 degrés, la glace qui se forme est ainsi d'une épaisseur exceptionnelle, à tel point que des chars de plusieurs tonnes peuvent s'y engager. Toutefois, et ces quelques exemples de décès viennent le confirmer, il arrive que la glace surprenne celui qui marche au-dessus et, en se brisant, elle aspire ce dernier, le plongeant dans une eau glacée qui le paralyse. Cependant, les individus en question ne sont pas tous décédés à cause d'une rupture de glace puisque le 2^e classe Roquemore²⁵⁸ fut emporté par le courant du Bobr alors qu'il baignait les chevaux, note son rapport.

Au sein de ces catégories minoritaires, on observe également quelques cas d'exécutions, atteignant les 2 %. Il existe une multitude de possibilités puisque ce sont tous les types de mise à mort par exécution qui sont ici rassemblées. Tout d'abord, la guerre sur le front de l'Est ne respecte pas les conventions de Genève, c'est ainsi régulièrement que des individus sont fusillés sans aucune forme de jugement. Les deux armées sont concernées, elles frappent globalement n'importe quel individu, et dépendent beaucoup du contexte. C'est une des caractéristiques de la guerre à l'est, territoire où les crimes de guerre atteignent leur paroxysme tant la logique d'extermination de l'adversaire est poussée à bout. Cependant, les exécutions ne viennent pas uniquement de l'ennemi, quelques individus de notre échantillon ont écopé d'une peine capitale rendue par le tribunal de guerre allemand. A propos des exécutions liées aux tribunaux militaires allemands, Philippe Burrin rappelle qu'on les dénombre à plus de 15 000 durant la Seconde Guerre mondiale contre une cinquantaine durant la guerre de 14-18²⁵⁹. On parle alors d'une discipline de fer, sa sévérité apparaît surtout lors des "désobéissances et désertions"²⁶⁰. L'officier de la LVF Dagostini, "traduit devant le

²⁵⁸ Sources: DAVCC Caen, dossier côte 21 P 242 855.

²⁵⁹ OMER Bartov, préface de BURRIN Philippe, *L'armée d'Hitler : La Wehrmacht, Les Nazis et La Guerre*, Paris: Hachette littératures, 2003, p. 10.

²⁶⁰ Ibid, p. 10.

tribunal de guerre de Borisov”²⁶¹ pour avoir fait exécuter trois paysans, illustre les tentatives des institutions allemandes d’encadrer les actes des militaires. Toutefois, ce dernier n’a pas écopé de la peine de mort, ce qui concorde ainsi avec l’idée que les Allemands punissent surtout les actes de désertions.

Enfin, il reste ceux qui préfèrent se donner la mort eux mêmes. Les suicides regroupent ici 1,4 % des individus analysés, ce qui paraît très faible. Pourtant, cela reste plus élevé que le taux de suicide global de l’armée allemande qui ne concerne que 0,5 % des militaires. On peut considérer que cette différence, si tant est qu’elle puisse être comprise, soit liée à la honte et au déshonneur que certains légionnaires ont peut être ressenti à l’égard de leur engagement dans l’armée d’Hitler. Cependant, cette hypothèse se heurte à la mention “avec honneur” ou “sans honneur”, que l’administration allemande prend soin de noter dans les dossiers de décès. En l’occurrence, parmi ces suicides de légionnaires, l’on dénombre quatre suicides avec la mention d’honneur, deux avec son opposé ainsi que deux autres sans précisions. Cette nuance est propre à l’armée allemande et n’existe pas en France. Un homme qui se suicide sans honneur est en quelque sorte considéré comme un lache, c’est celui qui cherche à fuir la guerre. A l’inverse, celui qui se donne la mort parce qu’il est encerclé par l’ennemi, est vu comme ayant de l’honneur. Cette mention a son importance car elle détermine les aides financières qu’une famille du soldat pourra obtenir. Dans le cas des volontaires français, elle peut également jouer dans l’obtention de la mention Mort Pour la France. Par exemple, le légionnaire Marcel Noel²⁶² n’obtient pas la MPF le 18 août 1943 parce qu’il est écrit que cet homme est mort en se suicidant sans honneur alors qu’il séjournait dans un hôpital de Biélorussie. Dans le cas contraire, nous pouvons citer le volontaire (exemple d’un engagé dans une unité non identifiée) Jean Steblin-Kamensky²⁶³, qui s’est suicidé afin d’éviter une capture par les soviétiques, il est alors précisé qu’il est mort avec honneur.

Causes des décès chez les LVF

²⁶¹ GIOLITTO Pierre, op.cit. p.336.

²⁶² Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 242 708.

²⁶³ Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 242 924.

<u>Causes</u>	<u>Fréquence</u>	<u>% du total</u>
Tués au combat (sans précisions)	97	17,1 %
Tirs d'infanterie	107	18,8 %
Suites de blessures	41	7,2 %
Mines	29	5,1 %
Maladies	39	6,9 %
Fusillés	13	2,3 %
Éclats de grenades	4	0,7 %
Captivité	16	2,8 %
Accidents	17	3 %
Bombardements aériens	2	0,3 %
Éliminés par la Résistance (en France)	4	0,7 %
Suicides	8	1,4 %
Noyades	6	1,1 %
Armes blanches	2	0,3 %
Obus de mortier	1	0,1 %
Désertions	2	0,3 %
Disparus	119	21 %
Données inconnues	61	10,7 %
Total	568	100 %

Sources: DAVCC Caen, 568 dossiers de LVF parmi le corpus de 1189 individus (Le nombre de LVF est plus faible que sur le tableau des naissances du chapitre 1 car une part sont morts en tant que SS).

Causes des blessures chez les LVF

<u>Causes</u>	<u>Fréquence</u>	<u>% du total</u>
Balles	38	15,8 %
Éclats de grenade	3	1,25 %
Blessures multiples (causées par le combat)	29	12 %
Éclats d'obus	11	4,5 %
Mines	10	4,1 %
Explosion (sans précisions)	1	0,4 %
Froid et projectiles	8	3,3 %
Blessures causées par le froid (gelures)	79	32,6 %
Tuberculoses et pneumonies	34	14,1 %
Maladies diverses	7	2,9 %
Dommages physiques	4	1,6 %
Affaiblissements	3	1,2 %
Surdit�	2	0,8 %
Accidents	11	4,5 %
Total	240	100%

Sources: DAVCC Caen, 240 dossiers de pensions sur un total de 305, les 65 autres se répartissent entre inconnus, disparus et décès.

Comme nous l'avons observé précédemment, les pertes de la LVF sont en majorité la conséquence des combats. La mise en corrélation des tableaux ci-dessus nous offre la possibilité d'interpréter les affrontements auxquels les légionnaires ont participé. Le premier tableau indique que 18,8 % des hommes sont touchés mortellement par les tirs de l'infanterie adverse. Ce résultat est loin d'être anodin, puisqu'il signifie que les volontaires de la LVF ont participé à des combats essentiellement restreints entre fantassins, contre les partisans. Certains témoins utilisent même le terme de "fusillades"²⁶⁴ pour décrire ces pratiques combattantes. L'historien Benoît Rondeau résume ici avec justesse les principales difficultés auxquels font face les volontaires: "La guerre en forêt est une guerre dans laquelle le soldat se retrouve seul, sans l'appui salvateur des chars et des avions, l'artillerie éprouvant toutes les

²⁶⁴ Colonel Rémy, op.cit.

peines du monde à acquérir des cibles, même si les effets de ses tirs sont démultipliés par les éclats de bois qui se mêlent à l'acier qui est projeté dans tous les sens"²⁶⁵. En raison de l'impuissance des armes de soutien à entrer en jeu, il est donc logique que ces décès soient causés par des armes classiques de fantassins. En effet, l'essentiel de l'infanterie est équipée d'un fusil, s'y ajoute les armes automatiques telles que les mitraillettes et mitrailleuses, ainsi que les armes de poing. Les fusiliers sont équipés de carabines Kar98K à répétition et les mitrailleurs de MG34 nécessitant plusieurs hommes pour être maniés correctement. Il s'agit de l'équipement classique de l'armée allemande. Dans le camp opposé, l'Armée rouge possède un armement similaire, les partisans sont fournis par cette dernière à partir du printemps 1942²⁶⁶. Toutefois, on suppose qu'ils détiennent des armes lourdes en quantité bien inférieures aux légionnaires. Tout d'abord car ce matériel est encombrant et plus difficile à dissimuler, mais aussi parce que l'armée allemande équipe abondamment ses troupes en MG. En théorie, chaque groupe de l'armée allemande (10 hommes dont un sergent) est doté d'une mitrailleuse²⁶⁷, lui fournissant ainsi un premier appui feu d'une grande efficacité.

Le second appui feu se caractérise par les mortiers, permettant de déloger l'adversaire avec des tirs en cloche, tout en offrant une protection aux fantassins alliés. On peut fortement douter du fait que les partisans possédaient de telles armes en quantité puisque seulement un légionnaire parmi les 568 fut tué à cause d'une frappe de mortier. A titre comparatif, les obus sont la première cause des tués dans l'armée allemande lors des affrontements en Normandie. En effet, sur près de 1000 individus, 17,9 %²⁶⁸ sont blessés mortellement par l'artillerie (dont les mortiers), ce qui contraste avec les tirs de l'infanterie, responsables de seulement 6,4 %²⁶⁹ des pertes allemandes. Il en va de même avec les frappes aériennes, causant près de 6 %²⁷⁰ des tués en Normandie contre à peine 0,3 % chez la LVF. Par contre, dès lors que l'on se tourne vers les pertes des SS français, tombés pour l'essentiel durant des batailles plus "classiques" face à l'Armée rouge, le nombre de victimes causées par l'aviation augmente et se chiffre à 4,5 %²⁷¹. On réalise alors qu'il y a une différence majeure en fonction des théâtres de guerre et des moyens mis en œuvre, les armes utilisées ne sont pas les mêmes et cela se distingue dans les pertes. La bataille de Normandie est d'une ampleur absolument différente, puisque ce sont deux armées qui s'affrontent avec des effectifs humains et matériels

²⁶⁵ RONDEAU Benoit, *Être soldat de Hitler*, Paris, Perrin, 2019, p. 122

²⁶⁶ GIOLITTO Pierre, op.cit., p.151.

²⁶⁷ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op. cit., p. 47.

²⁶⁸ LELEU Jean-Luc, *Combattre en dictature: 1944, la Wehrmacht face au débarquement*, op. cit., annexe 27.

²⁶⁹ Ibid.

²⁷⁰ Ibid.

²⁷¹ Voir annexe 8.

incomparables. Tandis que les légionnaires pratiquent des combats réduits face à un adversaire finalement très mal armé.

Si les partisans manquent d'appui feu, ils compensent en partie avec l'utilisation de mines pour affaiblir la LVF. Les morts engendrés par cette arme représentent la deuxième catégorie des pertes au combat les plus fréquentes, elles tuent et mutilent bien plus que l'artillerie. Cela s'explique encore une fois par le type de guerre que les légionnaires pratiquent. La surveillance importante des axes de communications les incitant à faire des patrouilles régulièrement, les risques de marcher sur une mine sont accrus. Ces engins sont alors le piège idéal pour les partisans car ils maîtrisent le terrain et connaissent les trajets des sections de reconnaissance. L'auteur de *Vae Victis* évoque le fait que les soldats s'efforcent de déjouer les pièges des partisans et trouvent fréquemment des mines. Il ajoute qu'un jour, trois hommes de la 10^e compagnie ont péri à cause d'une mine magnétique. Un autre témoin dresse le bilan des dangers dans une lettre: "Guerre de francs-tireurs. [...] On risque de marcher sur une mine ou de faire sauter une de leurs salles boîtes lance-flammes."²⁷². Les mines sont ainsi un danger que les témoins évoquent fréquemment au cours de leur récit, le nombre important de pertes qu'elles engendrent confirme l'idée que ses effets ne sont pas essentiellement psychologiques, et révèlent une responsabilité non négligeable dans les blessures mortelles. D'autre part, on retrouve également les mines dans le tableau des blessures, à part égale avec les éclats d'obus. Aussi, on constate qu'elles sont particulièrement mortelles car le taux de tués par mine est plus important que celui des blessures (5,1 % contre 4,1 %).

Il convient maintenant de nuancer notre propos, la LVF a effectivement mené des combats d'infanterie durant l'essentiel de son existence. Néanmoins, les dossiers de pension démontrent qu'il y a des blessures causées par des explosions et éclats d'obus. Ces blessures ne sont guère nombreuses mais rappellent tout de même que les tirs d'artillerie ne sont pas complètement absents des affrontements, comme pouvait le laisser interpréter l'unique décès plus haut. Par ailleurs, le fait est qu'il s'agisse essentiellement de blessures nous laisse en déduire que ce sont des tirs de petit calibre (mortiers) et non des frappes d'artillerie plus massives qui, elles, dévastent un champ de bataille en laissant peu de chances de survie. Dans ce registre des hypothèses, il est également possible qu'un nombre plus important de légionnaires furent tués par éclats d'obus durant l'échec de Djukowo en 1941, mais également lors de la déroute causée par l'opération *Bagration* en 1944. Les hommes qui sont

²⁷² MARNIER Isabelle, op.cit., p. 100.

signalés comme des tués au combat sans autre indication, sont probablement tombés lors de ces affrontements au cours desquels il était difficile d'obtenir des renseignements précis sur les causes du décès. Les circonstances de décès sont ainsi fortement liées à la situation des combats, ce qui explique qu'à l'étude de ces pertes, on en ressort avec l'impression que la LVF s'est exclusivement battue contre une force partisane.

Les dossiers traitant des pertes étant lacunaires, l'analyse des blessures nous apporte plusieurs réponses concernant les dangers auxquels les combattants doivent faire face. En ce qui concerne les ravages de la maladie, on observe finalement qu'elles blessent et fragilisent les soldats davantage qu'elle ne les tue. En effet, 6,9 % des légionnaires décédés sont victimes d'une maladie, ce qui est peu en comparaison aux pertes provoquées par les combats. En revanche, les maladies sont responsables de près de 17 % des blessures, on y retrouve essentiellement la tuberculose et la pneumonie. Les militaires morts pour cause de maladie englobent une quatrième catégorie, après les tués, blessés et disparus, qui est "fréquemment négligée"²⁷³. Alors qu'elle nous offre la possibilité de mieux connaître l'état moral qui règne au sein d'une unité. La tuberculose s'attaque principalement aux poumons, elle fait partie des maladies infectieuses les plus mortelles au monde encore aujourd'hui. "Le malade est exposé aux intempéries, aux fatigues et aux blessures de guerre qui, même bénignes, prennent chez lui un caractère particulier de gravité"²⁷⁴. La guerre favorise ainsi le développement de cette maladie, en ajoutant à ces difficultés le climat, on comprend aisément qu'une partie des militaires les plus vulnérables pouvait en mourir. Nous l'avons peu mentionné alors qu'il est régulièrement présent à l'évocation de la guerre à l'est, le froid n'est pas identifié comme une cause de mortalité. Il contribue essentiellement à affaiblir les combattants, l'étude des dossiers de pensions nous révèle toutefois qu'il a la plus grande responsabilité au sein des blessures. André Martel écrit à ce sujet que la Légion est contrainte d'évacuer 150 soldats pour cause de gelure durant le mois de décembre 1941²⁷⁵, et ces incidents se poursuivent au début de l'année 1942. Parmi les 88 individus blessés durant le mois de décembre 1941, plus de 50 % sont victimes du froid, et 35 %²⁷⁶ sont touchés par des projectiles, qu'il s'agisse de balles ou bien d'obus. Le froid provoque des gelures parfois si importantes que les blessés sont amputés des orteils, parfois même des jambes. Ainsi, la dureté du climat paralyse la LVF en favorisant le développement de maladies, aggravant à

²⁷³ LELEU Jean-Luc, *Tenter une nouvelle approche méthodologique : Analyser la bataille au prisme des pertes humaines*, Histoire des opérations militaires : sources, objets, op.cit.

²⁷⁴ DARMON, Pierre. "La grande Guerre des Soldats Tuberculeux. hôpitaux et stations sanitaires." *Annales de démographie historique* 103, no. 1 (2002): 35–50.

²⁷⁵ MARTEL André, op.cit., p.72.

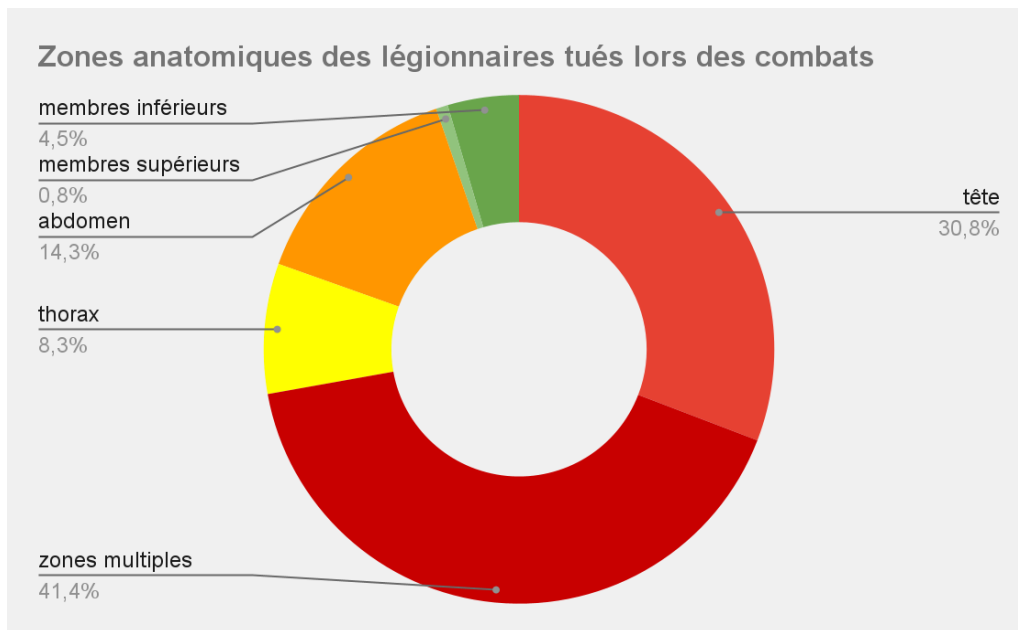
²⁷⁶ Voir annexe 7.

l'occasion les blessures liées au combat. Finalement, le froid se dissimule peut-être au sein des causes de décès d'une part des légionnaires classés comme étant morts de leur blessure ? Mabire, lorsqu'il évoque l'échec de Djukowo, prétend que "certains (les blessés) mourront de froid"²⁷⁷ en raison du manque de moyens des services de santé.

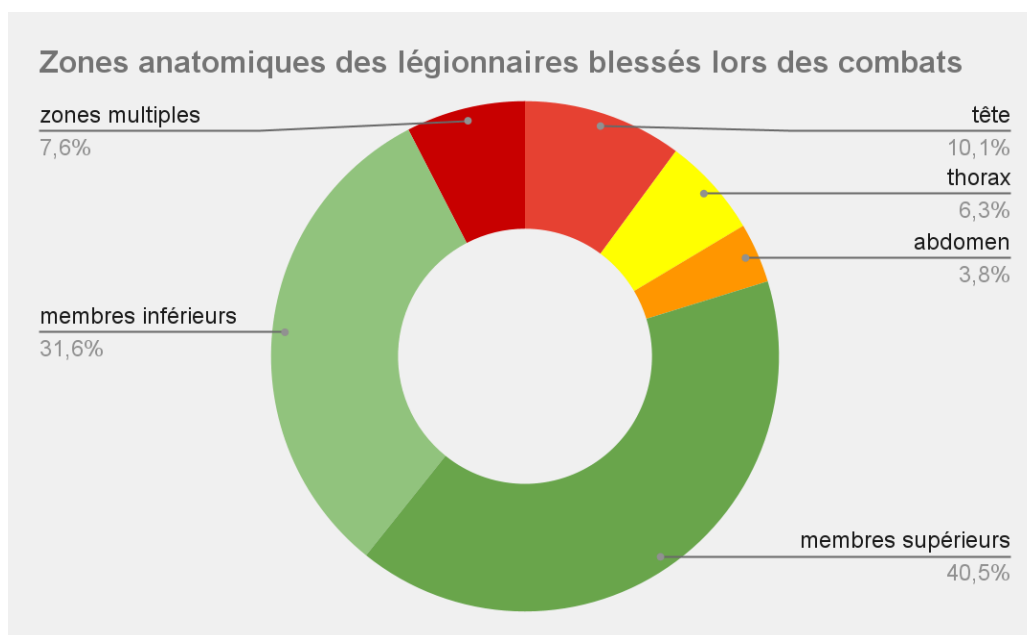
L'étude des dossiers de décès ne s'arrête pas là, puisque nous pouvons également retrouver la localisation des blessures mortelles grâce aux "attestation de décès d'un militaire". Un document qui, en temps normal, est présent à l'intérieur de chaque dossier des volontaires de la LVF. Ainsi, nous sommes parvenus à établir un graphique regroupant les principales zones du corps humain qui sont frappées exclusivement lors des combats. La localisation des blessures mortelles reçus par les légionnaires est un moyen supplémentaire pour étudier et mieux percevoir la violence des batailles, et caractérise également l'impuissance de la médecine de l'époque. Un second graphique a pour ambition de venir compléter le premier, en s'appuyant sur la localisation des blessures non mortelles qui sont rapportées au sein des dossiers de pension.

b. Localisation des blessures chez les légionnaires

²⁷⁷ LEFEVRE Eric et MABIRE Jean, op. cit., p. 256.



Sources: DAVCC Caen, 133 individus parmi l'échantillon de 568 dossiers de LVF (corpus de 1189 individus).



Sources: DAVCC Caen, échantillon des 79 blessures causées par les combats (corpus des 305 dossiers de pensions).

On admet que les blessures fatales concernent à près de 70 % les zones multiples du corps et la tête d'un individu. Toutefois, il faut bien faire attention à ne pas considérer que la tête est l'endroit le plus touché du corps humain lors des affrontements, cela permet surtout de comprendre que c'est une zone qui rend la blessure fatale. Il est intéressant d'observer que de nombreux volontaires tués sont touchés à plusieurs endroits, ce qui sous-tend une certaine

violence et nous laisse imaginer plusieurs possibilités. En premier lieu, il est probable que ce soit le résultat de tirs de mitrailleuses, la cadence des tirs faisant que le soldat est touché à de multiples reprises. Ou bien, cela peut également être le résultat d'une forme d'acharnement sur un individu, n'oublions pas que les partisans sont déterminés à éliminer l'occupant. Il est alors envisageable qu'un homme blessé lors d'un combat soit achevé par la suite.

Cependant, il est préférable de s'appuyer sur une comparaison des blessures en fonction des autres théâtres de guerre afin de vérifier, s'il y a réellement des spécificités selon le type d'affrontement qui est mené. De cette façon, on constate que les zones anatomiques atteintes lors de la bataille de Normandie se rapprochent et diffèrent à certains égards. Pour commencer, la tête est pareillement touchée et concerne 31 % des soldats tués. On pourrait s'étonner que cette zone soit atteinte plus souvent que le thorax et l'abdomen, qui forment pourtant un espace plus large à viser pour un tireur. En réalité, cela traduit éventuellement un retranchement des individus lors des phases défensives, ayant ainsi le corps couvert sauf la tête. Le légionnaire Emmanuelli revient sur le fait qu'il creusait des trous avec ses camarades afin d'y dormir et de s'y abriter en cas d'attaque²⁷⁸. Concernant cette tendance, il ajoute que l'intégralité des membres de la LVF a creusé, la section de commandement, les ordonnances et même le "capitaine Demessine, lui-même, a manié la pelle"²⁷⁹. Il en va de même dans le bocage normand, au sein duquel "les défenseurs allemands exposaient principalement leur tête pour observer et combattre"²⁸⁰. Lors d'un assaut ou durant une embuscade, le fantassin de la LVF s'allonge ou se protège derrière un arbre pour se couvrir des tirs adverses provoquant un effet de suppression. De fait, on peut imaginer que celui qui est allongé exposera en premier sa tête puisqu'il est face à l'ennemi, et celui qui est couvert par un arbre sera touché pareillement s'il tente de regarder l'adversaire pour ajuster son tir. Chez les Allemands tués en Normandie, il y a des variations puisque 24 % d'entre eux sont atteints à plusieurs endroits (dont 7 %²⁸¹ sur la totalité du corps) contre 41 % des légionnaires. Cela peut s'avérer étonnant puisque la majorité des tués durant la bataille de Normandie sont victimes de tirs d'artillerie. On pourrait alors supposer qu'ils sont touchés à plusieurs endroits à cause de la projection d'éclats. Cette différence renforce, d'une certaine manière, notre hypothèse précédente à propos de la volonté des partisans d'achever systématiquement les survivants. Ensuite, pour les soldats dont le corps est meurtri au niveau de l'abdomen et du thorax, il y a

²⁷⁸ EMMANUELLI Jean-Baptiste, *Et j'ai cassé mon fusil*, Paris, Robert Laffont, 1974, p. 46.

²⁷⁹ Ibid, p. 50.

²⁸⁰ LELEU Jean-Luc, *Combattre en dictature: 1944, la Wehrmacht face au débarquement*, op. cit., p. 312.

²⁸¹ Ibid, annexe 28.

une corrélation entre les deux fronts puisque ces zones sont mortelles pour environ 24 %²⁸² des Allemands tués en Normandie et 22 % des légionnaires. De fait, 1 tué sur 6 est atteint sur cette partie du corps, qui plus est, difficile à soigner en raison de la présence de nombreux organes vitaux. En dernier, les membres supérieurs et inférieurs provoquent la mort pour des cas minoritaires. Les mains, bras et épaules sont fatales chez à peine 1 % des individus, le résultat est pratiquement identique avec les pertes de la bataille de Normandie. En revanche, les membres inférieurs sont des zones plus sensibles, on les chiffre à 4,5 % pour notre échantillon et 9 % en Normandie. Cet écart indique une exposition bien plus faible des légionnaires aux obus qui, en explosant au sol, provoquent des dégâts résumés ici: “la perte de sang liée à l’arrachement d’une jambe, au broyage d’une cuisse ou au sectionnement d’une artère conduisait à une issue fatale si l’hémorragie ne pouvait être rapidement stoppée”²⁸³. Dans le cadre de cette étude, il est alors évident qu’une grande partie des blessures mortelles situées aux membres inférieurs sont la conséquence directe de l’explosion des mines, responsables de 5 % des pertes.

Pour finir, on remarque sans étonnement une inversion avec les blessures non mortelles. Les membres supérieurs se révèlent être les zones du corps qui se soignent le mieux avec les membres inférieurs pour plus de 70 % des blessures. Tandis que pour les autres parties du corps, c’est la tête qui semble se démarquer puisque 10 % des blessés touchés sur cette partie du corps ont survécu. Dans ce cas de figure, c’est le casque qui doit contribuer à ce résultat, car il peut potentiellement réduire le choc et la capacité de pénétration d’un éclat par exemple. Il est aussi conçu pour dévier les projectiles, toutefois, il n’est pas d’un grand secours pour les munitions d’infanterie qui le percent aisément. Plus bas, l’abdomen est identifié comme la zone la plus vulnérable, car seulement 3 % des légionnaires survivent à une blessure de ce type²⁸⁴. La corrélation entre les deux graphiques place ainsi l’abdomen comme étant la zone la plus redoutée en raison du faible taux de guérison, sans pour autant être atteinte régulièrement puisqu’elle concerne 14 % des tués. En effet, un éclat a plus de chance de toucher gravement un homme au thorax ou à l’abdomen plutôt qu’au niveau de la tête, ceinturée par la boîte crânienne en plus du casque.

²⁸² Ibid, annexe 28

²⁸³ Ibid, p. 313.

²⁸⁴ Les chiffres de survie à une blessure au niveau de l’abdomen sont identiques avec ceux de l’Armée rouge, voir l’infographie sous la direction de LOPEZ Jean, p. 157.

c. Variations des pertes en fonction des affrontements

Comparaison des pertes LVF en décembre 1941 et août 1943

<u>Causes des pertes de décembre 1941</u>	<u>Fréquence</u>	<u>%</u>	<u>Causes des pertes d'août 1943</u>	<u>Fréquence</u>	<u>%</u>
Tués au combat (sans précisions)	31	62 %	Tués au combat (sans précisions)	3	12 %
Projectiles d'infanterie: -Tête	2	4 %	Projectiles d'infanterie: -Tête	10	40 %
-Thorax	-	-	-Thorax	3	12 %
-Abdomen	1	2 %	-Abdomen	-	-
-Zones multiples	-	-	-Zones multiples	1	4 %
Éclats de grenade	-	-	Éclats de grenade	1	4 %
Suites de blessures	9	18 %	Suites de blessures	1	4 %
Maladies	4	8 %	Maladies	-	-
Fusillé	1	2 %	Fusillé	-	-
Captivité	-	-	Captivité	1	4 %
Accident	-	-	Accident	1	4 %
Disparus	1	2 %	Disparus	2	8 %
Donnée inconnues	2	4 %	Données inconnues	2	8 %
Total	50	100 %	Total	25	100 %

Sources: DAVCC Caen, échantillon de 50 individus LVF décédés au mois de décembre 1941 ainsi que 25 autres pour le mois d'août 1943 (corpus de 1189 dossiers).

La mise en comparaison des types de décès selon le moment de la guerre où ils ont lieu nous offre l'opportunité de nuancer les précédents résultats plus généraux. On constate qu'en fonction de l'affrontement et de l'époque, les renseignements dont nous disposons varient considérablement, notamment dans les détails qui y sont dévoilés à travers les dossiers de décès. Dans un premier temps, 50 pertes sont relevées au cours du mois de décembre 1941, cette période est marquée par la bataille de Djukowo, évoquée à de multiples reprises. Ensuite, les décès du mois d'août 1943 sont pour l'essentiel la conséquence d'une embuscade menée par les partisans. Ainsi, nous avons face à nous deux aspects différents de la guerre, avec chacun des caractéristiques propres qui se retrouvent à travers l'étude des

pertes. En premier, une bataille que l'on peut qualifier de classique, en l'occurrence une offensive visant à déloger les Russes dans l'espoir de continuer la progression vers Moscou. Ensuite, quelques pertes au milieu de l'année 1943, qui illustrent la spécificité des combats face à une force partisane importante.

Tout d'abord, on remarque un écart concernant la densité des pertes. En effet, il y a deux fois plus de morts lors du mois de décembre, ce qui contraste avec les pertes plus faibles mais régulières subies durant la guerre anti-partisane. Toutefois, l'écart est cohérent puisque ce ne sont pas les mêmes effectifs qui sont touchés par les combats, il ne s'agit que d'une "colonne d'une centaine d'hommes"²⁸⁵ lors de l'embuscade du 11 août 1943, contre un bataillon en 1941. D'autre part, il faut insister sur l'opposition entre les causes de décès lors de ces combats. Plus de 61 % des pertes de décembre ne sont pas détaillées, il est simplement précisé qu'ils sont tués au combat. Or, le chiffre descend à 12 % chez les légionnaires tombés au cours du mois d'août 1943. Cette distinction s'explique par la manière dont ces affrontements se sont déroulés. Lors de la bataille de Djukowo, les assauts des légionnaires furent mis en échec au cours des premiers jours, puis les Russes lancèrent des contre-attaques qui ont provoqué un repli du régiment. Ce processus de retraite se ressent dans les archives qui sont incomplètes, on peut imaginer que les hommes sont tués par groupe, sans qu'il ne reste de témoins pour détailler les causes de la mort. Pour cause, il est écrit sur un dossier que les archives du régiment furent détruites durant la retraite de décembre 1941, ce qui expliquerait alors ces lacunes concernant le type de mort. Dans le cas de l'embuscade, les partisans frappent la colonne de légionnaires, veillent à éliminer les survivants qu'ils trouvent, mais le terrain n'est en aucun cas reconquis car il ne s'agit pas d'une armée régulière. De fait, une fois que l'embuscade est arrivée à son terme, les partisans regagnent leur "camp de forêt", forteresse "soigneusement choisie pour tirer au mieux profit du terrain"²⁸⁶.

Ainsi, lorsque les légionnaires découvrent les cadavres d'une autre section, victimes d'une attaque de partisans, ils sont en mesure de renseigner avec précision les causes de décès. Ici, sur un total de 25 morts, il est précisé que 19 sont tués au combat, le restant se divise entre les disparus, accidents et inconnus. Parmi ces pertes se trouve le sergent Bernard De Polignac²⁸⁷, son dossier précise sobrement qu'il est mort de ses blessures. Effectivement, il est blessé, mais ce que son dossier ne révèle pas, c'est qu'il est par la suite "achevé à coups

²⁸⁵ GIOLITTO Pierre, op.cit., p. 339.

²⁸⁶ CEROVIC Masha, op. cit., p. 141.

²⁸⁷ Sources: DAVCC Caen, dossier côte 21 P 242 782.

de crosse²⁸⁸. De fait, s'il est avéré qu'un individu fut achevé de la sorte, l'on peut en déduire que tel fut le sort pour l'intégralité des autres blessés et rescapés. Le taux élevé de tirs à la tête se révèle alors être un indicateur de ces scènes d'exécutions. D'autre part, le cas du sergent indique également une certaine pudeur des dossiers administratifs, qui ne rentrent pas dans le détail et se contentent d'une formulation simple: "mort de ses blessures".

Ainsi, cette brève analyse comparée des pertes de la LVF nous apprend que les données dont nous disposons aujourd'hui sont fortement liées à la nature des affrontements. S'il s'agit ici de deux échecs de la LVF dans des proportions différentes, face à l'Armée rouge et aux partisans, les archives dépendent de l'évolution de la situation. On comprend alors pourquoi les pertes des SS français dans les années 1944 et 1945, qui eurent lieu pour l'essentiel dans une phase de la guerre critique pour l'Allemagne, sont si mal renseignées dans les archives. Nous pouvons maintenant questionner la hiérarchie des tués à travers la place des individus dans l'armée.

²⁸⁸ GIOLITTO Pierre, op.cit., p. 339.

Chapitre 6: Unité, grade et temps de survie

a. Composition du régiment 638

Dans le domaine militaire, le soldat est comparable à un minuscule rouage faisant partie d'un vaste ensemble d'unités qui, lorsqu'elles sont toutes rassemblées, forment une armée. Une armée représente grossièrement plusieurs centaines de milliers d'hommes. Elle est composée de plusieurs divisions comprenant chacune près de 10 000 individus qui sont départagés au sein de plusieurs régiments. La LVF forme ainsi le régiment 638 de la 7^e division comprise dans la 4^e armée du général Von Bock, lui-même rattaché à un ensemble que les Allemands nomment "Groupe d'armée Centre". Dans l'armée allemande, un régiment est conçu pour réunir plus de 2000 hommes²⁸⁹, effectif que la LVF s'efforce de tenir tout au long de son existence. Ensuite, le régiment se subdivise en plusieurs bataillons, réunissant en théorie 700 hommes chacun.

En 1941, la LVF est organisée de la façon suivante: deux bataillons d'infanterie, une compagnie de soutien qui a pour objectif d'offrir un premier appui feu à l'infanterie, une compagnie anti-char visant à se défendre face aux blindés et enfin une compagnie d'état-major. Cette dernière compagnie se divise, après les officiers, entre des unités de liaisons, des véhicules ainsi que des pionniers pour couvrir la logistique. Les deux bataillons se fractionnent en plusieurs compagnies regroupant chacune une centaine d'hommes, eux-mêmes divisés en sections d'une trentaine de fantassins. Cet agencement fonctionne en théorie pour l'ensemble des régiments d'infanterie allemands. Toutefois, les premiers combats affaiblissant considérablement la LVF, l'unité est alors remaniée au début de l'année 1942. Cette réorganisation a pour objectif de l'optimiser en vue du nouveau rôle que les Allemands lui accordent, face aux partisans. Les deux compagnies de soutien sont supprimées pour rendre le régiment plus mobile, mais également parce qu'il n'a plus besoin de ce type d'arme pour affronter une force réduite à de l'infanterie. Ainsi, la LVF a la particularité d'être dépourvue d'appui feu conséquent à partir de 1942, et forme une troupe centrée sur l'infanterie légère. D'autre part, ses compagnies sont appelées par le terme de voltigeur, servant à distinguer au XIX^e siècle les troupes dites légères du reste de l'infanterie, plus polyvalente. Chaque bataillon conserve néanmoins une compagnie de mitrailleuses²⁹⁰, essentielle pour se défendre efficacement des attaques adverses.

²⁸⁹ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op. cit., p. 48.

²⁹⁰ LEFEVRE Eric et MABIRE Jean, op. cit., annexe page 391 sur la composition du régiment.

Pertes LVF selon la composition du régiment

Bataillons et compagnies	Fréquence	%
Compagnie d'état-major régimentaire	11	5 %
I ^{er} bataillon	90	41,2 %
- Section de commandement	(9)	
- 1 ^{re} compagnie de fusiliers-voltigeurs	(13)	
- 2 ^e compagnie de fusiliers-voltigeurs	(27)	
- 3 ^e compagnie de fusiliers-voltigeurs	(10)	
- 4 ^e compagnie de mitrailleuses	(4)	
- Sans précisions	(27)	
II ^e bataillon	6	2,7 %
- Section de commandement	(0)	
- 5 ^e compagnie de fusiliers-voltigeurs	(1)	
- 6 ^e compagnie de fusiliers-voltigeurs	(2)	
- 7 ^e compagnie de fusiliers-voltigeurs	(0)	
- 8 ^e compagnie de mitrailleuses	(2)	
- Sans précisions	(1)	
III ^e bataillon	112	51,3 %
- Section de commandement	(18)	
- 9 ^e compagnie de fusiliers-voltigeurs	(31)	
- 10 ^e compagnie de fusiliers-voltigeurs	(32)	
- 11 ^e compagnie de fusiliers-voltigeurs	(11)	
- 12 ^e compagnie de mitrailleuses	(5)	
- Sans précisions	(15)	
13 ^e compagnie de canons d'infanterie	2	0,9 %
14 ^e compagnie de chasseurs de chars	3	1,3 %
Total	218	100 %

Sources DAVCC Caen, 218 individus, les 350 dossiers LVF restants ne contenaient aucune information à propos du bataillon et de la compagnie (corpus de 1189 individus).

Le tableau ci-dessus évoque les pertes de la LVF sous la perspective de la compagnie et du bataillon. Avant toute chose, précisons que les fantassins du II^e bataillon déplorent un très faible nombre de tués puisque l'unité fut placée en réserve à Djukowo avant d'être dissoute au début de l'année 1942, et ses effectifs reversés au sein du I^{er} bataillon au camp de Kruszyna. En effet, c'est le I^{er} bataillon qui fut envoyé lors de la bataille de Djukowo, une partie de ses pertes résultent alors de ces affrontements. Les deux premières compagnies de fusiliers sont celles qui menèrent l'assaut, on observe alors qu'elles sont davantage meurtries. C'est à ces

deux bataillons qu'il incombait de faire les plus grands efforts, mais cela fut compromis lorsqu'ils firent face aux casemates des Russes, "encore intactes"²⁹¹. On identifie alors aisément la différence avec la compagnie de mitrailleuses, initialement vouée à la défense, qui déplore uniquement 4 pertes. Enfin, la dernière compagnie de fusiliers avait pour objectif de suivre les deux premières, et déplore logiquement moins de tués. Autre élément caractéristique de cet échec, 27 individus du bataillon sont tués sans que l'on précise leur compagnie. A titre de comparaison, le III^e bataillon, engagé contre les partisans, a perdu plus d'hommes mais seulement 15 d'entre eux ne sont pas identifiés précisément. Cela revient ainsi à confirmer ce que nous évoquions à la fin du chapitre plus haut, à propos du manque de données précises lors d'une bataille perdue.

Au total, ce sont essentiellement deux bataillons qui ont mené l'essentiel des combats de la LVF après l'année 1941. Le II^e venant d'être supprimé au cours de l'épuration après Djukowo "qui frappe un homme sur deux"²⁹², c'est le III^e bataillon qui vient en renfort avec un contingent de 900 hommes. Toutefois, une partie est renvoyée et ses effectifs théoriques tournent autour des 500 soldats²⁹³. À ces deux bataillons s'ajoutent environ 150 militaires formant la compagnie d'état-major citée plus haut. On s'accorde pour dire que la LVF ne dépasse jamais les 2000 hommes entre 1942 et le printemps 1944, un roulement s'est opéré entre les blessés, tués et le peu de renforts qui arrivent de la métropole.

Le III^e bataillon se démarque alors comme l'unité ayant perdu le plus d'hommes au sein du régiment 638. Ici, nous avons relevé 112 individus tombés durant sa période d'activité, pourtant plus courte que celle du I^{er} car elle débute au mois de mai 1942. Cet échantillon nous dévoile que plus de 50 % des pertes de la LVF sont ainsi liées à ce bataillon. Dès lors, on peut se demander pourquoi ce bataillon est davantage touché, alors qu'il n'a pas participé à la bataille de Djukowo, comme son prédécesseur ? Tout d'abord, il est peu probable d'accuser un effectif plus important pour expliquer ces pertes. Le bataillon stagne autour des 500 hommes contre 756²⁹⁴ pour le I^{er} après la refonte du régiment en 1942. Surtout, les deux unités ne combattent pas ensemble, il est ainsi envisageable que le III^e bataillon a rencontré plus d'adversité, notamment en raison d'une meilleure implantation des partisans dans sa région d'opération. Ce bataillon est présent pendant plusieurs engagements marquants. En 1942, il participe à l'opération d'encerclement (citée plus haut) en association

²⁹¹ Ibid, p. 241.

²⁹² GIOLITTO Pierre, op.cit., p. 141.

²⁹³ Ibid, p. 147.

²⁹⁴ LEFEVRE Eric et MABIRE Jean, *La légion perdue : face aux partisans, 1942*, J. Grancher, 1995, p. 66.

avec des forces allemandes pour réprimer les partisans, *Viereck et Eule*²⁹⁵. Durant cette même année, il rencontre de “très violents combats sur la rivière Volost”²⁹⁶ aux environs de Smolensk. C’est d’ailleurs durant ces échauffourées que le jeune François Sabiani, touché d’une balle à la poitrine, fut glorifié par le PPF au rang de héros. Ce jeune soldat faisait partie de la 10^e compagnie, se démarquant ici comme la plus atteinte par la guerre, avec un total de 32 pertes signalées. En s’accordant sur un effectif théorique de 150 hommes, cela fait tout de même 20 % de pertes (sans oublier qu’il nous manque l’appartenance de la compagnie pour près de 350 dossiers et qu’il doit manquer des dossiers aux archives de la DAVCC). Enfin, c’est ce même bataillon qui est victime d’une grande embuscade, évoquée plus haut, au cours du mois d’août 1943. Il est donc le plus atteint par cette guerre d’usure, puisqu’environ un soldat sur cinq y perd la vie. Toutefois, rappelons que ce sont les dossiers du milieu de la guerre (contre les partisans) qui sont les mieux détaillés, ces résultats nécessitent alors de la prudence. Tout porte à croire que l’année 1944 est très mal renseignée. Le II^e bataillon est reformé fin 1943, et pourtant nous n’avons identifié presque aucune perte liée à cette unité, alors qu’elle a contribué aux derniers combats de la LVF (plus sanglants probablement). Il est écrit que ce bataillon rassemble “quelque 600 hommes”²⁹⁷ en mai 1944, il est donc probable qu’il ait perdu lui aussi de nombreux fantassins durant l’offensive soviétique de juin.

En définitive, ces quelques pertes mieux renseignées de la LVF nous démontrent principalement deux choses. D’emblée, les compagnies de fusiliers-voltigeurs représentent les unités les plus dangereuses pour les soldats et regroupent 58 % des tués. En raison de leur polyvalence et de leur adaptation à cette nouvelle guerre, elles sont les pièces maîtresses dans la lutte contre les partisans. Cependant, on remarque qu’il y a des variations entre les compagnies elles-mêmes, mais également entre les bataillons. A ce sujet, la 11^e compagnie apparaît comme peu touchée, et déplore presque trois fois moins de tués que les deux autres compagnies de fusiliers de son propre bataillon. En dernier constat, l’on peut confirmer la faible proportion de tués au sein des unités affiliées à l’appui feu et à la logistique. La compagnie d’état-major perd ainsi 11 hommes, tandis que les trois compagnies de mitrailleuses (on y trouve également des mortiers de 80) réunies ne perdent guère plus de 10 hommes. Les 13^e et 14^e compagnies forment des exceptions car elles sont dissoutes après 1941, ce qui explique les 5 pertes. On remarque aussi que les compagnies de commandement du I^{er} et III^e bataillon ne sont pas exclues des combats. Comme le témoigne la mort du

²⁹⁵ GIOLITTO Pierre, op.cit., p. 172.

²⁹⁶ Ibid, p. 167.

²⁹⁷ Ibid, p. 361.

commandant Eugène Panné, les chefs de bataillons ne sont pas à l'abri de perdre la vie malgré leur grade.

b. Pertes et grades

Les grades des armées allemandes et françaises sont presque identiques, ils forment une hiérarchie bien précise allant du simple fantassin de 2e classe au chef des armées. Ici, on dénombre environ 500 grades parmi les 920 individus ayant combattu dans la LVF et la SS. L'intérêt de mettre la lumière sur les grades des volontaires français consiste à ajouter une nuance supplémentaire dans cette analyse des pertes. Cela nous offre un aperçu de la répartition des tués en fonction de la hiérarchie et de leur rôle dans l'armée.

Inévitablement, les hommes du rang sont plus touchés par la guerre. Au sein de la LVF comme de la SS, ils représentent plus de 30 % des tués. Ce résultat coïncide alors logiquement avec les pertes élevées des compagnies d'infanterie, composées essentiellement de soldats de 2^e classe. Ce grade est le premier au sein des armées puisqu'il est donné aux recrues, qui peuvent ensuite gravir les échelons au fur et à mesure des années de service militaire et de l'expérience qu'ils gagnent. Ainsi, une partie des soldats du rang a la possibilité d'obtenir un grade supérieur, celui de caporal. Toutefois, il s'agit surtout d'une promotion honorifique puisque c'est le sergent qui commande un groupe, composé de 9 fantassins²⁹⁸. Les caporaux sont des soldats expérimentés devant former les recrues, ils font pleinement partie de la troupe et sont exposés aux mêmes dangers. Les pertes de ces individus se portent à 13 %, et s'élèvent à plus de 45 % en y ajoutant l'ensemble des hommes du rang. Concernant la SS, les pertes de caporaux sont plus faibles, probablement en raison du taux de données inconnues atteignant presque les 50 % de l'échantillon. A ce propos, Mabire écrit que les grenadiers de la Charlemagne ayant 2 ans de service militaire en France sont automatiquement promu *rottenführer*²⁹⁹ (caporal-chef). En sachant que 1200 vétérans de la LVF ont rejoint cette unité SS, il est fort probable qu'ils furent nombreux à être promus, et qu'une part importante de ces caporaux se dissimule dans les données inconnues.

Les données diffèrent réellement à partir de la catégorie des sous-officiers, avec un nombre de tués bien plus élevé chez les LVF atteignant les 14 % contre 4 % pour la SS. Toutefois, la LVF est bien plus représentée et mieux documentée, on y retrouve l'intégralité

²⁹⁸ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op. cit., p. 48.

²⁹⁹ MABIRE Jean, *La division Charlemagne*, op. cit., p. 237.

des grades de sous-officiers. D'autre part, il n'échappera pas que le grade de maréchal des logis n'existe pas au sein de l'armée allemande. En tout, seulement quelques sergents et adjudants sont signalés parmi les SS. Une autre différence existe parmi les officiers subalternes. En effet, ces derniers meurent davantage au sein de la SS alors que l'échantillon est bien plus faible, cela peut s'expliquer par le climat de fin de guerre plus meurtrier que les combats face aux partisans. De la sorte, il est possible que les combats de Poméranie ne laissent que peu de chances de survie aux hommes, peu importe leur place dans l'armée. Le général Puaud lui-même est atteint par des tirs russes lors du massacre de Belgard. Tandis que ses hommes tombent: "des mitrailleuses lourdes tirent bande sur bande sur les SS français qui courent en tous sens, sans pouvoir trouver aucun abri"³⁰⁰, Puaud est touché à deux reprises. Selon Jean Mabire, il serait probablement mort de ses blessures³⁰¹, Pierre Giolitto s'en tient également à cette conclusion, mais laisse planer le doute et n'exclue pas une éventuelle survie (s'inscrivant dans le registre du légendaire)³⁰². On ignore encore aujourd'hui ce qu'il est vraiment devenu, mais il est fort probable qu'il ait perdu la vie durant une éventuelle captivité, si ses blessures ne l'ont pas tué avant. Quoi qu'il en soit, il est sobrement écrit la mention "disparu" sur son dossier³⁰³.

³⁰⁰ Ibid, p. 436.

³⁰¹ Ibid, p. 448, "Il va mourir" .

³⁰² GIOLITTO Pierre, op.cit., p. 493.

³⁰³ DAVCC Caen, dossier côte 21 P 242 796.

Pertes LVF par grades

Grades ou fonctions	Fréquence	%
Officier supérieur	1	0,1 %
- Commandant (Eugène Panné III ^e bataillon)	(1)	
Officiers subalternes	6	1 %
- Capitaine	(1)	
- Lieutenants	(3)	
- Sous-lieutenants	(2)	
Aspirants sous-lieutenants	2	0,3 %
Sous-officiers	82	14,4 %
- Sous-officiers sans précisions	(8)	
- Major	(1)	
- Adjudants-chef	(2)	
- Adjudants	(19)	
- Sergents-chef	(9)	
- Sergents	(41)	
- Maréchaux des logis	(2)	
Gradés du rang	77	13,5 %
- Caporaux-chef	(15)	
- Caporaux	(62)	
Soldats	187	32,9 %
- 1 ^{er} classe	(12)	
- 2 ^e classe	(175)	
Sanitaire	3	0,5 %
- Médecin commandant	(1)	
- Médecin capitaine	(1)	
- Brancardier	(1)	
Section de transmissions (agent de liaison)	1	0,1 %
Artillerie (artilleur)	1	0,1 %
Données inconnues	208	36,6 %
Total	568	100%

Sources: DAVCC Caen, 568 individus tués dans la LVF (corpus de 1189 dossiers).

Pertes SS par grades

Grades allemands et français	Fréquence	%
Officier général - <i>Oberführer</i> (général de brigade Puaud)	1 (1)	0,2 %
Officiers subalternes - <i>Hauptsturmführer</i> (capitaine) - <i>Obersturmführer</i> (lieutenant) - <i>Untersturmführer</i> (sous-lieutenant)	7 (2) (4) (1)	1,9 %
Aspirants	1	0,2 %
Sous-officiers - Sous-officiers sans précisions - <i>Sturmscharführer</i> (adjudants) - <i>Unterscharführer</i> (sergents)	14 (1) (4) (9)	3,9 %
Gradés du rang - <i>Rottenführer</i> (caporaux-chef) - <i>Sturmmann</i> (caporaux)	35 (4) (31)	9,9 %
Soldats - <i>Obergrenadier</i> (1 ^{er} classe) - <i>Grenadier/Panzergranadier</i> (2 ^e classe)	106 (6) (100)	30,1 %
Sanitaire - médecin chef - médecin chirurgien	2 (1) (1)	0,5 %
Transmissions (agent de liaison)	1	0,2 %
Groupe d'artillerie de brigade	1	0,2 %
Mécanicien	1	0,2 %
Données inconnues	172	48,8 %
Total	352	100 %

Sources: DAVCC Caen, 352 individus tués dans la SS (corpus de 1189 dossiers).

A présent, utilisons une nouvelle fois l'exemple des pertes allemandes lors de la bataille de Normandie afin de déceler d'éventuelles spécificités chez les volontaires français. Tout d'abord, les pertes concernant les soldats du rang sont très proches, et se portent à 25 %³⁰⁴ en Normandie contre plus de 30 % chez les volontaires français. Malgré cette légère différence, il y a donc une forme de logique et les hommes du rang représentent dans les deux cas le gros des pertes. En revanche, ce sont les gradés du rang qui marquent une distinction fondamentale puisqu'ils réunissent 44 %³⁰⁵ des pertes en Normandie contre 13,5 % au sein de la LVF. De plus, on retrouve encore un écart chez les sous-officiers, qui tombent davantage chez les troupes allemandes en Normandie (18 %³⁰⁶ pour 14,4 % chez les LVF). Comment expliquer une telle différence ? Il est bien difficile de se pencher sur cette question, d'autant plus que l'aspect lacunaire de nos dossiers se fait davantage ressentir. Cependant, s'il existe réellement une justification, il est possible qu'elle se dissimule derrière des raisons idéologiques. Au sein de l'armée allemande, les personnes qui encadrent et sont proches de la troupe, c'est-à-dire les gradés du rang ainsi que les sous-officiers pour l'essentiel, sont réputés pour leur fidélité sans faille au régime. "C'était ce noyau qui croyait encore le plus volontiers à la victoire allemande, et souvent adhérait au régime"³⁰⁷. Ce sont ces hommes qui avaient pour objectif de motiver les autres soldats, dont une partie manquait d'expérience et avait besoin d'un exemple à suivre. Alors, ce fort taux de pertes au sein des gradés du rang et des sous-officiers peut justement s'expliquer par cette tendance à vouloir montrer l'exemple à son groupe ou à sa section durant la bataille. Ce contraste saisissant entre les caporaux de l'armée allemande et les caporaux des volontaires français puise éventuellement ses raisons au sein de l'implication idéologique de ces hommes. Rappelons qu'une vaste proportion des volontaires français ne se bat pas par conviction mais plutôt pour des raisons financières. Ces derniers sont tout de même qualifiés de "soldats perdus", ce qui tranche complètement avec la détermination des Allemands (une partie, bien entendu) à sortir victorieux d'un conflit qui leur appartient. Ainsi, les caporaux français, et plus généralement tous les volontaires, ne sont pas en Russie pour défendre leur pays mais avant tout leur vie. Soulignons tout de même que le taux de pertes des sous-officiers volontaires tend à se rapprocher des statistiques allemandes en Normandie, peut-être parce que ces derniers sont impliqués plus profondément, dans cette lutte contre le bolchevisme.

³⁰⁴ LELEU Jean-Luc, *Combattre en dictature: 1944, la Wehrmacht face au débarquement*, op. cit., annexe 20.

³⁰⁵ Ibid annexe 20.

³⁰⁶ Ibid annexe 20.

³⁰⁷ Ibid, p. 399.

c. Temps de survie au front

Pour achever ce chapitre, l'on peut questionner le temps de survie des individus au sein de la LVF, afin de déterminer le niveau d'expérience de ces hommes ainsi que l'ampleur des combats. Pour ce faire, nous disposons d'un échantillon de 222 individus identique à celui du chapitre 3, dont nous connaissons les dates d'engagement. De fait, la comparaison avec les années de décès nous dévoile la durée de vie d'une partie des légionnaires.

Temps de survie des engagés LVF

<u>Durée de vie après l'engagement</u>	<u>Fréquence</u>	<u>%</u>
- de 6 mois	49	22 %
Entre 6 mois et 1 an	51	22,9 %
Entre 1 an et 6 mois	30	13,5 %
+ 1 an et demie	22	9,9 %
+ 2 ans	31	13,9 %
+ 3 ans	11	4,9 %
+ 4 ans	3	1,3 %
Données inconnues	25	11,2 %
Total	222	100 %

Source DAVCC Caen, échantillon identique à celui du chapitre 3, soit 222 individus engagés dans la LVF (certains sont morts en tant que SS mais la LVF reste à priori leur première unité)

Ainsi, c'est durant la première année après l'engagement qu'un légionnaire est le plus susceptible de perdre la vie. En effet, près de 45 % des individus sont tués dans ce laps de temps, près d'un soldat sur quatre vit moins de 6 mois au front. Cela nous renforce dans l'idée que la guerre contre les partisans ne préserve pas les effectifs français, puisque parmi ces pertes, une part importante ne dispose pas du temps nécessaire pour se forger une expérience du combat (plusieurs années l'on peut supposer). Ou alors, ces résultats doivent s'interpréter autrement: ce sont les moins expérimentés qui meurent en majorité, les survivants n'étant pas représentés, ils ont probablement plus d'années de service à la LVF. Ce qui transparaît alors clairement, c'est qu'il doit bien exister des comportements à adopter au combat afin de limiter les probabilités de mourir car dans le cas contraire, les pertes seraient

plus équilibrées en fonction du temps passé au front. Alors que la lutte contre les partisans nous apparaît comme imprévisible, en raison des nombreux pièges qui la caractérise (mines et embuscades), on comprend ici que les légionnaires tués manquaient cruellement de temps pour véritablement se préparer et comprendre ce type de guerre.

Toutefois, gardons à l'esprit que ces résultats doivent être interprétés au sein d'un ensemble de facteurs évoqués plus haut (grade, âge, unité, année de mort...). Ainsi, il est difficile de prétendre que la perte d'un soldat en décembre 1941 ou bien lors de la débâcle de 1944 est principalement la cause d'un manque d'expérience tant le contexte ne jouait pas en la faveur de l'armée allemande. Des historiens se sont posés la même question pour les fantassins français de la Grande Guerre. Ils ont déterminé que le temps de survie était principalement lié au moment où les soldats combattent (l'année 1914 regroupe 30 % des pertes à elle seule), à leur unité d'affectation et grade: "Les résultats font apparaître, en premier lieu, des écarts importants dans la durée de survie selon le grade et le corps"³⁰⁸. De fait, on comprend que le temps de survie d'un individu est fortement déterminé par une multitude de facteurs face auxquels l'expérience d'un combattant ne pourra pas réellement inverser la tendance. D'autre part, au vue de la durée du conflit, il est globalement logique que le temps de survie ne dépasse que rarement les 3 ans, car si un individu est engagé depuis 1942 et qu'il a survécu au front russe, il ne peut pas éviter la saignée de Poméranie en 1945.

Au final, si 68,3 % des légionnaires tombés n'ont pas survécu plus de deux ans à la guerre, ces résultats méritent de la retenue puisque le taux de survie reste très élevé en comparaison à d'autres unités du front de l'Est. A l'exemple, certe extrême, des divisions d'infanterie russes qui perdent près de 80 % de leurs hommes en moins de trois jours durant les phases de combats les plus intenses de Stalingrad³⁰⁹. Retenons surtout que les légionnaires possèdent un temps de survie correspondant à leur mise en danger incontestablement réduite (jusqu'à l'opération *Bagration*), en parallèle aux nombreuses zones brûlantes du front. L'expérience a certainement joué son rôle, car les pourcentages de décès les plus conséquents sont principalement situés entre 1 et 12 mois après l'engagement. Mais elle n'est qu'une cause parmi une multitude pour comprendre les temps de survie des soldats, ayant des raisons spécifiques pour chacun.

³⁰⁸ GUILLOT Olivier, PARENT Antoine, "Adieu la vie, adieu l'amour : analyse des inégalités de temps de survie chez les soldats « Morts pour la France durant la Grande Guerre », *Population*, vol. 73, no. 3, 2018, pp. 433-465. chapitre 5.

³⁰⁹ AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, op. cit., p. 115.

Partie 3: Après la mort

Chapitre 7: Gestion des corps et honneurs rendus

a. Sépultures

Au sein de l'armée allemande, il existe un code d'honneur à appliquer envers les hommes qui sont tués durant la bataille: "Les soldats allemands éprouvent beaucoup de respect pour ceux qui sont tombés"³¹⁰. Pour symboliser ce respect, les combattants décédés sont enterrés, et une cérémonie est organisée afin de rendre les honneurs. Au cours de ce moment solennel, un officier supérieur, un aumônier ainsi que les amis (soldats du même régiment) du défunt sont présents. Cependant, il est difficile de s'occuper des morts en temps de guerre. En effet, il y a dans un premier temps des complications liées à l'enterrement lui-même. Au cœur de l'hiver, les sols sont gelés, à tel point qu'au cimetière de Golowkowo (non loin de Djukowo) des pionniers sont appelés pour creuser la terre avec des explosifs³¹¹. D'autre part, le fait de prendre en charge les corps est bien souvent une tâche ardue durant laquelle il est possible d'être tué par l'ennemi, car il n'y a aucune trêve pour ce type de situation. L'ancien militaire August Von Kageneck raconte qu'au fil du conflit, il fut de plus en plus difficile de détailler les inscriptions sur les tombes, "plus tard, nous n'aurions plus le temps pour ce pieux rappel sur les croix, nous nous contenterions du nom et des deux dates. à la fin, nous aurions juste le temps de les recouvrir de terre ou de neige"³¹². Cette observation correspond avec l'expérience des volontaires français. Initialement, les sites d'enterrement sont signalés sur chaque dossier, puis ils diminuent progressivement en fonction de l'évolution de la guerre défavorable à l'Allemagne. Pour nous, il est important de prendre en compte ces lieux, puisqu'ils nous renseignent davantage sur les zones géographiques marquées par les passages des Français, mais également sur l'intensité des combats. Le fait d'analyser ces sépultures, nous conduit ainsi à appréhender la dangerosité des théâtres de guerre, car ce sont finalement les failles et les manques de données qui sous-entendent les difficultés traversées par les volontaires. L'enterrement des combattants est également un moment choisi pour revenir sur leurs faits d'armes et leurs parcours. Certains soldats sont cités dans le journal de la Légion au sein duquel il est, de manière épisodique, décrit comment ils sont morts. Dans le même temps, cela va jouer dans l'obtention de la mention "mort pour la France", sur laquelle nous reviendrons .

³¹⁰ RONDEAU Benoit, op. cit., p. 101.

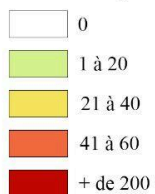
³¹¹ LEFEVRE Eric et MABIRE Jean, op. cit., p. 373.

³¹² Ibid, p. 101, citation de Kageneck, *La guerre à l'est*, p. 114.

Les lieux de sépulture des volontaires français



Nombre de sépultures identifiées



Sources: DAVCC Caen, 397 lieux de sépulture identifiés (corpus de 1189 dossiers).

L'analyse des sépultures se caractérise par un manque de données conséquent puisque 792 individus, soit 66 % du total, ne sont pas identifiées. Ce résultat confirme la difficulté des combattants à prendre en charge les tués, puisque seulement un homme sur trois est enterré (du moins officiellement). A ce propos, l'attestation de décès du soldat Pressenti de la LVF évoque des "opérations militaires de l'ennemi"³¹³ trop importantes, rendant impossible la récupération du corps et sa mise en terre. Pourtant, cet individu est tué en mai 1943, année où les légionnaires se battent encore contre les partisans. Cela nous démontre alors que même lorsque les volontaires ne sont pas confrontés directement à l'Armée rouge, il est parfois délicat de se charger des cadavres. Toutefois, force est de reconnaître que cet exemple n'est pas représentatif du corpus étudié puisque les plus grands sites d'enterrement sont situés en Biélorussie, principale zone d'opérations des partisans. Ainsi, on dénombre 172 individus enterrés au sein de trois cimetières marqués par le passage du régiment 638. Le plus important est celui de Borisov, ville clé dans l'axe Moscou-Varsovie, au sein de laquelle 71 sépultures de légionnaires sont signalées. Le deuxième site est placé dans la petite commune de Smorki, située dans un rayon de 30 km à l'est de Borisov. Ces deux villes sont également des espaces majeurs dans le dispositif des légionnaires car ils y "rejoignent leurs quartiers d'hiver"³¹⁴. Enfin, 38 individus furent enterrés à Moguilev, orientée plus à l'est dans le prolongement de ces deux premières villes. Ainsi, les trois communes forment un périmètre allant de Minsk à Smolensk au sein duquel la LVF a livré ses principaux combats durant sa lutte contre les partisans.

Cette surreprésentation des sites d'inhumation de Biélorussie contraste fortement avec les lieux de décès puisque seulement 80 individus étaient recensés au sein de ce pays. Nous avons alors évoqué le fait qu'il est plus raisonnable de réunir les pertes des deux pays frontaliers car la majorité des Français de la LVF sont tombés contre les partisans, donc principalement en Russie Blanche. L'étude des lieux de sépulture vient ainsi contrebalancer les résultats du chapitre précédent car 172 personnes sont enterrées dans ce pays voisin de la Russie. Dans le même temps, cela confirme nos hypothèses à propos de l'éventuel rassemblement des lieux de décès sous le terme simplifié de "Russie". La Biélorussie faisant partie intégrante de l'URSS depuis 1919, il était alors logique aux yeux du personnel administratif de s'en tenir à cette formulation. Pour autant, cela ne signifie pas que la Russie est un lieu de décès moins notable chez les volontaires français. Cela s'explique surtout par la retraite de décembre 1941, n'ayant pas laissé le temps nécessaire pour se consacrer aux tués.

³¹³ DAVCC Caen, dossier 21 P 242 789.

³¹⁴ GIOLITTO, op. cit., p. 177.

Le fait que la Biélorussie soit bien plus présente dans cette thématique nous révèle surtout que la gestion des morts dépend étroitement du type d'affrontement qui est mené. De plus, la manière de combattre influence également la qualité des dossiers administratifs. La LVF est mieux représentée au sein des archives non pas en raison de son ancienneté, mais parce qu'elle a opéré dans des conditions plus clémentes ayant permis un meilleur traitement de ses pertes. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les dossiers de légionnaires sont aussi lacunaires que ceux des SS à partir de l'été 1944, date qui coïncide avec la reprise de la guerre face à une armée régulière.

En Russie, on dénombre plus de 50 sépultures de légionnaires dont 23 sur le site de Golwkowo, où sont placés les tués après l'échec de Djukowo. "Le 17 décembre, est enseveli le dernier des vingt et un volontaires français dont les corps ont pu être ramenés, sur les quelques quarante qui sont tombés dans la zone d'action de la 7e division"³¹⁵ écrit Mabire. S'il y a une légère différence avec nos résultats, l'auteur ne doit pas être loin de la réalité. Surtout, il nous rappelle que près de la moitié des corps ne sont pas ramenés. Nous ne sommes pourtant qu'au début de la guerre, on imagine donc très bien pourquoi le nombre de sépultures est aussi bas pour les hommes tués durant les dernières années du conflit. L'Armée rouge se trouvait alors dans une phase de conquêtes telle qu'il devenait presque impossible de s'occuper des morts sous peine d'être capturé. Enfin, une dizaine de sépultures sont réparties autour de Smolensk, ce qui est pertinent puisqu'il y avait des groupes de partisans qui perturbaient les voies menant à cette ville.

Ensuite, il y a presque autant de lieux d'inhumation en France, répartis de manière hétéroclite sur son territoire. Seul le cimetière parisien d'Ivry est cité à plusieurs reprises dans les dossiers. En effet, des Français sont enterrés auprès de milliers de soldats allemands, toutefois les tombes sont transférées dans un autre lieu après la guerre. On y trouve quelques volontaires morts dans des conditions bien précises dont quatre légionnaires. Parmi eux, deux se sont suicidés, probablement au cours d'une permission³¹⁶, un autre fut exécuté à la suite d'un jugement allemand³¹⁷ et le dernier mourut de la tuberculose alors qu'il purgeait une peine de prison pour désertion³¹⁸. De fait, les membres de la LVF enterrés en France sont une minorité qui n'est pas représentative de l'ensemble du régiment. Pour les sépultures restantes, il s'agit très certainement de miliciens évoqués au cours des chapitres précédents. Néanmoins, il y a ici un aspect symbolique à relever puisque les volontaires français enterrés

³¹⁵ LEFEVRE Eric et MABIRE Jean, op. cit., p. 374.

³¹⁶ DAVCC Caen, dossiers 21 P 242 560 et 21 P 242 402.

³¹⁷ DAVCC Caen, dossier 21 P 242 690.

³¹⁸ DAVCC Caen, dossier 21 P 242 846.

à Berlin auraient été, selon certains dossiers, placés dans un cimetière français. Le paradoxe entre les deux villes est saisissant puisque les volontaires ne semblent jamais véritablement à leur place, peu importe où ils sont inhumés.

Les sites d'enterrement suivants se répartissent entre l'Allemagne et la Pologne, logiquement sous-représentés en raison de la densité des combats trop élevée pour permettre un enterrement. On remarque ainsi que le cas des miliciens tués en Italie est mieux renseigné, alors que les pertes françaises de ce secteur sont minimales en comparaison aux hécatombes de SS français de 1945. De fait, nous avons obtenu des résultats allant à contre-courant du conflit puisque 6 Français sont enterrés à Berlin et à Rome. Or, la présence des miliciens de Darnand en Italie fut quantitativement infime à côté du nombre de Français combattants en Allemagne. En dernière remarque, ajoutons que les zones de combats les plus reculées telles que la Tunisie, la Grèce ainsi que le Danemark se caractérisent par une faible présence des volontaires. Nous avons déjà évoqué le cas de la Tunisie et de la Grèce, en revanche pour le Danemark, il s'agit de marins engagés dans la *Kriegsmarine* disparus en mer Baltique. Le cas de ces individus est peu mentionné dans l'historiographie des volontaires français. L'on sait que leur effectif se portait probablement à 2000 hommes et qu'ils furent "embarqués à bord des unités assurant la sécurité des convois ou incorporés dans des batteries côtières."³¹⁹ Ils n'ont sûrement pas participé à des confrontations importantes puisque seulement 6 pertes dont 3 inhumations sont identifiées dans cette région (voir carte chapitre 4).

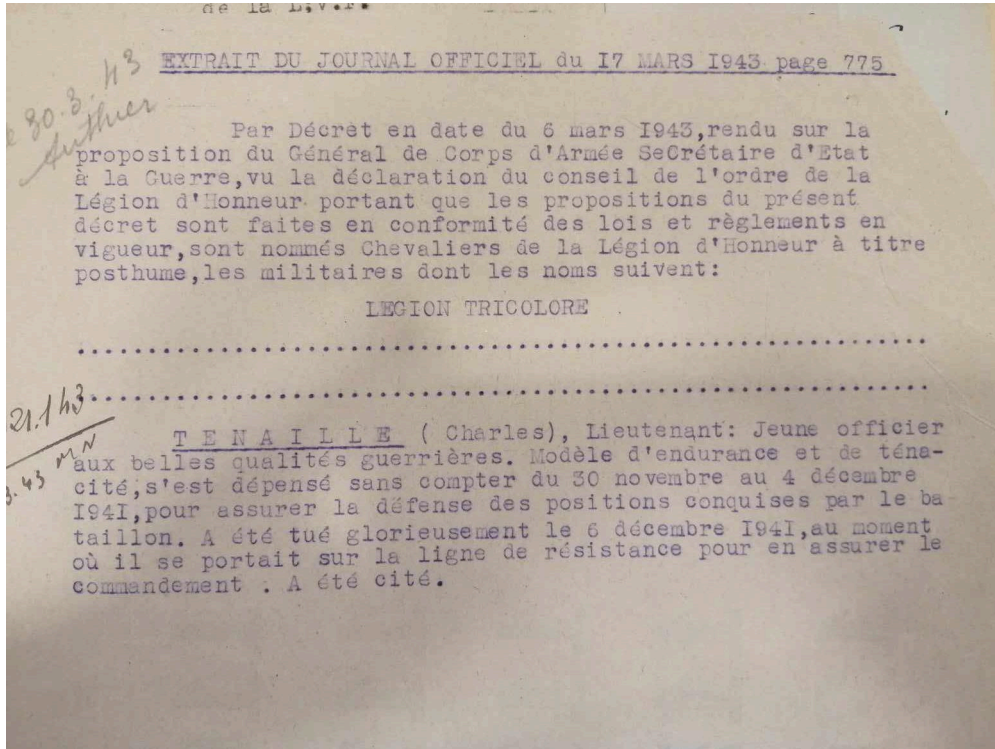
b. Citations et autres décorations

L'enterrement d'un individu coïncide alors avec une gestion plus efficace de son dossier personnel, permettant dans certains cas d'obtenir une citation au journal de la Légion. Une citation est un honneur que l'on rend envers un soldat qui est mort courageusement au combat, elle est inscrite au sein du journal officiel de la LVF. Il est remis un extrait de la citation au sein de chaque dossier de militaire ayant reçu cette décoration. Sur chaque extrait, est indiqué le grade du soldat ainsi que les circonstances de sa mort (en théorie puisqu'une citation n'est pas toujours détaillée). Pour les volontaires de la LVF, les décorations militaires françaises sont accordées à partir du mois de février 1943, date à laquelle la LVF est reconnue d'utilité publique selon les "dispositions de la loi n°704 du 18 juillet 1942"³²⁰. Chaque mention est signalée sur le dossier d'un légionnaire par ces mots : "a trouvé une mort

³¹⁹ LAMBERT Pierre Philippe et LE MAREC Gérard, op. cit., p. 89.

³²⁰ Ibid, p. 25.

glorieuse dans l'accomplissement de son devoir". D'autre part, on notera qu'une citation est accompagnée d'une décoration à titre posthume de manière automatique pour chaque individu de notre corpus. Les deux exemples ci-dessous nous permettent de revenir sur les particularités de ces citations en fonction du grade des individus.



Sources: DAVCC Caen, dossier cote 21 P 242 944.

6) Plaque d'identité ..LVF..02424..%

EXTRAIT DU JOURNAL OFFICIEL DU 20 MARS 1943-page 811

Par décret en date du 6 mars 1943, rendu sur la proposition du Général de Corps d'Armée, Secrétaire d'Etat à la Guerre. Vu la déclaration du Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur portant que les propositions du présent décret sont faites en conformité des lois et règlements en vigueur; la médaille militaire a été conférée à titre posthume aux militaires dont les noms suivent:

*121.044
I. H. H. S.*

LÉGION TRICOLORE.

T O U R N E T (Oscar), légionnaire: pourvoyeur de mortier plein d'entrain et de décision. A trouvé une mort glorieuse le 4 juin 1942, dans l'accomplissement de son devoir. A été cité.

*121.044
I. H. H. S.*

Sources: DAVCC Caen, dossier cote 21 P 242 967.

En comparant deux hommes d'un grade différent, on observe que le lieutenant fait office d'un traitement plus favorable sur plusieurs aspects. Tout d'abord, un texte plus important lui est dédié, visant à mettre en avant ses traits de caractère et sa façon d'agir au combat. On insiste davantage sur la notion de conquête ("la défense des positions conquises"), alors que cette bataille fut un échec cuisant pour la LVF. L'éloge des compétences individuelles se retrouve également avec le légionnaire Tournet, pour qui la citation est tout de même plus modeste à propos de son rôle dans l'affrontement. Si les documents sont quasiment identiques, on distingue une variation dans la récompense octroyée. En effet, il est précisé que le lieutenant est fait Chevalier de la Légion d'Honneur, alors que le légionnaire obtient la médaille militaire à titre posthume. Cette dernière récompense existe depuis le Second Empire, l'objectif était de mettre sur un pied d'égalité les militaires français tués au combat. Cette distinction est hautement symbolique puisqu'elle se positionne après la Légion d'Honneur, soit à la 3^e place des décorations françaises. On notera ainsi que le contraste entre un homme de troupe et un sous-officier n'est pas si important, et repose ici davantage dans la dimension symbolique.

Citations par grade

Grades	Fréquence	%
Sous-lieutenant	1	1,1 %
Adjudants	3	3,4 %
Sergents-chef	3	3,4 %
Sergents	10	11,4 %
Maréchal des logis	1	1,1 %
Caporaux-chef	3	3,4 %
Caporaux	10	11,4 %
1 ^{er} classe	1	1,1 %
2 ^e classe	49	56,3 %
Sanitaire	1	1,1 %
Grades inconnus	5	5,7 %
Total	87	100 %

Sources: DAVCC Caen, 87 citations du corpus parmi les tués dont tous étaient dans la LVF.

Le tableau ci-dessus regroupe les citations des légionnaires tués dans la LVF en fonction de leur grade. Le résultat est étonnant puisque les gradés semblent finalement moins favorisés par les citations, or, ils sont normalement plus proches des commandants de leur unité, chargés de rédiger ces textes officiels. Les soldats du rang (caporaux exclus) bénéficiant de cette distinction se portent au nombre de 50 sur un total de 87 citations décernées. Cette surreprésentation contraste fortement avec le tableau (chapitre 6) concernant les tués par grade, dans lequel la part des soldats décédés s'élevait à 187 individus, soit 32,9 % du total. Sur l'ensemble des soldats du rang, moins d'un sur trois a bénéficié d'une médaille à titre posthume. Il apparaît alors une vraie différence avec les caporaux, visiblement moins aptes à recevoir une citation. Sur 77 caporaux tués, seulement 13 sont concernés. Pour les sergents, la fréquence des citations est similaire aux caporaux, alors qu'ils sont moins nombreux de 27 individus (50 sergents contre 77 caporaux). Finalement, une corrélation prend forme avec nos hypothèses précédentes visant à comprendre pourquoi les pertes des caporaux de la LVF étaient plus faibles que dans l'armée allemande. En effet, nous évoquons une éventuelle implication des sous-officiers plus prononcée dans la lutte contre le

bolchevisme puisque leurs pertes étaient proches des caporaux, pourtant plus nombreux dans une armée. On peut alors penser qu'il y ait un rapport entre la faible proportion de caporaux cités et leurs pertes, en parallèle à celles des caporaux allemands en Normandie. Ainsi, l'analyse des citations vient renforcer nos hypothèses relatives au degré d'implication des hommes selon leur grade. Les sous-officiers de la LVF apparaissent ici plus déterminés que leurs subordonnés à sacrifier leur vie "glorieusement" puisqu'environ un sergent sur cinq est récompensé à titre posthume.

Les récompenses suivantes telles que la croix de fer allemande ne sont (presque) jamais évoquées dans les dossiers. Pourtant, il était bien possible d'obtenir cette distinction pour les volontaires français. Au sein du corpus, uniquement un homme a bénéficié de cette célèbre récompense, mais il est décédé dans un régiment de réserve de la *Wehrmacht*. Il ne s'inscrit alors pas vraiment dans notre étude tant son parcours est spécifique. En ce qui concerne les récompenses françaises suivantes, seulement une distinction autre que les médailles à titre posthume est à relever. Il s'agit de la croix de guerre française, elle est décernée à quatre individus. Elle joue, au même titre que les distinctions à titre posthume, un rôle important dans l'obtention de la mention MPF³²¹, puisque trois hommes sur quatre l'ont obtenu (le dernier ne pouvait pas la recevoir puisqu'il est décédé en mars 1945 sous l'uniforme SS). Sur la totalité du corpus, seulement 91 individus ont bénéficié d'une médaille ou d'une citation, dont 90 engagés dans la LVF. Les dossiers de SS ne peuvent obtenir de distinction à titre posthume car le conseil de l'ordre de la légion d'honneur n'a pas donné son accord. En effet, la création tardive des unités SS a empêché de mettre en place un système similaire à la LVF.

Chapitre 8: Mention mort pour la France

a. Obtention de la MPF

Avec les différents honneurs décernés aux morts de la LVF, s'ajoute la mention "Mort pour la France". Initialement, il s'agissait d'une inscription destinée à honorer les Français morts au début de la guerre de 14-18. En effet, c'est après les massacres des premiers mois de la guerre que le gouvernement décide d'instaurer cette mention par une loi du 2 juillet 1915. Selon l'article 1^{er}: "L'acte de décès d'un militaire des armées de terre ou de mer tué à l'ennemi ou mort des suites de ses blessures ou d'une maladie contractée sur le champ de

³²¹ Désigne la mention "Mort Pour la France".

bataille, (...) devra, sur avis de l'autorité militaire, contenir la mention : *Mort pour la France*³²². Cette mention est alors utilisée afin de « pallier la sécheresse des actes d'état civil »³²³ de l'époque, et a pour objectif de remercier d'une manière plus élogieuse les individus ayant donné leur vie pour le pays. Toutefois, il n'est en aucune circonstance fait état d'un moyen de compensation pour les familles des victimes lors de la création de cette MPF. C'est en 1919 que la loi évolue avec le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre³²⁴. A cette date, cette mention n'est plus seulement honorifique mais favorise également l'obtention d'une pension militaire et ce jusqu'en 1945. De fait, un enjeu nouveau apparaît puisqu'après la défaite de la France en 1940, des militaires français continuent de perdre la vie sur différents théâtres de guerre, dont une partie aux côtés des Allemands.

Les volontaires de la LVF deviennent alors susceptibles de bénéficier de cette mention au même titre que les combattants français avant l'Occupation. Il est écrit au sein des dossiers de chaque individu ayant obtenu cette mention, que la MPF est délivrée selon « la loi du 18 novembre 1939 »³²⁵. Il semblerait que la loi de 1915 (puis 1919) fut renouvelée quelques mois après l'entrée en guerre de la France, sans qu'il y ait eu d'éventuelles modifications par la suite. Au contraire, il est même probable que l'année 1943 marque l'ouverture de la mention aux individus tués sous l'uniforme de la LVF, régiment sur lequel on insiste puisque les Français tombés au sein des autres unités de l'armée allemande n'ont pas bénéficié de cette ultime reconnaissance de l'État. Comme on peut l'observer ci-dessous, la MPF est un honneur réservé uniquement aux membres de la LVF. Sur l'entièreté de notre corpus, on dénombre un total de 244 mentions accordées en l'honneur des morts aux côtés des forces allemandes. Ainsi, moins d'un légionnaire sur deux a obtenu cette mention, chiffre extrêmement élevé tant on imagine la controverse qui pouvait régner autour de cette collaboration militaire. D'autre part, les quelques MPF octroyées à des individus décédés au sein d'une unité autre que la LVF sont des erreurs de l'administration de l'époque. Nous avons choisi de les représenter afin d'illustrer les fautes qui sont apparues à l'intérieur des rouages administratifs. Il s'avère que l'ensemble de ces mentions décernées à des membres de la SS ou d'une autre unité distincte de la LVF résultent de maladresses datant de l'après-guerre. A ce sujet, le cas du SS *panzergrenadier* Pierre De la Hamayde³²⁶ tué en mars 1945 est un exemple typique de

³²² Journal officiel de la République française du 9 juillet 1915 p. 4653.

³²³ PETIT Vincent, « « Mort pour la France » ou le triomphe d'une théologie nationale (1914-1915) », *Histoire, monde et cultures religieuses*, 2016/1 (n° 37), p. 175-179.

³²⁴ Journal officiel de la République française du 2 avril 1919 p. 3383.

³²⁵ Voir annexe 11.

³²⁶ DAVCC Caen, dossier 21 P 242 195.

ces confusions. En effet, ce dernier a obtenu la MPF à partir de mars 1947, on en déduit qu'il est passé pour un militaire français tué dans l'armée de la Libération. Toutefois l'année suivante, un procès a lieu afin de comprendre s'il s'agit bien d'un SS et il est jugé coupable de haute trahison, la mention est alors retirée durant les mois qui suivent.

L'obtention de la MPF selon l'unité

<u>Mention Mort pour la France</u>	<u>LVF</u>	<u>SS</u>	<u>Autres</u>
MPF	169	7	4
MPF et citations	72 (soit 82,7 % des cités)	0	0
MPF et médailles	3	0	0
Total	244 (soit 42,9 % des 568 tués)	7	4

Sources: DAVCC Caen, total des MPF sur la totalité du corpus de 1189 individus.

Au-delà de la distinction entre LVF et autres unités combattantes, l'on constate que les légionnaires cités dans le journal de la Légion sont privilégiés dans l'obtention de la MPF. En effet, plus de 82 % des légionnaires cités pour une mort glorieuse au combat ont bénéficié par la même occasion de cette mention. Il y a donc une logique dans la distribution de ces honneurs puisque les hommes cités et médaillés sont ici largement favorisés. A présent, l'on peut se demander quels autres facteurs jouent dans l'obtention de cette mention ?

Types de décès chez les LVF ayant obtenu la MPF

<u>Types de mort</u>	<u>Fréquence</u>	<u>%</u>
Tués au combat ³²⁷	168	68,8 %
Suites de blessures	21	8,6 %
Maladies	25	10,2 %
Fusillés	2	0,8 %
Captivité	2	0,8 %
Accidents	10	4 %

³²⁷ Cette catégorie rassemble, en plus des tués au combat sans précisions, les victimes de tirs d'infanterie, mines, armes blanches, obus et grenades.

Suicides	3	1,2 %
Noyades	4	1,6 %
Données inconnues	9	3,6 %
Total	244	100 %

Sources: DAVCC Caen, échantillon des 244 tués sous l'uniforme LVF ayant eu la MPF.

Le tableau ci-dessus revient sur les individus les plus susceptibles d'obtenir la MPF en fonction des circonstances de décès. Sans nous surprendre, les tués au combat forment un ensemble privilégié pour cet honneur. En effet, 68 % des MPF sont accordées à des hommes morts dans des conditions imputables au combat. Si l'on regroupe l'entièreté des membres de la LVF tués lors des combats (soit 240 personnes en excluant les décès par suites de blessures), près de 70 % d'entre eux obtiennent la mention. Les deux autres catégories concernées sont les décès par suite de blessures ou de maladies, regroupant moins de 19 % des individus. Dès lors, on comprend que la mention est attribuée en suivant scrupuleusement l'article 1^{er} de 1915, établissant ces trois circonstances de décès comme les causes principales imputables à un service sous les drapeaux. De fait, elles concernent une majorité écrasante de légionnaires car plus de 87 % de notre échantillon est lié à ces principales causes de décès. Pour les quelques individus restants, l'on retrouve une diversité plus large dans les circonstances de mort. Dans un premier temps, il y a les morts par accident ainsi que les noyades, regroupant 5,6 % des cas. Pour comprendre leur nomination à la MPF, il faut revenir sur la loi du 1^{er} mars 1922³²⁸: "L'acte de décès d'un militaire des armées de terre ou de mer, tué à l'ennemi, mort de blessures ou de maladies contractées en service commandé, ou encore des suites d'accidents survenus en service ou à l'occasion du service (...) devra, sur avis favorable de l'autorité militaire contenir la mention *Mort pour la France*". De fait, on observe au cours des années d'après-guerre un élargissement de la mention face à la diversité des décès possibles. Cela démontre pourquoi de nombreux tués par accident (10 sur 17) obtiennent la MPF, alors qu'ils ne sont pas tombés suite aux coups adverses.

D'autre part, il y a un aspect arbitraire qui se dégage puisque c'est l'autorité militaire qui doit trancher dans le délivrement de cet honneur. L'obtention de la MPF repose sur le bon vouloir des membres influents placés en haut de la hiérarchie de la LVF. Il s'agit alors d'une décision véritablement subjective, pouvant être remise en question lorsque l'on prend connaissance des conditions réelles d'un décès. Par exemple, il est étonnant que deux

³²⁸Journal officiel de la République française du 1er mars 1922 p. 2450.

hommes fusillés suite à une décision d'un tribunal allemand, soient présents au sein des MPF. D'autant plus qu'ils sont une minorité car l'on dénombre en tout 13 fusillés. Comment expliquer la présence de ces deux hommes ? Une interprétation tangible viserait à dire qu'il s'agit éventuellement d'une manière de braver l'autorité des Allemands. En effet, on peut très bien imaginer (on ignore les raisons de ces exécutions) que des sous-officiers français décident d'accorder la mention afin d'honorer la mémoire de leurs hommes, tués injustement à leurs yeux par l'autorité allemande. Sinon, il peut éventuellement s'agir d'une simple erreur, à l'image des 9 personnes ayant eu la MPF alors que les administrations n'avaient aucune information sur les circonstances de leurs décès. Enfin, on notera que les suicides ne sont pas recevables selon la dernière loi de 1922 citée précédemment. Pourtant, trois individus en ont bénéficié malgré leurs actes. Une nouvelle fois, c'est éventuellement l'aspect subjectif et arbitraire de l'autorité militaire qui décide d'accorder la mention, mais également le fait que parmi ces trois légionnaires, deux se sont donnés la mort "avec honneur". C'est donc probablement cette nuance propre à l'armée allemande, qui a affecté la décision de l'autorité militaire compétente. Le régiment 638 s'inscrit ainsi dans ces normes juridiques, et ne semble pas faire les frais d'un traitement différent comme pourrait le laisser croire sa contribution singulière à l'effort de guerre allemand. Afin de cerner davantage les enjeux de la MPF, nous pouvons à présent questionner l'influence de l'année et du grade dans son obtention.

Années de décès chez les LVF ayant obtenu la MPF

<u>Années de décès</u>	<u>Fréquence</u>	<u>%</u>	<u>% de MPF sur la totalité des morts par année</u>
1941	40	16,3 %	78,4 %
1942	80	32,7 %	74,7 %
1943	112	45,9 %	65,4 %
1944	9	3,6 %	5,2 %
Données inconnues	3	1,2 %	/
Total	244	100 %	/

Sources: DAVCC Caen, échantillon identique au tableau précédent.

L'analyse des années d'obtention de la MPF nous dévoile immédiatement des inégalités selon l'avancée du conflit. En effet, si les trois premières années de combat du

régiment 638 sont représentées, il en va différemment pour l'année 1944, quasiment absente de ce tableau. Cela correspond de manière logique avec la déroute de l'armée et de l'administration allemande, provoquant par la suite de nombreux dossiers lacunaires ou très probablement inexistant. D'autre part, l'officialisation de la MPF sur un acte de décès s'effectue sur une durée de plusieurs mois. Dans le cas du soldat Augras, la mention MPF apparaît sur son dossier à partir de décembre 1943, alors qu'il est décédé en juin de cette même année³²⁹. Il en va de même pour le caporal Jouron, obtenant la mention en février 1944, 8 mois après sa mort en juin 1943³³⁰. Entre la décision des responsables militaires et l'officialisation sur l'acte de décès d'un individu, il s'écoule régulièrement entre 5 à 9 mois. De fait, il est évident que les hommes tués durant l'année 1944 sont une minorité à obtenir la MPF puisqu'entre-temps, la France est libérée. En reprenant les résultats du tableau des pertes de la LVF par années (chapitre 4), on constate que 9 pertes sur 172 en 1944 bénéficient de la mention. Pour les trois années précédentes, le schéma est bien différent car sur un ensemble de 334 pertes, 232 individus sont concernés par cet honneur. On peut alors estimer que l'obtention de la MPF au sein du régiment 638 concerne près des deux tiers de la troupe, jusqu'à l'année 1944 qui marque un point de rupture avec la Libération. Naturellement, le plus grand nombre de mentions est délivré durant l'année 1943 en raison de son caractère plus meurtrier que les précédentes. Toutefois, ce résultat est trompeur car la part des MPF accordée ne cesse de diminuer proportionnellement aux nombre de tués, depuis 1941. Pendant cette année marquant le premier engagement de la LVF, 78 % des défunts ont bénéficié de la mention. Le pourcentage ne fait que diminuer malgré l'augmentation significative du nombre de MPF en passant de 74 % en 1942 à 65 % pour les pertes de 1943. Il est envisageable que la MPF fut délivrée plus facilement aux morts de 1941, tombés pour l'essentiel dans le cadre d'une bataille.

³²⁹ DAVCC Caen, dossier 21 P 241 903.

³³⁰ DAVCC Caen, dossier 21 P 242 455.

Grades des LVF ayant obtenu la MPF

<u>Grades</u>	<u>Fréquence</u>	<u>% d'obtention de MPF</u>	<u>% de MPF sur la totalité des tués de ce grade</u>
Lieutenants	2	0,8 %	66 %
Sous-lieutenants	2	0,8 %	100 %
Sous-officiers (sans précisions)	2	0,8 %	25 %
Aspirant	1	0,4 %	50 %
Adjudants-chef	2	0,8 %	100 %
Adjudants	8	3,2 %	42 %
Sergents-chef	7	2,8 %	77 %
Sergents	27	11 %	65 %
Maréchal des logis	1	0,4 %	50 %
Caporaux-chef	6	2,4 %	40 %
Caporaux	40	16,3 %	64 %
1 ^{er} classe	9	3,6 %	75 %
2 ^e classe	119	48,7 %	68 %
Sanitaire	1	0,4 %	33 %
Transmissions	1	0,4 %	100 %
Données inconnues	19	7,7 %	9 %
Total	244	100 %	/

Sources: DAVCC Caen, échantillon identique au tableau précédent, les grades manquants (major, capitaine...) n'ont pas obtenu la MPF.

En ce qui concerne l'influence de la hiérarchie dans le délivrement des mentions, il est probable que certains grades sont plus favorisés. En effet, les lieutenants et sous-lieutenants ont tous bénéficié de la MPF excepté un individu, tué au mois d'octobre 1943. Il est alors envisageable que son dossier n'ait pas eu le temps d'être traité administrativement car l'homme en question a succombé aux éclats d'une mine, ce qui le

rend éligible à cet honneur³³¹. Au fur et à mesure que l'on descend dans la hiérarchie militaire, ce schéma tend à diminuer puisque les sous-officiers apparaissent comme inégaux face à la mention. Les sous-officiers dont nous ignorons le grade sont ici faiblement représentés, il en va de même pour les adjudants dont 42 % sont concernés par la MPF. Cependant, on constate que les grades d'adjudants-chef ainsi que de sergents-chef sont bien davantage puisque la grande majorité sont déclarés "Morts pour la France". Il est possible que ces derniers aient une popularité, ou des liens étroits avec des membres importants de l'unité de commandement du régiment, leur permettant d'accéder plus aisément à cet honneur.

Il paraît difficile de prétendre à un certain traitement de faveur des supérieurs en comparaison aux hommes du rang, puisque ces derniers sont nombreux à obtenir la mention. Les caporaux, qui semblent en sous-nombre parmi la proportion de tués (voir chapitre 6) et de cités, représentent ici plus de 18 % des MPF décernées. Pour ce qui est des fantassins de 2^e et 1^{er} classe, ils sont également mis en avant et regroupent presque la moitié de ces honneurs posthumes. Si les grades élevés sont récompensés (lieutenants, adjudants-chef, sergents-chef), ces résultats portent à croire que la LVF honore les individus d'une manière homogène en considérant l'ensemble des facteurs ayant influencé l'obtention de la MPF. Les plus importants furent sans aucun doute les circonstances de décès, puisqu'elles définissent dans un premier temps l'éligibilité d'un individu. Les années puis les grades ensuite des éléments qui vont possiblement encourager ou empêcher l'accès à ce droit.

b. Retrait de la MPF et jugements

Après la Libération, ces honneurs accordés aux volontaires sont apparus aux yeux des autorités françaises comme une erreur à effacer. L'État a décidé de revenir sur ce passé dérangeant à partir du 2 novembre 1945. Cette date charnière correspond à la mise en application de l'ordonnance n°45-2717 visant à s'assurer que les personnes bénéficiant de la MPF ne soient pas décédées volontairement sous un uniforme allemand. Le troisième article est ainsi écrit pour mettre un terme à cette ambiguïté: "L'avis favorable ne peut être donné pour les personnes décédées en combattant librement au service de l'ennemi, ou en luttant contre les forces françaises de libération ou au cours d'un travail volontaire à l'étranger pour le compte de l'ennemi."³³². A partir de cette date, tous les dossiers des anciens volontaires français sont théoriquement corrigés et les mentions radiées. La photographie du dossier de

³³¹ DAVCC Caen, dossier 21 P 242 832.

³³² Ordonnance 2 novembre 1945 article 3 n°45-2717.

Georges Sikharoulidze³³³ donne un exemple du type de document qui est envoyé par le “secrétaire général aux anciens combattants et victimes de la guerre”. Ce message est délivré à tous les maires de France, ayant en leur commune l’acte de décès d’un ancien volontaire. On peut y lire: “La mention sus-visée ne doit plus figurer dans le dit acte de décès”. Cette rectification s’effectue globalement sur plusieurs mois, au maximum 1 an, après quoi la mairie confirme la radiation de la mention.

Toutefois, cette procédure classique que nous venons de décrire ne fonctionne pas dans toutes les situations. En effet, pour une proportion de dossiers plus faible, les mentions ne sont pas supprimées dans le temps habituel. Ces erreurs administratives sont bien souvent le fruit d’un manque d’informations sur le passé d’un individu, entraînant alors un maintien de la mention. Dans ce cas de figure, nous avons retrouvé des lettres de maires, qui s’offusquent que la MPF soit accordée aux mauvaises personnes. Ainsi, le maire de Versailles s’insurge auprès des anciens combattants lorsqu’il découvre en 1946 que la mention est attribuée à un ancien médecin de la Division Charlemagne. Il écrit: “Je constate avec effarement que cet acte de décès porte la mention *Mort pour la France*. Duflos était un collaborateur notoire, ardent propagandiste de la cause de Doriot, du PPF et des Allemands.”³³⁴. Dans un registre différent, le maire de Romans sur Isère répond vigoureusement à la même administration lorsqu’on lui demande s’il peut appliquer la mention sur l’acte de décès d’un certain Morgant: “J’ai l’honneur de vous faire connaître que cet individu était milicien, et que, lors de la prise de Romans par les FFI, Morgant a tiré plusieurs fois dans le dos des patriotes qui chassaient les Allemands”. Il ajoute à la fin de sa communication: “En conséquence, la mention *mort pour la France* ne peut être inscrite sur son acte de décès, Morgant était un traître et il est mort comme tel.”³³⁵. En parallèle aux actions de certains maires, d’autres fonctionnaires entrent en jeu pour traquer les éventuelles erreurs d’attribution de MPF. Des enquêtes sont effectuées par les soins de la gendarmerie locale, des témoins sont interrogés et cela permet de clore une partie des dossiers. Plusieurs procès verbaux sont ainsi menés après la guerre à la demande des procureurs de la République et de certaines familles des défunts. Ces recherches se déroulent après la première vague de suppressions de MPF durant les années 1946 et 1947. Ainsi, en 1977, le secrétaire d’Etat aux anciens combattants revient sur une erreur de MPF datant de 1949. L’auteur écrit: “l’intéressé n’ayant été ni déporté, ni interné, il se trouvait donc en Allemagne de son plein

³³³ Voir annexe 11.

³³⁴ Voir annexe 12.

³³⁵ Voir annexe 13.

gré.”³³⁶. Cette nuance entre l’acte volontaire et l’acte forcé est souvent difficile à cerner à cause du manque de données sur le passé d’un individu. De fait, il arrive que les administrations allemandes et françaises aient recours à un échange afin de clarifier certaines situations. En l’occurrence, il fut avéré grâce à la *Wast*, que l’individu avait contracté un engagement au sein de la LVF. La mention est alors retirée après plus de 30 années. On comprend que la mention mort pour la France a revêtu un caractère symbolique d’une haute importance. En témoignent les écrits sans concessions des maires et les recherches menées bien après la guerre.

Se joint à ce retrait symbolique de la MPF, d’autres sanctions à la dimension similaire. Pour juger les individus accusés de collaboration, l’on distingue quatre catégories³³⁷: “la collaboration de circonstance; la collaboration diverse; la collaboration de conviction; la collaboration d’adhésion”. Ces quatre possibilités sont prises en compte par les juges français afin d’établir des sanctions plus efficaces et plus équitables lors des jugements. Au sein de cette échelle des collaborations, les deux dernières possibilités sont “plus sévèrement sanctionnées”³³⁸, elles concernent en majorité d’anciens membres du PPF ainsi que du RNP et peuvent entraîner des peines graves telles que la dégradation nationale à vie. Ce schéma visant à punir les individus jugés coupables s’applique aussi aux Français tués sous l’uniforme allemand: “Dès que la collaboration entraîne une dimension militaire, elle est toujours plus durement sanctionnée”³³⁹. A défaut de pouvoir juger ces hommes ayant disparu, l’on relève à travers de nombreux dossiers une volonté de déshonorer leur mémoire. Dans ce contexte, plusieurs jugements sont prononcés par contumace. Sur la totalité de notre corpus, nous relevons 65 de ces jugements ou mandat d’arrêt³⁴⁰. Parmi cette typologie des sentences, la mort par contumace se positionne en tête, avec 15 condamnations. Dans un deuxième temps, ce sont les peines multiples qui se démarquent. La dégradation nationale à vie est souvent associée à la confiscation des biens ainsi qu’à une peine de travaux forcés. Ces sanctions varient régulièrement en matière de durée, cela va de 5 à 20 ans, ou bien à vie. En outre, il y a également des peines de prison et d’interdictions de séjour. Enfin, quelques individus sont inculpés pour haute trahison, intelligence avec l’ennemi et atteintes à la sûreté de l’État. Toutefois, nous ignorons s’ils sont jugés. Ce faible taux de condamnations et d’inculpations peut éventuellement s’expliquer par le fait que les autorités françaises aient

³³⁶ Voir annexe 14.

³³⁷ SIMONIN Anne, op. cit., p. 555.

³³⁸ Ibid, p. 555.

³³⁹ Ibid, p. 558.

³⁴⁰ Voir tableau annexe 15.

préférèrent centrer leurs efforts sur les collaborateurs encore en vie après le conflit. L'épuration judiciaire a concerné près de 350 000 individus, et seulement 127 000 d'entre eux furent effectivement jugés³⁴¹. Parmi ces jugements, la dégradation nationale à vie représente la sanction principale alors que la peine capitale est rarement prononcée. Malgré un faible échantillon, soulignons que la peine de mort par contumace est donnée avec moins d'hésitations aux volontaires français, puisqu'elle apparaît ici à 15 reprises.

Ainsi, le statut des volontaires français fut bouleversé à plusieurs reprises après leur mort. Alors que près de 43 % des membres tués sous l'uniforme de la LVF ont bénéficié de la prestigieuse mention pendant la guerre. Le nouvel État a réagi par l'ordonnance du 2 novembre 1945, se traduisant par la suppression théorique des MPF de légionnaires. Toutefois, notre sujet ne s'arrête pas ici puisque certaines familles des défunts ont laissé des traces de leurs échanges avec les services administratifs. A travers ces correspondances, on y découvre les avantages dont elles ont bénéficié mais également le regard qui est affiché concernant cette contribution à l'effort de guerre allemand.

Chapitre 9: Enjeux autour des familles de volontaires

a. Des aides pour les familles

Lorsque l'on souhaite aborder cette question concernant l'entourage des défunts, l'élément le plus caractéristique qui se dégage est sans aucun doute le silence. À la lecture de chaque dossier, il y a une absence récurrente de lettres ou de témoignages émanant des proches des disparus. Cela donne le sentiment que de nombreuses familles cherchent à mettre de la distance avec ce passé bien souvent honteux. En tout, nous avons relevé des démarches effectuées par des proches sur près de 240 dossiers du corpus principal de cette étude. En ce qui concerne les individus restants, l'absence de communication peut se traduire de différentes manières. Tout d'abord, on imagine très bien qu'une part de ces hommes puisse être en rupture avec leur famille, expliquant alors le désintérêt qui semble se dégager. Pour ces dernières, il est également envisageable qu'elles cherchent à éviter d'entrer en contact avec l'administration pour fuir toute responsabilité dans un contexte d'après guerre encore vif. Plus simplement, il y a peut-être une volonté de clore définitivement ce chapitre.

Le second corpus présente un intérêt pour aborder cette question sous le prisme des avantages économiques de cette contribution à l'effort de guerre allemand. En effet, si ce

³⁴¹ LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, op. cit., p. 257.

corpus est en grande partie composé de dossiers de pension réalisés par des militaires blessés, on y trouve également des requêtes effectuées par les familles de défunts pendant la guerre (défunts présents dans le corpus des 1189 individus). Cela nous démontre que les proches ont opéré des démarches administratives afin d'obtenir une aide financière. On regrettera qu'il ne soit pas possible de les traiter sous un angle quantitatif en raison de leur nombre trop faible (39 sur les 304 dossiers de pension). Néanmoins, ces documents nous renseignent sur la contribution de l'Allemagne dans le versement de sommes aux familles (du moins certaines) en guise de réparation pour la perte d'un Français dans la LVF.

Les historiens avaient déjà mis l'accent sur la solde très intéressante accordée aux membres de cette unité: "5400 francs pour un homme (du rang) marié. L'intérêt matériel est donc un mobile essentiel."³⁴². De fait, on comprend que cette question financière, parfois vitale, puisse refaire surface après la mort d'un combattant. D'autant plus qu'avant même la défaite de la France, l'Allemagne avait placé le *reichsmark* en position de force selon une ordonnance du 18 mai 1940³⁴³. Durant l'Occupation, un *reichsmark* valait ainsi 20 francs au taux de change³⁴⁴. Cette domination de la monnaie allemande est importante à comprendre puisque les familles ayant perdu un fils ou un mari à la LVF sont éligibles à une aide allemande, payées en *reichsmark*. Au sein de chaque document, il est notifié que cette somme est versée par "l'office militaire des pensions, rentes, allocations et secours. Pour le district de Berlin-Brandebourg"³⁴⁵. Ces aides se départagent en une allocation et une rente, elles sont allouées sur une durée de plusieurs mois généralement. L'exemple de la femme du caporal Chabant tué en 1941 nous permet de revenir sur les démarches administratives à réaliser. Dans un premier temps, la veuve doit répondre à un questionnaire qui va déterminer si elle est en droit de recevoir une pension³⁴⁶. Le questionnaire revient sur l'état civil de son mari et sur les conditions de son décès. Par la suite, elle doit préciser si elle est mère de famille et prouver qu'elle est mariée, un acte de mariage est donc nécessaire. Ce dernier point est primordial puisque nous avons trouvé deux refus de pensions pour des veuves n'ayant pas l'acte de mariage³⁴⁷ en leur possession. L'administration allemande étudie également l'acte de décès du mari, et prend en compte son dernier grade ainsi que la façon dont il est mort. Au même titre que la MPF, il faut prouver que l'individu est bien mort dans des conditions

³⁴² SIMONIN Anne, op. cit., p. 568.

³⁴³ BLANC Jérôme, *Pouvoirs et monnaie durant la seconde guerre mondiale en France: la monnaie subordonnée au politique*, International conference on War, Money and Finance, "Monetary and Financial Structures: The Impact of Political Unrests and Wars", Juin 2008, Paris, Nanterre, France, p. 10.

³⁴⁴ Ibid, p. 12.

³⁴⁵ Voir annexe 16.

³⁴⁶ Voir annexe 17.

³⁴⁷ DAVCC Caen, dossiers 21 P 243 105 et 21 P 243 365.

imputables à son service militaire. Au total, les proches d'un défunt doivent fournir les documents suivants: un questionnaire rempli (état civil mari et femme), acte de mariage, les bulletins de naissances des enfants ainsi que l'acte de décès³⁴⁸. Une fois les documents fournis, une somme est accordée.

Sur un total de 39 dossiers de pension constitués par les proches de défunts, on constate que 29 ont bénéficié d'une aide financière émanant des services de Berlin. Parmi les différents facteurs de refus, le fait d'être tué dans une unité autre que la LVF est éliminatoire (cela concerne deux individus). Ensuite, il y a les décès soupçonnés de ne pas être liés à des faits de guerre. En l'occurrence, l'administration a jugé que le légionnaire Isidore Lesaux est décédé d'une affection contractée avant son entrée à la LVF³⁴⁹, son épouse n'est alors plus éligible à une aide. Dans un registre différent, le soldat Witzak est tué par une sentinelle alors qu'il voulait prendre la fuite dans des conditions que son dossier ne précise pas³⁵⁰. Enfin, deux autres dossiers sont écartés car il n'y a pas eu de mariage, l'administration est intransigeante à ce sujet. Les derniers cas de refus ne sont pas expliqués et les dossiers classés sans suite.

En ce qui concerne les dossiers bénéficiant d'une aide, les administrations ont mis en place un système de rémunération s'appuyant sur plusieurs critères. En général, le montant de l'aide dépend principalement du nombre d'enfants ainsi que du dernier grade. Le tableau ci-dessous revient sur les situations possibles. Pour les simples fantassins, les aides se situent entre 600 et 1300 *reichsmarks*. Les individus n'ayant aucun enfant, ou non mariés, sont ceux dont les proches toucheront l'aide la plus mince. Si les enfants ont moins de 7 ans, la pension est accrue, s'ils ont plus de 16 ans, le processus s'inverse. Par ailleurs, on constate que l'épouse d'un caporal sans enfant peut obtenir une somme presque identique à la femme d'un soldat (2^e classe Peucelle), malgré trois enfants à charge. Ce fossé entre les hommes du rang et les gradés ne fait que s'accroître au fur et à mesure que l'on remonte dans la hiérarchie militaire. De cette façon, la veuve du commandant Eugène Panne bénéficie de moins de 4000 *reichsmarks*, une somme quatre fois supérieure à l'épouse d'un sergent-chef dans une situation similaire. A propos de ce sergent-chef, il semble qu'il y ait une anomalie puisque l'épouse du caporal Chabant obtient une pension plus élevée alors qu'elle est sans enfant. En écartant l'hypothèse sur l'âge de l'enfant, il est fort probable que l'année de décès entre en jeu pour ce cas de figure. Le caporal Chabant est tombé en décembre 1941, or, le sergent-chef

³⁴⁸ Voir annexe 18.

³⁴⁹ DAVCC Caen, dossier 21 P 243 266.

³⁵⁰ DAVCC Caen, dossier 21 P 243 387.

Vieux est mort en octobre 1943. Il est alors envisageable que les pensions délivrées par un service administratif allemand finissent par diminuer en parallèle à la dégradation de la situation militaire de l'armée allemande.

Montants des aides accordées aux familles de LVF tués

Grade et nom du volontaire	Famille bénéficiant de l'aide	Montant total de l'aide (en <i>reichsmark</i>)
2 ^e classe, Edouard Lecomte	Père du défunt	824
2 ^e classe, Edouard Chirurgien	Femme sans enfant	660
2 ^e classe, Noël Peucelle	Femme, 3 enfants	1222
Caporal, Gabriel Chabant	Femme sans enfant	1185
Caporal-chef, Jean Lannes	Femme, 4 enfants	1847
Sergent-chef, Marcel Vieux	Femme, 1 enfant	1050
Adjudant, Charles Peretti	Femme, 3 enfants	3187
Adjudant-chef, Hubert Lavalette	Femme, 1 enfant	2707
Commandant, Eugène Panne	Femme, 1 enfant	3987

Sources: DAVCC Caen, 9 exemples parmi les dossiers de pension. Sur un total de 304 individus, 39 sont morts au front.

Des historiens ironisent à l'évocation des avantages de la Légion: "Quant aux familles de légionnaires tués au front, alors qu'on les honore officiellement, leurs familles éprouvent mille difficultés à faire valoir leurs droits, l'état civil français ne reconnaissant pas les actes de décès dressés par les autorités militaires allemandes"³⁵¹. On reconnaît ce type de situation au sein du dossier de François Launay³⁵², dans lequel sa mère se plaint auprès du service des anciens combattants en décembre 1942. Elle écrit qu'après une attente de 6 mois, "on m'a répondu que je n'avais droit à rien"³⁵³. L'exemple semble ainsi concordé, mais reste trop rare pour s'appliquer à l'ensemble des familles. Les familles sont généralement priées de s'adresser au "Siège du comité de la Légion française", mais nous ignorons la suite. En principe, les familles peuvent obtenir différentes aides de la part des autorités allemandes et françaises, il est alors difficile de trop s'avancer sur la question. Pour certains chercheurs, les

³⁵¹ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 249.

³⁵² DAVCC Caen, dossier 21 P 242 510.

³⁵³ Voir annexe 19.

arguments correspondent davantage à un mirage, d'autres se demandent simplement s'ils sont "réels ou simulés"³⁵⁴. Dès lors, il apparaît difficile d'affirmer que les familles sont véritablement soutenues lorsqu'elles perdent un mari ou un fils engagé à la LVF. Néanmoins, l'on peut confirmer à l'aide de l'analyse de ces quelques dossiers de pensions que des aides existent. Leur proportion est certes trop faible pour prétendre à l'exhaustivité, mais ce soutien accordé aux familles représente une contribution à prendre en compte. Le discours consistant à dire que les aides sont inefficaces ou inexistantes semble encore plus vrai pour les individus blessés durant leur service à la LVF. En effet, parmi 265 demandeurs de pension, seulement 100 ont obtenu gain de cause. Et parmi cette minorité parvenue à obtenir une compensation pécuniaire, on constate que les sommes sont souvent dérisoires et contrastent avec la gravité de la blessure. En témoigne l'exemple du soldat Georges Jacquet, qui bénéficie de 106 *reichsmarks* après avoir reçu une balle dans le poumon³⁵⁵.

b. Démarches administratives et regards sur les engagements

Cette volonté d'obtenir une pension demeure alors bien difficile à cerner. Toutefois, notre corpus de sources laisse entrevoir un intérêt des familles renaissant après la guerre. Les démarches qu'elles ont entreprises auprès de l'administration française portent sur un type de question bien précis. En priorité, nous avons relevé de nombreuses demandes d'actes de décès. Ces pièces sont obligatoires pour procéder à la liquidation de biens lors de la succession. En outre, elles contribuent également à prononcer les divorces et sont nécessaires dans la régularisation d'un état-civil. À travers les démarches entreprises par les familles au sein de 240 dossiers différents, on constate que la demande d'un acte de décès représente près de 77 % du total. Parmi eux, les affaires de succession concernent 12 % des cas. En général, cela reste très formel puisqu'un notaire est engagé afin d'effectuer la réclamation auprès de l'administration. L'objectif pour les proches est d'obtenir une exemption des droits de mutation pour procéder à la succession. L'enjeu est alors purement économique. Les demandes suivantes concernent les divorces ainsi que les régularisations d'état-civil, elles se chiffrent à 17,8 %. Dans le premier cas, l'acte de décès est demandé afin que la veuve puisse se remarier. Concernant le second, il permet aux proches de ne pas perdre les biens du volontaire disparu. Comme nous l'avons vu plus haut, une part des condamnations par

³⁵⁴ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 250.

³⁵⁵ DAVCC Caen, dossier 21 P 243 226.

contumace prévoit la confiscation des biens de l'individu. Les familles sont alors contraintes de faire la demande de l'acte de décès.

Néanmoins, la demande de cet acte, aussi anodine soit-elle, représente un véritable défi. En effet, les différentes administrations françaises sont caractérisées par une forme d'incompétence dans la gestion de ces dossiers. Que ce soit durant ou après le conflit, des familles semblent éprouver (au même titre que pour obtenir une pension) les plus grandes difficultés à obtenir des pièces et autres justificatifs. On assiste à une esquivance des services administratifs, qui proposent une réorientation des familles vers d'autres bureaux. En temps normal, lorsqu'un légionnaire est tué, un acte de décès est rédigé (en allemand) puis envoyé aux services de la LVF. Ces derniers doivent ensuite constituer les pièces d'un dossier (bulletin de naissance, adresse de famille, dernier domicile avant l'engagement, acte de mariage) afin de l'envoyer au ministère des Anciens combattants et victimes de guerre pour faire la transcription de l'acte de décès. Enfin, ce service doit renvoyer l'acte vers la mairie de la dernière commune de résidence du volontaire et préciser s'il y a la MPF à ajouter. Cependant, ce processus semble dysfonctionner régulièrement, en particulier à partir de 1944 et des grandes hécatombes dans l'armée allemande. L'administration se trouve alors dépassée. Après la guerre, la majorité des familles cherchant à obtenir ces actes de décès se dirigent vers le ministère des Anciens combattants. Toutefois, ces derniers rétorquent que leur "administration n'est pas qualifiée pour procéder aux recherches, ni à la régularisation de l'état-civil des Français ayant combattu volontairement dans les rangs de l'armée allemande"³⁵⁶. Les demandeurs sont alors redirigés vers la "Direction générale de la Sûreté nationale", chargée des recherches à partir de 1944 sur les individus suspectés de collaboration. De plus, les familles ne sont pas les seules à échouer durant leur recherche. L'imbroglio administratif est si important qu'en 1946, le procureur de la République de Bourges se tourne vers les Anciens combattants pour une "enquête administrative"³⁵⁷ d'un ancien chef de la Milice. Sans étonnement, ces derniers rappellent leur incompétence pour traiter cette tâche et ajoutent simplement que "les formalités de l'état-civil rentrent dans le droit commun"³⁵⁸.

Ainsi, une partie des familles se heurtent à des services administratifs en grande difficulté pour retrouver les volontaires français. Bien que les membres de la LVF fassent généralement l'objet d'une meilleure documentation en raison de l'ancienneté de l'unité, les

³⁵⁶ Voir annexe 20.

³⁵⁷ Voir annexe 21.

³⁵⁸ Voir annexe 22.

recherches sont laborieuses pour les individus tombés au sein des autres formations ou simplement disparus.

Démarches administratives des familles de volontaires morts

<u>Demandses</u>	<u>Fréquence</u>	<u>%</u>
Actes de décès sans motifs	114	47,5 %
Actes de décès pour divorces, remariages	27	11,2 %
Actes de décès pour successions	29	12 %
Actes de décès pour régularisations d'état civil	16	6,6 %
Pensions ou MPF (certaines réclamations sont accompagnées d'une demande d'acte de décès) ³⁵⁹	32	13,3 %
Renseignements sur un disparu	20	8,3 %
Rapatriement du corps	1	0,4 %
Suppression de MPF	1	0,4 %
Total	240	100 %

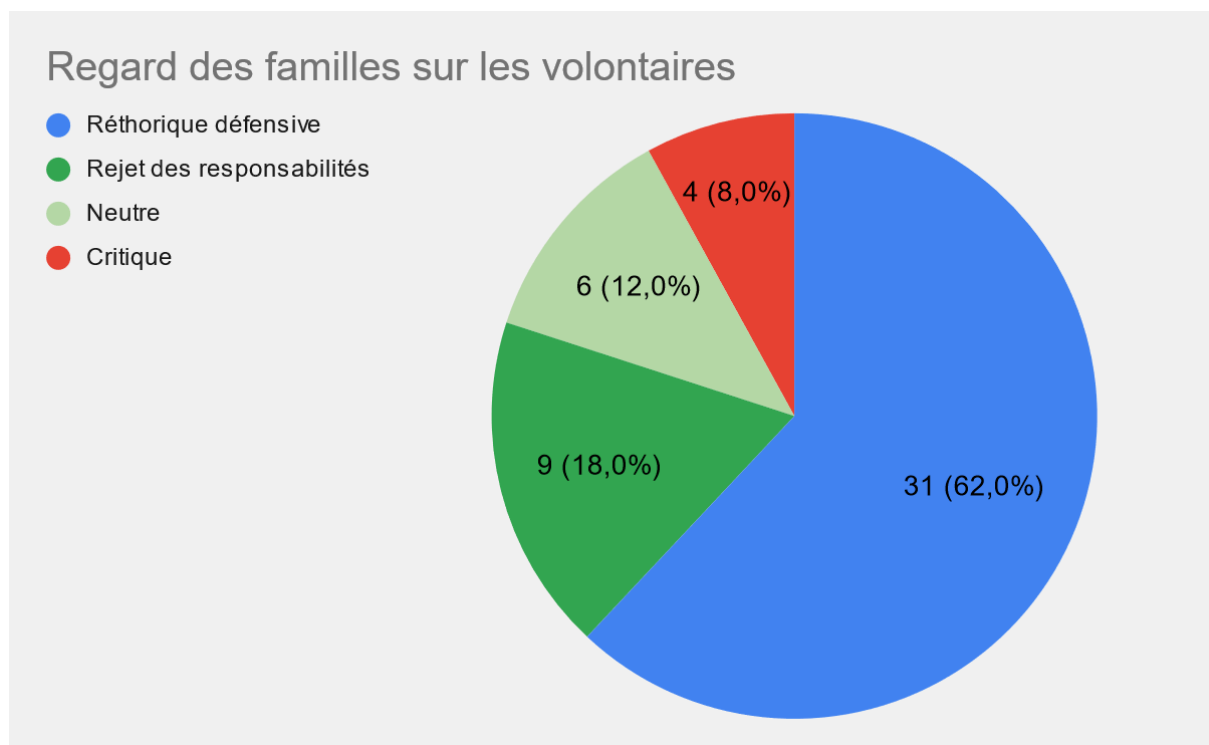
Sources: DAVCC Caen, échantillon de 240 dossiers (corpus de 1189 individus).

Cette volonté d'obtenir ce justificatif de décès afin de clarifier certaines affaires personnelles se heurte à des demandes plus surprenantes. En effet, 32 individus ont fait savoir qu'ils désiraient obtenir une pension (ou la MPF dans certaines situations rares) pour la perte d'un proche dans l'armée allemande. Toutefois, les deux tiers (au minimum 24) de ces réclamations sont effectuées après la Libération. En conséquence, il apparaît un problème mémoriel puisque ces individus sont conscients que leur mari ou leur fils est décédé alors qu'il se battait avec les Allemands. En 1949, la femme d'un engagé SS portant le nom de Pouget, décédé sur le front de l'est en 1944, réclame une pension de reversion au titre de veuve³⁶⁰. La demande de cette institutrice est plus habile qu'à l'accoutumé puisqu'elle demande une pension correspondant à la retraite dont son mari aurait pu bénéficier. Non en compensation de sa mort au combat. Par ailleurs, elle veille à évoquer le moins possible le passé de son mari et ne cherche pas à prendre sa défense. L'argumentation est bien différente pour la mère du soldat Voisenet, tombé avec d'autres miliciens à Grosio en Italie. Au cours d'une lettre datant de 1982, cette femme âgée affirme que son fils est "mort pour la

³⁵⁹ 24 démarches sont entreprises après la Libération dont la plus récente en 1989.

³⁶⁰ DAVCC Caen, dossier 21 P 242 785.

France”³⁶¹. En partant du principe que ce dernier devrait obtenir la MPF, elle demande “ une petite pension” pour l’aider à “survivre” en raison de ses “très modestes ressources”. Ces exemples sont représentatifs des deux types de demandes que l’on retrouve fréquemment. La première vise à ne pas porter de regard sur une mort controversée et s’en tient à une réclamation. De l’autre, certaines familles livrent des propos (sciemment ?) d’une grande subjectivité et semblent totalement déconnectées de la réalité. On peut alors se demander si l’amnistie de 1951, ayant permis la réintégration de bon nombre d’anciens collaborateurs, n’a pas fait l’objet d’une mauvaise interprétation chez certains. Quoi qu’il en soit, ces demandes de pension ou d’attribution de MPF semblent bien minoritaires en comparaison aux demandes d’actes de décès. Elles nous démontrent qu’une part des familles a cherché à tirer des bénéfices malgré la mort d’un proche dans le camp opposé. On peut alors se demander si ces écrits sont le résultat d’une grande précarité, d’une forme d’insouciance ou bien, s’il s’agit d’une simple tentative dans l’espoir de vérifier si une aide financière est envisageable. Toujours est-il que ces demandes, plus spécifiques, sont régulièrement l’occasion pour les familles de dévoiler un regard sur les volontaires. En outre, les sollicitations pour obtenir des renseignements sur un disparu sont également un moyen pour les proches de livrer leur interprétation des faits.



Sources: DAVCC Caen, échantillon de 50 témoignages (corpus de 1189 dossiers).

³⁶¹ DAVCC Caen, dossier 21 P 243 023.

Nous avons cherché à classer les propos des familles présents dans 50 dossiers de volontaires, toutes unités confondues. Ces témoignages sont issus de lettres écrites pour une administration mais également des procès-verbaux effectués par la gendarmerie. Ils représentent une matière supplémentaire pour interpréter et exploiter les réactions des familles. Toutefois, cet échantillon ne doit pas être perçu comme représentatif des 1189 dossiers de ce corpus, mais bien comme une tentative de livrer un aperçu de la vision des familles sur la mort d'un proche engagé avec les Allemands.

Dans un premier temps, l'on constate que plus de la moitié des familles ont donné l'impression qu'elles cherchaient à défendre un engagement dans l'armée allemande. En effet, trois témoignages sur cinq proposent un avis globalement protecteur, s'attachant davantage à expliquer les raisons qui conduisent vers le camp opposé. Dans ce cas de figure, la sœur d'un dénommé Fillon, mort dans la Division Charlemagne, avance que son frère a fait cela uniquement par amour pour la France³⁶². Ce type d'argumentation, qui consiste à dire que l'individu a donné sa vie pour le pays, apparaît également avec des personnalités plus connues. Dans le cas du soldat Charles Seguin disparu alors qu'il était dans la LVF, sa mère écrit qu'il s'est engagé pour le Maréchal Pétain³⁶³. D'autres, sachant qu'il est probablement vain d'argumenter sur cette idée de sacrifice pour le pays, soulignent surtout les difficultés économiques de l'époque. A cela s'ajoutent les engagements "sur un coup de tête", une expression revenant à trois reprises³⁶⁴. Un père écrit même que son fils était "simple d'esprit"³⁶⁵, et demande s'il est possible d'obtenir la MPF... on constate qu'une partie des familles semble réduire la gravité de l'acte à un manque de réflexion. Seulement, il reste difficile d'être convaincu face à la simplicité d'un tel raisonnement.

D'autre part, certains cherchent à désigner l'œuvre propagandiste comme le principal responsable. Cette accusation apparaît ici trois fois³⁶⁶. Une mère indique que son fils s'est engagé en pensant faire libérer des prisonniers français retenus dans les *Stalags*. Le PPF avait effectivement fait la promesse qu'un engagement dans la LVF entraînerait plusieurs libérations. Toutefois il s'agit "d'une promesse qui ne devait d'ailleurs pas être tenue"³⁶⁷. Nous avons aussi découvert la lettre d'une mère, adressée au président de la République: "il fut trompé et empoisonné par la propagande nazie et c'est pour se consacrer à ce qu'il croyait

³⁶² DAVCC Caen, dossier 21 P 242 309.

³⁶³ DAVCC Caen, dossier 21 P 242 894.

³⁶⁴ DAVCC Caen, dossiers 21 P 242 196, 21 P 242 229, 21 P 242 793.

³⁶⁵ DAVCC Caen, dossier 21 P 242 605.

³⁶⁶ DAVCC Caen, dossiers 21 P 242 780, 21 P 242 854, 21 P 242 347.

³⁶⁷ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 50.

être un idéal qu'il choisit de s'engager à la LVF³⁶⁸. Dans ce registre des influences, des parents dénoncent le rôle néfaste d'hommes mûres sur un fils ayant à peine atteint la majorité. L'embrigadement des plus jeunes est une cause envisageable pour de nombreux engagements, d'autant plus que 20 % des SS de notre corpus sont nés en 1925 ou après³⁶⁹. Les proches accusant une influence néfaste sont aussi ceux qui parlent d'un engagement à leur insu. Plusieurs parents racontent que leur fils, encore mineur, a fait une fugue pour se rendre en Allemagne. Sur les 9 témoignages en question, 8 concernent un enfant qui aurait fui la cellule familiale sans prévenir. On imagine bien que dans cette situation, des parents ont essayé d'enrayer ce processus. Le père de Philippe Calmion³⁷⁰ écrit qu'il a tout tenté pour résilier le contrat de son fils dans la SS. Ce dernier est finalement décédé en Poméranie à l'âge de 18 ans.

D'autres témoignages semblent moins concernés, ils paraissent neutres puisqu'ils décrivent les événements sans chercher à expliquer ou à défendre le volontaire en question. Il y a ensuite les regards plus critiques, empreints de rancœur et sans concessions. Parfois, il s'agit de femmes, relatant le départ d'un mari qu'elles considèrent comme un abandon. De fait, certaines se retrouvent seules à devoir élever un enfant durant la guerre. Lorsqu'il devient certain que le mari ne reviendra pas, elles demandent un acte de décès pour officialiser le divorce et prendre un nouveau départ. C'est ce qui arrive à la femme du sergent Gohier, qui insiste sur le fait qu'elle n'est pas responsable des choix de son mari et demande une seconde chance³⁷¹. Dans ce registre, une certaine Mme Lambert demande l'acte de décès de son mari, qu'elle souhaite quitter et dénonce au passage de "mauvais traitements"³⁷². Dès lors, on bascule sur un regard plus incisif, mais ce type d'écrit reste bien rare.

En somme, ces témoignages nous démontrent que les familles sont pour la plupart dans une optique défensive. Lorsque certains rejettent la responsabilité, ces mêmes individus cherchent néanmoins à expliquer les raisons d'un engagement. Par ailleurs, on observe que cette volonté de préserver les tiens se retrouve dans toutes les catégories sociales. En effet, la femme du commandant Puaud cherche elle aussi à défendre la mémoire de son mari lorsqu'elle écrit à la présidente de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Dans sa lettre, elle précise que son mari s'est engagé "sans qu'il y ait dans cette acceptation aucune idée politique" et insiste sur les notions d'honneur et de "devoir"³⁷³ liés à son grade d'officier

³⁶⁸ DAVCC Caen, dossier 242 763.

³⁶⁹ Voir tableau concernant la répartition des âges de la partie 1.

³⁷⁰ DAVCC Caen, dossier 21 P 242 126.

³⁷¹ DAVCC Caen, dossier 21 P 242 375.

³⁷² DAVCC Caen, dossier 21 P 243 049.

³⁷³ Voir annexe 23.

français. Cette dernière propose alors une rhétorique certes détaillée, mais non dissemblable des familles plus modestes. Finalement, elles assurent que l'engagement est consenti pour la France.

CONCLUSION

Il est temps de clore cette étude visant à analyser le parcours des volontaires français par le biais des chiffres. En amont, nous avons tenté de décliner les raisons ayant conduit ces hommes à rejoindre le camp de l'Allemagne. Les statistiques des lieux de naissance démontrent que les départements dominés par de grandes unités urbaines représentent les principaux lieux de vie de ces individus. Le département de Paris, se démarque comme la dernière résidence de plus de 23 % des 764 domiciles identifiés. Dès lors, il paraît évident que cette prédominance de la capitale ne soit pas uniquement liée à sa vaste démographie. Paris était également l'épicentre des partis collaborationnistes dirigés par des personnages influents tels que Doriot et Déat. Leurs mouvements ont certainement constitué un terreau plus favorable aux engagements dans l'armée allemande, bien que la majorité des Français étaient peu réceptifs à leurs discours. Si certains se sont tout de même laissés convaincre par l'idée de partir en croisade contre le bolchevisme au nom de l'Europe, il semble que d'autres éléments ont pesé dans la balance. Dans une France affaiblie par un taux de chômage élevé, la solde dédiée aux volontaires de la LVF a eu un impact pour les plus démunis. A ces deux catégories s'ajoutent les anciens militaires, qui représentent près de 30 % des légionnaires dont nous connaissons la situation professionnelle. Selon les historiens, ces hommes "voient dans la LVF [...] le moyen de mener à nouveau la vie active et aventureuse pour laquelle ils se sentent faits."³⁷⁴. Contrairement aux légionnaires, les SS proviennent davantage des métiers manuels, avec une majorité d'ex travailleurs volontaires en Allemagne. De fait, l'engagement dans la SS s'apparente comme une fuite en avant, de manière à éviter de subir l'opprobre d'un retour en France. Néanmoins, les résultats concernant la profession des volontaires restent quantitativement trop faibles pour prétendre à l'exhaustivité. Pour ce qui est de la situation familiale, presque la moitié d'entre eux sont mariés. Difficile alors d'affirmer qu'ils sont en marge de la société sur ce point. Les volontaires français se démarquent davantage par leurs âges. Si les effectifs de la SS sont marqués par la jeunesse ambiante, la LVF réunit de son

³⁷⁴ GIOLITTO Pierre, op. cit., p. 520.

côté un ensemble hétéroclite de plusieurs générations, allant à contre-courant des unités classiques de l'armée allemande.

Néanmoins, ces différences s'estompent lorsque les volontaires sont envoyés au front. Sur l'ensemble du conflit, leurs pertes suivent une courbe similaire à celle de l'armée allemande. L'année 1944 s'avère être la plus meurtrière en raison des offensives Alliés à l'est et à l'ouest. De fait, toutes les unités de volontaires subissent des pertes importantes, les légionnaires et volontaires de la SS sont confrontés à l'Armée rouge tandis qu'en France, les miliciens sont en déroute. En s'intéressant plus particulièrement au cas de la LVF, l'on constate que la guerre contre les partisans est progressivement plus violente, avec une augmentation des pertes entre 1942 et 1943. De plus, les causes de décès démontrent que le combat reste le principal facteur de la mort dans 42 % des cas, contre 43 % pour l'armée allemande. L'analyse précise de chaque décès nous a ouvert la voie pour mieux distinguer les particularités des combats menés par la LVF. Les volontaires sont ainsi victimes en majorité de projectiles d'infanterie, ce qui contraste avec les pertes allemandes des autres fronts. Cette surreprésentation de la guerre anti-partisane démontre que la gestion des dossiers de décès est liée aux circonstances des combats. En effet, l'on retrouve finalement très peu de caractéristiques de la guerre face à une armée régulière. Pourtant, la LVF a bien participé à des affrontements d'une plus grande ampleur en décembre 1941 et en 1944 lors de l'opération *Bagration*. Un schéma similaire apparaît avec les pertes des Français engagés dans la SS, où les dossiers restent vagues concernant les causes de décès à cause de l'intensité des combats, trop fortes pour permettre une gestion administrative performante. En gardant à l'esprit cette volonté de décrypter les pertes, nous avons par la suite remis en question le rôle de la hiérarchie en fonction des grades et unités. Sans étonnement, les hommes du rang sont les plus susceptibles de perdre la vie, mais surtout les fantassins du III^e bataillon de la LVF, qui apparaît comme le plus durement touché par les combats. Enfin, les taux de survie des légionnaires démontrent que les moins expérimentés sont les plus susceptibles de mourir puisque plus de 40 % d'entre eux sont tués l'année qui suit leur engagement.

Pour terminer, nous sommes revenus sur la gestion des morts, en commençant par leur inhumation. Ce chapitre a une nouvelle fois révélé que les dossiers des légionnaires tués contre les partisans étaient les mieux renseignés de cette étude, puisque nous avons retrouvé l'essentiel de leur sépulture. A contrario, les volontaires tués en Pologne et en Allemagne sont moins visibles. Ce qui sous-entend la grande violence des combats et les pertes colossales subi par l'armée allemande en 1944 et 1945. Par la suite, notre attention s'est portée vers les différents honneurs identifiés au sein de ce corpus. L'analyse des citations

démontre une reconnaissance importante envers les hommes du rang, et renforce nos doutes concernant le degré d'implication des caporaux de la LVF, peu visibles. A ces honneurs posthumes s'ajoutent la Mention Mort pour la France. Soulignons que plus de 40 % des individus tués sous l'uniforme de la LVF ont bénéficié de cette mention à la dimension symbolique majeure dans la société française de l'époque. La MPF est accordée en majorité à ceux qui meurent au combat entre 1941 et 1943, toutefois une forme de subjectivité persiste autour de son obtention. On regrettera le manque d'études à ce sujet, nous obligeant à décrire le fonctionnement de la MPF chez les légionnaires sans pouvoir le comparer avec une autre unité du même conflit. Cette mention fait l'objet d'une nouvelle réglementation en novembre 1945, qui conduit à son annulation pour tous les Français morts volontairement dans le camp allemand. Après être revenu sur la réaction de l'État autour de cette question mémorielle, nous avons évoqué les préoccupations des familles de volontaires. Parmi elles, la demande d'une pension fait partie des réclamations de nombreuses familles. Si nous avons pu éclaircir le fonctionnement de cette aide financière à travers l'analyse des dossiers de pensions, on conserve le sentiment qu'elles sont rarement délivrées. Les questions financières reviennent une nouvelle fois lorsque les familles désirent obtenir un acte de décès pour régulariser une situation. Par ailleurs, une forme d'ingérence se dégage au sein des administrations, souvent dans l'incapacité de répondre aux attentes des familles à cause de dossiers trop encombrants ou trop lacunaires. Certaines mentions sont ainsi retirées très tardivement, jusqu'à la fin des années 1970. L'analyse de ces réclamations fut l'occasion de revenir sur les regards que portent certains individus à propos de l'enrôlement d'un proche dans l'armée allemande. La plupart tentent de défendre ces engagements sans aucune distance critique, et accusent plutôt une propagande efficace quand il ne s'agit pas d'un entourage à l'influence néfaste. Pour d'autres, il s'agissait simplement d'un devoir envers la France.

Ainsi, ce travail a permis, nous l'espérons, de proposer une vision plus fine de l'histoire des volontaires français. En adoptant une approche centrée sur les chiffres, nous sommes revenus sur différents points de leur identité civile et parcours militaire. Si certains aspects manquent encore d'éclaircissement, les questions concernant les lieux de vie, la répartition chronologique des pertes mais également le type d'affrontement pratiqué (dans le cadre de la LVF) ont bénéficié d'une analyse plus étroite grâce aux données disponibles. D'autre part, il reste à savoir si le fonctionnement de la MPF que nous avons décrit chez la Légion représente un cas spécifique. Enfin, en s'inspirant du travail de l'historien Rolf-Dieter

Müller³⁷⁵ proposant une perspective globale des étrangers dans l'armée allemande, on peut se demander s'il serait pertinent de concevoir une étude similaire, avec toutefois un angle quantitatif, afin d'établir si l'identité et le parcours des Français correspond à celui des volontaires du reste de l'Europe tombés durant la guerre ?

³⁷⁵ MÜLLER Rolf-Dieter, op. cit..

INVENTAIRE DES SOURCES

I. Archives nationales

Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains à Caen (DAVCC):

a. Cote AC 21 P - Dossiers individuels de décès des membres de la Légion des volontaires français (en réalité, ce fond comprend également des dossiers de Français morts dans des unités différentes, SS et Milice pour l'essentiel).

- Étude de l'intégralité du corpus comportant 17 boîtes, soit de la cote 21 P 241 868 jusqu'à 21 P 243 059.

b. Cote AC 21 P - Dossiers de pensions des membres de la Légion des volontaires français

- Étude de l'intégralité du corpus, allant de la boîte 18 à la 31, soit de la cote 21 P 243 086 à 21 P 243 388.

Par ailleurs, on notera qu'une boîte manque, entre les dossiers 21 P 243 060 et 21 P 243 085. J'ai rapporté ce problème à Mme Quellien, adjointe au chef de la division. Toutefois, la boîte n'est plus du tout dans le fond d'archives.

II. Sources en ligne

a. Gallica BNF

- Journal officiel de la République, 9 juillet 1915 page 4653, 2 avril 1919 page 3383, 1er mars 1922 page 2450.
- Le Matin, *Les chefs de partis se réunissent pour coordonner leurs efforts et renforcer leurs activités* [Photographie], 1941, 10 octobre.

b. INA

- Vidéo, *Le premier contingent de la LVF*, 1941.
- *Au Velodrome d'hiver (VEL'D'HIV) Messieurs DELONCLE, Marcel DEAT, Pierre François CLEMENTI et Jacques DORIOT président la première réunion de la Légion des Volontaires Français, contre le bolchevisme*, 1941

BIBLIOGRAPHIE

I. Outils de travail

1. Dictionnaires et guide des sources

- BLANC Brigitte, ROUSSO Henry, TOURTIER-BONAZZI Chantal, *La Seconde Guerre mondiale : guide des sources conservées en France : 1939-1945*, Paris, Archives nationales, 1994.
- COINTET Michèle, *Dictionnaire historique de La France Sous l'Occupation*, Paris, Tallandier, 2000.
- MASSON Philippe, *Dictionnaire de La Seconde Guerre mondiale*, 3 vol, Paris, Larousse, 1992.
- RANDA Philippe. *Dictionnaire Commenté de La Collaboration Française*, Paris, Jean Picollec, 1997.

2. Atlas et infographie

- AUBIN Nicolas, BERNARD Vincent, GUILLERAT Nicolas, sous la direction de LOPEZ Jean, *Infographie de la Seconde Guerre mondiale*, Perrin, Paris, 2018.
- DUSSERRE Aurelia, *Atlas de la France au XXe siècle : 1914-2002, de la Grande Guerre à une nouvelle société*, Éditions Autrement, Paris, 2018.
- LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale atlas historique*, fayard, ministre de la défense, Paris, 2010.

3. Introduction aux méthodes quantitatives

- LELEU Jean-Luc, *Tenter une nouvelle approche méthodologique : Analyser la bataille au prisme des pertes humaines*, Histoire des opérations militaires : sources, objets, méthodes sous la direction de Hervé Drévilion, Service historique de la Défense, Paris, 2018.

- LEMERCIER Claire, OLIVIER Carine, *Décrire et compter. Du bricolage à l'innovation: question de méthode, Terrains et travaux*, no.19, 2011.
- LEMERCIER Valérie, ZALC Claire, *Méthodes Quantitatives Pour L'historien*, Paris, La Découverte, 2010.

II. La France et la Seconde Guerre mondiale

1. Synthèses du conflit

- AGLAN Alya, *1937-1947 : La Guerre-Monde Tome 1 et 2*, Paris, Gallimard, 2015.
- QUELLIEN Jean, *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, Tallandier, 2015.
- QUETEL Claude, *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2019.

2. Généralités sur l'Histoire de France et sa population au XXe siècle

- BEAUPRE Nicolas, *Les grandes guerres 1914-1945*, Paris, Belin, 2012.
- BLOCH Marc, HOFMANN Stanley, *L'étrange Défaite : Témoignage Écrit En 1940 : [écrits Clandestins]*, Paris, Gallimard, 1990.
- CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de L'an 40 (Tome 2) - Ouvriers et Soldats : II. Ouvriers et Soldats*, Paris, Cairn, 2021.
- DAGUET Fabienne, *Un siècle de démographie française : structure et évolution de la population de 1901 à 1993*, Paris, Institut national de la statistique et des études économiques, 1995.
- DUPÂQUIER Jacques, *Histoire de la population française. 4, De 1914 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.
- DURAND Yves, *La France dans la deuxième guerre mondiale*, Armand Colin, Paris, 2011.
- LE GAC Julie, OLLIVIER Anne-laure, SPINA Raphaël sous la direction de WIEVIORKA Olivier, *La France en chiffres de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2015.
- REMOND René, *Notre siècle 1918-1991*, Paris, Fayard, 1991.
- ROHRBASSER Jean-Marc, ROUSSO-ROSSMANN, *1939-1945, une démographie dans la tourmente*, Paris, Ined éditions, 2015.

III. La France défaite

1. La France occupée

- ALARY Eric, VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, CAUVIN Gilles, *Les Français au quotidien 1939-1949*, Paris, Perrin, 2006.
- BURRIN Philippe, *La France à L'heure Allemande : 1940-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.
- JACKSON Julian, *La France Sous l'Occupation : 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2004.
- RIOUX, Jean-Pierre, PERRAULT Gilles, "Paris Sous l'Occupation." *Vingtième siècle*, no. 18, 1988.
- VEILLON Dominique, *Vivre et survivre en France 1937-1945*, Paris, Histoire payot, 1995.
- WALTER Gérard, *La Vie à Paris Sous L'occupation 1940-1944*, Paris, Armand Colin, 1960.

2. Régime de Vichy

- AGLAN Alya, *La France à L'envers : La Guerre de Vichy, 1940-1945*, Paris, Gallimard, 2020.
- COINTET Jean-Paul, *Histoire de Vichy*, Paris, Plon, 1996.
- LABORIE Pierre, *L'opinion Française Sous Vichy*, Paris, Éditions du Seuil, 1990.
- PAXTON Robert Owen, BERTRAND Claude, HOFFMANN Stanley, *La France de Vichy : 1940-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1973.
- PÉCOUT Christophe, *Pour une autre histoire des Chantiers de la Jeunesse (1940-1944)*, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 116, no. 4, 2012, pp. 97-107.
- ROUSSO Henry, *Le régime de Vichy*, Paris, 3e éd. Presses Universitaires de France, 2016.

3. Mainmise allemande

- ARNAUD Patrice, *Les STO : Histoire Des Français Requis En Allemagne Nazie, 1942-1945*, Paris, CNRS Éditions, 2014.
- BLANC Jérôme, *Pouvoirs et monnaie durant la seconde guerre mondiale en France: la monnaie subordonnée au politique*, International conference on War, Money and Finance, “Monetary and Financial Structures: The Impact of Political Unrests and Wars ”, Paris Nanterre, 2008.
- DURAND Yves, *La Captivité : histoire des prisonniers de guerre français : 1939-1945*, 2 éd. revue et corrigée, Paris, F.N.C.P.G.-C.A.T.M, 1981.
- EISMANN Gaël, « Maintenir l'ordre. Le MBF et la sécurité locale en France occupée », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2008/2 (n° 98), p. 125-139.
- FAUROUX Camille, “L'étiquette infamante de volontaire ». *Genèse administrative d'une catégorie de l'histoire de l'Occupation.*” *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (Paris, France : 1954) 66-2, no. 2 (2019): 96–115.
- GARNIER Bernard, QUELLIEN Jean, PASSERA Françoise, *La Main-D'œuvre Française Exploitée Par Le IIIe Reich : Actes Du Colloque International*, Caen, 13-15 Décembre 2001. Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative, 2003.
- ROSSIGNOL Dominique, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain*. Presses Universitaires de France, « Politique d'aujourd'hui », 1991.
- SPINA Raphaël, *Histoire du STO*, Paris, Perrin, 2017.

4. Nazisme et place de la France dans l'Europe allemande

- BURRIN Philippe, *Fascisme, Nazisme, Autoritarisme*, Paris, Édition du Seuil, 2000
- CHAPOUTOT Johann, *Fascisme, Nazisme et Régimes Autoritaires En Europe – 1918-1945*, Paris, P.U.F, 2017.
- COINTET Jean-Paul, *Hitler et la France*, Paris, Perrin, 2014.
- DURAND Yves, *Le Nouvel Ordre Européen Nazi : La Collaboration Dans l'Europe Allemande, 1938-1945*, Bruxelles: Éditions Complexe, 1990.
- JACKEL Eberhard, MEUNIER Denise, GROSSER Alfred, *La France dans l'Europe de Hitler*, Paris, Fayard, 1968.

IV. Les niveaux de la collaboration

1. Collaboration en France

- AZEMA Jean-Pierre, *La collaboration 1940-1944*, Paris, PUF, 1975 .
- BROCHE François, MURACCIOLE Jean-François, *Histoire de La Collaboration : 1940-1945*, Paris, Tallandier, 2017.
- LAMBAUER Barbara, *Otto Abetz et Les Français : Ou L'envers de La Collaboration*, Paris, Fayard, 2001.
- ORY Pascal, *La France Allemande : 1933-1945 : Paroles Françaises*. [Nouv. éd.]. Paris: Gallimard, 1995.
- ROUSSO Henry, *La collaboration*, MA Éditions, Paris, 1987.
- VENNER Dominique, *Histoire de La Collaboration*, Paris, Pygmalion, 2000.

2. Collaborateurs et collaborationnistes

- AZEMA Jean-Pierre, *Vichy-Paris, Les Collaborations : Histoire et Mémoires*, Bruxelles, André Versaille, 2012.
- BELOT Robert, *Lucien rebatet: un itinéraire fasciste*, Paris, Editions du seuil, 1994.
- BRUNET Jean-Paul, *Jacques Doriot, du communisme au fascisme*, Paris, Balland, 1986.
- BURRIN Philippe. *La Dérive Fasciste : Doriot, Déat, Bergery : 1933-1945*, Paris, Éditions de Seuil, 1988.
- COINTET Jean Paul, *Marcel Déat. Du socialisme au national socialisme*, Paris, Perrin, 1998.
- COSTAGLIOLA Bernard, *Darlan, la collaboration à tout prix*, CNRS Éditions, Paris, Revue Défense nationale 784, no. 9, 2015.
- LAMBERT Pierre Philippe, *Partis et Mouvements de La Collaboration : Paris 1940-1944*, Paris, J. Grancher, 1993.
- LEFEBVRE-Filleau Jean-Paul, PERRAULT Gilles, *Ces Français qui ont collaboré avec Le IIIe Reich*, Monaco, Editions du Rocher, 2017.
- ORY Pascal, *Les Collaborateurs : 1940-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 1976.
- WOLF Dieter, *Doriot : du communisme à la collaboration*, Paris, Fayard, 1969.

3. Collaboration militaire

- BENE Krisztián, *La Collaboration Militaire Française dans La Seconde Guerre Mondiale*, Talmont-Saint-Hilaire, Éd. Codex, 2012.
- ABZAC-EPEZY Claude, “*Le gouvernement de Vichy et la collaboration militaire : enjeux et limites.*” *Relations internationales*, numéro 107, 2001.

V. Les armées et la guerre

1. Armée française

- MARTEL André, *Histoire Militaire de La France . 4 . De 1940 à Nos Jours*. Paris, Presses universitaires de France, 1994.
- MARTEL André, *Histoire Militaire de La France . 4 . De 1940 à Nos Jours*, Paris: Presses universitaires de France, 1994, p.70-72.
- MASSON Philippe, *Histoire de L’armée française*. Paris, Perrin, 1999.

2. Wehrmacht et Waffen-SS

- BIRABEN Jean-Noël, “*Pertes allemandes au cours de la deuxième guerre mondiale.*” *Population*, Population, Cairn, no. 3, 1961.
- LELEU Jean-Luc, *La Waffen-SS : Soldats Politiques En Guerre*, Paris, Perrin, 2007.
- LELEU Jean-Luc, *Combattre en dictature: 1944, la Wehrmacht face au débarquement*, Perrin, Paris, 2022.
- LOPEZ Jean, *La Wehrmacht : La Fin D’un Mythe*, Paris, Perrin, 2021.
- MASSON Philippe, *Histoire de L’armée allemande, 1939-1945*, Paris, Hachette, 1996.
- MESSERSCHMIDT Manfred, *Die Wehrmachtjustiz 1933-1945*, Paderborn, Schöningh, 2005.
- OMER Bartov, préface de Burrin Philippe, *L’armée d’Hitler : La Wehrmacht, Les Nazis et La Guerre*, Paris, Hachette littératures, 2003.
- OVERMANS Rüdiger, *Deutsche militärische Verluste im Zweiten Weltkrieg*, München, Oldenburg, 1999.

- RASS Christoph, *"Menschenmaterial" : Deutsche Soldaten an der Ostfront : Innenansichten einer Infanteriedivision 1939-1945*, Paderborn, Schöningh, 2003.
- RICHARDOT Philippe, *Hitler, ses généraux et ses armées*, Paris, Economica, 2008
- RONDEAU Benoit, *Être soldat de Hitler*, Paris, Perrin, 2019.
- WETTE Wolfram, *les crimes de la Wehrmacht*, Paris, Perrin, 2009.

3. Front de l'Est

- CEROVIC Masha, *Les Enfants de Staline : La Guerre Des Partisans Soviétiques, 1941-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 2018.
- DIETER Pohl, *Die Herrschaft der Wehrmacht : deutsche Militärbesatzung und einheimische Bevölkerung in der Sowjetunion 1941 - 1944*, Munich, Oldenbourg, 2008.
- EISMANN Gaël, GERLACH Christian et OBERT Julie, « La Wehrmacht et la radicalisation de la lutte contre les partisans en Union soviétique de 1941 à 1944 ». Dans *Occupation et répression militaire allemandes : la politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée, 1939-1945*, Paris, Cairn, 2007.
- LOPEZ Jean, *Barbarossa : 1941 : La Guerre Absolue*, Paris, Passés composés Humensis, 2019.
- LOPEZ Jean, *Opération Bagration la revanche de Staline (été 1944)*, Economica, Paris, 2014.
- MANLEY Rebecca, *"Stalin's Guerrillas: Soviet Partisans in World War II*, Kenneth Slepyan. *Modern War Studies*, University Press of Kansas, *The Journal of modern history* 82, no. 4: 1008–1010, 2006.
- MÜLLER Rolf-Dieter, *An der Seite der Wehrmacht : Hitlers ausländische Helfer beim "Kreuzzug gegen den Bolschewismus", 1941 - 1945*, Berlin, C. Links, 2007.
- SYDNEY Timothy, *Terres de sang: L'Europe entre Hitler et Staline*, Paris, Folio, 2019.
- KAGENECK Von August, *La guerre à l'Est*, Tempus, Paris, 2002.

VI. Les volontaires français dans le camp allemand

1. Approche générale des volontaires français

- GIOLITTO Pierre, *Volontaires Français Sous L'uniforme Allemand*, Paris, Perrin, 1999.
- LAMBERT Pierre Philippe et LE MAREC Gérard, *Les Français Sous Le Casque Allemand : Europe 1941-1945*, Paris, J. Grancher, 1994.
- MERGLEN Albert, *Soldats français sous l'uniforme allemand, 1941-1945. LVF et Waffen SS français*, Revue d'Histoire de la deuxième guerre mondiale n°108, 1977.

2. Légion des volontaires français contre le bolchevisme

- CARRARD Philippe, *Nous avons combattu pour Hitler*, A. Colin , Paris, 2011.
- CERA Jean-François, *Les raisons de l'engagement de volontaires français sous l'uniforme allemand*, mémoire de maîtrise présenté et soutenu en 1992 à l'université de Nice.
- DARD Olivier, *Les archives Keystone sur la LVF*, Paris, Grancher, 2005.
- DAVEY Owen, *La Légion des volontaires français contre le bolchevisme : A study in the military aspects of French collaboration, 1941-1942*, University of New Brunswick, 1969.
- LEFEVRE Eric et MABIRE Jean, *Par -40° devant Moscou : la LVF 1941*, Grancher, 2004 (1985).
La légion perdue : face aux partisans, 1942, J. Grancher, 1995.
Sur les pistes de la Russie centrale : les Français de la LVF : 1943, Grancher, 2003.
- READER Roy, *The Legion of french volunteers*, The France and Colonies Philatelic Society of Great Britain, 1981.
- VERSHININ Aleksandr, "Français à la recherche d'eux-mêmes : « la légion des volontaires français contre le bolchevisme » au front de l'Est (1941-1944)." *Guerres mondiales et conflits contemporains* 275, no. 3, 2019.

3. Dans la SS et la Milice

- DELPERRIE de BAYAC Jacques, *Histoire de La Milice : 1918-1945*, Paris, Fayard, 1994.
- FORBES Robert, *Les volontaires français de la Waffen-SS*, Paris, l'Aencre, 2005.
- GIOLITTO Pierre, *Histoire de La Milice*, Paris, Perrin, 2002.

- MABIRE Jean, *La division Charlemagne*, Paris, J. Grancher, 1974.
- MABIRE Jean, *Mourir à Berlin*, Paris, J. Grancher, 1975.
- SHIELDS J. G, “*Charlemagne’s Crusaders: French Collaboration in Arms, 1941-1945.*” *French cultural studies* 18, no. 1, 2007.

VII. Épuration, captivité et après-guerre

1. Libération et épuration

- AZEMA Jean-Pierre, WIEVIORKA Olivier, *Les libérations de la France*, Paris, Éditions de la Martinière, 1993.
- BERGÈRE Marc, *L'épuration en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2018.
- COINTET Jean-Paul, *Expier Vichy : L'épuration En France, 1943-1958*, Paris, Perrin, 2008.
- ROUQUET François, *Les Françaises, Les Français et L'épuration : 1940 à Nos Jours*, Paris, Gallimard, 2018.
- SIMONIN Anne, *Le déshonneur dans la République : une histoire de l'indignité 1791-1958*, Paris, Bernard Grasset, 2008.

2. Prisonniers

- APPLEBAUM Anne, DAUZAT Pierre-Emmanuel, *Goulag : Une Histoire*, Paris, B. Grasset, 2005.
- BATY Régis, *Les prisonniers de guerre français en U.R.S.S. Entre 1940 et 1945 : examen de la valeur documentaire des archives soviétiques*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 2009.
- CADIOT Juliette, *Histoire Du Goulag*, Paris, La Découverte, 2017.
- MOULLEC, Gaël. “*Alliés ou ennemis ? Le GUPVI-NKVD, le Komintern et les « Malgré-nous »*”, *Le destin des prisonniers de guerre français en URSS (1942-1955).*” *Cahiers du monde russe* 42, no. 2/4, 2007: 667–678.

3. Témoignages

- AUGIER Marc (Saint Loup), *Les Partisans*, Les Éditions Denoël, 1943.
AUGIER Marc, *Les volontaires*, Presse de la cité, Paris, 1963.
- Colonel Rémy (préface, l'auteur est inconnu), *Vae Victis ! : Ou Deux Ans Dans La L. V. F*, Précédé de "Mon Point de Vue, Paris, La Jeune Parque, 1948.
- EMMANUELLI Jean-Baptiste, *Et j'ai cassé mon fusil*, Paris, Robert Laffont, 1974.
- LABAT Eric, *Les places étaient chères*, La Table ronde, 1951.
- LARFOUX Charles, *Carnet de campagne d'un agent de liaison, Russie, hiver 1941-1942*, édition du Lore, 2008.
- MALARDIER Jean, *Combats pour l'honneur : bataillon d'assaut Charlemagne : 24 avril-2 mai 1945 : memento, souvenirs et réflexions d'un ancien Waffen-SS de la division Charlemagne*, Éd. de l'Homme libre, DL 2007.
- MATHIEU Laurier, *Il reste le drapeau noir et les copains*, Regain, 1953.
- MARNIER Isabelle, *Les légions dangereuses : récit*, J. Picollec, impr. 2010.
- ROSTAING Pierre, *Le Prix d'un serment : 1941-1945, des plaines de Russie à l'enfer de Berlin*, la Table ronde, 1975.

ANNEXES

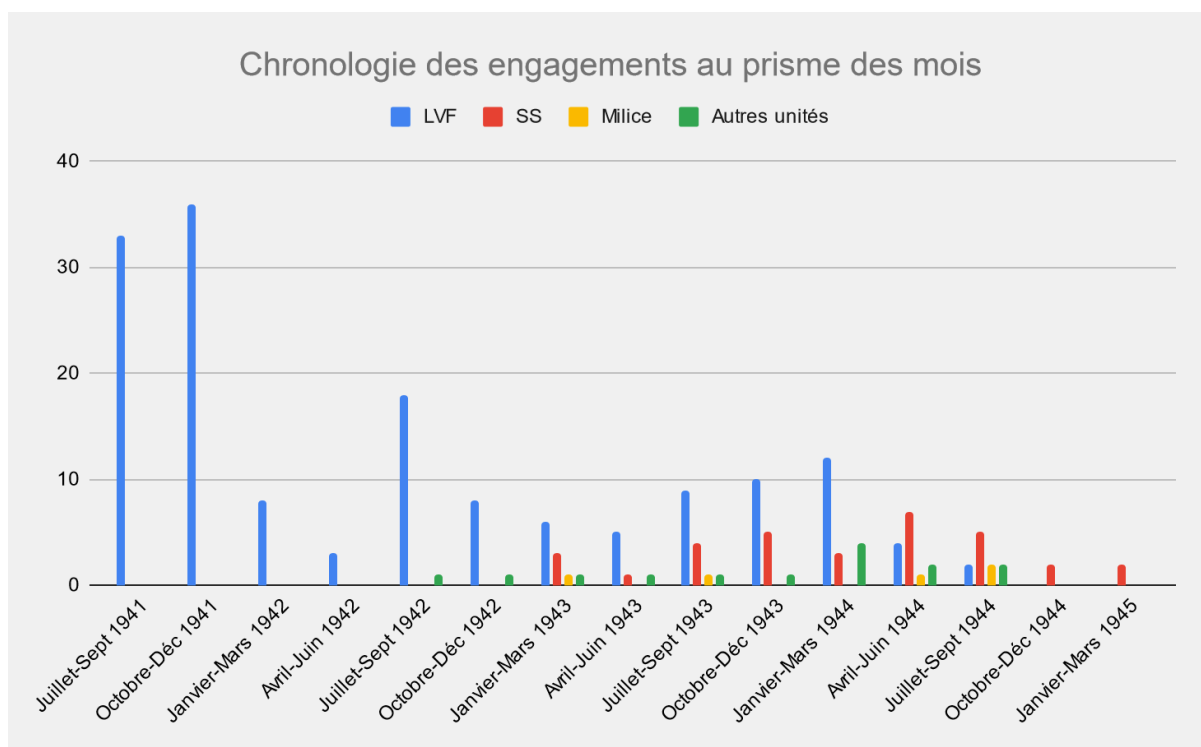
Annexe 1:

Volontaires nés en dehors de la métropole

<u>Pays</u>	<u>Fréquence</u>
Allemagne	29
Algérie	19
Pologne	11
Maroc	8
Belgique	7
Italie	6
Russie	6
Suisse	3
Indochine	3
Tunisie	2
Luxembourg	2
Géorgie	2
Roumanie	2
Hongrie	1
Serbie	1
Bulgarie	1
Suède	1
Chine	1
Autres pays africains	3
Autres pays du Pacifique	5
Amérique (nord et sud)	2
Total	115

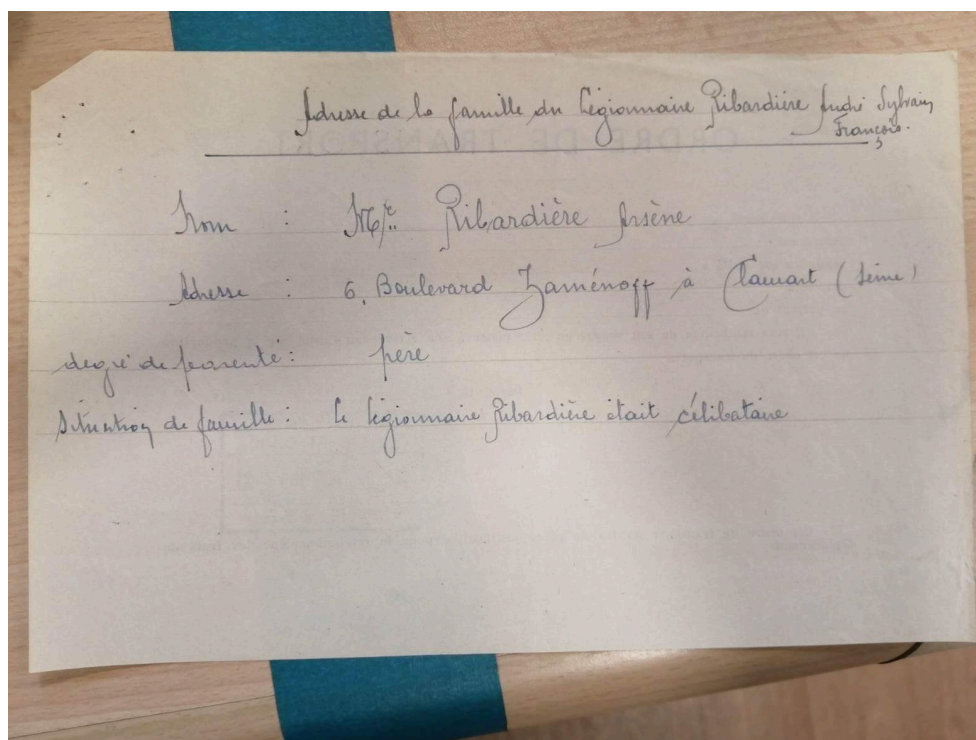
Sources: DAVCC Caen, 115 individus (corpus de 1189 dossiers).

Annexe 2:



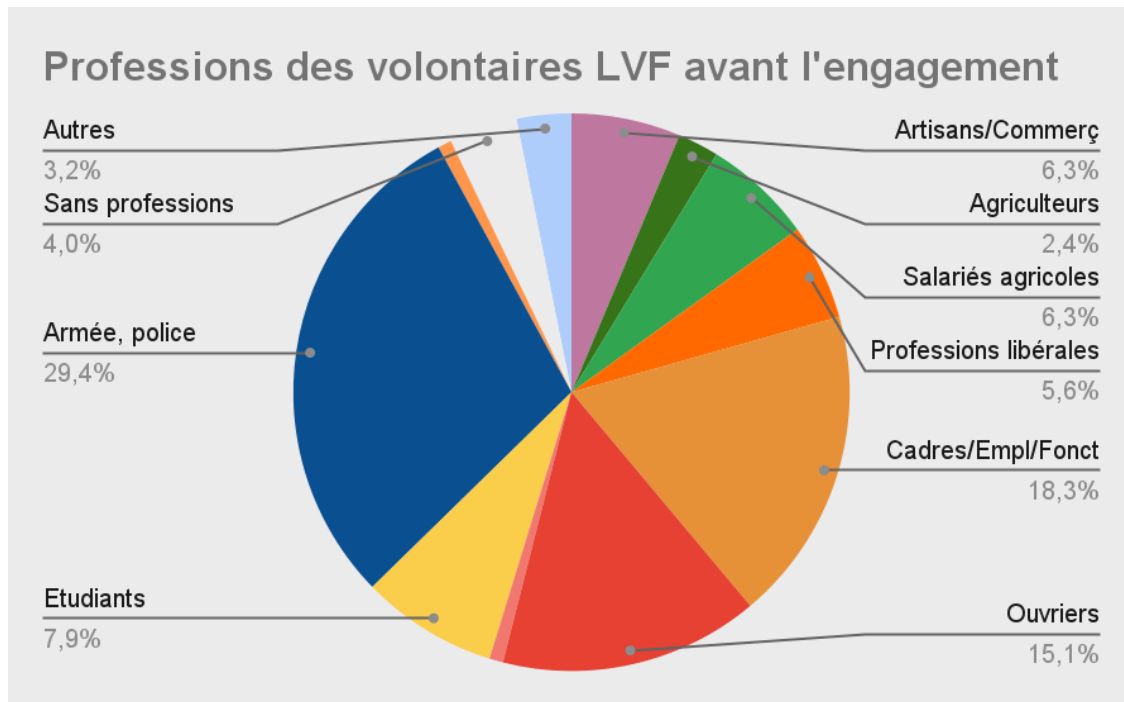
Sources: DAVCC Caen, 205 individus (corpus de 1189 individus).

Annexe 3: Exemple de fiche individuelle d'un volontaire de la LVF.



Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 242 829.

Annexe 4:




Sources: DAVCC Caen, 126 individus (corpus de 1189 dossiers).

Annexe 5: Exemple d'une attestation de décès d'un volontaire de la LVF.

Deutscher Verband
zum Ersatzkdo frz. i. R. 638
ATTESTATION DU DÉCÈS D'UN MILITAIRE

1) N o m de famille Koziolkiewickz prénom François
 2) Grade militaire 2 classe Date de naissance 4.4.1922
 3) Lieu de naissance Coudray (S.M.) Belgique, ex. la. Buzay (Belge)
 4) Adresse des parents:
 N o m Monsieur Florian Koziolkiewickz
 Lieu Coudray par. Souppes (S et M.)
 Rue et No
 5) Dernière unité 10. Compagnie du III/638. R. I. F.
 6) Plaque d'identité Nr. 780. Ers. Kdo. Frz. Inf. Rgt. 638.
 7) Date du décès 3.9.1943 Lieu du décès Schepelwitschi
 8) Mort causée par (souligner ce que convient)
 a) blessure, genre Tête (Mine)
 b) Maladie, genre
 c) accident, genre
 d) suicide - en honneur ou sans honneur?
 e) exécution militaire, jugement du
 f) autres
 9) Le décédé s'est contracté la blessure, maladie, etc., a commis
suicide (voir chiffres 8a - d)
 a) en campagne, théâtre de guerre Front de l'Est. Secteur Central
 b) dans l'armée de réserve -XXXX- non -
 10) Inhumé
 Lieu: Borissow
 Cimetière Militaire Allemand Tombe No. Rangée 5I, Nr 3I
 Date et heure 4.9.1943 à 14,00 heures
 11) Notes particulières:

P. C. le 18.10.43 194

 Major u. Kommandeur

Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 242 471.

Annexe 6: Exemple d'une attestation de décès d'un SS français.

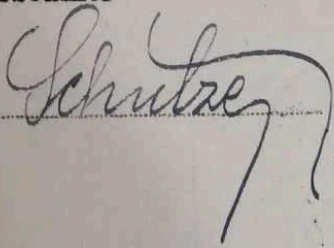
850377 G 2


Sterbeurkunde

(Standesamt I Berlin - - - - - Nr. 10612/1946)

Der S.S. Panzergrenadier René ^R B a n c e l - ,
- - - - -
wohnhaft in ^{dom. a'} Empurang / Ardèche - - - - - ,
ist am ^{tue' e} 21. August 1944 - um - - - - - Uhr - - - - - Minuten
zu unbekannter Stunde - - - - -
^{a'} in Berlin Ruda gefallen. - - - - - verstorben.
Der Verstorbene war geboren am ^{ne' e} 1. Februar 1922 -
^{a'} in Romans - - - - -
Der Verstorbene war -- nicht -- verheiratet- unbekanntem
Personenstandes. - - - - -
Berlin - - - - - , den 14. November 1946

Der Standesbeamte

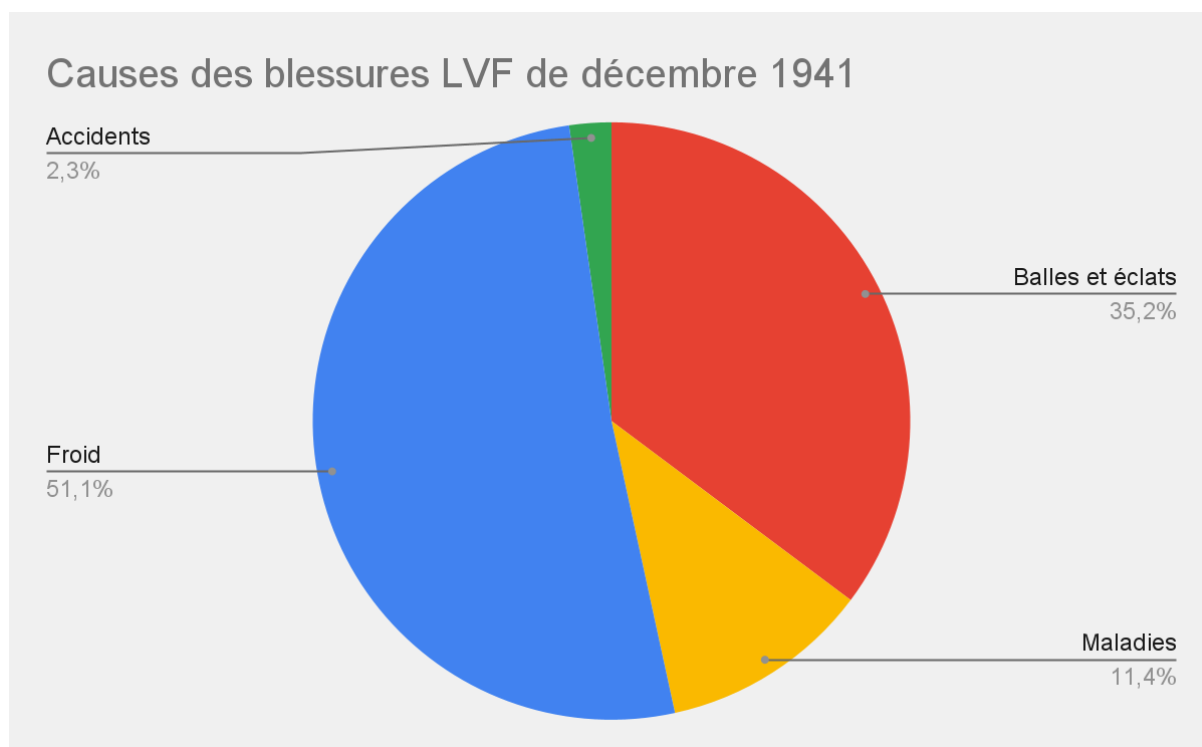
In Vertretung: 



Gebührenfrei

Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 241 918.

Annexe 7:



Sources: DAVCC Caen, échantillon de 88 individus blessés au mois de décembre 1941 provenant du corpus des dossiers de pension.

Annexe 8:

Causes des pertes des volontaires dans la SS

<u>Causes</u>	<u>Fréquence</u>	<u>%</u>
Tués (sans précisions)	94	26,7 %
Projectiles d'infanterie	3	0,8 %
Suites de blessures graves	18	5,1 %
Mines	1	0,2 %
Éclats d'obus	5	1,4 %
Captivité	16	4,5 %
Attaques et bombardements aériens	15	4,2 %
Maladies	14	3,9 %
Suicide	1	0,2 %
Fusillés	8	2,2 %
Éliminé par des résistants	1	0,2 %
Accidents	3	0,8 %
Disparus	48	13,6 %
Données inconnues	125	35,5 %
Total	352	100%

Sources: DAVCC Caen, échantillon de 352 individus tombés dans la SS (corpus de 1189 individus).

Annexe 9:

Répartition chronologique des pertes des unités restantes et inconnues

	Janvier/ Février	Mars/ Avril	Mai/ Juin	Juillet/ Août	Sept/ Octobre	Nov/ Déc	Sans précision du mois	Total
1941	/	/	/	/	/	/	/	/
1942	/	/	1	2	2	/	/	5
1943	/	14 dont 13 PH ³⁷⁶	1	1	1	4	2	23
1944	6	17	12	32 dont 13 miliciens	18 dont 10 miliciens	16	2	115
1945	8	32 miliciens	15	8	3	3	1	68
Après	2	/	/	/	/	/	/	2

Sources: DAVCC Caen, 215 combattants du corpus de 1189 individus (les hommes morts sans indication de l'année ne sont pas compris).

³⁷⁶ Phalange Africaine

Annexe 10: Rapport de l'ambassade de France en Italie concernant le groupe de Français tués par les partisans italiens en avril 1945.

AMBASSADE DE FRANCE EN ITALIE
 PALAIS FARNESE
 SERVICE DES SEPULTURES
 N° 3.290 /Insp 2

Rome le 22 novembre 1949

L'Inspecteur des Cimetières Militaires
 Français en Italie

à Monsieur le Ministre des Anciens Combattants
 et Victimes de Guerre
 Direction du Contentieux, de l'Etat-civil et des
 Recherches - Service des Recherches
 139, rue de Bercy
 PARIS

Objet: Recherches BELLALTA Claude
 Référence: Votre lettre Y/6016/E.C. RECH. du 27 août 1948
 Ma lettre 3130/Insp 2 du 9 septembre 1949.

Faisant suite aux différentes demandes adressées en ce qui concerne BELLALTA, je reçois ce jour de la commune de GROSIO, les renseignements suivants :

"le matin du 18 Avril 1945, deux autocars provenant de Tirano et dirigés à Grosio avec un chargement d'armes et de munitions destinés à servir contre les forces partisans parsemées à Val Grosina, était détruit à coup de mortier de la part des partisans.
 Dans cette opération, le chef d'équipe partisan Pini Guglielmo qui dirigeait les opérations fut tué. successivement, les français se réfugièrent dans l'intérieur de la centrale électrique sur le roscio de la commune de Milan.
 Là le chef adjoint de l'équipe des partisans, Valmadre, Emilio se rendait sur les lieux pour désarmer les français avec l'aide de deux autres partisans. Alors qu'il y avait réussi un militaire français saisissait ~~un~~ mitraillette de Valmadre le tuant. A ce fait les deux autres partisans ouvrirent le feu tuant le groupe de prisonniers.
 Aucun autre élément ne peut donner l'indication du régiment auquel appartenait BELLALTA. Il était militaire français adhérent à la Wehrmacht allemande.

De l'acte de décès que m'adresse par le même courrier la commune de Grosio et dont ci-joint copie, il résulte que 8 autres militaires français sont inhumés dans ce même cimetière dont ci-dessous la liste.

VOISENET Roger, né le 23.II.1922
 PHILIPPE Roger, né le 18.2.1927
 MAGAUD Jean né le :8.1.1901
 LAVAL Joseph, né le : 30.4.1927
 CLERINO Antoine, né le : 26.4.1900
 BARBERIS Charles, né le : 12.II.1914
 RIEUSSET René, né le 13.3.1912
 LEVRAT René, né le : 10.1.1901

*en ce qui
 concerne la
 sépulture
 des corps
 ou les
 autres
 données
 sans
 renseignements
 complémentaires*
 9.9.82

Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 241 953.

Annexe 11: Exemple d'une demande d'annulation de MPF envoyé par le service des Anciens combattants et victimes de la guerre en 1946.

JD/CP

-3 JANV 1946

LE SECRETAIRE GENERAL AUX ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE

139, rue de Bercy
PARIS (XII^e)
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX

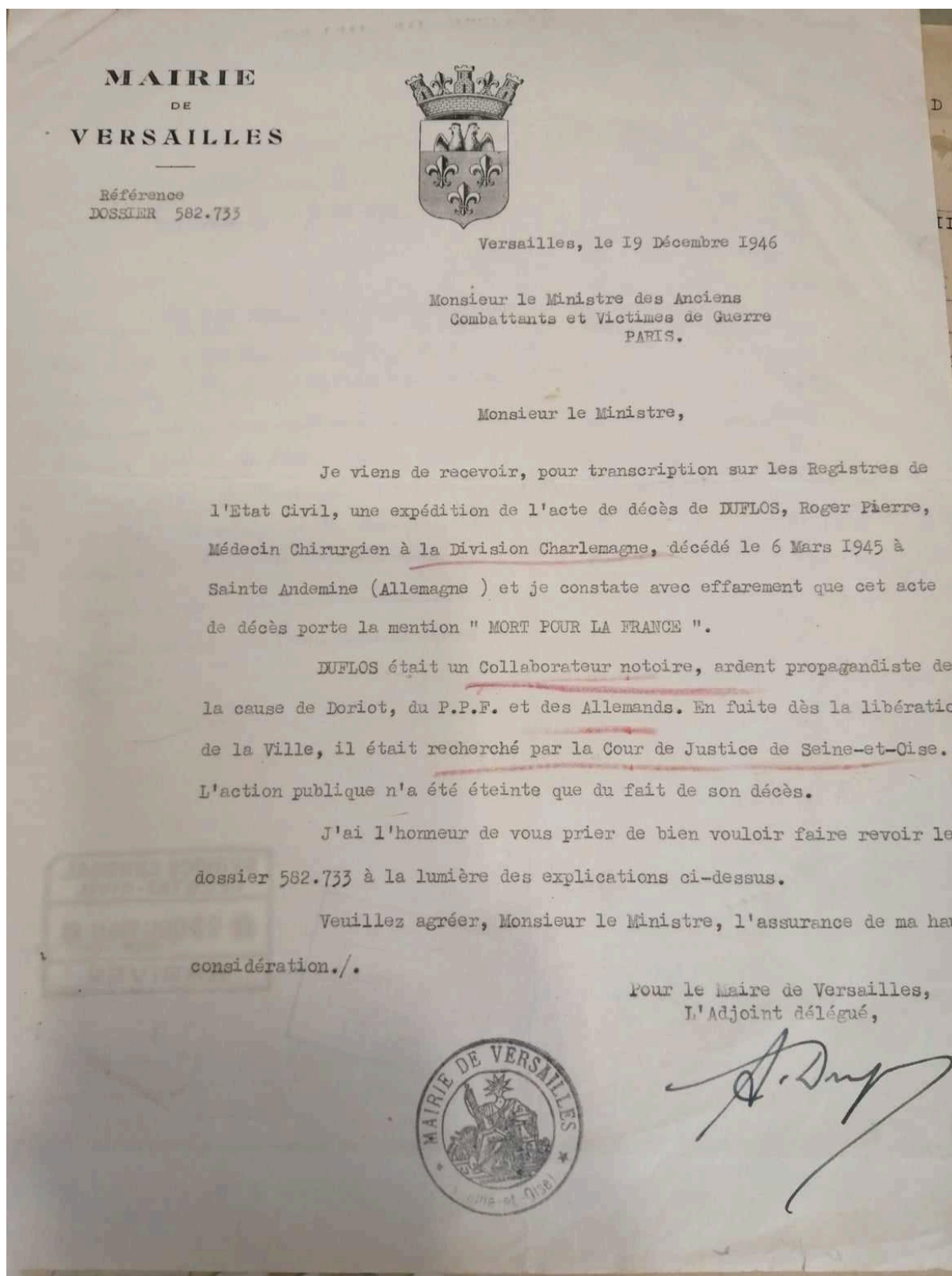
à Monsieur le Maire de:
CORQUILLEROY, (LOIRET)

N° 127.038 E.C/D

DEMANDE	REPONSE
<p>A la date du 16 décembre 1943, je vous ai adressé, en vue de sa transcription, l'acte de décès du sergent:</p> <p><u>S I K H A R O U L I D Z E, Georges,</u></p> <p>du 638ème Régiment d'Infanterie, (Légion des Volontaires Français), décédé le 11 août 1943, en Russie, revêtu d'une mention additive et rectificative, (loi du 18 novembre 1939), dans laquelle il est indiqué que le susnommé est "MORT POUR LA FRANCE".</p> <p>Or, en application de l'article 3 de l'ordonnance N°45-2717, du 2 novembre 1945, la mention sus-visée ne doit plus figurer dans le dit acte de décès.</p> <p>En conséquence, je vous serais obligé de vouloir bien prendre toutes dispositions pour que cette mention soit rayée tant sur vos registres d'Etat Civil que sur ceux déposés au Greffe du Tribunal civil.</p> <p>Il y aura lieu de me faire connaître la date à laquelle cette formalité aura été accomplie.</p> <p style="text-align: center;"><i>Bayer</i></p>	

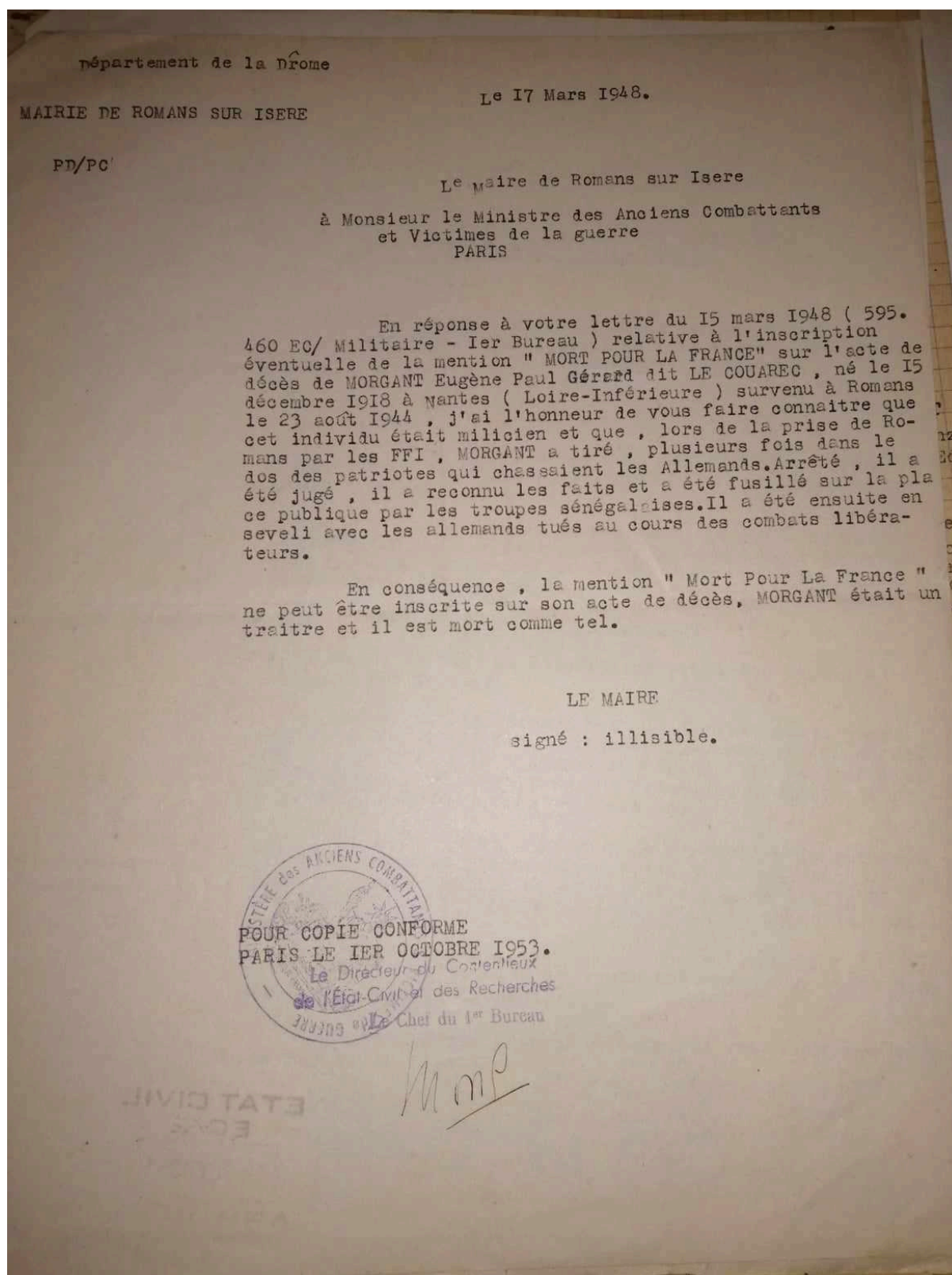
Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 242 905.

Annexe 12: Lettre du maire de Versailles signalant une erreur de MPF aux Anciens combattants.



Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 242 260.

Annexe 13: Lettre du maire de Romans sur Isère pour le même motif.



Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 242 686.

Annexe 14: Exemple d'une suppression de MPF tardive (1977).

AC

PARIS, le 22 AOÛT 1977

Le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants

à

Monsieur le Directeur interdépartemental
des anciens combattants et victimes de guerre
10, quai de la Rapée
PARIS

Réf: L.V.F./EC

En complément à la feuille de renseignements, référence PROV.V.O.A. NR du 10 février 1976, qui vous a été retournée le 4 mai 1976, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le décès de M. LOMBARD Pierre Antoine, né le 5 avril 1899 à LA FRETTE (Isère) a été déclaré constant par jugement du tribunal de 1ère instance de TOULON, à la requête de la famille.

Le dispositif de ce jugement rendu le 22 novembre 1948 à été transcrit le 20 décembre 1948 sur les registres d'état civil de la mairie d' EVENOS (Var).

La mention " Mort pour la France" a été inscrite dans ce jugement suivant un autre jugement rendu le 22 mars 1949 par le même tribunal.

D'autre part, l'intéressé n'ayant été ni déporté, ni interné, il se trouvait donc en Allemagne de son plein gré.

L'état signalétique et des services indique qu'il a été démobilisé le 11 juillet 1940 et qu'il a déclaré se retirer à TOULON (Var) Sainte-Anne d'Evenos.

Par ailleurs, il ressort des renseignements communiqués par les archives " Wast" qu'un sergent chef LOMBARD Pierre, né le 4 avril 1919 à LA FRETTE et domicilié avant son incorporation à Sainte Anne d'Evenos, figure sur une liste de l'unité "Franz -Inf. Regt 638 (ancienne légion des volontaires français)".

La mention " Mort pour la France" dans le jugement semble avoir été inscrite à tort, mais le Procureur de la République près le tribunal de 1ère instance de TOULON, qui avait été saisi par mes services le 18 octobre 1956 de procéder à la radiation de cette mention a fait savoir qu'il estimait ne pas avoir des éléments d'information suffisants pour lui permettre d'ordonner la radiation de la mention "M.P.F"

Compte tenu de ces renseignements, je vous laisse le soin d'examiner la demande de pension.

..../....

Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 242 580.

Annexe 15:

Condamnations à contumace et mandats d'arrêt

<u>Peines ou mandats d'arrêt</u>	<u>Fréquence</u>
Condamnés à mort	15
Interdit de séjour	1
Peines multiples ³⁷⁷	14
Travaux forcés	5
Mandats d'arrêt	10
Peine de prison	1
Confiscation des biens	1
Inculpations sans condamnations (trahison, atteinte à la sûreté de l'Etat, intelligence avec l'ennemi)	9
Condamnés sans précisions	9
Total	65

Sources: DAVCC Caen, 65 dossiers (corpus de 1189 individus).

³⁷⁷ Interdiction de séjour, confiscation des biens, dégradation nationale et pertes des droits citoyens sont souvent accordées en même temps.

Annexe 16: Exemple d'un formulaire de pension. Ci-dessous la réponse de l'administration allemande avec la somme versée.

19

**Wernachtfürsorge- und
-versorgungsamt
Berlin-Brandenburg**
Office militaire des Pensions, Rentres,
Allocations et Secours etc. pour le
District de Berlin-Brandenburg

Décision

A. Mme. Thérise Chabant
Thaon (Vosges)
rue d'Orvoird (prolongée)

Objet: Votre demande en date du 28 juillet 1942

.....
Votre mari — père — qui était membre d'une formation de volontaires ayant combattu contre la UdSSR
Gabriel Chabant
(Nom et prénom)
Gabriel
(dernier rang de l'armée allemande)
est tombé — décédé — le 31 décembre 1941

Vous recevrez pour les trois mois consécutifs au mois du décès, c.à.d. pour les mois janvier jusqu'à
mars 1942 une allocation payable en cas de mort équivalent au montant de la dernière solde —
~~rente~~ — militaire — de
mensuellement 123.- RM
donc pour trois mois 369.- RM
à déduire de cette somme l'avance payée
le 1^{er} Feb. St. de France, Région Paris
par Paris équivalent à 369.- RM
restent à payer RM

Cette somme vous sera versée prochainement par

Le texte allemand de cette décision fera loi.

~~Par ordre~~

**Wernachtfürsorge- und
-versorgungsamt
Berlin-Brandenburg**
Grundl. Nr. C 215204

Bescheid

An Frau Thérise Chabant
Thaon (Vosges)
verlängerte Orvoird-Straße
-07ue No. -

Auf Ihren Antrag vom 28. Juli 1942

Ihr Ehemann — Vater —, der — frühere — Angehörige eines im Kriege gegen die UdSSR eingesetzten Freiwilligenverbandes Gabriel Chabant
(Vor- und Zuname)
Gabriel
(letzter deutscher Dienstgrad)

ist am 31. Dezember 1941 gefallen, — gestorben.

Sie erhalten für die auf den Sterbemonat folgenden 3 Monate, das ist für die Monate Januar bis
März 1942 ein Sterbegeld in Höhe der zuletzt bezogenen Kriegsbesoldung — Rente — von
monatlich 123.- RM,
für 3 Monate mithin 369.- RM
Hiervon ab der am 1^{er} Feb. St. de France
vom Paris, Région Paris
gezahlte Vorschuss in Höhe von 369.- RM
bleiben zu zahlen RM

Dieser Betrag wird Ihnen demnächst durch

~~übersandt.~~

Der deutsche Wortlaut dieses Bescheides ist verbindlich.

Im Auftrage

Bescheid über die Bewilligung von Sterbegeld.

Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 243 133.

Annexe 17: Questionnaire à remplir par la veuve pour obtenir une pension.

Poste de la Légion Française des Volontaires
 (Bureau) A

Paris, le 21 juillet 1942
 3, rue François Ier

Madame Chabaut

T.h.a.o.n. (Vosges)

... rue B' Oncourt

Objet: Pensions et rentes auxquelles ont droit les survivants d'anciens participants aux organisations étrangères de volontaires qui ont pris part à la guerre contre la UdSSR dans les cadres de l'armée allemande.

Aux fins de savoir s'il y a lieu de payer des pensions ou rentes à la veuve ou aux orphelins nous vous prions de bien vouloir remplir le questionnaire qui suit et de l'envoyer aussitôt que possible à la poste de la Légion Française des Volontaires à Paris (8e). Il est nécessaire d'ajouter les documents exigés par le questionnaire (il ne suffit pas d'adjoindre des documents abrégés).

F. G.
 (Signature)

jointes
Questionnaire aux fins de savoir s'il y a lieu de payer des pensions ou rentes à la veuve ou aux orphelins

1. Concernant le décédé:

a) Nom de famille *Chabaut*, Prénom *Gabriel*

b) Date de naissance *11 juillet 1914*, Lieu de naissance *Bhaon - les Vosges*

c) Dernier domicile *Bhaon - les Vosges - rue d'Oncourt*

d) Dernière unité militaire (à insérer ici la compagnie, la batterie, l'escadron etc. etc.)
638^e Régiment de la Légion des Volontaires Français

e) Dernier grade militaire *Captal*

f) Date de la mort (à ajouter l'acte de décès) *avis du 6 Janvier 1942 (copie ci-jointe)*

g) Quelle a été la cause du décès (à approuver par une attestation du dernier médecin qui a traité le décédé)?
au cours d'une grande bataille engagée par la Légion Française

2. Concernant la veuve du décédé:

a) Nom de famille *Villemin*, Prénom *Thérèse*

b) Date de naissance *1^{er} juillet 1921* à *Hadol (Vosges)*

c) Domicile *Bhaon - les Vosges*, Rue et numéro *rue d'Oncourt prolongée (sans numéro)*

d) Date du mariage (à ajouter l'acte de mariage) *13 Avril 1940*

e) Etiez-vous divorcée ou l'aséparation de la communauté conjugale avait-elle été déclarée avec force de loi?
non

Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 243 133.

Annexe 18: Liste des documents à fournir pour obtenir une pension.

Heeresunterkunftverwaltung
P a r i s
Gebührnsstelle der
französischen Legion

Paris, den 10.XI.1942
Rond Point des Champs Elysées No.7.

Mme ..Aimond.....
à ..St.Germain-en-Laye..(S. & O.)
rue du Maréchal Joffre

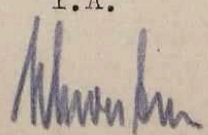
Votre mari..Noel Aimond.....né le 9.2.1903.....
est tombé dans la lutte contre le bolchevisme.

Selon une disposition du OKW, la veuve légitime et
les enfants de ce mariage ont droit à une pension continueuelle
qui sera fixée par le WFVA à Berlin-Brandenburg.

Pour obtenir cette pension il faut diriger une demande
à l'Ambassade Allemande (Départ. consul,) Vichy ou à la
Trésorerie Allemande pour la L.V.F., no.7. Rond Point a Paris,
en y joignant:

- 1), le questionnaire ci-inclus
- 2), votre acte de mariage,
- 3), les bulletins de naissance de vos enfants
- 4), l'acte de décès confirmant la mort de votre mari,
exposé par sa dernière unité militaire.

Plus vite que vous presentez cette demande avec les,
documents requis, plus vite vous obtiendrez votre pension.

I.A.

Oberzahlmeister.

ci-joint: 1 pièce.

Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 243 086.

Annexe 19: Lettre d'une mère cherchant des renseignements pour bénéficier d'une pension (1942).

Ploërmel le 9 Décembre 1942

Secrétariat Général des Anciens Combattants
-Cabinet de l'Intendant Général-

Messieurs,

En réponse à votre honorée du 26 Novembre, j'ai l'avantage de vous adresser ci-joint une copie certifiée par le Maire de Ploërmel de l'avis officiel de décès de mon fils tombé sur le front de l'Est. Je vous signale que vous y constaterez une petite erreur. Il ne s'agit pas de mon Mari mais de mon fils.

A ce sujet je me permets de vous demander un renseignement Il est porté au bas de l'avis officiel, que pour toutes questions d'assistance et de pension de s'adresser 14, rue Auber à Paris.

J'ai fait une demande de pension, car la mort de mon fils m'a privée de mon principal soutien, je suis veuve et ne possède absolument aucune ressource. Après une attente d'environ six mois on m'a répondu que je n'avais droit à rien. Pour quelle raison ? Si mon fils avait été tué pendant la bataille de France j'aurais droit à une pension. Alors pourquoi cette différence. Est-ce que les Légionnaires ne seraient pas considérés comme des soldats français. Si mon fils est parti c'est à l'appel du Gouvernement français.

Peut-être ai-je été mal renseignée.?

Je vous serais reconnaissante de vouloir bien me faire savoir si je dois abandonner tout espoir d'obtenir un secours et finir mes jours dans la misère après avoir donné la vie de mon fils pour sauvegarder la civilisation.

Dans l'espoir de vous lire prochainement, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

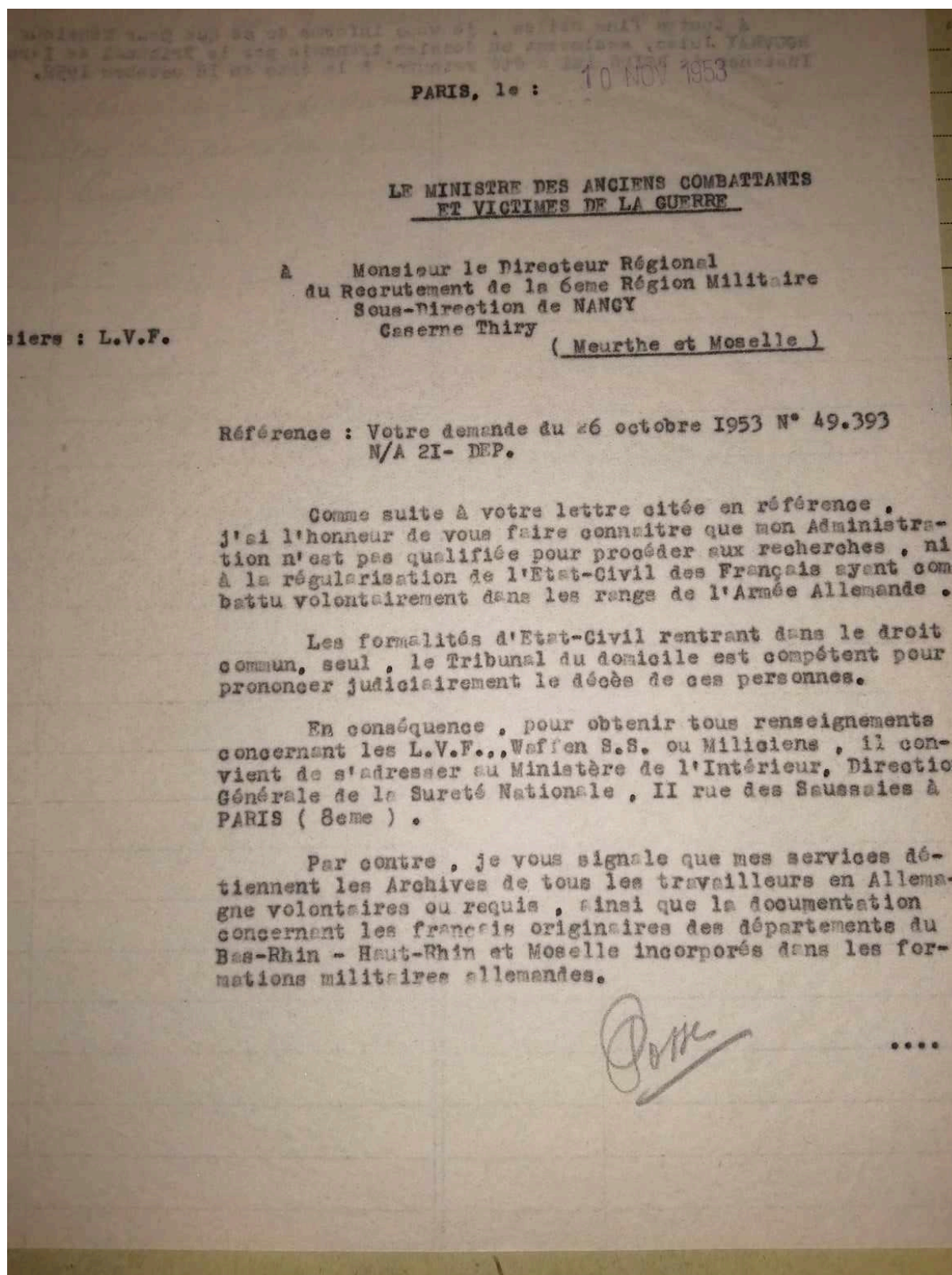
Vve LAUNAY

Madame Vve LAUNAY
54, rue de la Gare
PLOERMEL (Morbihan).

ci-joint : 1 timbre.

Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 242 510.

Annexe 20: Exemple d'une lettre des Anciens combattants, à propos de leur incapacité à traiter les demandes de recherches pour retrouver un volontaire français.



Sources: DAVCC Caen, dossier inconnu. Ce type de lettre apparaît dans de nombreux dossiers.

Annexe 21: Demande du procureur de la République de Bourges aux Anciens combattants pour faire déclarer la disparition d'un milicien.

TRIBUNAL DE BOURGES
PARQUET
DU
PROCURER DE LA RÉPUBLIQUE

16 11

Bourges, le 13 Novembre 1946

N° 29

Le Procureur de la République
à Monsieur le SECRETAIRE GENERAL AUX ANCIENS
COMBATTANTS

29.11-46

J'ai l'honneur, en exécution des dispositions de l'ordonnance du 30 Octobre 1945, modifiant les art. 87 et 92 du Code Civil, et plus particulièrement de l'art. 87 nouveau, de vous transmettre sous le présent pli une requête présentée au Tribunal de St Amand par Me DELAINAY, Avoué près ledit Tribunal au nom de la dame DUBOIS femme VIGIER, requête ayant pour but de faire déclarer la disparition de son mari VIGIER Auguste, né le 28 Février 1910 à Sancoins, ancien chef de la Milice, condamné à mort par contumace par la Cour de Justice du Cher le 28 Août 1945.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire procéder à l'enquête administrative d'usage et me transmettre, si vous le jugez utile, un avis de présomption de décès pour me permettre de faire régulariser par le Tribunal de St Amand la situation de la dame VIGIER.

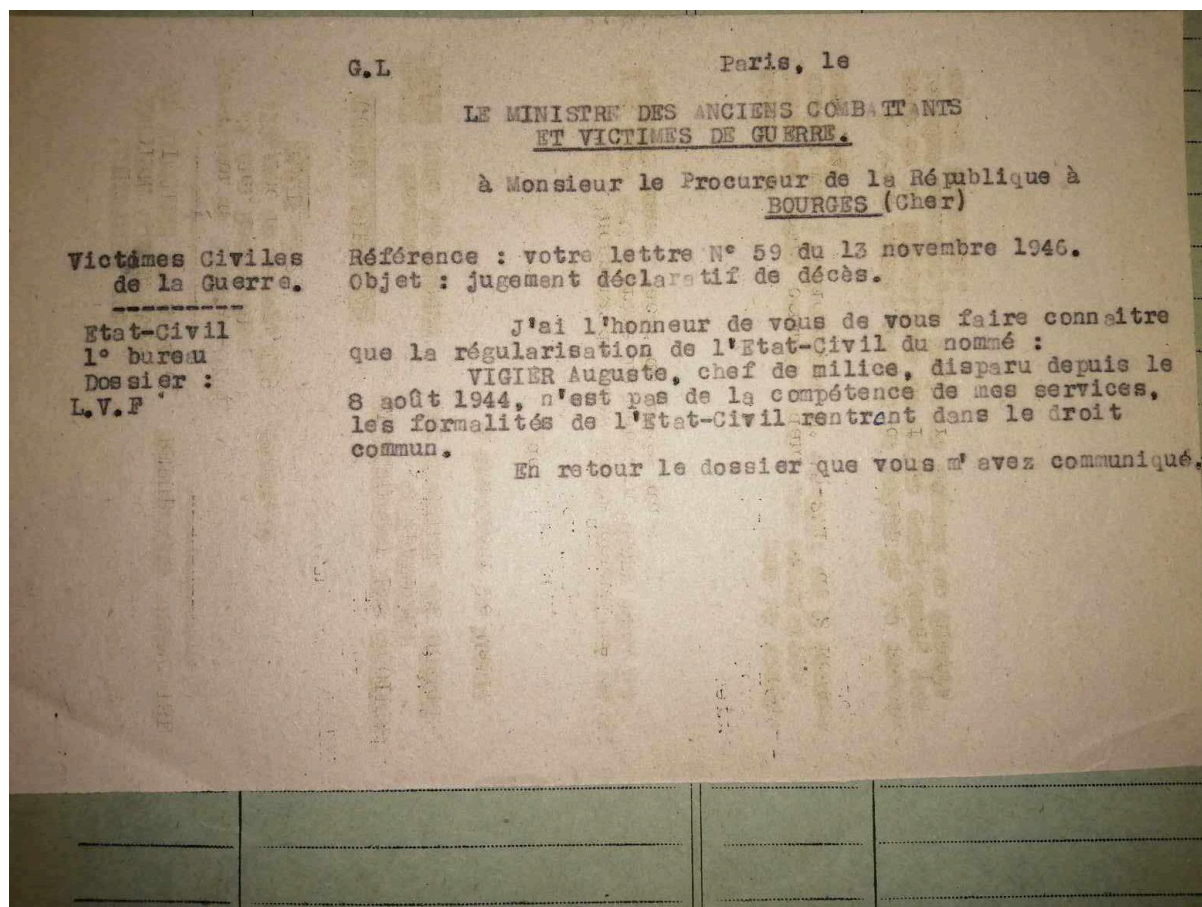
Je joins à cette requête une lettre de Me THOMAS, avoué à la Cour d'Appel de Bourges, dans laquelle cet Officier ministériel indique le nom de deux témoins qui pourraient apporter des précisions intéressantes.

Le Procureur de la République,

R. Ray

Sources: DAVCC Caen, 21 P 243 009.

Annexe 22: Réponse adressée au procureur de la République.



Sources: DAVCC Caen, 21 P 243 009.

Annexe 23: Lettre de la femme de Puaud à la présidente de l'Assemblée Générale des Nations Unies afin d'obtenir des renseignements sur la disparition de son mari.

COPIE D'UNE LETTRE DATEE DU 9 OCTOBRE 1953, ADRESSE à Mme PANDIT
Présidente de l'Assemblée Générale des Nations Unies par Mme Edgar
PUAUD à LAYRAC (Lot et Garonne) France :

Obsédée depuis plusieurs jours déjà par la pensée que je dois vous écrire je prend aujourd'hui cette très grande liberté. Si cette lettre peut vous paraître longue veuillez m'en excuser et faites moi la grâce, je vous en prie, de me lire jusqu'au bout avec patience. Vous seule, si vous le voulez, pouvez peut-être m'aider alors que personne jusqu'ici n'a pu ou voulu entendre mon appel.

Vous êtes Présidente de l'O.N.U. Madame, c'est-à ce titre que votre nom est venu jusqu'à moi par un article qui révèle vos mérites et votre grand coeur.

Je m'adresse à ce coeur de femme - de femme à femme - sans que quiconque connaisse ma démarche, avec l'ultime espoir d'arriver enfin à quelque chose.

Et voici le douloureux motif : Mon mari, colonel français, avait accepté pendant les années 1943-1944, une mission très dangereuse. Nommé Commandant de la Légion des Volontaires Français sur le front russe, sans qu'il y ait dans cette acceptation aucune idée politique, mais seulement celle d'un officier français obéissant à ses chefs, il est parti en Prusse Orientale, sur ce front russe n'en est jamais revenu hélas ! victime de ce qu'il appelait son devoir.

Depuis le mois de janvier 1945, je n'ai plus eu aucune nouvelle et j'ai 53
su, par de très vagues indications que mon mari aurait été fait prisonnier par les Russes le 5 Mars 1945 en Prusse Orientale, près de la petite ville de Koesling, proche du couloir polonais et non loin de la côte de la Baltique.

Blessé légèrement, il aurait été amené en ambulance par les troupes russes, à POSNAN, puis de cette ville à MOSCOU. Aucun recoupement valable n'a pu être fait depuis cette date, hélas lointaine maintenant.

Chaque jour, cependant, la grande presse en France donne des informations sur le retour des prisonniers allemands libérés d'U.R.S.S. Ces jours ci encore le FIGARO journal de Paris, annonçait que des généraux et officiers supérieurs étaient retenus encore pour de longues années à PEVO-COURALSK dans l'Oural. Je me permets de joindre à ces pages deux autres articles. Celui du 27 Septembre relate, entre autre, que parmi les prisonniers encore internés, se trouvent des espagnols, anciens combattants de la brigade internationale d'Espagne et j'ai encore le fol espoir que celui que j'attends depuis si longtemps pourrait se trouver parmi ces prisonniers, peut être dans ces camps de l'Oural, de Krasnopol ou de Voikava près de Moscou.

Je vous en supplie, Madame, venez à mon secours. Seule, hélas, je ne puis rien. Cette guerre m'aura tout pris et je n'ai même plus assez de fortune pour espérer qu'une certaine somme faciliterait voyage vers l'Est ou démarches.

J'ai écrit en d'autre temps à M. l'Ambassadeur d'U.R.S.S. à PARIS, à M. l'Ambassadeur de France à MOSCOU, par la valise diplomatique, à M. le
.../...

(1) Ce nom est divulgué conformément au paragraphe (b) de la résolution 75(V) du conseil économique et social, modifiée.

Suite ci-dessous

ENTRÉE.

Ministre des Affaires Etrangères en France et enfin à la Croix-Rouge internationale de Genève et je n'ai jamais eu de réponse. Vous êtes, je vous le répète, Madame, mon dernier espoir.

Dans l'article qui me conduit vers vous et que je joins ici, son auteur signale que vous êtes l'amie de M. VICHYNSKY . De toutes mes forces, de toute mon âme, je vous adresse cette prière. Pourrai-je savoir seulement si mon mari est encore vivant ?

Il s'appelait le colonel Edgar, Joseph Alexandre PUAUD.

Sources: DAVCC Caen, dossier 21 P 242 796.